Le Conseil du travail de Montréal, à l'instar du FRAP, présentera des candidats aux élections municipales

par Pierre VENNAT

Le Conseil du travail de Montréal, qui regroupe les 150,000 membres de la Fédération des travailleurs du Québec à Montréal, a décidé de présenter trois "candidats travaillistes" à l'élection du 25 octobre prochain, indépendamment du Front d'action politique (FRAP).

Le CTM a en effet résolu, hier soir, lors d'une assemblée tumultueuse, de présenter trois candidats dans le district électoral de Papineau, lesquels seront choisis lors de la prochaine assemblée de l'organisme, le 17 septembre.

Le secrétaire permanent du CTM, M. Guy Dupuis, nous a déclaré qu'on souhaitait que ces trois candidats soient des délégués au CTM, donc des travailleurs syndiqués membres de la Fédération des travailleurs du Québec.

La nouvelle a évidemment été accueillie sans enthousiasme par le FRAP, qui jouit déjà de l'appui officiel du Conseil central des syndicats nationaux (CSN).

Son président, M. Paul Cliche, un permanent de la CSN, a affirmé qu'on s'attendait à cette décision depuis quelque temps et s'est refusé pour le moment de l'interpréter comme une division dans les éléments ouvriers anti-Drapeau.

"Nous allons étudier ça demain. C'est inscrit comme un des items à l'ordre-du-jour à la réunion des dirigeants du FRAP, demain après-midi." Il s'est en matinée renfermé dans un mutisme le plus complet sur la question.

Revaloriser le rôle du conseiller

L'action du Conseil du travail, a déclaré son secrétaire, vise à revaloriser le rôle du conseil municipal.

On désire qu'il remplisse un rôle "plus démocratique" que celui rempli actuellement par les élus qui ne sont pas d'authentiques représentants de la classe ouvrière.

Mais alors, pourquoi n'avoir pas, comme le Conseil central des syndicats nationaux (CSN) appuyé le FRAP qui vise les mêmes objectifs ?

M. Dpuis n'a pas voulu attaquer le FRAP, mais il a clairement indiqué à LA PRESSE que le Conseil du travail n'appuierait pas officiellement celui-ci, à cause de certaines divergences d'opinion, même si les objectifs à long terme, pour un changement social sont les mêmes.

"Nous ne sommes pas contre le FRAP. Plusieurs de nos membres, d'ailleurs, y militent. Mais nous ne sommes pas oficiellement pour non plus."

Comme le FRAP n'avait pas encore

Voir CONSEIL en page 6

Deux bombes endommagent un pylone de l'Hydro

Un pylône portant une ligne de 735,000 volts de l'Hydro-Québec a été sérieusement endommagée, peu avant 4 h ce matin, à Saint-Charles, par l'explosion de deux bombes à quelques minutes d'intervalle.

La localité de Saint-Charles est située dans le comté de Richelieu.

La force de l'explosion a brisé la tour dont la partie supérieure s'est écrasée par terre. Il semble que les deux engins aient été placés près des deux pieds de la tour, du côté droit.

Une femme, qui a entendu les deux déflagrations, a déclaré qu'elle avait vu du feu monter vers le ciel.

Plusieurs membres de l'escouade antiterroriste de la Sûreté du Québec ont été dépêchés sur la scène de l'explosion.

La tour, qui a été endommagée par la double explosion, est située dans un petit chemin de terre reliant Saint-Charles et la Transcanadienne.

En tombant, le pylône no 450 a entraîné les fils vers le sol, ce qui a provoqué le déclenchement automatique de la ligne qui relie le complexe Manicouagan-Outardes à Montréal.

La mise hors de service de cette ligne n'a occasionné aucune panne d'électricité. L'Hydro-Québec a entrepris les réparations de cette ligne afin de la remettre en service le plus tôt possible.

"Ce n'est qu'un début..."

par Laval LE BORGNE

"Ce n'est qu'un début: nous avons fait sauter cette tour pour protester contre les lois matraques comme le bill 38 et le bill 290, contre la bureaucratie syndicale des Pepin et Laberge qui trompent les travailleurs, contre le chômage".

C'est en ces termes qu'un informateur anonyme a prévenu LA PRESSE mercredi, par téléphone, à 11, h20, qu'une bombe avait été déposée dans la nuit de mardi à mercredi et qu'elle devait avoir explosé vers 3 h mercredi matin.

L'informateur avait précisé à LA PRESSE que la bombe en question était placée à 5 milles au sud de la route Transcanadienne, près de Présentation-d'Youville.

Par ailleurs, il n'a pas prétendu appartenir à une cellule du FLQ; de plus, le timbre de sa voix a donné l'impression au reporter de LA

Voir DEBUT en page 6

Postes: le négociateur passe la journée à Toronto mais négociera demain

Les postiers de Montréal exigent que le Conseil des unions des postes ne fasse aucune concession sur les points en litige avec le gouvernement "malgré les menaces du gouvernement Trudeau de passer une loi d'exception".

Pendant ce temps, les grèves tournantes atteignent aujourd'hui leur plus haut niveau, alors que 10,987 employés ont quitté le travail dans 111 bureaux de postes. Ils ont été rejoints par 1,032 employés suspendus dans 53 bureaux.

Il y a environ 27,000 employés des postes au pays.

Hier, les dirigeants et délégués du Syndicat des postiers de Montréal, le plus important local au pays, se sont réunis, profitant de la journée de "congé", et ont adopté une résolution qu'ils ont fait parvenir aux dix membres du Co-

Voir POSTES en page 6

35 p. cent de la taxe scolaire remboursés aux agriculteurs

QUEBEC (PC) — Le ministère des Finances du Québec remboursera aux agriculteurs 35 p. cent de la taxe scolaire imposée sur leur ferme, leurs bâtiments agricoles et leur résidence.

Ce remboursement représente une subvention globale de $6,050,000 prévue au budget des dépenses de 1970-1971, précise un communiqué, mais qui comptera pour l'année scolaire 1969-70.

Voir TAXE en page 6

AUJOURD'HUI

- Les femmes protestent à Terre des Hommes — page 10
- L'astrologie est attaquée et se défend — page 10
- L'Egypte accuse les Américains d'espionnage déguisé — page 27
- Prague, deux ans après l'invasion — page 5

sommaire

Annonces classées / 28-29, 34 à 42
Arts et Spectacles / 18 à 21
Bandes dessinées / 8
Cinéma / 21
Décès, naissances, etc. / 43
Editorial / 4
Etes-vous observateur ? / 36
Finance / 23 à 25
Horoscope / 11
Informations étrangères / 27
Informations nationales / 2 - 33 - 44
Mots croisés / 38
"Mot-mystère" / 35
Radio et télévision / 20
Sports / 13 à 16
Tribunaux / 7
Terre des Hommes / 30 et 43
Vie dans les parcs / 8
Vie féminine / 10 - 11
Vie mondaine / 11
Votre médecin / 11

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 21 août 1970, 86e année, no 194, 44 pages, 4 cahiers ★★★ 10¢

Les vents soufflaient à 90 milles l'heure

4 morts et $6 millions de dommages à Sudbury

SUDBURY, Ont., (PC) — Des centaines de personnes sans foyer demeurent aujourd'hui dans des abris de fortune — écoles, églises et résidences — à la suite d'une tempête imprévue qui a balayé subitement le nord de l'Ontario, hier, laissant dans son sillage des morts, des blessés et des millions de dollars de dommages à la propriété.

Les météorologues ont établi qu'il s'agissait d'une tornade, survenue sans le moindre avertissement.

On dénombre aujourd'hui au moins quatre morts, quelque 150 blessés et des dégâts que l'on ne peut encore évaluer précisément dans toute la région.

A Sudbury, le maire Joseph Fabbro a déclaré la ville zone sinistrée. Les dommages dans cette ville sont évalués à $6 millions. La tempête qui n'a duré qu'une trentaine de minutes, a fauché des arbres, des poteaux de téléphone et même des maisons entières.

Les vents violents qui se sont levés vers 8 h. 30 du matin ont d'abord balayé la petite localité de Lively, à une dizaine de milles à l'ouest de Sudbury. Laissant Lively jonché de débris, la tornade a frappé Copper Cliff puis Sudbury, avant de pousser vers Field, à une quarantaine de milles vers l'est.

Victimes

Selon le rapport de la police les victimes de la catastrophe sont:

M. Paul Reback, âgé de 67 ans, em-

Voir SUDBURY en page 6

● Autres informations et photos en page 2

téléphoto PC

Pendant toute la journée, des volontaires ont ramassé les débris et ils continueront, aujourd'hui et pendant plusieurs jours, à "ratisser" le "vaste dépotoir". A Lively, une bonne partie des maisons de la ville ont été détruites par la tempête, même si cette modeste demeure (notre photo) a résisté à la violence des vents. Par contre, plus de 20 maisons de $50,000 chacune ont ployé sous leur force.

Collision entre 2 sous-marins en Méditerranée

TOULON, France (Reuter, AFP, PA) — Un sous-marin français et un sous-marin sud-africain sont entrés en collision, hier soir, en Méditerranée, au large de la base navale de Toulon, faisant six morts et quatre blessés.

L'état-major de la Marine a fait savoir que le sous-marin français "Galatée" et le sous-marin sud-africain "Maria Van Riebeek" se sont abordés en surface.

Le sous-marin sud-africain, construit en France et acquis récemment pour le compte de l'Afrique du Sud, poursuivait des exercices d'entrainement de l'équipage. Il a pu regagner Toulon par ses propres moyens.

Quant au "Galatée", il a subi une voie d'eau à l'arrière, à la suite de la collision. Cette voie d'eau, précise le communiqué du ministère d'Etat de la Défense nationale, est la raison pour laquelle le "Galatée" s'est volontairement échoué sur le cap Cepet.

On croit savoir, par ailleurs, que, peu après l'abordage, une explosion s'est produite. Elle serait due au contact de l'eau avec les accumulateurs.

Les opérations de déséchouage et de remorquage du bâtiment étaient tentées ce matin.

Les deux submersibles entrés en collision sont des bâtiments de 700 tonnes, du type "Eurydice". L'Afrique du Sud en a fait l'acquisition d'un certain nombre ces dernières années.

Avec cet accident c'est un nouveau deuil que connaissent les sous-mariniers français :

—Il y a six mois, "l'Eurydice disparaissait corps et biens avec quarante-cinq hommes à bord.

—Le 27 janvier 1968, la "Minerve" sombrait avec cinquante-deux hommes,

—le 24 septembre 1952, la "Sybille"

Voir COLLISION en page 6

météo

Beau et frais.
Max. 75°, Min. 50° ● Détails à la page 6

POLLUTION

Pollution de l'air à Montréal : 0.01 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux : 0.10.

Hôpitaux privés: retour au travail

par Daniel L'HEUREUX

Les quelque 2,300 employés d'hôpitaux privés du Québec, dont le retour au travail, prévu pour hier après 11 semaines de grève, avait été retardé par la menace de la mise à pied d'une centaine de puéricultrices et autres employés de la Crèche d'Youville à Montréal, reprendront le travail dès ce matin.

Les dirigeants de la Fédération nationale des services (CSN), qui représente ces syndiqués, ont recommandé, hier soir, aux 350 employés de la Crèche d'Youville d'accepter une entente intervenue au cours de la journée. Cet accord prévoit la création d'un comité composé des représentants du gouvernement, du patronat et du syndicat qui devront étudier la situation et faire rapport d'ici trente jours. Après quoi s'il y a lieu, l'employeur pourra procéder à des mises à pied, selon les dispositions de la convention collective.

C'est en apprenant qu'une centaine d'employés de cette institution allaient être remerciés sous peu de leurs services que le Syndicat avait décidé, hier, de retarder le retour au travail. La sécurité d'emploi était du reste le principal point de revendications des 2,300 employés d'hôpitaux privés, en grève depuis le 31 mai.

Les employés de la Crèche d'Youville, en guise de protestation, ont occupé leur institution toute la journée d'hier et n'en sont sortis qu'en fin de soirée, après avoir accepté la recommandation de leurs dirigeants syndicaux.

Celle-ci prévoit que tous les employés recevront d'abord deux semaines de salaire. Puis, par la suite, les employés de plus d'un an de service recevront leur

Voir RETOUR en page 6

Le gouvernement a décidé de fermer l'hôpital Sainte-Marie de Thetford Mines

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministère de la Famille et du Bien-Etre social a ordonné la fermeture de l'hôpital Ste-Marie de Thetford Mines, une institution privée pour les enfants handicapés physiquement et mentalement.

Le ministère a confirmé ce matin les propos tenus hier en ce sens par M. Norbert Rodrigue, président de la Fédération des Services affiliée à la Confédération des Syndicats nationaux.

L'hôpital Ste-Marie de Thetford Mines a été fermée parce que, d'après le ministère de la Famille et du Bien-Etre social, la qualité des soins et des services a été jugée inadéquate: il y avait des déficiences au point de vue administratif; l'édifice aurait exigé un réaménagement complet; et la nécessité de

Voir GOUVERNEMENT en page 6

Belvedere

Les fumer, c'est les aimer.

(Filtre ou Menthol)

Les tornades du siècle

TORONTO (PC) — La tempête soudaine qui a frappé les habitants de Sudbury, hier, ramène à la mémoire les tristes étés canadiens au cours desquels quelques violents phénomènes de la nature ont semé la désolation.

Le 30 juin 1912, en trois minutes à peine, par un après-midi "étouffant", un cyclone tuait 31 personnes et laissait 2,500 citoyens, sans foyer, à Regina. Environ 300 personnes étaient blessées. Les dégâts étaient évalués à $10 millions.

Mais c'est l'ouragan Hazel qui dans les annales a fait le plus de victimes. A la mi-octobre 1954, Hazel s'était frayé un passage dans le centre de l'Ontario, laissant derrière lui, 82 morts, une personne disparue et des dégâts pour plus de $25 millions.

Le 17 juin 1946, c'est une tornade qui frappe la ville de Windsor, en Ontario: 16 personnes sont tuées, des centaines sont blessées. On évalue les dégâts à $5 millions. A peine 12 jours plus tard, une autre tornade frappe la même ville. Des douzaines de personnes sont blessées.

Une tornade de 100 milles à l'heure frappait le sud de l'Ontario et Port Huron, au Michigan, le 21 mai 1953. Trois personnes sont tuées en Ontario et 11 au Michigan. Le centre-ville de Sarnia, Ontario était réduit au niveau d'un étage. Les dégâts sa sont chiffrés à $10 millions.

Au Québec, le 31 août 1938, des pluies torrentielles font 12 victimes et des dégâts évalués à plusieurs milliers de dollars.

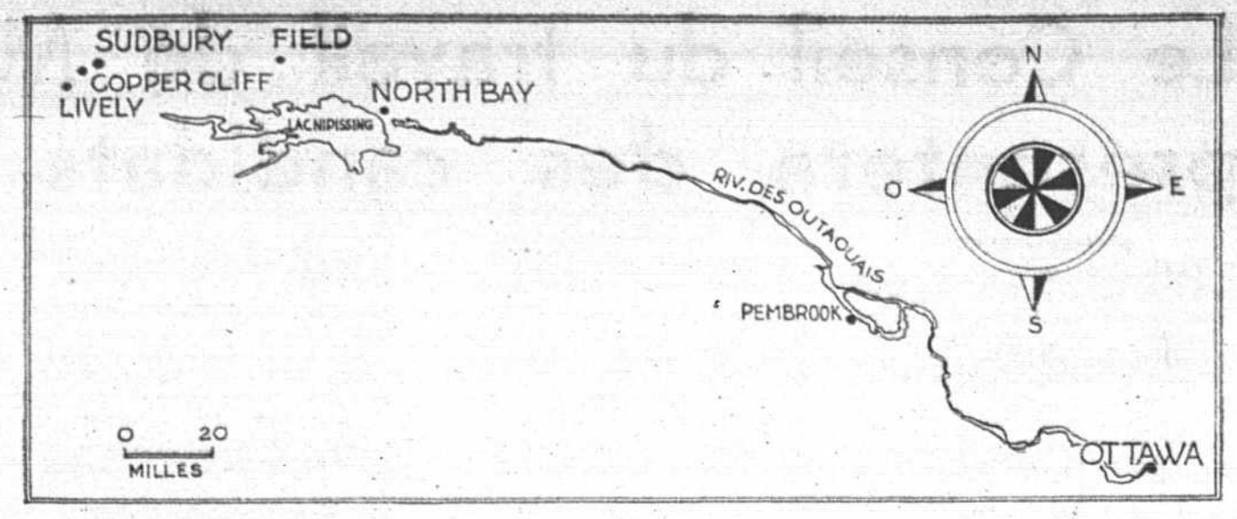

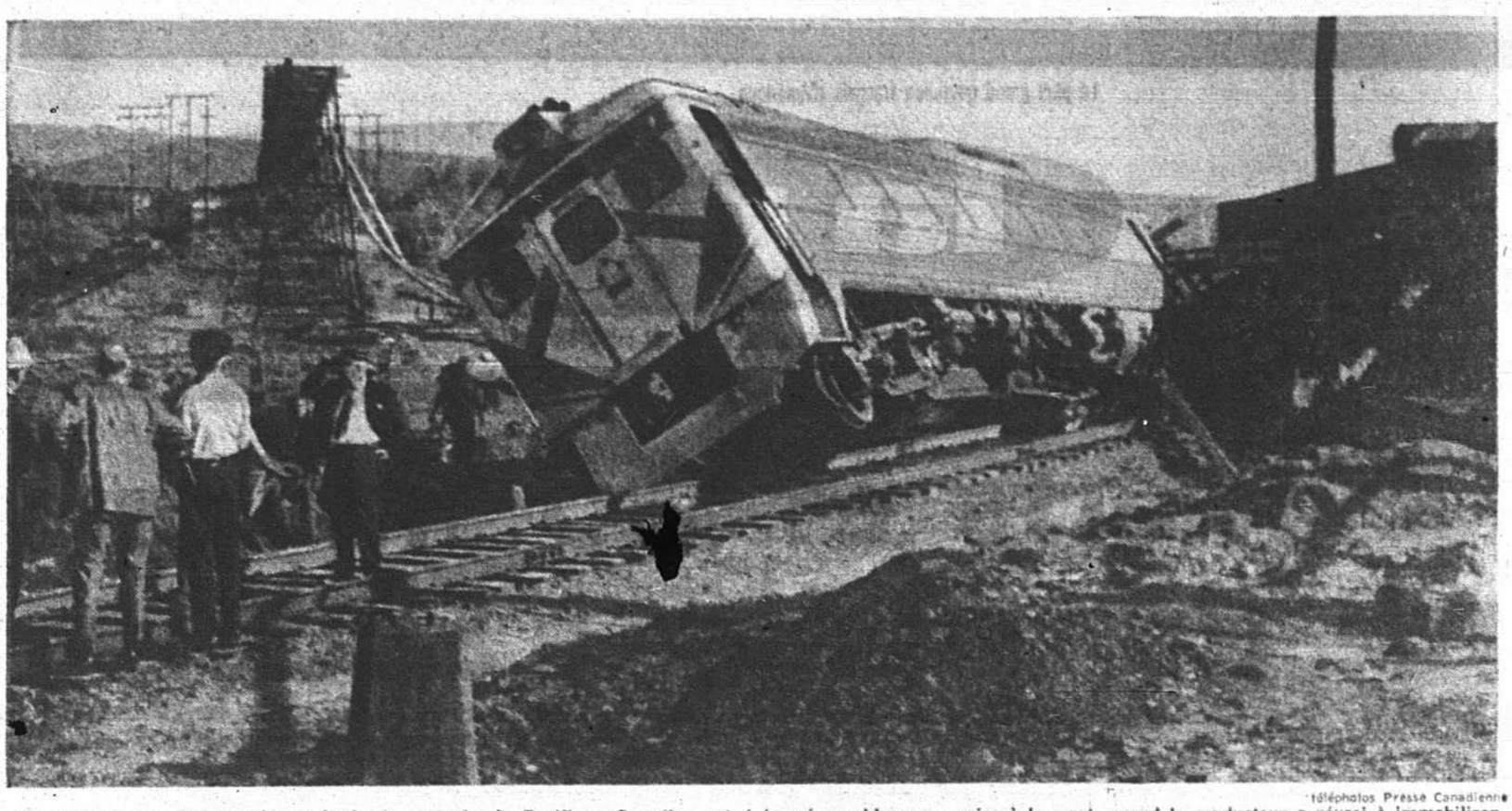

Les 11 passagers et les trois employés de ce train du Pacifique Canadien ont échappé aux blessures, voire à la mort, quand le conducteur a réussi à immobiliser de "façon précaire" le train.

téléphotos Presse Canadienne

"J'ai eu la peur de ma vie"

SUDBURY, Ont. (PC) — David Stott en était à sa première journée de travail à la raffinerie INCO à Copper Cliff, non loin de Sudbury. Peu après son arrivée au travail l'ouragan s'est abattu sur la région.

Voici le récit de David Stott sur ce qui s'est produit:

"Nous étions à l'intérieur de la raffinerie. Soudainement nous avons entendu un bruit sourd. Les vitres ont commencé à éclater et les poutres de métal et de bois s'effondraient.

"La fumée et la poussière remplissaient l'air. Une porte de 15 pieds sur 15 a été arrachée par le vent, et déjà on transportait des blessés sur des civières.

"Les employés et autres personnes couraient dans toutes les directions. Plusieurs étaient en état de choc, et nous avons vu sur une civière un homme dont la jambe était fracassée.

"Pendant tout ce temps il n'y avait ni pouvoir électrique ni lumière. Nous avons parlé à un homme dont l'ami avait eu le thorax enfoncé.

"Nous avons jeté un coup d'oeil dans l'usine et les dégâts étaient effroyables.

"Un peu plus loin un immeuble s'est écroulé. Les fils électriques et de téléphone jonchaient la chaussée partout.

"J'ai eu la peur de ma vie. Nous avons coiffé nos casques protecteurs, et nous nous sommes blottis le long d'un mur. Je croyais que l'immeuble allait s'effondrer à tout moment, parce que les coups de vent donnaient l'impression d'explosions.

"Il y avait environ 400 à 500 personnes dans les environs quand l'ouragan a frappé.

"Environ une heure après l'ouragan, nous nous sommes dirigés en voiture vers Sudbury, et toutes les affiches et panneaux-réclame le long des routes étaient démolis. Nous avons même vu une immense remorque renversée sur un bureau de location.

"De grands arbres étaient arrachés partout le long de la route, et des équipes d'urgence s'employaient à dégager la voie publique".

Ce qui fut une rue "proprette" d'un quartier résidentiel de Sudbury. Des toits de maisons, des débris de toutes sortes la jonchaient après la tornade.

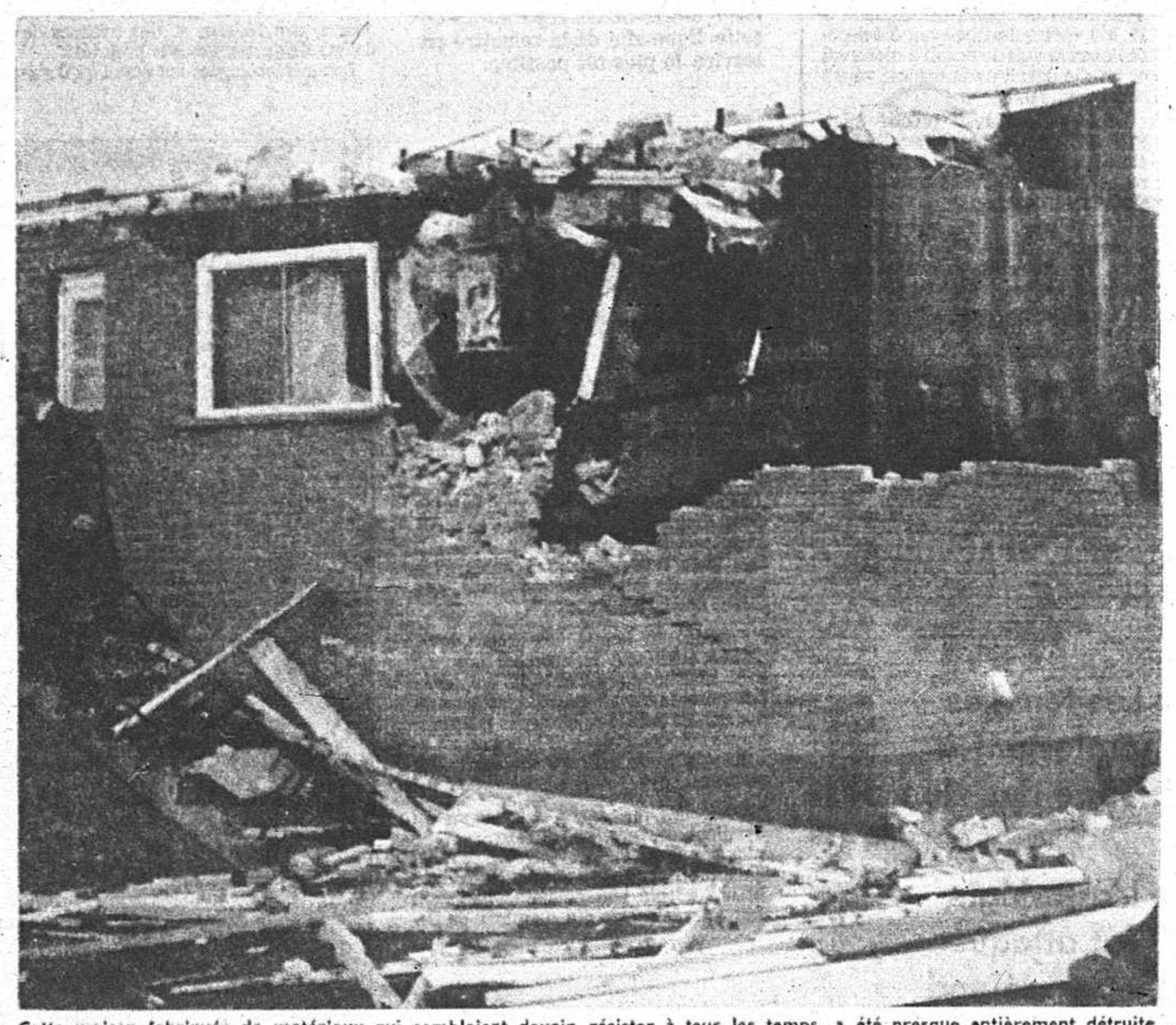

Cette maison fabriquée de matériaux qui semblaient devoir résister à tous les temps, a été presque entièrement détruite par la brève et violente tempête.

Immigration: une faiblesse de la loi permet 30,000 entrées inacceptables par an

OTTAWA. (PC) — Une lacune dans le fonctionnement du système fédéral régissant l'accès au pays permet à des immigrants qui, normalement, ne seraient jamais acceptés, d'entrer au Canada en tant que visiteurs pour ensuite y demeurer.

La situation préoccupe grandement les autorités qui constatent que le nombre de ces entrées inacceptables atteint plus de 30,000 par an, à la suite de certaines échappatoires découvertes dans la formulation actuelle des règlements d'immigration et aussi en raison de la trop grande indulgence des tribunaux d'appel.

On peut constater facilement quelles proportions le problème atteint si l'on considère que la Commission d'appel — qui compte neuf membres — entend de 85 à 100 causes par mois, alors que le nombre d'appels déposés contre des ordres de déportation atteint les 300 par mois. Après deux ans d'existence, ce tribunal se retrouve donc avec une liste d'attente de 3,000 causes.

En d'autres mots, même sans un seul nouvel appel logé, la Commission devrait encore siéger pendant 30 mois.

Règlements contradictoires

En 1967, un système sélectif fut mis en vigueur, afin d'éliminer les immigrants qui tombent dans la catégorie des manoeuvres, des personnes sans instruction; ceux-ci devaient être éliminés à la source, grâce à un système d'examens dans leur pays d'origine.

Mais, en même temps, le Canada éliminait le règlement d'entrée exigeant un visa pour moins de trois mois et, de plus, assumait les frais des appels présentés à la Commission.

C'est ainsi que maintenant, n'importe qui peut arriver au Canada en tant que visiteur puis, une fois sur les lieux, faire application pour obtenir le statut d'immigrant débarqué.

S'il reçoit un ordre de déportation, il peut immédiatement loger un appel, habituellement averti du fait qu'il faudra des mois et probablement des années avant que la décision soit prise et que l'ordre ne soit appliqué.

Comme il arrive assez fréquemment que la Commission renvoie un ordre de déportation pour causes dites "de compassion", les futurs immigrants s'empressent souvent de se marier aussitôt débarqués. Evidemment, quand ils ont femme et enfants au pays, ils ont plus de chance d'être acceptés.

De plus, l'accessibilité des services de sécurité sociale et d'emplois de toutes sortes rendent ce système de la porte arrière encore plus attrayant que la demande officielle à partir du pays d'origine.

On parle maintenant d'augmenter le nombre de membres à la Commission d'appel mais, selon un porte-parole, cela n'offre pas une solution véritable au problème. Pour vraiment éliminer la liste d'attente, il faudrait que la Commission soit plus sévère ou plus adaptable.

Typhon au Japon: 15 morts

TOKYO, (Reuter) — Des vents de 100 milles à l'heure se dégageant du typhon Anita ont causé la désolation dans le sud du Japon aujourd'hui, provoquant des inondations et des glissements de terrain qui ont fait au moins 15 morts.

La plupart des victimes ont perdu la vie dans des glissements de terrain déclenchés par les pluies torrentielles qui emportaient les frêles maisons de bois.

Tous les services aériens et ferroviaires ont été paralysés et au moins 238 vols domestiques ont été annulés.

La police signale au moins 15 pertes de vie, cinq disparus et 222 blessés. Plus de 4,500 sinistrés sont sans abri.

Munro présentera à l'automne un projet de loi sur les normes de pureté de l'air

OTTAWA. (PC) — Le ministre de la Santé, M. John Munro, présentera aux Communes, dès l'automne, un projet de loi établissant des normes de pureté de l'air a révélé, hier, un porte-parole du ministère.

Refusant cependant de divulguer le contenu du projet de loi, le porte-parole a toutefois précisé qu'il "clarifierait le rôle du gouvernement fédéral" dans l'élaboration des normes et la lutte à la pollution.

Le bill sera probablement semblable à la Loi sur les eaux canadiennes, adoptée en juin; celui-ci permet au gouvernement d'établir des commissions conjointes, avec les provinces, pour déterminer et faire respecter les normes de pureté de l'eau dans les lacs et rivières du pays. Des amendes assez sévères sont aussi prévues dans le cadre de cette loi.

Hier, un sous-comité sénatorial américain adoptait un projet de loi qui, s'il est ratifié en dernière instance, établirait des normes de pureté de l'air et exigerait d'ici à 1975, la mise en marché d'automobiles non polluantes.

Entre-temps, les ministères de la Pêche, des Forêts et des Mines, de l'Energie et des Ressources annonçaient la mise au point d'un programme conjoint selon lequel les compagnies de pâtes et papiers vont s'efforcer de diminuer la pollution de l'eau.

Les objectifs du programme, qui dispose d'un budget de l'ordre de $500,000 pour l'année fiscale en cours, sont une accélération et une coordination de la recherche sur les problèmes de la pollution de l'eau.

Le programme pourra recevoir, d'ici à 1976, des appropriations de fonds atteignant jusqu'à $1,000,000 par année, à condition toutefois que l'industrie augmente proportionnellement les montants qu'elle consacre déjà à la recherche dans ce domaine.

Le public mis en garde contre les dangers possibles du NTA

The Society to Overcome Pollution, une association vouée à la lutte contre la pollution, s'est élevée hier contre la politique du gouvernement fédéral "qui veut qu'un produit soit inoffensif parce qu'il n'existe pas de preuve sûre qu'il est dangereux".

Au cours d'une conférence de presse, le professeur E. J. Farkas, de l'Université McGill, qui est conseiller scientifique de STOP, a affirmé que cette attitude "peut conduire loin" et qu'il "est de notre devoir de la dénoncer ouvertement".

Le professeur Farkas a mis le public en garde contre les dangers possibles du NTA nitrilotriacétate de sodium que certains grands producteurs de détergents commenceraient à utiliser pour remplacer le phosphate dans leurs produits. Selon le professeur, l'attitude du gouvernement est beaucoup trop "molle" devant les dangers éventuels du NTA, dont la "sûreté" n'a pas encore été prouvée.

Agence "Detec of Canada"
PIERRE-D. MASSUE, C.A.A.
DETECTIVE
"Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec"
Licenciés par la Cité de Montréal
• INVESTIGATIONS • INFIDELITE CONJUGALE • SURVEILLANCE
• FILATURE • TOUTES PREUVES POUR LA COUR
CONFIDENTIEL — DISCRETION ASSUREE
387-0757

la presse

MONTREAL, VENDREDI, 21 AOUT 1970 — 86e ANNEE — No 194 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /3

Front commun sur l'affaire Carignan

Enseignants, parents et syndiqués veulent des explications

Un front commun de parents, d'enseignants, de principaux d'école et de syndiqués de Montréal a décidé hier de demander au gouvernement les "vraies" raisons de la "démission forcée" de l'ex-président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, M. Pierre Carignan.

Au cours d'une réunion, des représentants du Comité conjoint des parents de Montréal, de l'Alliance des professeurs de Montréal, de la Federation of English-speaking Catholic Teachers, de l'Association des principaux de Montréal, de la Confédération des syndicats nationaux et de la Fédération des travailleurs du Québec ont convenu par ailleurs de presser les commissaires de la CECM de ne pas "céder aux pressions du gouvernement" et d'élire Mme Thérèse Lavoie-Roux à la présidence, plutôt que M. Gilles Poirier, récemment nommé par le gouvernement au poste de commissaire.

Enfin, les membres du front commun ont décidé de faire en sorte que le conseil scolaire métropolitain obtienne "toute l'autonomie qui lui revient aux termes du projet de restructuration scolaire."

Montréal en guerre contre les branches d'arbres, les vols d'autos, la pollution

par André BEAUVAIS

On a beau dire que les gros et grands arbres dans la métropole aident à diminuer la pollution, cela ne veut pas nénécessairement dire que leur existence est justifiée.

Mardi soir prochain, le 25 août, le conseil municipal de Montréal sera appelé à étudier le contenu sévère du texte d'une modification au règlement municipal no 270 concernant les arbres sur les terrains privés dont l'état peut être considéré comme un danger public.

Si ce règlement est adopté, la semaine prochaine, vous n'aurez qu'à vous sortir le bout du nez à l'extérieur pour voir si l'arbre qui se trouve possiblement sur votre terrain n'aurait pas des branches qui passent au-dessus de la tête des piétons ou encore trop près des fils aériens.

Si c'est le cas et si la Ville de Montréal décide qu'il présente des dangers, vous recevrez un avis de lui couper quelques branches ou de l'enlever tout bonnement.

Sur cet avis, vous lirez que ces travaux seront à vos frais. Si vous refusez de donner suite à l'avis, la Ville procédera aux travaux en vous facturant pour le nombre d'employés qui auront participé à l'opération, multiplié par le nombre d'heures et par le taux horaire tout en tenant compte de l'usure de l'équipement qu'on aura amené sur les lieux.

Tous les arbres ne seront certainement pas fauchés, mais il y en a qui offrent un visage vraiment triste et dont les "membres" peuvent vous tomber sur la tête au moment où vous les admirez.

On constate assez curieusement toutefois que la Ville de Montréal offre de planter des arbres, gratuitement, à ceux qui en font la demande, et qu'elle se propose de charger des frais pour enlever ceux qui présentent des dangers aériens ou souterrains (des racines qui égorgent la tuyauterie de la Ville).

Pollution et vols

Par ailleurs, le conseil municipal sera également sollicité pour l'adoption d'une autre modification, au règlement no 1319, en vue de poursuivre la lutte à la pollution... et aux vols de voitures!

Ce règlement interdira à tout automobiliste de laisser sa voiture en stationnement, moteur en marche, sur la voie publique, si quelqu'un n'attend pas dans le véhicule.

Soulignons que le code provincial de la route prévoit déjà des sanctions pour de telles infractions.

Montréal, toutefois, a décidé de le décréter en règlement tout en y ajoutant les conditions suivantes: une voiture en stationnement sur la voie publique devra avoir toutes ses portières verrouillées.

Du côté de la Communauté urbaine de Montréal, un règlement interdit, depuis quelques mois, de laisser le moteur en marche, quand un véhicule est en stationnement plus de quatre minutes.

Me Michel Côté, chef du service du contentieux de Montréal, explique que 8 automobiles sur 10 qui sont volées ne sont pas verrouillées et que dans le cas de 4 sur 10, le moteur tourne et les portières ne sont pas verrouillées.

"Nous voulons, par ce règlement, réduire les nombreux vols de véhicules-moteurs dans la métropole", de dire Me Côté.

Bien que les policiers puissent désormais sévir en distribuant des contraventions, tout indique qu'il y aura d'abord une période de billets d'avertissement.

Lors de cette même assemblée du conseil, il sera question de voter un crédit global de $1,300,000 pour les frais de la prochaine élection générale, à Montréal.

Mont-Royal: la suppression de classes bilingues ne viole pas le "bill 63"

— M. Jean Charbonneau

par Hervé DUFF et Daniel MARSOLAIS

Malgré ce qu'a pu en dire le commissaire anglophone James T. Kennedy mercredi, la Commission des écoles catholiques de Ville Mont-Royal, par la voix de son président, M. Jean Charbonneau, a affirmé hier qu'elle ne niait nullement le principe du bill 63 en supprimant de ses écoles les classes bilingues et mixtes au niveau de la maternelle.

Et ceci, pour la raison fort simple que, depuis l'avènement du bill 63, tant au ministère de l'Education qu'à la Commission des écoles catholiques de Montréal, on reconnait unanimement que ce mode d'enseignement est périme et qu'au surplus, il demande les services d'experts (professeurs qualifiés pouvant facilement enseigner en français à des enfants anglophones); donc il est trop onéreux.

Cela ne signifie pas pour autant que la Commission scolaire catholique refuse aux anglo-catholiques, l'accès aux écoles maternelles de son territoire.

Comme l'a expliqué hier à LA PRESSE le président de la commission scolaire, la décision des commissaires de supprimer les classes maternelles bilingues de l'école (anglaise) St. Joseph's ne va nullement à l'encontre de l'esprit du bill 63, puisque dans la loi il n'est aucunement fait mention que l'enseignement, dans une même classe, doit être dispensé dans les deux langues officielles: les parents ayant le choix d'envoyer leurs enfants ou à l'école française ou à l'école anglaise.

De plus, aucun programme officiel du ministère de l'Education n'oblige une commission scolaire à donner un cours quelconque dans les deux mêmes langues, dites officielles.

Les commissions scolaires qui le font encore, ou le faisaient jusqu'à tout récemment, ont cependant toute la latitude voulue pour mettre cette méthode en application. Aussi, ne faut-il pas s'étonner, de dire M. Charbonneau, qu'une commission scolaire décide un jour de rayer les classes bilingues de ses écoles.

Enfin, pour ce qui est de la suppression à l'école (française) Saint-Clément, des classes mixtes françaises (truffées d'éléments anglophones et francophones réunis dans une même salle de cours) pour les enfants de quatre à six ans, M. Charbonneau a expliqué qu'elle était due en partie à cause du manque de locaux et aussi parce que certains enfants anglophones, ayant plus de difficultés que d'autres à assimiler la langue française, retardaient inévitablement les enfants francophones qui, eux, ont à tout le moins une certaine aisance à s'exprimer dans la langue de leurs aïeux.

Donc, dans ce cas, la commission scolaire n'a pas eu d'autre choix que de rassembler à l'école St. Joseph's, la presque totalité des enfants anglophones qui fréquentaient l'école française Saint-Clement.

Avant la dernière session régulière de la commission scolaire de Ville Mont-Royal, on avait prévu que l'école Saint-Clément accueillerait à l'automne: une classe de 18 anglophones pour les enfants de six ans; une classe de 20 pour les enfants de cinq ans; et une dernière classe pour ceux de quatre ans.

Mardi dernier, les commissaires ont reconsidéré leur position initiale, si bien qu'ils ont décidé que l'école Saint-Clément n'accueillerait qu'une seule classe d'anglophones: ceux âgés de quatre ans. Les autres classes françaises seront logées à l'école anglaise St. Joseph's.

La Régie des alcools ferme un 12e cabaret de Montréal: l'Erablière

par Jean-Claude TRAIT

La Régie des alcools du Québec a ordonné, hier matin, la fermeture du cabaret l'Erablière, le douzième à subir les foudres du juge Marc Lacoste et du régisseur Gérard Brady, depuis le début de l'année.

Comme dans l'affaire du Only Café, qui avait dû fermer ses portes deux jours auparavant, l'avocat de la Couronne, Me Gérard Beaudry, a eu tôt fait d'amener les autorités de la Régie à sévir.

C'est ainsi que, très rapidement, lors de l'audition des témoins, on apprit que l'Erablière, 1174, Saint-Laurent, ne possédait aucun compte en banque, aucune cuisine adéquate et aucun permis valide émanant de la Régie des alcools.

En fait, cette boite fonctionnait depuis plusieurs mois sans permis. Il existait bien un permis, émis au nom de Pierrot di Gavrina... mais il était périmé depuis belle lurette!

Ce même Pierrot di Gavrina, bien que convoqué hier matin pour s'expliquer devant les juges de la Régie, brillait par son absence. On put entendre quand même l'un des gérants, Maurice Demeules, ayant déjà eu par le passé des parts dans le Montmartre et dans le Only Café, aujourd'hui fermés par la Régie.

Dernièrement, la police de Montréal avait pour ainsi dire fermé l'Erablière en raison de maintes et maintes irrégularités constatées dans cet établissement.

Hier, les autorités de la Régie des alcools ont mis un point final à l'histoire de l'Erablière. Désormais, la Régie s'oppose au renouvellement du permis en question, le déclarant périmé donc nul, et a ordonné la saisie dudit permis et des boissons alcooliques qui se trouveraient encore dans l'Erablière, anciennement nommée le Grand National.

20,000 témoins devant la cour!

L'avocat du Parti québécois, Me Pothier Ferland, se propose d'assigner quelque 20,000 témoins devant la Cour provinciale, dans une cause de contestation d'élections, à la suite d'une décision rendue hier, par le juge Jacques Casgrain.

Celui-ci a en effet rejeté une requête formulée mercredi par Me Ferland, quant aux procédures à suivre pour l'audition des témoins dans cette cause.

Me Ferland, avait proposé que des témoins, dont la citoyenneté est mise en doute par le PQ, soient entendus "hors cour". Selon lui, la procédure "extra muros" aurait sensiblement accéléré le processus et l'échéance de toute l'affaire.

Aux dires de Me Ferland, l'article 404 du code de procédures permet l'utilisation de cette méthode. La loi de contestation des élections provinciales, prévue par le bill 49, nécessite la présence de trois juges pour chacune des causes entendues.

Le PQ détient une liste de 20,000 noms d'électeurs qui auraient voté illégalement le 29 avril dans les comtés de Fabre, Mercier, Ahuntsic, Laurier et Bourassa.

Admettant que la formule de recueil de preuves proposée par Me Ferland aurait accéléré le processus, le juge Casgrain a invoqué des inconvénients concommittants qu'il n'a toutefois pas précisés.

Accusé d'avoir célébré illégalement un mariage!

La chambre 1 de la Cour des sessions de la paix, c'est une boite à surprises, il faut bien le reconnaitre. Car, d'une journée à l'autre, procureurs, policiers, chroniqueurs judiciaires et badauds ne savent jamais ce que sera la longue procession des comparutions.

Ce matin, le défilé des inculpés a démarré avec la comparution, devant le juge Rheal Brunet, d'un citoyen de Laflèche — il s'agit de Joseph-Arthur McNicholl, 51 ans, du 3349 Grande-Allée, à Laflèche — accusé "d'avoir célébré sans autorisation légale, le 3 juin 1970, le mariage entre Armand Bourbonnais et Monique Thériault, commettant par là un acte criminel prévu à l'article 244-1-a du code criminel". L'inculpé a été libéré sur parole et son enquête a été fixée au 28 août.

Le procureur de l'accusé a pour sa part déclaré au tribunal que son client — celui-ci est commissaire à la Cour supérieure — avait d'abord refusé de célébrer ce mariage, mais que les deux fiancés avaient fortement insisté.

La cérémonie terminée, les nouveaux mariés auraient donné à McNicoll "une gratification monétaire de $20.

Selon certains chroniqueurs judiciaires, c'est la première fois qu'un individu comparait en chambre 1 pour répondre à une accusation de cette nature.

L'affaire Polanski

Guimond en liberté sous cautionnement

Jean-Claude Guimond, âgé de 32 ans, de Longueuil, qui était détenu comme témoin important pour l'enquête du coroner sur le meurtre de Denney Polanski, 31 ans, de Dollard-Des-Ormeaux, a été remis en liberté sous cautionnement, hier après-midi, alors que le coroner, Me Laurin Lapointe, a ajourné l'enquête au 25 août.

Guimond, qui était détenu en vertu d'un mandat du coroner, était en cellule depuis le 12 août, date de son arrestation par la Sûreté du Québec. Il a été libéré sous un cautionnement de $500.

Le représentant du ministère public, Me Fernand Côté, qui avait demandé l'ajournement alors qu'il procédait à l'interrogatoire de Guimond, a demandé que le témoignage soit suspendu afin de permettre certaines vérifications.

Me Côté s'est vainement opposé à la remise en liberté de Guimond. Le coroner a donné suite à la requête de Me Michel Proulx, représentant le témoin, qui a allégué la faiblesse de la preuve entendue jusqu'à maintenant et le fait que son client était déjà détenu depuis huit jours.

Au cours des heures d'audience d'hier, le nom de la victime n'a été cité qu'à deux ou trois reprises et, jusqu'à maintenant rien ne semble relier qui que ce soit à la mort de Polanski, tué le 11 juillet dernier dans l'explosion de son automobile sur le boulevard Métropolitain.

Guimond, qui a déposé pendant plus d'une heure, a avoué avoir déjà été en "association" avec la victime il y a plus de 10 ans. Cette association avait duré quelque six mois. Alors qu'on lui demandait la nature de leur travail, le témoin a répondu: "Nous faisions les maisons privées".

Le reste de son témoignage a porté sur trois visites qu'il aurait faites à l'intersection de la Montée des Sources et du boulevard Gouin. L'un de ces voyages s'était fait seul, le deuxième en compagnie d'un individu et le troisième en compagnie d'une danseuse à go-go.

L'enquête s'était ouverte avec le témoignage d'un chauffeur de taxi de Saint-Laurent, M. Pierre Lavigne, qui suivait l'auto de Polanski quand une bombe a explosé dans la voiture vers 5 h. 20 l'après-midi du 11 juillet.

Le témoin a dit s'être arrêté quand la voiture a explosé et qu'il est allé placer une toile sur une jambe qui avait été projetée sur la chaussée. Il a ajouté qu'une autre automobile, une Buick vert foncé, roulait à sa droite. Cette voiture a ralenti mais ne s'est pas arrêtée. Il n'y avait qu'un occupant à l'intérieur.

Nouveau-Québec: M. Massé demande la collaboration des enseignants

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, a déclaré, hier soir, que la province avait de la difficulté à remplir ses obligations en matière d'éducation au Nouveau-Québec et a demandé en conséquence la collaboration des enseignants qui seront dans cette région l'an prochain.

Le ministre parlait à la réunion des enseignants du Service de l'éducation de la direction générale du Nouveau-Québec, organisée à la veille de leur départ par le ministère des Richesses naturelles, à la Maison Montmorency, à Beauport.

Le texte de l'allocution, qui avait été remis d'avance à la presse en raison du faut que la réunion se tenait à huis clos, ne fait nullement mention de la conférence de presse au sujet de l'éducation au Nouveau-Québec, tenue par la Corporation des enseignants du Québec, lundi.

La CEQ a alors menacé d'entreprendre une lutte juridique contre le gouvernement, si celui-ci ne consentait pas à intégrer les enseignants du Nouveau-Québec à la nouvelle commission scolaire de cette région avant le 1er septembre.

En rappelant que la nouvelle commission scolaire ne pourra pas prendre charge de l'enseignement au Nouveau-Québec avant le 1er septembre prochain, le ministre des Richesses naturelles a insisté à plusieurs reprises sur la difficulté de réaliser un tel projet.

Sans se plaindre du rythme des entretiens, M. Massé a d'abord rappelé que le gouvernement du Québec était en pleine période de négociation à ce sujet avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi qu'avec les conseils indiens et esquimaux.

La population du Nouveau-Québec, qui couvre 60 pour cent de la superficie du Québec, ne voit pas encore d'un bon oeil l'initiative du gouvernement provincial. L'enseignement aux 1,700 enfants des 7,000 habitants de la région est actuellement dispensé en partie par Québec et en partie par Ottawa.

D'après M. Massé, le gouvernement provincial compte s'assurer la collaboration des Indiens et des Esquimaux "en respectant les options des parents quant à l'enseignement dans la langue qu'ils jugeront, en toute connaissance de cause, la plus propice à l'éducation de leurs enfants".

Le ministre a aussi rappelé l'intention du gouvernement d'introduire sur tout le territoire du Nouveau-Québec l'enseignement secondaire et d'y encourager le développement de l'enseignement professionnel.

Pour atteindre les objectifs visés, M. Massé a-t-il demandé aux enseignants puis-je solliciter votre entière coopération, car c'est par votre entreprise, votre action éducative quotidienne, par votre dévouement inlassable, par votre patience et votre compréhension, par votre sens du devoir et des responsabilités que le Québec pourra remplir ses obligations en matière d'éducation au Nouveau-Québec.

Il y aurait d'autres congédiements au service des véhicules-moteurs

Le journal "The Gazette" rapporte que neuf autres fonctionnaires — dont deux hauts placés — à l'emploi du Bureau provincial des véhicules-automobiles, à Montréal, pourraient être congédiés d'ici une semaine pour avoir accepté des pots-de-vin.

Hier, le premier ministre Robert Bourassa a confirmé le congédiement de six fonctionnaires qui, depuis sept ans, auraient extorqué de l'argent aux immigrants qui se présentaient à leurs bureaux.

Selon "The Gazette", des "sources proches des enquêteurs du gouvernement indiquent qu'au moins neuf autres personnes seront mises en cause dans un rapport qui sera publié sous peu".

"Au moins deux écoles de conduite dont la presque totalité des clients étaient des Néo-canadiens, ajoute le quotidien, agissaient comme intermédiaires entre les inspecteurs gouvernementaux et les immigrants qui sollicitaient des permis. Habituellement, les immigrants se faisaient dire qu'ils avaient échoué à leurs examens."

Finalement, précise-t-on, ils devaient débourser de fortes sommes d'argent pour obtenir leurs permis.

Selon le journal, on extorquait de l'argent aux immigrants en leur disant aussi qu'ils devaient retenir les services d'un traducteur officiel, au coût de $50, pour passer leurs examens. "Le traducteur était le président d'une école de conduite, écrit le quotidien, et la seule langue étrangère qu'il parlait était l'hébreu."

la presse

Histoires de drogues...

Ces histoires, on ne les invente pas. Elles courent les rues. Elles sont dans tous les journaux. Et à la radio. A la radio, on pouvait entendre mardi soir un reportage bouleversant sur les funérailles d'un enfant décédé après l'absorption d'une forte dose d'héroïne. A travers les lamentations de la famille, une voix étranglée, qui murmurait : "Pourquoi n'arrête-t-on pas les trafiquants ?"

A New York, l'an dernier, 223 enfants sont morts à cause de l'héroïne. Combien sont devenus aveugles ? On estime à 100,000 (adultes et adolescents) le nombre des adeptes de l'héroïne, qui n'est pas un stupéfiant insipide. Le commerce illicite de la drogue atteindrait, pour l'Amérique du Nord, la somme astronomique de $5 milliards.

Pittsburgh vient tout juste d'enregistrer son 20e cas de mortalité de l'année dû à l'abus de la drogue (un jeune homme de 18 ans).

Mais pourquoi prendre tous les exemples aux Etats-Unis quand le fléau est mondial ? Une dépêche émanant de Bonn commence comme suit : "Deux noms sont venus s'ajouter à la liste des victimes de la drogue en Allemagne : ceux d'une fillette de Berlin, âgée de 14 ans, et d'un imprimeur de 26 ans, originaire de Munich". L'article se termine ainsi : "Le 28 juillet dernier, une autre fillette de 14 ans s'était donné la mort dans les mêmes circonstances à Munich. Elle indiquait dans un message d'adieu qu'elle allait "rejoindre" un jeune ami de 18 ans, mort deux semaines auparavant après avoir pris part à une "party de drogue".

Un vétéran de la guerre du Vietnam vient de déclarer devant un comité du Congrès que l'usage de la marijuana chez les GIs atteint des proportions épidémiques. A Vancouver, la police a arrêté 5 trafiquants d'héroïne. Parmi les prévenus, une jeune fille de 16 ans.

Des noms célèbres sont reliés à de fâcheux incidents. Les fils de Ethel Kennedy et de Robert Sargent-Shriver ont dû s'expliquer devant les tribunaux ... pour consommation de drogue. (M. Robert Sargent-Shriver, le père du jeune homme, pouvait aspirer à une glorieuse carrière politique ; cette malheureuse affaire risque de ruiner son espoir de parvenir un jour à la présidence.)

Qu'est-ce qui reste à relater ? Des conversions de personnes ayant renoncé à la mauvaise habitude ? Dans la macabre affaire Manson, présentement devant les tribunaux de Los Angeles, le témoin Linda Kasabian (21 ans) s'est promis "de décourager tous les jeunes gens de prendre des hallucinogènes, leur conseillant, au contraire, de se rapprocher de Dieu". Il est bien temps de faire appel à Dieu ...

Un important congrès de spécialistes venant de tous les coins du monde s'est tenu cete semaine à Toronto. Le président du congrès s'est élevé contre toute attitude trop **dogmatique** vis-à-vis de l'usage des stupéfiants.

Qu'est-ce que cela veut dire exactement ? Il est bien certain qu'il existe des degrés dans la toxicité d'une gamme infinie de produits dont l'usage, d'ailleurs, est parfois recommandé au patient dans le cabinet même du médecin ; que la marijuana n'a pas les effets de l'héroïne ; qu'au tabac et à l'alcool sont imputables des ravages que seule l'hypocrisie la plus flagrante pourrait ignorer.

Si le dogmatisme, la condamnation unilatérale d'une génération (ou des générations précédentes) ne peuvent constituer des remèdes, c'est peut-être aussi que le phénomène déconcerte tellement qu'il ne peut plus être enrayé complètement.

Une vue très pessimiste des choses veut que le chemin de la drogue mène inéluctablement notre civilisation au déclin de l'homme blanc, destiné à devenir l'esclave des Jaunes, de la même manière que ces derniers, pour les mêmes raisons, ont connu longtemps l'oppression du pouvoir blanc.

On ne trouvera pas la jeunesse de la Chine nouvelle dans les fumeries d'opium. Mais, s'il est vrai que le Vietnam du Nord est le pourvoyeur principal des drogues les plus nocives consommées en Amérique, ce simple fait en dirait long sur la revanche que la race jaune prépare sur notre civilisation longtemps orgueilleuse ...

Vraies ou fausses, ces vues sont trop amples pour notre modeste propos. Dans l'ordre des considérations les plus immédiates, il faut souhaiter que la guerre aux stupéfiants **ne devienne pas** la guerre à la jeunesse (il serait plus logique de faire la guerre aux trafiquants) et que les jeunes des deux sexes soient correctement instruits des dangers qui les menacent. Le rapport gouvernemental LeDain sur l'usage des drogues doit faire l'objet d'une édition populaire. Puisse-t-il être diffusé et lu, par les parents d'abord, au moins pour les renseignements très utiles qu'il contient! La direction des écoles a également des responsabilités précises, car la diffusion de la vérité est peut-être encore le meilleur antidote.

Guy CORMIER

Droits réservés

Les outrances du juge Lagarde

Le juge Irénée Lagarde vient de porter de graves accusations à l'endroit des policiers de Montréal. Pour lui, leur grève du 7 octobre 1969 est non seulement "illégale", elle est "criminelle". Pour lui, ils ont pu faire la pluie et le beau temps dans une ville laissée sans défense, "et pas un n'a été arrêté, pas un n'a été accusé". De là à dire qu'ils se protègent entre eux, qu'ils forment une sorte de mafia de l'ordre, il n'y a qu'un pas. Que le magistrat a déjà franchi avec une certaine facilité. Mais ça, c'est une autre histoire...

Avec une belle unanimité, le directeur du Service de la police de Montréal, M. Marcel Saint-Aubin, et l'ancien ministre de la Justice du Québec, le juge Claude Wagner, ont protesté contre les propos du juge Lagarde. Ici, les qualificatifs ne manquent pas: déclarations tapageuses, irresponsables, maladroites et injustes; propos inconséquents et malheureux; etc., Le premier ne pouvait agir autrement; le second a saisi là une autre occasion de défendre les policiers. Hier, c'était leur syndicat qui songeait à intenter des poursuites judiciaires au magistrat tapageur.

Les journalistes n'ont pas la liberté d'un juge, et il n'est pas question de se prononcer sur la grève du 7 octobre 1969. Qui a tort et qui a raison? Les policiers doivent-ils être condamnés ou acquittés? Qui sont les vrais responsables? La Commission de police du Québec enquête. Elle enquête lentement, mais elle enquête tout de même. Et toute l'affaire est, comme on dit, sub judice. Il n'est pas question, non plus, de tenter d'accomplir le travail des avocats de la Fraternité des policiers et de décider si le juge mérite d'être traîné devant les tribunaux. Constatons seulement 1) que le juge n'a rien dit qui puisse faciliter la tâche des enquêteurs, et 2) que ces mêmes enquêteurs doivent maintenant agir rapidement. Car le public s'interroge, lui aussi.

Le juge Lagarde est sans doute, à l'heure actuelle, le seul magistrat du Québec à s'attaquer aussi vertement aux policiers. Ce qui, aux yeux de certains, peut le rendre sympathique. Mais il récidive. Ce n'est pas la première fois qu'il s'en prend aux agents de la paix. Dans son code pénal, il estime que certaines pratiques avantagent les policiers, qui ont ainsi tendance à former "une caste privilégiée, bougonne, rarement satisfaite mais vive à critiquer juges et supérieurs".

Pourquoi porte-t-il un tel jugement sur la police? Selon lui, si elle acquiert trop d'influence, nous pourrions nous retrouver avec un régime policier. L'affirmation est de taille, et, même si le juge Lagarde prend de l'âge, ses contradicteurs devraient faire meilleure provision d'arguments. Ce n'est pas en accusant les policiers de tous les crimes du monde que le juge Lagarde diminuera leurs pouvoirs. Mais ce n'est pas en lui répliquant comme si le juge était un imbécile que l'on fera oublier la gravité de ses accusations.

Claude GRAVEL

l'opinion *canadienne*

... autres histoires de drogue

par la Presse Canadienne

A Halifax et à Winnipeg aussi, les éditorialistes s'inquiètent des questions de drogue. Voici à ce sujet des extraits d'éditoriaux puisés dans des journaux de langue anglaise :

Le CHRONICLE-HERALD, Halifax :

Le premier ministre Trudeau aurait-il dû prendre position de façon plus ferme, lorsqu'il s'est entretenu de l'usage non-médical des drogués avec un groupe de jeunes Canadiens, récemment, au Yukon ?

Si l'on tient compte, d'une part, que cette pratique se répand évidemment de plus en plus chez les jeunes et, d'autre part, de la confusion qu'elle crée chez leurs aînés, qui ne savent plus très bien quelle attitude adopter devant ce phénomène social, le premier ministre, dont l'influence auprès des jeunes est encore considérable, n'aurait-il pas dû se prononcer plus clairement qu'il ne l'a fait sur cette question ?

Il est vrai que M. Trudeau a déclaré à son auditoire que les jeunes ne devraient pas avoir besoin de "chercher les moyens de se créer un paradis artificiel". Mais il a aussitôt ajouté qu'il respecte "la liberté des gens de faire à peu près tout ce qu'ils ont envie de faire" ...

Or il se trouve que l'un des aspects les plus troublants de ce problème des drogues est la confusion générale dont font preuve les adultes, des spécialistes de la Commission Le Dain aux parents, devant les moyens à prendre pour contrôler ou combattre ce phénomène.

Dans ses remarques, au Yukon, le premier ministre a semblé prendre le problème au sérieux, mais d'une façon quelque peu académique. Célibataire, M. Trudeau n'est pas dans la position du père dont le fils a été amené, de la colle à l'acide en passant par toutes les autres combinaisons, à suivre le courant vers les paradis artificiels de la drogue ... Pour les jeunes Canadiens — particulièrement les tout jeunes — ne devrait pas exister cette sorte de liberté qui se traduit par le droit à devenir des habitués de la drogue, à cause du manque de courage moral des adultes — y compris les gouvernements — devant l'obligation de prendre des décisions impopulaires. C'est à eux qu'il appartient de voir à ce que les lois soient maintenues et non ouvertement violées.

— Le 11 août.

Le FREE PRESS, Winnipeg :

Le gouvernement ontarien étudierait présentement la possibilité de faire parvenir aux organisateurs du festival de Mosport la note des frais de police qu'a occasionnés cette manifestation, selon des sources torontoises.

Ce pourrait être une décision légitime : pourquoi les contribuables devraient-ils être requis de financer une entreprise purement commerciale ? Mais c'est là en somme un aspect bien mineur des problèmes soulevés par la tenue de telles manifestations, dont on avait eu un premier échantillon à Manseau, au Québec.

Le festival de Mosport a été l'occasion d'une consommation importante de drogues. On a estimé à environ 300 le nombre de personnes traitées quotidiennement au centre de désintoxication installé sur place. Mais, fait encore plus révoltant, les drogues — y compris les "fortes" — s'y vendaient le plus ouvertement du monde, au mépris flagrant des lois de ce pays. On n'a noté aucune intervention — dans l'enceinte même du festival — des imposantes forces amenées sur les lieux par la Sûreté provinciale de l'Ontario ...

En toute équité, il faut reconnaître que la police, à Mosport, s'est gagné la sympathie de tous les participants, par son attitude amicale, courtoise et serviable. Les visiteurs américains n'ont pas manqué de souligner le contraste que représentait ce comportement en comparaison avec celui d'autres forces policières étrangères. Mais il n'en reste pas moins que la police a fui ses responsabilités en ne faisant pas respecter la loi. Tout comme à Manseau, les défenseurs de l'ordre ont fermé les yeux ... il est clair qu'on avait d'avance décidé d'éviter toute confrontation. L'intention du gouvernement a d'ailleurs été exprimée sans équivoque dans cette réflexion du surintendant en chef de la Sûreté ontarienne, M. Gartner : "Est-il plus important de faire une saisie de narcotiques ou d'éviter une émeute ?"

En fait, c'est un danger qu'il ne faut pas minimiser. La police devait contenir une foule importante — on a parlé de 50,000 personnes — et faire preuve de responsabilité devant les possibilités de troubles ...

Il semble évident que la plupart des Canadiens s'opposent fermement au commerce libre des drogues. C'est pourtant ce qui s'est passé à Mosport comme à Manseau. Et la loi qui reçoit l'appui de cette majorité a été violée, à leurs yeux et contre leur gré, dans une tacite conjugaison des forces criminelles et de l'inaction des forces policières ...

Les seuls jalons dont dispose présentement le gouvernement pour l'élaboration d'une politique d'ensemble des drogues sont les recommandations controversées du rapport préliminaire d'une commission d'enquête. A part cela, c'est la nuit.

— Le 13 août.

ce que pense LE LECTEUR

Les enfants orphelins

Monsieur le Directeur,

Dans votre éditorial du 3 août intitulé: "Les Enfants Orphelins", vous terminez vos réflexions par cette phrase: "En vérité, le Monde" (quel monde?) "ne veut pas de la jeunesse." S'il s'agit du monde adulte composé de marchands et de politiciens dont vous faites mention et qui eux semblent bien québécois, je ne puis pour ma part que confirmer vos dires en ajoutant que cela dure depuis plusieurs décennies.

Si on se réfère à l'éditorial du 7 août de M. Jean Pellerin intitulé: "Graves réflexions municipales", on lit ce qui suit: "On estime qu'en 1998, neuf Canadiens sur dix habiteront des centres urbains. La population de l'agglomération montréalaise et des régions qui y seront incorporées atteindra peut-être les 10 millions à ce moment-là ..."

Si on continue les projections dans l'avenir, on peut se demander quel sera l'âge moyen de ces 10 millions d'habitants, ainsi que leur origine ethnique, puisque déjà la pilule, dans la région métropolitaine de Montréal, a bel et bien réglé certains problèmes, spécialement dans le domaine scolaire et que même dans certaines banlieues, on a déjà commencé à capitaliser sur ses effets futurs en se plaçant dans une position d'attente, en orientant sa politique vers des surplus budgétaires qui permettront une réduction de la taxe foncière (déjà réduite à deux reprises à un certain endroit). Il y a bien les enfants handicapés jachis au troisième étage d'une école d'au moins cinquante ans, il y a bien des maternelles dans les sous-sols d'église, il y a des classes de 40 élèves au secondaire, la polyvalence fonctionne cloche-cloche, mais, la pilule viendra bien à bout de tous ces petits problèmes pédagogiques, que ce soit dans dix ou quinze ans peu importe.

Lorsque le ministre de l'Education nous ressasse, à la suite de ses prédécesseurs, qu'il verra à la relance de la réforme scolaire, il fait certainement rire beaucoup de parents, quand il ne les fait pas pleurer, surtout après "L'Education, c'est VOTRE AFFAIRE" ou "A VOTRE SERVICE". Cette réforme ne se fera certainement pas si le Ministère ne voit pas à une application rigoureuse de tous les articles du règlement No 1 (y compris l'article 3) en forçant les autorités scolaires locales à fournir à la clientèle présente les locaux, équipement et personnel minimum requis, afin que tous les enfants fréquentant les écoles depuis 1965, date d'entrée en vigueur de la loi, puissent profiter de ses avantages (après avoir subi l'application, de l'article 1 depuis 1967). Ceci est de la simple justice et je demande JUSTICE au nom de mes propres enfants.

Je me permets, en terminant, de reposer à M. Jean Pellerin ma question: Quel sera l'âge moyen des 10 millions d'habitants de l'agglomération montréalaise en 1998, en tenant également compte de tous les moyens scientifiques que les chercheurs ont déjà mis au service de la prolongation de la vie ?

N'y a-t-il pas dans les attitudes d'une certaine génération de Québécois des éléments de suicide collectif ?

Jeanne d'Arc DAGENAIS-Chadillon
Montréal

Autopsie d'une débâcle

Ce ne sont pas les vautours, mais les rats, qui s'acharnent aujourd'hui sur le cadavre de l'Union Nationale.

Jean-Jacques Bertrand a tenté récemment d'analyser les causes de la débâcle de son parti le 29 avril, en jetant principalement le blâme sur trois "dauphins" à une succession qui ne se concrétisera pas pour eux, car ceux qui rêveraient encore à la direction de l'UNION NATIONALE PLUS QUE JAMAIS, ne verront JAMAIS PLUS L'UNION NATIONALE !

Bertrand est un bon homme. Bien sûr. Mais un stupide ignorant de l'histoire et des hommes. Si la révolution québécoise des années 60 avait été en effet un peu moins tranquille, il y a belle lurette que l'Union Nationale serait perdue dans la brume du temps. Les causes de la défaite de ce parti sont beaucoup moins superficielles et circonscrites que celles mentionnées par les amateurs d'autopsie politique.

Les Québécois d'âge mûr se rappellent d'abord combien d'espoirs de libération nationale, cristallisés autour d'une lutte aux trusts, notamment à celui de l'électricité, avait soulevés l'alliance Duplessis - Gouin. Malheureusement, dès la rupture de Paul Gouin, en plein effondrement d'un régime libéral de 38 ans et malgré l'euphorie de la campagne électorale du 17 août 1936, l'Union Nationale était déjà condamnée à perdre UN JOUR sans pitié la confiance populaire. Le malheur est que CE JOUR a pris 34 ans à venir.

Toute une génération de SAUVEURS DE LA RACE, depuis Grégoire (le père de Gilles), Hamel, Chaloult, Marcoux (le père de Guy), Laurendeau, Drapeau (même celui-là), Bouchard (Paul ... celui qui aurait pu être le Simon Bolivar d'un Etat libre français en Amérique) ... a été immolée sur les autels du duplessisme et de la Haute Finance. Pendant le même temps, d'Ottawa, on ne chantait pas à la jeunesse québécoise la romance du niveau de vie qui va baisser, mais on l'envoyait se faire crever sur les champs de bataille d'une guerre dont on cherche encore les vrais vainqueurs.

D'autre part, ceux qui auraient pu prendre A QUEBEC la relève de nos "gloires" nationales, étaient pulvérisés par Duplessis qui les appelait dédaigneusement les "pouètes rêveurs" d'une nouvelle Cité libre. Ironie du sort, en désespoir de cause, ces "écrivailleux" sont devenus tout ce qui SCRIBOUILLE, GROUILLE et GRENOUILLE à Ottawa.

La déconfiture du nationalisme québécois, sous la bannière de l'Union Nationale, est le dénouement normal d'un quart de siècle de trahisons bien plus que le résultat de l'ambiguité constitutionnelle de trois petits opportunistes qui veulent chausser les bottines de Maurice Duplessis.

En fait, l'Union Nationale n'a pas été battue le 29 avril. On lui a simplement repris le pouvoir usurpé en 1966, à la faveur d'un système électoral antidémocratique. Face à une équipe du tonnerre qui s'émiettait, Daniel Johnson en a profité pour différer des élections que les observateurs n'ont cessé de prédire tous les trois mois depuis le 5 juin 1966.

EXPO 67 et VIVE LE QUEBEC LIBRE de De Gaulle ont été des calmants pour faire oublier aux Québécois qu'ils n'avaient pas de gouvernement. Les problèmes toutefois, les conflits ouvriers, les querelles internes, les intrigues, le patronage insatiable, ont fini par tuer Johnson au pied de la Manic.

Son successeur, au lieu de se mettre à la barre d'un bateau qui coulait à pic, aurait dû déclencher des élections immédiates. Au moins il ne se serait pas prostitué avec le bill 63.

Néanmoins, quand il a fini par déclencher les élections, le 12 mars, et rappelé en même temps à la magistrature son plus dangereux adversaire libéral, Claude Wagner, le premier ministre Bertrand croyait (les observateurs aussi) que l'Union Nationale avait l'élection dans son sac. Drôle d'élection: la majorité silencieuse a voté pour trois partis d'opposition.

Qui a fêté quoi le 29 avril ? Chose certaine, les Québécois ne s'attarderont pas au salon funéraire de l'Union Nationale. Il y a déjà trop longtemps que "ça sent" !

Gérard LANGLOIS
Ste-Pétronille, Ile d'Orléans, Québec

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter.
Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés.
"Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400".
Port de retour garanti.
Service du tirage — téléphone : 874-6911.

le TEMPS qu'il fera

Du beau, mais du mauvais temps...(?)

La fantasmagorie, que Larousse définit comme étant "l'art de faire apparaître des fantômes à l'aide d'illusions d'optique", a envahi la météo.

Alcide Ouellet, le fantasmagorique en-chef, décrivait ce matin le ciel que lui et sa famille ont vu hier soir comme "un spectacle inoubliable", laissant entendre que les gens accroupis devant la TV avaient manqué quelque chose, à part des commerciaux, qu'on n'a pas encore imprimés dans le ciel.

Et le temps qui nous concerne ? Il sera beau et pas mal venteux d'ici à dimanche, alors qu'un front froid nous venant de l'Ouest apportera de forts probables orages ou averses.

"Des orages bien tassés, des vrais", de dire M. Ouellet.

Alors, ne regardons pas le petit écran, fouillons le ciel.

Voicilles prévisions météorologiques officielles pour aujourd'hui, avec aperçu pour samedi:

Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est: généralement ensoleillé aujourd'hui et samedi. Plus frais. Maximum aujourd'hui environ 75. Minimum la nuit prochaine, 50 à 55. Maximum samedi, près de 80.

Régions de Québec, Laurentides, Mauricie et Lac Saint-Jean: ensoleillé aujourd'hui avec quelques périodes nuageuses durant l'après-midi et une faible possibilité d'averses. Maximum aujourd'hui de 70 à 75. Cette nuit, beau avec minimum de 45 à 50. Samedi, généralement ensoleillé avec un maximum de 70 à 75.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Septîles: généralement nuageux aujourd'hui avec quelques averses durant l'après-midi, se dégageant dans la nuit. Maximum aujourd'hui, 65 à 70. Minimum la nuit prochaine environ 50. Samedi, généralement ensoleillé avec un maximum de 65 à 70.

Lévesque démissionnerait avant la fin de l'année

Le chef du Parti québécois, René Lévesque, qui a subi la défaite dans sa circ... Toutefois, le politicien ne compte pas attendre du décembre avant à sa démis...

Droits réservés

La question des clubs privés de pêche sera étudiée mercredi

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Je ne vois pas pourquoi tous les clubs privés de chasse et de pêche devraient disparaître, en particulier ceux qui sont situés à 700 ou 800 milles des centres d'habitation, a déclaré en substance, hier, le premier ministre Bourassa, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire.

M. Bourassa a ajouté qu'il s'agissait pour son gouvernement, comme il l'a promis durant sa compagne électorale, d'accroître rapidement et substantiellement "l'accessibilité des territoires de chasse et de pêche à l'ensemble de la population".

Lorsqu'un journaliste lui a demandé si la politique de son gouvernement ne sera adoptée qu'après la fermeture de la présente saison de pêche, le premier ministre a déclaré que telle n'était pas l'intention du gouvernement et que la question serait probablement étudiée au cours de la prochaine réunion du cabinet, mercredi.

D'après M. Bourassa, les ministres n'auront d'ailleurs qu'à s'entendre sur le calendrier de l'application de la nouvelle politique, compte tenu des priorités dans d'autres domaines.

Le premier ministre a expliqué que la politique préconisée par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche comportait des "implications financières importantes" et qu'il avait tenu à discuter personnellement de ces chiffres avec le titulaire, Mme Claire Kirkland-Casgrain.

SUDBURY

SUITE DE LA PAGE 1

ployé du service des parcs de Copper Cliff, qui a été frappé par des débris alors qu'il travaillait dans un parc.

M. Vincent Howard, âgé de 52 ans, de Sudbury, qui a été écrasé sous un camion renversé sur une autoroute.

M. Rocca Pasquale, 57 ans, un employé de Norco Construction, qui travaillait à la réparation d'une maison à Lively et qui s'était réfugié dans un garage sur lequel une roulotte fut projetée.

Mme Cordelia Quenneville, âgée de 58 ans, de Field, a perdu la vie lorsque le vent a projeté la roulotte dans laquelle elle vivait à 200 pieds de distance, contre une grange abandonnée. La roulotte de 35 pieds a roulé un autre 500 pieds avant de s'immobiliser.

Vents violents

Au plus fort de la tempête, les vents soufflaient à 90 milles à l'heure. A Sudbury, ils ont ravagé un certain nombre de residences luxueuses, dont la valeur s'établissait jusqu'à $80,000.

Selon le maire Fabbro, "On aurait dit qu'environ 70 pour cent des maisons avaient été frappées par une bombe."

D'autre part, une soixantaine de maisons ont été complètement détruites à Lively, tandis que 118 résidences ont subi des dégâts considérables. Partout, des poteaux téléphoniques et des arbres — dont le diamètre atteignait 14 pouces — jonchaient les routes et les terrains.

La police a révélé que 42 blessés ont été admis dans des hôpitaux de Sudbury et de Copper Cliff. Par ailleurs, 150 personnes ont été traitées à l'hôpital, puis renvoyées à leur demeure.

M. Ed Morris, coordonnateur des mesures d'urgence à Sudbury, a précisé que la tempête avait démoli toutes les maisons d'une rue de Lively et avait lourdement endommagé des demeures dans le sud-est de Sudbury. "Le lac Ramsey était couvert de débris, a-t-il dit, et le centre-ville de Sudbury était un vaste dépotoir."

"Des pluies diluviennes se sont abattues sur la ville et des débris ont bouché les égouts, a-t-il poursuivi. Il y avait 10 pouces d'eau à Copper Ciff."

Secours

Quelques heures après le désastre, la police rapportait une dizaine de morts, mais ce chiffre a été réduit par la suite.

Peu après le passage de la tempête, on avait également indiqué que Lively avait été complètement "rasé" par les vents. Un porte-parole de l'Organisation des mesures d'urgence a toutefois précisé par la suite que les dégâts dans cette localité n'avaient pas été aussi considérables que ne le laissaient entendre les premiers rapports.

Entre-temps, les compagnies minières de la région ont mis tous leurs équipements à la disposition des volontaires qui portent secours aux sinistrés.

A Ottawa, le premier ministre intérimaire, M. Mitchell Sharp, a adressé ses condoléances aux familles des victimes, en affirmant que le gouvernement fédéral accorderait de l'aide financière à la région sinistrée si la province en faisait la demandé.

Par ailleurs, M. Gaétan Serre, député libéral du comté a révélé qu'il visiterait aujourd'hui en compagnie d'un ministre du cabinet; la zone sinistrée.

"Naturellement, a-t-il déclaré, toute question d'aide pécuniaire est avant tout du ressort de la province, mais j'ai rencontré des hauts fonctionnaires de plusieurs ministères à Ottawa. Ils m'ont assuré qu'ils étaient prêts à faire tout ce qu'ils pouvaient pour réparer les dégâts le plus tôt possible".

M. Serre qui était arrivé à Ottawa dans la soirée de mercredi, avant que la violente tempête ne frappe, jeudi matin, le centre ontarien du nickel, s'est dit confiant dans l'aide éventuelle du gouvernement fédéral.

POSTES

SUITE DE LA PAGE 1

En attendant, le nouveal médiateur dans le conflit postal, M. Thomas O'Connor, tout empreint d'optimisme, est retourné chez lui. Malgré la situation qui règne à travers tout le pays, il "doit effectuer un travail aujourd'hui à Toronto". Les négociations doivent reprendre demain.

M. O'Connor, est sorti de sa première rencontre avec les deux parties, hier, plein d'espoir et a déclaré que les deux parties manifestaient un beau désir de coopération et surtout... "ne démontraient aucune animosité".

Entre-temps, on s'impatiente au pays et une délégation féminine assez imposante a manifesté, hier, en face du bureau de postes d'Owen Sound, en Ontario, réclamant ses chèques d'allocation familiale.

On en avait autant contre les grévistes que contre le gouvernement et une des affiches des protestataires proclamait: "Trudeau aime embrasser nos bébés — Nous on aime les nourrir".

mité de négociation du Conseil des unions des postes.

Pour motiver leur exigence, les postiers ont adopté une série "d'attendus" fort peu tendres pour le gouvernement et même pour les négociateurs syndicaux.

Eux, qui représentent plus du quart des effectifs de tout le pays, ont fait savoir, à l'unanimité, "leur déception et leur inquiétude relativement aux concessions faites par les membres du Comité de négociation du Conseil des unions des postes", alors, ajoutent-ils, que les représentants du Conseil du trésor n'ont pratiquement pas bougé depuis le début des négociations, le 2 septembre.

De plus, les postiers exigent que l'employeur se voit refuser le droit d'embaucher des aides occasionnels et que la question soit réglée par une lettre d'entente.

Aujourd'hui: la paralysie

En conséquence, le système postal est encore interrompu à travers toute la province aujourd'hui, les postiers et facteurs de la région de Québec étant devenus, le premier groupe, depuis le début des grèves tournantes, à décider de faire la grève toute une semaine.

A Montréal, où le présent arrêt de travail, pour la première fois depuis le début des grèves tournantes, aurait empêché la livraison d'un certain nombre de chèques d'allocations familiales, les postiers doivent être de retour au travail demain matin.

Mais ce retour au travail est loin d'être une garantie que le courrier sera livré lundi.

En effet, à la fin de juillet, les postiers ont débrayé un jeudi et un vendredi, ont repris le travail le samedi et le dimanche, alors qu'il n'y a pas de livraison, et, le lundi, c'était à nouveau la grève. Il ne serait donc pas surprenant qu'il y ait un nouveau débrayage lundi.

CONSEIL

SUITE DE LA PAGE 1

choisi de candidats dans Papineau, le Conseil du travail le précède et présentera ses propres candidats "travaillistes".

On ignore pour le moment si le FRAP présentera des candidats contre le CTM ou reconnaîtra "officieusement" les candidats travaillistes. Il ne semble pas, par ailleurs, que le CTM présente des candidats ailleurs dans la métropole.

RETOUR

SUITE DE LA PAGE 1

salaire durant une période d'avis de quatre mois et enfin une indemnité (de $50 à $60) durant 51 semaines. Sans compter la priorité dans l'embauche dans d'autres institutions du genre de la région et des possibilités de recyclage.

Les employés de moins d'un an de service recevront leur salaire durant une période de deux mois, selon les dispositions de la loi 49.

Un autre problème est également survenu au cours de la journée alors que le Foyer de Maria, en Gaspésie, a été accusé dene pas respecter les modalités de retour au travail. Il s'agissait d'une confusion et le tout est rentré dans l'ordre par la suite.

C'est dans l'enthousiasme que les employés de la Crèche d'Youville ont occupé, hier, leur institution. Les autorités de la maison devaient donner au début de la journée leur parole qu'aucun employé ne serait congédié.

Mais les syndiqués exigeant un engagement écrit, c'est à Québec que le conflit s'est transporté où les représentants des parties se sont rencontrés en fin d'après-midi.

Par la suite, le comité de négociations, réuni dans la Vieille capitale, devait recommander l'acceptation des proposions faites antérieurement. Une assemblée des grévistes de Québec avait lieu parallèlement.

COLLISION

SUITE DE LA PAGE 1

s'engloutissait avec cinquante et un marins.

—le 6 décembre 1946, le "23-26" avait disparu avec vingt-deux hommes.

Tous ces drames s'étaient produits au large de Toulon.

GOUVERNEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

l'institution n'était pas justifiée.

A ce dernier sujet, le ministère a précisé qu'aucun des 50 enfants hébergés par l'hôpital Ste-Marie n'était de la région de Thetford Mines et que tous ont pu être placés dans des hôpitaux de leurs régions respectives, avant l'ordre de fermeture de l'institution privée, qui a été donné hier.

Un chroniqueur de santé et de bien-être de LA PRESSE, Claire Dutrisac, s'était demandé dans un reportage publié le 7 mars dernier si l'hôpital Ste-Marie de Thetford Mines ne pourrait pas devenir le "Notre-Dame-du-Lac des enfants malades". Dans ce foyer d'hébergement des vieillards, situé dans le comté de Témiscouata, 39 personnes avaient perdu la vie au cours d'un incendie en décembre dernier.

Le minisète de la Famille et du Bien-être social s'était alors contenté d'admettre que l'hôpital Ste-Marie avait été visité par ses fonctionnaires et qu'un rapport avait été fait au ministre du temps, M. Jean-Paul Cloutier.

Le ministère avait expliqué qu'il lui fallait du temps pour vérifier les premières allégations contre l'hôpital Ste-Marie, qui avaient été faites par la CSN, la Centrale Syndicale à laquelle étaient affiliés les employés en grève contre les institutions privées de santé et de bien-être.

DEBUT

SUITE DE LA PAGE 1

PRESSE qu'il s'agissait d'un homme âgé de plus de 30 ans.

Prévenue par LA PRESSE, l'Hydro-Québec a dépêché deux équipes sur les lieux, qui ont fouillé toute la région indiquée par notre informateur anonyme, sans rien trouver.

La bombe a donc explosé avec un retard de 48 heures, si les renseignements fournis par téléphone à LA PRESSE étaient exacts.

Ce n'était pas à l'auberge Oka, mais à l'Oka Inn

A cause de la similitude des noms de deux établissements d'Oka, une erreur s'est glissée dans un texte publié mercredi sur l'enquête du coroner instituée sur la mort de M. Georges Méthot.

Dans le titre, de même que dans le texte, il aurait fallu lire que l'altercation qui a coûté la vie à M. Méthot s'est déroulée à l'auberge Oka Inn et non à l'auberge Oka, comme il a été mentionné.

Il existe bien un établissement du nom de Auberge Oka dans cette municipalité. Elle est la propriété de M. Rolland Desormiers. Ce dernier nous a révélé que son établissement n'est reliée ni de près ni de loin à cette déplorable histoire.

Une auto dérape : deux morts et deux blessés

Deux personnes ont été tuées et deux autres ont été blessées quand une automobile a dérapé et capoté, vers 12h30 ce matin, sur la route no 6, près de Grand-Métis, dans le comté de Matane.

Les victimes ont été identifiées comme étant MM. Jean Dufour, âgé de 38 ans, et Donat Thibeault, 25 ans, tous deux de Price, comté de Matane.

Les blessés, qui ont été hospitalisés à Rimouski, sont Mme B. Thibeault et Mlle Francine Bérubé. On ignore présentement la gravité de leurs blessures.

Brossard aura une patinoire intérieure

La ville de Brossard construira, au coût de $580,000, une patinoire intérieure (aréna) dans le centre-ville, et plus précisément à Asterville, à l'intersection des boulevards Milan et Rome.

On prévoit que les travaux, qui doivent commencer dès la semaine prochaine, (la première pelletée de terre aura lieu dimanche à 15 heures) seront terminés au début de décembre, de manière à permettre aux quelques 2,000 jeunes garçons de Brossard de s'exercer au sport national.

La patinoire contiendra environ 1,000 sièges.

Un cyclone fait 14 morts à la Martinique

POINTE-A-PITRE (AFP) — Le cyclone "Dorothy" a déjà fait 14 morts à la Martinique. Les blessés se comptent par centaines. Les liaisons téléphoniques et télex sont coupées. L'île est isolée.

Brouage célébrera avec éclat le 400e anniversaire de naissance de Champlain

BROUAGE (AFP) — Place forte du XVIIème siècle conçue sur les plans de l'ingénieur d'Argencourt, à la demande du carinal de Richelieu, la petite cité de Brouage, située entre la côte charentaise et le marais d'Aunis, s'apprête à célébrer avec éclat le 400ème anniversaire de la naissance de Samuel de Champlain, fondateur de Québec et gouverneur du Canada.

D'importantes cérémonies qui se dérouleront le vendredi 28 août à Royan, le samedi 29 et dimanche 30 août à Brouage, berceau de la famille de Champlain et ville natale de Samuel, ont été inscrites au programme.

Le racisme survit à la mort...

FORT PIERCE, Floride, (PA) — Le racisme a la vie dure, même dans la mort. C'est du moins le cas dans le sud des Etats-Unis, où un cimetière de Fort Pierce, qui se fait de la publicité en inhumant sans frais les anciens combattants américains, a refusé la sépulture à un Noir tué au Vietnam.

Un entrepreneur de pompes funèbres a essuyé un refus catégorique hier lorsqu'il a demandé aux autorités du cimetière de mettre gracieusement à sa disposition un lot pour y inhumer le soldat Pondexteur E. Williams, tué au combat le 8 août dernier. Le directeur du cimetière, M. James Livesay, a refusé d'accéder à cette juste requête, déclarant à la mère du militaire décédé qu'il serait poursuivi en justice s'il consentait à inhumer un Noir, et ce, en vertu d'une clause qui apparaît dans tous les contrats d'inhumation signés depuis 1954. La mère eplorée, "ne voulant causer d'ennuis à personne", a décidé que son fils reposera dans le cimetière de Pine Grove réservé aux Noirs.

Mécontentement à St-Laurent

Malgré des appels d'offres qui ont été lancés officiellement en vue de la construction d'une aile de $8 millions à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, chemin Côte Vertu, à Saint-Laurent, rien n'a encore été fait.

Bien plus; le contrat a été adjugé en avril dernier et les travaux devaient commencer quelques semaines plus tard. En fait, ces travaux devraient normalement être en partie terminés à l'heure actuelle.

En résumé, il s'agit de l'un des projets de construction ou de rénovation d'hôpitaux présentement "gelés" par le gouvernement provincial, ou, à tout le moins, en veilleuse. Pour les dirigeants de Saint-Laurent, cette attitude du gouvernement provincial constitue une entrave sérieuse au bien-être des citoyens et un retard indû au progrès de cette localité.

Proposition-ultimatum

L'un des conseillers de Saint-Laurent, M. Irving Grundman, a pris les devants en proposant une résolution (qui fut adoptée), requérant la production immédiate d'un rapport détaillé quant à la date du début des travaux et à la cédule des différentes étapes de construction.

Cet hôpital possède, selon les autorités de Saint-Laurent, un équipement demodé, sinon vétuste, et les médecins sont les premiers à s'en plaindre. On allegué également que la clinique d'urgence de cet hôpital est tout à fait inadéquate pour une ville de 63,000 de population.

Par ailleurs, Saint-Laurent est la seconde ville industrielle du Québec, donc sujette à des accidents industriels fréquents. Cet hôpital devrait pouvoir fournir un service de clinique d'urgence qui réponde avec satisfaction à une main-d'oeuvre aussi nombreuse. Or, actuellement, advenant une catastrophe industrielle, il y aurait un sérieux problème du côté hospitalier.

Telles sont les raisons invoquées par Saint-Laurent en vue de presser les autorités provinciales.

Un ballon politique

Pour le conseiller Grundman, ce retard est encore une fois occasionné par une petite politicaillerie. Il a précisé que ce projet d'agrandissement est demeuré en plan depuis 9 ans et qu'il est devenu un véritable ballon politique. Il a ajouté que la santé et le bien-être des citoyens ne devraient pas être soumis à un jeu de politique.

"Si le présent gouvernement espère ainsi économiser, a-t-il dit, il est alors douteux qu'un délai de construction de cette importance représente une économie. Pareil délai nécessitera probablement la construction de l'immeuble durant les mois d'hiver, alors que les coûts seront accrus".

Le résolution de Saint-Laurent a été accompagnée d'une lettre adressée au premier ministre Robert Bourassa, avec copies aux principaux ministres concernés, y compris celui de la Santé.

Terre-Neuve : les pêcheurs protestent contre l'inexactitude de la météo

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (CP) — La Fédération des pêcheurs terre-neuviens se propose de protester auprès des autorités fédérales contre ce qu'un des fonctionnaires a qualifié de "prévisions atmosphériques inappropriées qui auraient pu résulter en un désastre maritime".

M. Pat Antle, secrétaire-trésorier de l'organisme, a fait ce commentaire, hier, après que le vent et la pluie eurent, dans la partie orientale de Terre-Neuve, englouti des navires de plaisance, inondé les routes et les rues, fait dresser de petits avions et envoyé des bateaux se bousculer, mettant en danger la sécurité du port, durant les dernières 48 heures.

M. Antle a déclaré que le bureau météorologique avait prévu des vents du sud d'une vitesse de 15 à 20 milles par heure, dans la nuit de mardi.

"C'était un temps idéal pour la pêche, a expliqué M. Antle, mais, en l'espace de quelques heures, nous étions saisis par une tempête furieuse avec des vents s'élevant à 70 milles par heure."

M. Antle ajoute que plusieurs petits bateaux pouvaient se trouver à 10 ou 15 milles du littoral, à ce moment, avec leur prise de saumon, à cause de cette prévision météorologique "inappropriée et inefficace".

Le porte-parole de la Fédération a déclaré en outre que les météorologues du Bureau météorologique avaient précisé qu'ils n'avaient pas les instruments pour relever la trace des tempêtes dans l'Atlantique.

Trudeau ira à la pêche en chalutier dans le golfe

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Si tout se déroule comme on le prévoit, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, naviguera de Gaspé aux Iles-de-la-Madeleine, à bord d'un chalutier de pêcheurs, un voyage d'une durée de dix heures qu'il effectuera durant la nuit du 3 au 4 septembre.

Cette nuit de pêche dans les eaux du golfe Saint-Laurent s'inscrit dans le cadre de la prochaine tournée régionale de M. Trudeau. Cette fois, le premier ministre visitera les principaux centres industriels de la Côte-Nord (le comté fédéral de Manicouagan) et survolera le barrage de la Manicouagan à bord d'un DC-3 du ministère des Transports du Canada.

L'avion du premier ministre doit se poser à l'aéroport régional de Baie-Comeau-Hauterive le matin du jeudi 3 septembre. Il quittera cette région le samedi soir, soit pour rentrer tout bonnement à Ottawa, ou encore pour faire escale à Toronto. Le lendemain, il doit se rendre à St. Catharines, en Ontario, pour assister aux finales d'un championnat mondial de canotage, sport dans lequel M. Trudeau excelle particulièrement.

Pour le premier ministre, qui est attendu à Ottawa aujourd'hui, au terme d'une semaine de vacances dans les mers du Sud, en compagnie d'un proche collaborateur du Conseil privé, M. Michael Pittfield, ce sera la deuxième tournée régionale en l'espace d'un mois.

Au début d'août, il a visité quelques villes du Yukon et le nord de la Colombie-Britannique.

Plus tôt cet été, il s'était rendu dans le sud-ouest de l'Ontario.

Au Québec

En se rendant sur la Côte-Nord, M. Trudeau tient une promesse qu'il avait faite au député libéral de Manicouagan, M. Gustave Blouin, au lendemain de l'élection fédérale de 1968.

M. Trudeau s'était alors arrêté dans le comté de Manicouagan, à Fort-Chimo et à Wabush, au terme d'une visite des Territoires du Nord-Ouest. M. Blouin, qui s'était porté à la rencontre de son chef, en avait profité pour inviter le premier ministre à rendre visite à la population de son comté, ce à quoi M. Trudeau avait acquiescé.

Le comté de Manicouagan demeure la deuxième circonscription fédérale en importance au Canada par sa superficie de 305,000 milles. Il compte une population de 128,000 personnes dont 52,000 électeurs.

Aux dernières élections provinciales, le comté de Saguenay, qui englobe une partie du comté de Manicouagan, dont les villes jumelles de Baie-Comeau-Hauterive, a élu un membre du Parti québécois, M. Lucien Lessard.

En Gaspésie, dans le comté de Bonaventure, représenté aux Communes par le député libéral Albert Béchard, vice-président des Communes, M. Trudeau lèvera la première pelletée de terre du parc national Forillon, dont l'aménagement a été l'objet d'une querelle célèbre entre le gouvernement de l'Union nationale et le gouvernement fédéral.

La première journée de sa tournée, M. Trudeau la consacrera à des visites industrielles, notamment à la Québec North Shore et à la Canadian British Aluminium, de Baie-Comeau.

Par la suite, il survolera le barrage de la Manicouagan et se rendra à Gaspé où il participera à une cérémonie au parc Forillon.

A 10 heures, le jeudi soir, il montera à bord d'un chalutier pour y passer la nuit. Ce voyage de 120 milles fait partie d'une autre des expériences vécues dont raffole le premier ministre. Il veut cette fois, raconte-t-on, constater sur place comment se déroule la vie des pêcheurs dans le golfe Saint-Laurent.

Au cours de son voyage en Colombie-Britannique, M. Trudeau a passé une journée dans la vallée du Nahanni (la vallée légendaire des hommes sans tête) descendant les eaux tumultueuses de la rivière du même nom à bord d'un chaland.

Aux Iles-de-la-Madeleine, M. Trudeau visitera les installations portuaires et inaugurera les travaux de construction du port de mer de Cap-aux-Meules.

Le vendredi soir 4 septembre, il sera à Sept-Iles où il prononcera un important discours au stade de l'endroit sur l'expansion économique et sur les projets d'investissements invisagés pour cette région. Dans l'après-midi, il visitera le port de Sept-Iles, le plus important au Canada par ses expéditions.

Le lendemain, le premier ministre quittera Sept-Iles pour Schefferville où il prendra part aux fêtes marquant le 100e anniversaire de la première découverte de minerai de fer au Canada.

Il visitera plusieurs mines, dont l'une désaffectée, de laquelle on a extrait plus de 100 millions de tonnes de minerai durant quinze années d'exploitation.

Après cette tournée, M. Trudeau reviendra de nouveau au Québec. Le 18 octobre, il sera l'invité d'honneur à un grand dîner-bénéfice du parti libéral à Montréal.

TAXE

SUITE DE LA PAGE 1

Les paiements seront faits directement aux différentes commissions scolaires et chaque cultivateur ayant droit à la subvention sera avisé du montant remboursé en sa faveur.

L'agriculteur ayant droit à cette subvention est le propriétaire d'une ferme, d'une superficie d'au moins 10 arpents, exploitée comme occupation principale par lui-même, sa famille ou ses enfants, ou par un locataire ou fermier qui l'exploite ainsi.

Les propriétaires associés d'une ferme peuvent aussi bénéficier du remboursement, excepté s'il s'agit de compagnies autres que celles formées de propriétaires de fermes familiales ou s'il s'agit de propriétaires qui exploitent leur ferme à des fins autres que des fins agricoles.

Les femmes journalistes protestent au pavillon de la Femme à TdH

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

"A Montréal, le 20 août, est décédée la femme-objet, locataire indésirable du pavillon de la Femme. Elle était fille d'orgueil et de stupidité. Le service funèbre n'aura pas lieu étant donné les relations tendues dont elle a été la cause. Prière de ne pas pleurer." Ainsi s'exprimait la directrice du pavillon de la Femme, hier soir, devant les femmes journalistes qui venaient de l'aider à mettre en bière les pièces désarticulées suspendues dans le hall de sortie. Sur la photo, Madame Yvette de l'Isle, directrice du pavillon, entourée de journalistes.

par Cécile BROSSEAU

Des femmes journalistes réunies hier au Pavillon de la Femme à Terre des Hommes ont protesté énergiquement contre le contenu du pavillon. Invitées d'abord à assister à un spectacle intitulé: "Présentation de mode chorégraphiée" création Irène Chiasson, les journalistes sont sorties avant la fin du spectacle qu'elles ont qualifié de burlesque, grotesque. Il faut dire que la technique de reproduction de la musique était si mauvaise, à moins que cet effet de grincement n'ait été voulu, que le double supplice devint bientôt intolérable.

Un peu plus tard, la directrice du pavillon Mme Yvette de l'Isle devait intercéder en faveur des artistes qui avaient préparé le spectacle: "Je n'ai jamais vu des jeunes travailler avec autant de coeur et d'enthousiasme. Ils cherchent ... je crois que nous devons les admirer".

Probablement que la trentaine de journalistes dont l'âge variait entre 25 et 50 ans, n'entendent rien à l'art d'environnement au spectacle, probablement que toutes ont leur idée sur la beauté des formes, des couleurs et des sons, mais pas une n'a goûté cette pseudo-chorégraphie entrecoupée d'apparitions hideuses et de cris horribles, rappelant du mauvais Hitchcock.

Une mini table ronde

Un peu déconcertée, la directrice du pavillon, invitait tout de même les journalistes à venir discuter dans son bureau. Les remarques qui ont été faites ont revêtu deux aspects bien distincts. Comme la critique est toujours facile, on a d'abord commencé par démolir le pavillon dans sa conception actuelle. Démolir au sens propre d'abord, puisque avec l'aide de la directrice des "manières" de sculptures, têtes, torses et jambes de femmes suspendus au plafond du hall de sortie, avaient été descendus et déposés symboliquement dans un cercueil.

On a déploré que les concepteurs du pavillon, Gilles Bossé et André Tremblay, aient montré si peu d'imagination et aient offert aux visiteurs un visage si puéril de la femme: des affiches désignant la femme-objet, des murs entiers couverts de femelles commercialisées portant en guise de cache-seins et de cache-sexe, un signe de piastre; parmi les grandes figures proposées: Simone de Beauvoir et Nancy Greene à côté de Han Suyn et de Golda Meir; de Québécoises, point, ou si peu: quelques lignes de Marie-Claire Blais. Par contre quelques photos amusantes rappelant les différentes époques de la vie familiale au Québec, seul morceau sympathique de cette mosaïque décevante. Le maire de Montréal a même demandé à ce qu'une annonce de "Madame Pelouse..." disparaisse sous une couche de peinture.

Avant de passer aux suggestions positives pour un pavillon plus étoffé l'an prochain, Mme de l'Isle remarquait qu'il faudrait avant tout la participation de la femme aux activités du pavillon. Selon la directrice, la femme en général ne s'intéresse pas aux sujets sérieux et elle citait comme exemple un panel organisé sur "la femme et la drogue" et qui n'avait attiré qu'un très petit nombre de personnnes. Par contre, ajoutait-elle, chaque fois qu'il est question de maquillage, de coiffure, de soins de beauté, on fait salle comble. Et Madame de l'Isle de conclure: "Il faudrait quand même que la femme fournisse un petit effort".

Les suggestions positives

Il a été suggéré qu'on fasse pression auprès des autorités pour que le pavillon soit repensé par une femme. Des peintures, des sculptures, des murales de céramiques pourraient être confiées au talent de femmes artistes. Un peu d'histoire, beaucoup d'humour, une rétrospective de l'évolution de la femme au Québec: on pourrait à cet effet demander la collaboration de l'Office national du Film.

Tous les mouvements féminins devraient s'intéresser à ce pavillon et y convier leurs membres au moins une fois au cours de la saison.

Dans chaque domaine où les femmes excellent maintenant: droit, médecine, sociologie etc., des conférences devraient être organisées et annoncées au public. Ici Yvette de l'Isle ouvre une courte parenthèse pour dire combien elle a été déçue du peu d'intérêt manifesté par les personnes approchées.

Il faudrait aussi intéresser les adolescentes qui, sans doute, apporteraient à leur tour leur point de vue et leurs suggestions.

Enfin, il serait bien agréable de pouvoir causer entre femmes autour d'une tasse de thé chaud ou froid. Les terrasses environnantes se prêteraient fort bien à cet arrangement.

Heureusement, la soirée d'hier s'est terminée, malgré la pluie et le vent, dans l'atmosphère chaleureuse et distinguée de la salle de réception de la Toundra. Madame Huguette Laporte était l'hôtesse d'une dégustation de fromages et bières au cours de laquelle chaque journaliste a pris la résolution de veiller à ce que l'an prochain le pavillon de la Femme soit digne de ce nom.

Astrologues et conseillers spirituels en guerre

par Francine MOREAU

La joute oratoire à laquelle se sont livrés hier l'astrologue montréalais Jean Manolesco et le psychologue conseiller-matrimonial Marcel-Marie Desmarais, à l'émission Le Point du Jour sur les ondes de CKAC, laisse entrevoir l'ouverture d'une guerre d'opinions où les deux camps défendront farouchement leur capsule d'optimisme respective.

Où s'arrête la science, dans l'astrologie, et où commence le charlatanisme?

La riposte de Jean Manolesco aux accusations de prédictions erronées et d'exploitation du public, présentées par le père Desmarais, n'a pas rapproché l'astrologie de la science et n'a pas écarté l'hypothèse de charlatanisme.

La question était pourtant claire. Mais la confrontation radiophonique n'a pas été inutile, puisqu'elle a donné lieu à des prises de position bien tranchées.

"J'ai l'intention de poursuivre ma campagne, afin de défendre le petit peuple de chez nous de l'exploitation de ces "malfaiteurs publics" que sont les astrologues", a déclaré le père Desmarais.

Pour sa part, Jean Manolesco s'est exprimé en termes de "mon oeuvre, ma mission", rendant évident son désir de demeurer sur ses positions, et même de les renforcer. En outre, il se dit expert dans son domaine, utilisant même les services d'un ordinateur de Toronto . . .

On sait que cette polémique découle de la lettre ouverte envoyée par le père Desmarais aux administrateurs du CRTC. Publiée à la fois dans Le Devoir et dans LA PRESSE, cette lettre dénonce les abus pratiqués par les astrologues sur le dos du pauvre public crédule.

Pour se défendre des accusations qui pèsent sur lui, Jean Manolesco a choisi de se présenter seul à la barre. "Je parle en mon nom propre et je ne m'associe pas nécessairement aux autres astrologues", a-t-il tenu à préciser.

Mais pour se défendre "tout seul", M. Manolesco aurait eu avantage à trouver des arguments plus solides: ses réponses étaient on ne peut plus évasives, alors qu'il venait de reprocher au père Desmarais sa "campagne très vague", et qu'il ne voulait pas poursuivre la discussion sans accusations concrètes de la part de son adversaire...

Même chez saint Thomas . . . !

M. Manolesco, question sans doute de chatouiller son opposant sur un terrain délicat, a rappelé que saint Thomas dans sa **Somme**, acceptait l'astrologie et ses effets sur le destin des hommes. Le père Desmarais a riposté: "Je ne me baserais pas sur l'avis d'un théologien en matière d'astrologie."

En fait, le père Desmarais, au cours de la confrontation, a repris les mêmes arguments utilisés dans sa lettre au CRTC. Soient la "légèreté coupable" de ceux qui se disent astrologues, et l'aspect de "barbarie" et "d'exploitation de la crédulité du public", que présente ce métier. Et de citer profusément Paul Couderc, auteur de "L'Astrologie", dans la collection "Que Sais-Je?". Mais d'oublier, semble-t-il que ce même Paul Couderc s'applique à dénoncer les "a prioris" et les préjugés de ceux qui ne s'y connaissent pas trop, en matière d'astrologie...

Le père Desmarais s'attaque-t-il aux astrologues ou à l'astrologie?... N'est-il pas un peu trop porté aux préjugés rapides, pour détruire l'astrologie et réinstaller la religion traditionnelle en perte de vitesse?... Alors qu'astrologie et religion constituent sans aucun doute deux domaines nettement différents.

Rejoint par téléphone, l'homme de théâtre et astrologue bien connu Guy Hoffmann, a déclaré à LA PRESSE que tant que cette polémique en resterait au stade actuel, cela ne lui faisait "ni chaud ni froid".

Cependant, il blâme tout autant le père Desmarais que M. Manolesco. Faisant l'éloge de l'astrologie comme science exigeant de solides bases techniques, il évoque le manque de sérieux de Jean Manolesco, de même que son culte de l'argent, qui font de lui un faux astrologue, un exploiteur. Quant au père Desmarais, M. Hoffmann prétend qu'étant prêtre, il devrait plutôt s'en prendre à ceux qui font des messes noires, et qui pratiquent l'hypnotisme. M. Hoffmann estime en effet que leurs "dégâts" sont bien plus graves que ceux qui sont causés par de faux astrologues. "De toutes façons, personne n'empêchera jamais les charlatans d'exister."

Billet

Le ménage du Taureau

C'est le Père Desmarais qui a raison: l'astrologie, c'est de la foutaise, de la bouillie pour les chats. Et pour vous le prouver, je vais vous raconter une histoire. Une histoire vraie. Tout ce qu'il y a de plus vrai. Juré! Craché!

Ma femme habite la campagne, avec les enfants, depuis le début de l'été. L'appartement, en ville, étant désert plus souvent qu'autrement, il est donc demeuré, croyez-moi, aussi propre que lorsqu'elle l'a quitté. Ou à peu près.

Mais ma femme a décidé, elle, qu'il y avait sous les lits des moutons. Et quand elle décide . . .

A 7 heures, donc, hier matin, ma femme, les filles, les nièces, le chien, l'Electrolux, Monsieur Net et la boîte de Comet au chlo inol 3... etaient en route pour la grande ville, où le taux de pollution reluquait les .02 et le mercure, les 85 degrés.

Yvon Deschamps venait tout juste d'annoncer, à CKAC, le "combat" Desmarais-Manolesco (j'oublie le poids des combattants et la couleur des maillots), quand la voix grave, mystérieuse, presque mortuaire de Manolesco se fit entendre:

"Mauvaise journée pour les Taureaux," proclama-t-il. Ma femme et moi, je vous le jure, ne croyons ni aux astres, ni à la cartomancie, pas même aux feuilles de thé. Mais, quand même, nous tendîmes l'oreille, car, peut-être l'aviez-vous deviné, ma femme est Taureau.

"Et si vous êtes femme Taureau, d'ajouter la voix, finie la romance. C'EST MAINTENANT LE TEMPS DE FAIRE LE MENAGE."

(Je vous le répète: je ne crois ni aux astrologues, ni aux cartomanciens, ni... Enfin, pas tellement...)

"Et si, de conclure l'astrologue, vous êtes mariée à un Vierge (il arrive que, par hasard, je suis Vierge de je ne sais quel décan), prenez garde: il y aura chez vous des accrochages avant la fin de la journée..."

Eh bien, non, non et non! Je n'y crois pas! Je ne veux pas y croire! C'est par hasard que ma femme est Taureau et moi Vierge. C'est par hasard que ma femme a fait du ménage hier toute la journée, au lieu de se faire dorer au beau soleil des Laurentides.

Et sachez bien, Monsieur Manolesco, que je n'ai eu, hier, aucun accrochage avec ma femme. Ça m'a tenté! Que ça m'a donc tenté! Mais j'ai résisté. Je l'ai faite la vaisselle.

Jean Taillefer

A la défense de l'astrologie

Lise Moreau, astrologue à l'emploi de La Presse, se considère directement impliquée dans la polémique opposant le père Marcel-Marie Desmarais aux dirigeants du CRTC. Lise Moreau, pour sa part, a tenu à défendre son point de vue, alléguant qu'il existe de véritable astrologues, sérieux et consciencieux et qu'il en existe d'un autre genre, qu'on appelle des charlatans. "Comme dans toute profession".

Mais enfin, qu'est-ce que l'astrologie?

A cette question, Lise Moreau répond qu'il s'agit d'une science, pouvant aider à se mieux comprendre et partant, à mieux comprendre son entourage.

"Utilisée selon ses bases fondamentales et sérieuses l'astrologie permet de déceler les forces et faiblesses d'un individu; à partir de ce moment, il est possible d'augmenter ou de faire échec à ce qui peut conférer un aspect soit positif, soit négatif, à notre personnalité". De cette manière, une personne qui connaît sa carte du ciel peut "jouer" avec son tempérament de base, selon ce qu'elle désire faire d'elle-même.

La liberté de l'individu demeure

Pour Lise Moreau, c'est bien là que réside l'aspect positif de la connaissance de soi par le biais de l'astrologie. La liberté et la volonté de l'individu peuvent contrecarrer ce qu'il y a de négatif dans un tempérament ou dans des événements possibles.

Et justement au chapitre des événements possibles, Lise Moreau souligne l'existence d'amas de planètes pouvant traverser certains astres. L'astrologue sait déceler ces mouvements cosmiques et, dans une certaine mesure, "prédire". L'individu averti peut alors s'efforcer de faire échec, et ainsi échapper au fatalisme qui semble, à première vue, se dégager de l'astrologie.

Le travail de l'astrologue

Ni prophète, ni "je-vois-dans-ma-boule-de-cristal . . .", ni témoin de la vérité incontestable, l'astrologue sérieux se fonde sur des bases sûres de la science qu'il explore, et ne se permet aucune fantaisie, non plus que des extrapolations douteuses et pour la plupart, propices à inhiber l'individu et à ne pas le faire agir par lui-même. (Des couples se séparent sur le "conseil" d'un astrologue...)

Lise Moreau, pour sa part, explique qu'il existe des différences entre chaque être, puisque le ciel personnel varie selon l'ascendant et la position des astres au moment de la naissance.

Il faut de plus souligner l'importance de l'élaboration du thème de chaque personne ("thème" et "ciel" sont ici synonymes): or, il ne faut pas moins de huit heures pour accomplir semblable travail. Il est évident que si on n'élabore pas le thème de chaque individu, on ne peut s'en tenir qu'à des généralités. C'est ce que fait Lise Moreau, lorsqu'elle répond à son courrier quotidien dans La Presse; mais les gens savent comment elle procède et savent qu'il n'ont pas à attendre plus que des généralités.

Que dire de l'astrologie "radiophonique ?

C'est en ce sens que Lise Moreau refuse la formule des courriers d'astrologie sur les ondes de la radio. "Parce que, humainement, on n'a pas le temps d'assez approfondir, et d'assez étudier la question: c'est ce qui fait que, pris au dépourvu et n'ayant pas suffisamment d'éléments comme données, on dit des bêtises. Par ailleurs, les gens ont besoin de parler, étant très seul dans notre monde fermé; le seul fait de s'exprimer, de sentir que quelqu'un écoute leur histoire, les aide énormément. Alors, la réponse n'est plus aussi importante...

A ce moment, les émissions radiophoniques ne sont pas complètement inutiles..."

Bref, l'astrologie, telle que la pratique Lise Moreau, ne peut se permettre de laisser place à l'instinct ou à l'intuition. Cette science doit se fonder sur des éléments rationnels, si elle ne veut pas, précisément, tomber dans le piège du "charlatanisme".

"Il s'agit d'aimer les êtres, d'essayer de les comprendre et de les encourager. Il n'est jamais utile de les rendre dépressifs. D'ailleurs, tout est relatif: rien n'est vérité irrévocable. C'est l'homme qui se fait lui même".

Des infirmières cingalaises refusent de faire certains pansements

COLOMBO (AFP) — Certaines infirmières cingalaises refusent de faire les pansements sur certaines parties du corps des patients de l'autre sexe, estimant que cela n'est pas convenable et va à l'encontre "de leur culture".

La secrétaire de l'association des infirmières a adressé une lettre en ce sens au ministre de la Santé, pour l'informer de cette situation qu'elle a constatée "avec consternation".

Que ferons-nous dimanche?

par Mariane Favreau

... pomme de reinette et pomme d'api, fredonneront parents et enfants sur le chemin de Franklin Centre. C'est là qu'aura lieu du 22 au 30 août le **Festival de la Pomme.**

Samedi, à partir de 13 heures, vous êtes invités à vous promener dans les vergers à St-Antoine Abbé près de Franklin Centre. Vous pourrez ensuite visiter l'usine de fabrication de jus de pomme et de cidre, vous baigner dans l'un des deux lacs de l'endroit et pique-niquer sur les rives. Le soir, il y aura danse en plein air au rythme de la musique des fameux cuivres bavarois de l'Expo. Et pour compléter la soirée, on assistera à un feu d'artifice.

Dimanche, les activités sont moinsnombreuses, mais il reste qu'en allant au Festival de la pomme, vous passerez une belle journée à la campagne, au bord de l'eau, dans une région où la pomiculture est à l'honneur.

Il est facile de se rendre à Franklin Centre par le pont Mercier. Vous prenez la route 4 jusqu'à Ormstown, puis la route 14 vers St-Antoine Abbé.

Au Lac Quenouille

En partant tôt le matin, vous arriverez à l'heure du dîner au Lac Quenouille. A l'auberge du P'tit Bonheur (sous la responsabilité des dirigeants du Centre de l'Immaculée-Conception) vous prendrez un repas agréable, sans façon. Et vous pourrez rencontrer et discuter peut-être, avec les professionnels du sport et des loisirs. On attend, en fin de semaine la visite des équipes olympiques d'aviron de France et de Hollande.

Le lac Quenouille est reconnu comme étant l'un des plus beaux lacs du nord de Montréal. Les amateurs de voile s'y donnent rendez-vous : les voir, c'est presque un spectacle.

On se rend au lac Quenouille en empruntant l'autoroute jusqu'à Ste-Agathe, de là on suit la route menant à St-Donat. A la hauteur du garage Calex, on tourne à gauche et quelques milles plus loin, on est arrivé à destination.

A Montréal

A l'intention de ceux qui n'auraient pas encore visité le Centre international de radiotélévision à la cité du Havre (anciennemens sur le site de l'Expo) nous rappelons que ce tour est très intéressant. A l'heure de l'audio-visuel, tous ont intérêt à se renseigner sur ces médium d'information et de récréation.

L'entrée du Centre est gratuite; les heures de visite sont de 10 heures le matin à 6 heures du soir.

Au Planétarium Dow, c'est la dernière représentation, dimanche, du programme "Rapsodie d'une nuit d'été". Les petits tout comme les plus vieux en profiteront pour aller contempler les étoiles que l'on peut apercevoir en saison chaude dans le ciel du Québec et d'ailleurs.

(par intérim)

marché ACTION market

ON VOUS DEVOILE LE "PRIX MYSTERE" de samedi 22 août

PAPIER MOUCHOIR "KEENEX" FORMAT ECONOMIQUE 200 feuilles doubles La boîte 29¢

PAPIER DE TOILETTE BLANC OU DE COULEUR "DELSEY" 3 PAQUETS DE 2 ROULEAUX 6 ROULEAUX POUR $1

Electronique pour tous avec Jacques Lafleur et Pierre Labelle demain samedi de 9h05 à 9h30

CKAC 73

une station TELEMEDIA

la presse

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

PUBLICITE
Grandes annonces : 874-7306
Télé-Presse : 874-7306
Vacances/Voyages : 874-7306
Cahiers spéciaux : 874-7306
Carrières et professions : 874-7245 874-7246
Nominations : 874-6858
Annonces classées : 874-7111

PROMOTION
Service de la promotion : 874-7100 874-7294

TIRAGE
Livraison à domicile 8 a.m. à 8 p.m. du lundi au vendredi 8 a.m. à 5 p.m. le samedi : 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces : 874-6892
Annonces classées : 874-6900

PERSONNEL
Jour, soir, samedi, Service du personnel : 874-7383
dimanche : 874-7272

COMMUNICATIONS
Relations publiques : 874-6800
Information générale : 874-7272

RÉDACTION
le jour du lundi au vendredi
Pupitre : 874-7061
Sports : 874-7008
Spec Télé-Presse : 874-7029
Finance : 874-7016
Arts et lettres : 874-7014
Vie féminine : 874-7023
Nuit (en tout temps) : 874-7061

Pennington's

La mode dans toutes les tailles

MODE EXTR EUR EXTRA TOUTES TAILLES
EXTRA VALF A TOUTES TAILLES MODE
VALEUR AILLES MODE EXTRA
EXTRA T ODE EXTRA VALEUR

$14.98

Tailles 16½ à 24½

JUMPER D'AUTOMNE

En tweed souple de rayonne et soie motifs à chevrons — brun ou gris avec bordure lustrée. A porter tel qu'illustré sur une blouse de notre vaste collection ou sans blouse.

PLACE VILLE-MARIE • LES GALERIES D'ANJOU • CENTRE COMMERCIAL DORVAL

Le CNR: perspective passionnante pour le Dr Thérèse Gouin-Décarie

par Lily TASSO

Nommée récemment par le gouvernement du Canada au Conseil national de la Recherche le docteur Thérèse Gouin-Décarie trouve passionnante cette occasion d'entrer en contact avec des collègues d'autres disciplines. Sa propre discipline — la psychologie — n'avait jamais été représentée à ce Conseil et elle est heureuse qu'on lui reconnaisse un statut scientifique.

Le Conseil national de la Recherche est formé de 21 membres qui se réunissent quatre fois l'an, non seulement à Ottawa mais aussi à travers le Canada, là où l'organisme possède des laboratoires. Le Conseil dispose de fonds considérables qui sont distribués sous forme d'octrois pour la recherche et de bourses à des étudiants. C'est le pendant du Conseil des Arts et du Conseil des Recherches médicales.

"Ce qui est particulier à ma discipline", explique le Dr Décarie, "c'est que les chercheurs font appel aux trois Conseils. Ils s'adressent au premier lorsqu'il s'agit de psychologie expérimentale et de psychologie fondamentale, au deuxième quand ils traitent d'un aspect social, et au troisième quand ils étudient un aspect clinique.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Dr Thérèse Gouin-Décarie

L'éducation des enfants: une tâche immense

Mère de quatre enfants dont les âges s'échelonnent de 20 à 13 ans, Mme Décarie attache beaucoup d'importance à la vie de famille. Bien que captivée par ses nombreuses occupations, elle souligne qu'elle n'a pas travaillé à plein temps avant que son dernier-né n'aille en classe.

"L'éducation des jeunes enfants est une tâche énorme qui demande beaucoup de soins, d'énergie et d'intelligence," dit-elle. "En s'y consacrant à fond, on a déjà bien gagné sa vie."

Le docteur Thérèse Gouin-Décarie est avant tout professeur titulaire de psychologie à l'Université de Montréal, et cela depuis 22 ans. Elle est aussi consultante à l'Institut de Réhabilitation, conseillère en recherche à l'hôpital Sainte-Justine et au Montreal Children's Hospital, et membre de la Société Royale du Canada.

Au niveau de l'enseignement, un problème précis et complexe la préoccupe: "Au début, j'avais de 20 à 30 étudiants; maintenant leur nombre va de 150 à 180!"

Comment s'en étonner quand on sait que les psychologues sont en grande demande dans tous les domaines: travail social, écoles, cliniques et hôpitaux.

"Ce qui me désole, c'est que je ne peux connaître tous mes étudiants, sauf s'ils sont avec moi en recherche," ajoute le Dr Décarie. Dans ses équipes de travail, elle essaye justement d'avoir des éléments qui groupent tous les niveaux de scolarité, "afin qu'ils puissent se rendre compte dès le début si la chose les intéresse ou non."

A paraître: deux ouvrages

En ce moment, le Dr Décarie prépare un travail sur "La réaction du jeune à la personne étrangère." Il s'agit des travaux réunis d'une équipe.

La psychologue prépare en outre un ouvrage sur "Le développement psychologique des enfants dont la mère a pris de la thalidomide durant sa grossesse."

On sait que le Dr Décarie avait déjà publié, en 1962, un livre édité en Suisse et préfacé par le philosophe et pédagogue Jean Piaget, intitulé "Intelligence et affectivité chez le jeune enfant". (Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel).

Toute cette activité n'empêche pas Mme Décarie de participer à la vie universitaire, car elle y tient beaucoup: elle est membre du Comité de développement académique qui s'occupe des structures de l'Université, et fait également partie de l'Assemblée universitaire.

Rien ne lui plaît plus que d'être en contact avec les gens de tous les milieux et de tous les âges. Toute sa sympathie va aux jeunes qui sont trop tôt confrontés avec des problèmes d'adultes et de drames à l'échelle universelle. Elle est navrée quand elle observe chez eux un manque d'espoir et ne peut s'empêcher de trouver qu'il était plus facile de vivre sa jeunesse autrefois!

Bien chaussés pour la rentrée

par Hélène SABOURIN

Deux paires de chaussures suffisent à l'écolier pour passer l'année scolaire. "Deux paires, mais pas n'importe lesquelles, explique M. Jean-Claude Bleau, technicien orthopédiste. Il faut respecter les pieds des touts petits, qui sont fragiles et en pleine croissance."

Comment choisir, comment éviter les erreurs qui entraînent pour les parents des dépenses inutiles et pour les enfants des maux parfois irréparables ?

D'abord, en amenant son enfant chez un chausseur spécialisé qui saura choisir et la forme et la pointure qui conviennent. Puis, sans se laisser influencer par la mode ou par les caprices du bambin.

Cette personne, expérimentée, après avoir pris les empreintes des **deux pieds** de l'enfant, sera en mesure de faire un choix selon les critères suivants :

La chaussure doit être "sanitaire", c'est-à-dire absente, autant que possible, de matières synthétiques. "Ces matières, selon M. Bleau, empêchent le pied de respirer normalement, en provoquant une transpiration excessive. D'où l'apparition dans certains cas de verrues plantaires, d'ampoules, de pied d'athlète." La semelle de caoutchouc, plus solide et moins glissante que celle en cuir, n'est à conseiller que si elle est parfaitement isolée.

La chaussure doit être **bien ajustée.** Ni trop grande, ni trop serrée. Les orteils ont besoin de bouger, le talon par contre d'être soutenu par un contrefort et le cou-de-pied maintenu par une empeigne montante. "L'idéal, c'est le soulier lacé de type Oxford. Tant pour les garçonnets que pour les fillettes. Pour les enfants qui n'acceptent pas de porter les chaussures lacées, on choisira un modèle de fabrication semblable, avec une bride qui maintiendra le pied.

Les souliers doivent être **solides** mais pas trop lourds. Les chaussures orthopédiques ne conviennent qu'à certains enfants. Il faut éviter les supports métalliques. "Souvent, il serait préférable qu'un enfant s'habitue à marcher avec des pieds plats plutôt que de s'embarrasser de ces supports inconfortables."

A prix raisonnable

Pour ce qui est de "passer" les chaussures de l'aîné au cadet, M. Bleau hésite à accepter cette solution. "Quelquefois, quand les souliers ne sont pas déformés, on peut conseiller à la mère de les donner à un plus jeune. Mais, nous leur recommandons toujours, d'amener l'enfant pour un essayage.

Les bottillons, en vogue en ce moment, ne seraient pas des chaussures adéquates pour un écolier de 5, 6 ou 7 ans. A cet âge, la cheville a besoin d'exercice; dans une botte, elle est immobilisée.

Quant au prix des chaussures, il n'est pas tellement élevé au dire de M. Bleau. "Pour deux paires de bons souliers — qui passeront l'hiver — il en coûtera moins de $25 à la maman. Six paires de mauvaises chaussures coûtent bien plus cher, ajoute le prothésiste.

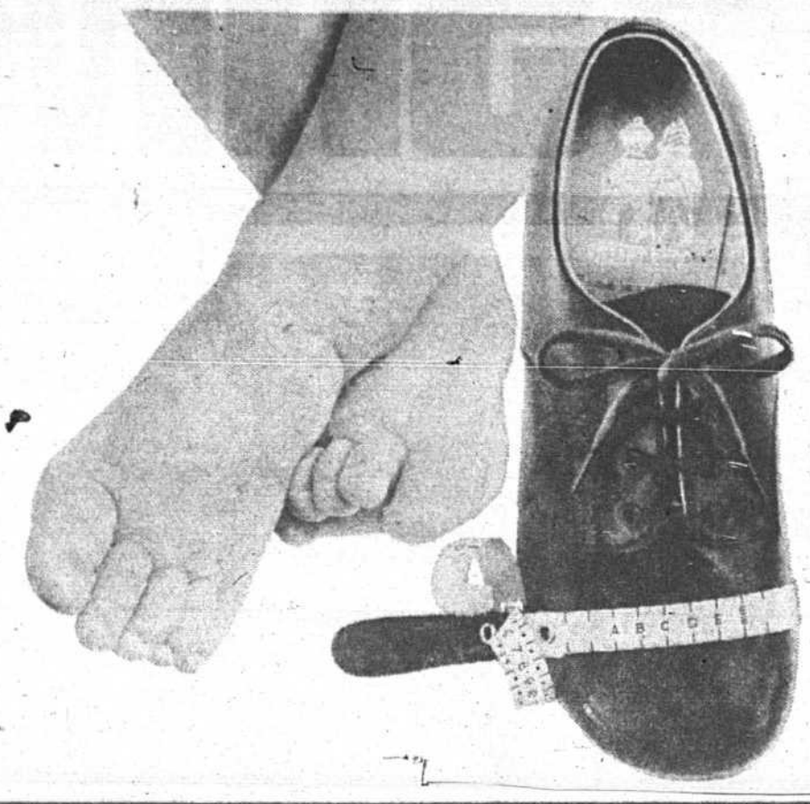

par Lise MOREAU

Je suis née à Montréal le 16 juin 1946, vers une heure du matin. Mon ami est né à Cowansville le 14 septembre 1945, à dix heures quarante du soir. Nous serions très heureux de connaître nos ascendants, qualités et défauts dominants ainsi que ce que nous réservent les douze prochains mois. Nous pensons au mariage. Selon vous une union entre ces deux signes aurait-elle des chances de bonheur. Nous avons hâte de vous lire et nous vous remercions.

F. et G.

Vous êtes Gémeau, ascendant Bélier. Lui, Vierge avec ascendant Gémeau. De prime abord, il semble que vous vous accordiez sous le signe du défi, ayant besoin de tenir tête à l'obstacle. Des affinités dites mercuriennes. Gémeau et Vierge étant, comme vous savez, deux signes dominés par Mercure: planète de l'intelligence, des échanges intellectuels, du besoin de se perfectionner, d'apprendre. Cependant, votre optique de la vie, votre façon de concevoir les choses et les êtres, sont très différentes.

Il faut donc bien peser le pour et le contre, approfondir vos deux personnalités avant de vous lier. Il semble que la camaraderie devrait prendre le pas sur la passion. De toute manière il serait préférable d'être certains de vos sentiments réciproques. Donnez-vous du temps . . .

Quant à vous, vous savez être drôle voire brillante, vous aimez la compagnie des êtres, le dialogue, les voyages. Peut-être vous arrive-t-il d'être trop impulsive, un tantinet méchante en guise d'humour, mais vous savez vous rattraper et vous faire pardonner facilement. Généreuse, vous savez pratiquer une certaine économie sauf quand l'envie de faire une bonne folie gentille vous prend. De nature inquiète, vous avouez difficilement que l'avenir vous inquiète. Attention ne vous laissez pas aller à une tendance au caprice. Qui sait être gentil avec vous peut trouver une nature très affectueuse.

Votre ami paraît plus timide, réfléchi et effacé. Il aime voir les choses sous tous les angles avant de se prononcer.

Cependant, il lui arrive de laisser tomber le masque, si j'ose dire et d'avoir envie de vivre, tout simplement. Il faudra beaucoup le stimuler, l'encourager. Porté à la critique, il n'aime pas à être critiqué. Voilà ce que j'appelle, en astro-psychologie, des tempéraments anguleux. Il semble donc que la meilleure association entre vous deux serait dans le domaine des affaires. Vous y excelleriez. L'automne sera très important pour votre ami. C'est le temps de risquer, mais alors il devra beaucoup travailler pour arriver à ses fins. Encouragez-le sans jamais oublier qu'un homme natif de la Vierge n'est jamais tout à fait satisfait et il devra comprendre qu'une Gémeau n'aime pas à être tenue toujours en cage.

D'ailleurs, la position planétaire de vos deux thèmes indique beaucoup de différence entre vous deux. Si vous aimez le défi, d'accord. Sinon-réfléchissez. Bonne chance.

Margriet de passage à Ottawa

La princesse Margriet des Pays-Bas a été accueillie à son arrivée à Ottawa par l'ambassadeur Son Excellence T. H. Bot. La princesse et son mari, Pieter van Vollenhoven, s'arrêteront à Toronto en route vers les Territoires du Nord-Ouest.

votre horoscope

Agence Scribec
collaboration spéciale

LES ENFANTS NES CE JOUR auront d'excellentes inspirations dans leurs activités diverses. Ils devront cependant, à certaines périodes, ménager leurs forces sans négliger, pourtant, de s'acquitter de leurs devoirs à l'égard de leurs compagnons habituels. La bienveillance de l'astre de la chance leur sera favorable dans la réalisation des projets auxquels ils seront particulièrement attachés.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Ne comptez pas trop sur l'aide d'autrui : vos utopies risquent de vous causer des déceptions. Evitez de prendre part à des discussions. Abstenez-vous de vous fatiguer pour des raisons sans grande importance. On sera hostile à vos initiatives.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Vous prendrez de judicieuses initiatives et les réaliserez avec discernement. Ne soyez pas négligent dans le domaine financier. En faisant preuve de sagacité, vous parviendrez à conclure un accord avantageux. Des événements imprévus vous troubleront.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Vous déclencherez peut-être des discussions désagréables en vous montrant trop rigoriste à l'égard de vos familiers. Tenez compte des suggestions qui vous seront faites. Laissez l'initiative à autrui si vous vous trouvez dans une situation trop délicate.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Faites preuve de persévérance si vous voulez arriver à réaliser vos projets. Appliquez-vous à remplir scrupuleusement votre travail. Ménagez vos familiers afin de préserver votre tranquillité personnelle. Vous tirerez profit d'activités collectives.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Une question financière se réglera à votre avantage. Soyez discret sur vos affaires en dehors de vos intimes. Réprimez vos tentations, vous vous mettriez dans une situation délicate. La prudence s'impose pour sauvegarder vos intérêts financiers.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Vous serez récompensé d'un service rendu. Surveillez votre équilibre physiologique. Vous devrez remplir une obligation qui vous paraîtra ardue. Modérez vos activités afin de ne pas vous surmener. Ne pensez pas trop à vos soucis.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Une aide inattendue facilitera votre travail. Tenez compte des observations des personnes dignes de votre confiance. Mieux vaut agir résolument que de vous laisser troubler par des considérations discutables. Réprimez votre tendance à tout excès.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Ne vous repliez pas sur vous-même. Montrez-vous confiant avec les gens que vous savez loyaux. Le comportement des personnes auxquelles vous aurez affaire vous occasionnera certaines préoccupations. Dans toute la mesure du possible prenez du repos.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Vous devrez probablement vous occuper d'une personne qui aura besoin de vous. Faites preuve d'initiative, de pondération et de sociabilité. Suivez les recommandations de vos familiers plutôt que votre imagination trop entreprenante.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Soyez plus patient afin de ne pas provoquer de regrettables incidents dans votre milieu familial et professionnel. Vous avez des chances d'obtenir des satisfactions dans vos diverses activités. Vous apprécierez les attentions d'une personne qui vous est chère.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Ménagez vos forces physiques. Votre vitalité sera stimulée par les circonstances. Vous aurez probablement à effectuer plusieurs déplacements et vous pourrez dévoilr vos projets à vos familiers. En agissant judicieusement, vous vous assurerez le succès.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Vous trouverez la solution d'un problème personnel avec l'aide d'un de vos proches. N'hésitez pas à confier vos préoccupations aux personnes avec qui vous entreprenez d'élaborer certains projets. Faites preuve de largeur d'esprit.

votre médecin vous parle

Les morsures graves d'animaux

(collaboration spéciale)
La pensée du jour : Le gros fumeur provoque le destin.

par le Dr T.R. Van Dellen

La gueule d'un animal est remplie de micro-organismes, et la plaie que provoque une morsure est susceptible d'être contaminée par une quantité de bactéries potentiellement dangereuses. La pasteurellose, une maladie provoquée par des coccobacilles groupés sous le nom de "pasteurellae", est l'une des plus à craindre après la rage et le tétanos. Des tests ont démontré que les "pasteurellae" sont présents dans la gorge de 75 pour cent des chats en bonne santé et de 6 pour cent des chiens bien portants. Selon toutes probalités, ces micro-organismes causent également les infections qui surviennent à la suite de morsures de lions, de tigres et de panthères.

Les micro-organismes de la pasteurellose sont de bien "mauvais compagnons". Le "pasteurella pestis" cause la peste, un des quatre cavaliers de la mort. Un autre, le "pasteurella tularensis", connu sous le nom de fièvre du lapin, est le fléau de la chasse au petit gibier. Le "pasteurella multocida" est le terme employé pour les micro-organismes responsables du choléra des oiseaux, des bestiaux et des porcs (mais non le choléra asiatique). "Multocida" signifie "plusieurs morts".

Deux cas d'infection ont été rapportés récemment par le Dr John M. Beal, de la Northwestern University Medical School. Un homme avait été mordu par son chat. L'animal fut placé en fourrière et la victime fut traitée par injections contre le tétanos. En moins de deux jours, une douleur et de l'enflure apparurent dans la région de la morsure. Treize jours plus tard, l'homme était hospitalisé: son pied droit et le bas de sa jambe étaient devenus rouges, enflés, sensibles et brûlants.

Des tests de laboratoire de sécrétions provenant de deux marques de morsure qui suintaient ont révélé la présence du "pasteurella multocida". Le patient fut traité avec de la pénicilline et des compresses humides. Un abcès qui s'était développé fut vidé et une greffe de la peau fut nécessaire pour fermer la plaie une fois l'infection sous contrôle. La victime a souffert d'incapacité durant six semaines.

Une femme égratignée par son chat a développé une infection semblable au cas cité plus haut. Les ulcères qui s'ensuivirent durent également être ouvertes et finalement recouvertes par une greffe. Elle a souffert d'incapacité pendant un mois. Une troisième personne qui s'était fait mordre un doigt par son chat a également eu une infection qui s'est déclarée dans les 24 heures et qui a atteint la gaine du tendon. Elle a réagi au traitement habituel.

Les infections causées par le "pasteurella multocida" progressent habituellement rapidement et pénètrent profondément dans la peau. Des soins minutieux et des antibiotiques sont alors nécessaires afin d'éviter les infections graves.

Dites-moi, docteur . . .

Q. Le fait de prendre de l'iode radioactif pour soigner une glande thyroïde trop active peut-il empêcher une femme de devenir enceinte?

R. L'iode radioactif peut réduire le fonctionnement de la glande (hypothyroïde) à un point tel que des comprimés de thyroïde deviennent parfois nécessaires. Certaines femmes ne peuvent concevoir lorsque le fonctionnement de cette glande est réduit. Mais cette situation se corrige facilement avec des médicaments.

Q. Est-il vrai que des hormones féminines sont administrées pour l'hypertrophie de la prostate?

R. Les résultats obtenus avec ces hormones sont tellement erratiques, qu'elles sont rarement recommandées. De plus, s'il existe une possibilité de cancer, l'emploi d'hormones peut entraver le diagnostic.

BINGO
TOUS LES JEUDIS
8 P.M.
Schofield Hall
90 rue Roosevelt
Hôtel de Ville
Ville Mont-Royal
Gagnez des prix en ARGENT

COURS D'INITIATION A LA DECORATION INTERIEURE
sous la direction des
ARTISANS DU MEUBLE QUEBECOIS INC.
Les inscriptions devront être faites au
VIEUX-MONTREAL
88 EST, ST-PAUL
866-1636
Début des cours 15 sept.

RECHERCHEZ LES SPECIAUX DU SAMEDI
CENTRE D'ACHATS
Normandie
BOULEVARD DE SALABERRY ET AUTOROUTE

Peu de nouvelles émissions à l'horaire de Radio-Canada

par Serge DUSSAULT

Le hockey et la télévision ont un point en commun: quand le club gagne, on ne fait pas de chambardement. Et comme Radio-Canada a connu, l'an dernier, une excellente saison, c'est à peu près le même "alignement" que nous verrons cette année au petit écran à compter du 6 septembre.

Il y a des grands disparus, dont "les Belles Histoires". Mais c'est vraiment l'exception.

"La caractéristique de notre programmaiton, disait hier M. Jean-Marie Dugas, directeur des programmes à Radio-Canada, c'est un effort réfléchi de consolidation. Conserver ce qui avait du succès."

Et apporter les améliorations qu'on jugeait nécessaires. Soit dans la qualité de l'émission, soit dans la place qu'elle occupe à l'horaire.

Car Radio-Canada, en dévoilant ses batteries, n'a pas manqué de parler "d'auditoires-cibles". Un auditoire-cible, c'est le groupe que cherche à atteindre telle ou telle émission, à l'intérieur de la masse générale des téléspectateurs.

"Atome et Galaxie", par exemple, passait l'an dernier le samedi soir à 6 h. 35, c'est-à-dire à une heure où tout le monde était occupé à mille choses sauf à regarder la télévision. Les nombreux amateurs de science grinçaient des dents; cela fut entendu à Radio-Canada, qui a inscrit sur sa nouvelle grille "Atome et Galaxies" le jeudi soir à 10 h. 30. Encore que cette heure soit bien tardive pour les jeunes qui s'initient aux sciences!

Du neuf, tout de même

Malgré le rengorgement, l'assurance d'avoir enfin trouvé les bonnes recettes qui donnent les cotes d'écoute les plus élevées, il a bien fallu changer des choses et en apporter des nouvelles. On en compte environ une douzaine. En voici quelques-unes:

● **"Mont-Joye"** (avec Guy Provost, Denise Pelletier, Julien Bessette, Andrée Boucher, Jacques Godin, Ovila Légaré, Yves Corbeil, etc.) prendra la place de Séraphin le lundi soir à 7 h. 30. C'est un téléroman signé Réginald Boisvert.

● **"A la branche d'Olivier"** (Olivier Guimond, Denis Drouin, Paul Berval, Michèle Bisaillon, Claude Michaud et Louis de Santis) est l'émission sur laquelle compte Radio-Canada pour gagner la bataille du jeudi soir — où la cote d'écoute est la plus basse de la semaine. L'émission passe à 7 h. 30.

● **"Pierre, Jean, Jacques"** (Pierre Perreault, Jean Mathieu et Jacques Normand) prend la place des "Couchetard" le samedi soir après le hockey.

● **"Consommateurs avertis"**, réalisé de Montréal, Ottawa et Québec, traitera des questions financières les plus quotidiennes et les plus concrètes. Pour chaque sujet, on consacrera de trois à six émissions. Le jeudi soir à 10 h. à compter du 10 septembre.

● **"Dossiers"** n'est pas à proprement parler une émission nouvelle. Mais on lui a fait un "Face Lifting" de grand style. "Dossiers" se penchera sur la réalité canadienne, et consacrera quelques émissions à chaque sujet qu'elle abordera. Le dimanche soir à 10 h. 30.

● **"Qué sera sera"**, version française de la série américaine "The Doris Day Show" passera le vendredi soir à 7 h. 30.

● **"! ! !"**. Tel est le titre d'une émission sans titre, émission destinée à la jeunesse. Ça promet d'être fantaisiste et original. Le dimanche soir à 6 h. 05.

● **"Cent mille chansons"**, une émission de variété enregistrée à Québec, sera animée par Richard Joubert, et réalisée par François Provencher qui a décidé de montrer par la même occasion les plus beaux coins de la Vieille Capitale. Le mercredi soir à 10 h. 30, à compter du 9 septembre.

● **"Minos 5"**, une émission australienne, racontera les aventures d'hommes-grenouilles à qui il arrive vraiment des choses étonnantes. Le mercredi soir à 7 h. 30.

● **"Département S"** est une nouvelle série policière tournée en Grande-Bretagne. Avec tout le suspense qui convient à une telle émission. Le mardi soir à 8 h.

On rappela également quelques nouvelles dont SPEC et LA PRESSE avaient déjà fait part à leurs lecteurs: "Prenez le volant" passera désormais le lundi soir à 9 h. 30; Jacques Boulanger revient à "Zoom", où l'on verra cette année Gilbert Bécaud, Nana Mouskouri, Johnny Hallyday et Yves Montand; les 2 D renouvellement leur formule, de même que Format 30 qui ressemblera à "Aujourd'hui".

Avec ça, Radio-Canada est convaincue d'avoir dans sa manche le bon peuple des téléspectateurs. La raison sera peut-être un peu pépère, mais c'est du solide, de l'éprouvé.

Pour les coups d'audace, les essais, la télévision expérimentale, on verra plus tard. Ou ailleurs.

Le nouvel horaire complet, détaillé et précis, vous le trouverez dans le TELE-PRESSE du 5 septembre.

Jean Mathieu, Jacques Normand et Pierre Perreault.

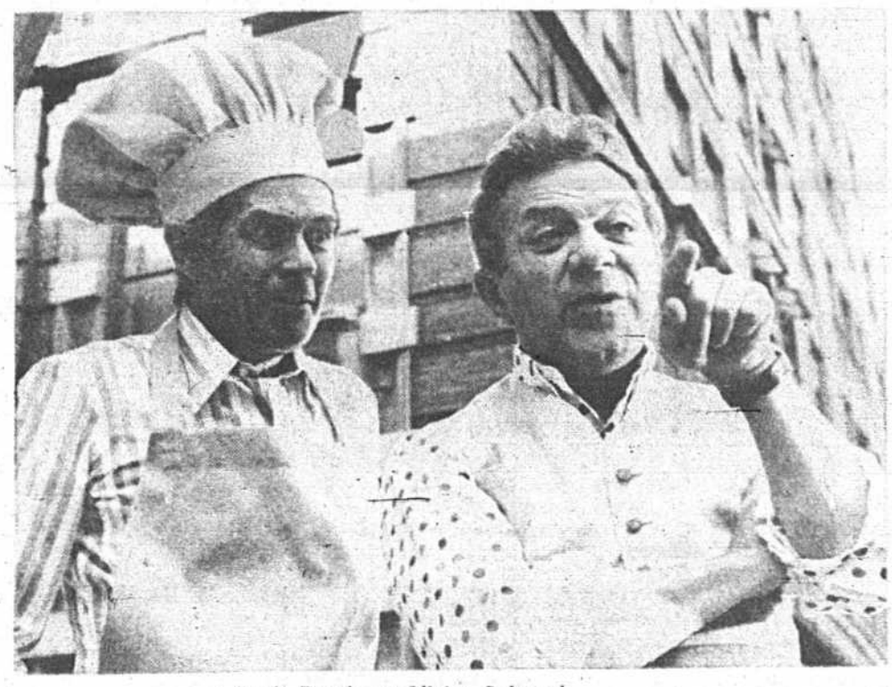

Denis Drouin et Olivier Guimond

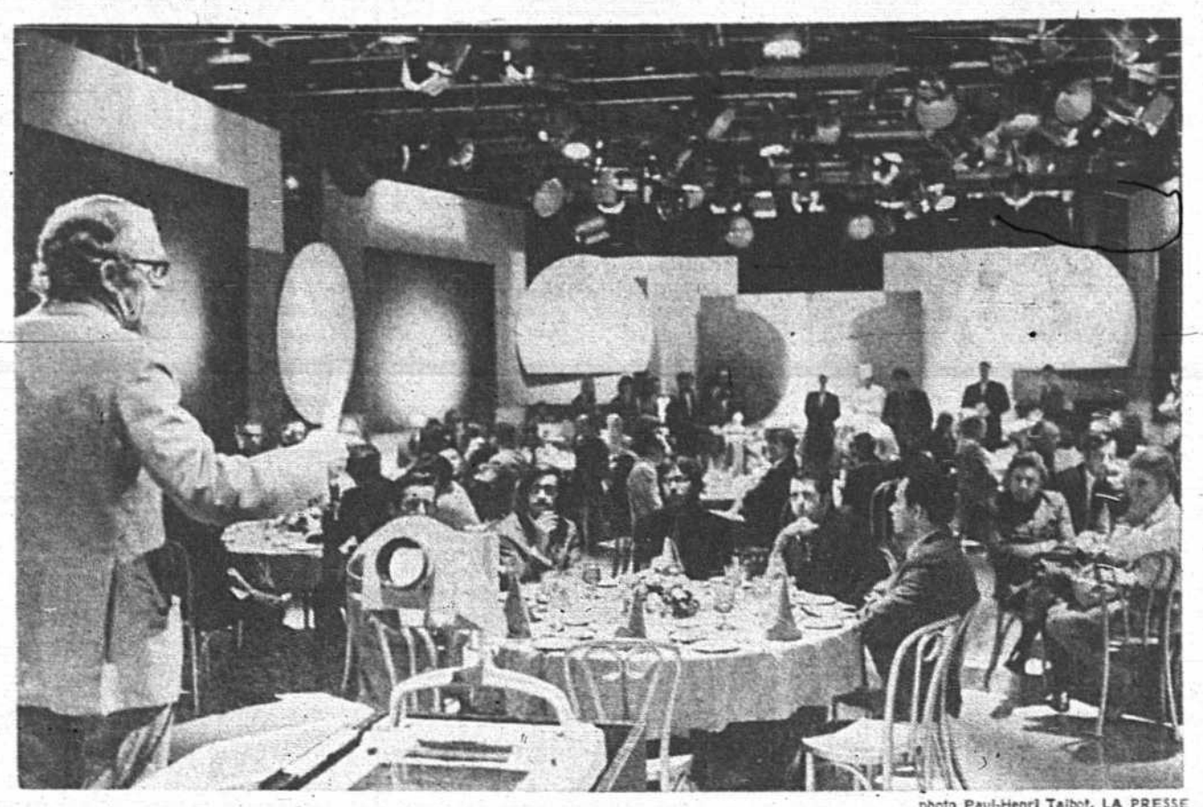

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le grand studio du Centre international de radiotélévision avait été ingénieusement transformé par le réalisateur Charles Dumas : des écrans des haut-parleurs créaient un climat audio-visuel dont on ne pouvait pas s'échapper. C'est là que M. Jean-Marie Dugas a donné les grandes lignes de la saison nouvelle.

La maladie retient Casals à la maison

SAN JUAN (UPI) — Pablo Casals se remet d'une légère maladie, mais il ne pourra pas assister au festival de musique d'Israël. Le voyage serait trop fatigant pour le violncelliste qui a maintenant 93 ans.

Il devait quitter Porto Rico dimanche pour diriger le dernier concert du festival. Sa femme n'a pas voulu divulguer la nature de sa maladie pour que la presse mondiale n'en fasse pas tout un plat. Mais on sait que l'an dernier Pablo Casals avait été hospitalisé quelques jours pour une infection au rein. Mis en part ce petit malaise, sa santé est excellente: chaque matin, le monagénaire prend une longue marche sur la plage, près de sa maison.

LE VAISSEAU D'OR
s'honore de présenter, ce soir
GINETTE DUPLESSIS
soprano
et
JACQUES LAREAULT
baryton
Prière de réserver immédiatement. TEL. : 861-1868

DERNIÈRE SEMAINE
elysée
35 MILTON 842-6053
l'histoire d'un amour détruit par la drogue
more
le temps de vivre
MARINA VLADY
DERNIÈRE SEMAINE

Le Patriote de Ste-Agathe
Anciennement "La Sablière"
18 au 23 AOÛT
MARTHE FLEURANT
BILLETS EN VENTE A TOUS LES POSTES
RESERVATIONS (Montréal) 523-1131; (Ste-Agathe) 1819326-3655
HORAIRE
Mardi — mercredi — jeudi — vendredi : 9 hrs
Samedi: 8:30 et 11:30 — Dimanche 9 hrs
A VENIR
25 au 30 août "Tex"

DONALD K. DONALD PRÉSENTE EN PERSONNE
BLOOD SWEAT & TEARS
avec DON COOPER • CLAIRE BROS. SOUND
VENDREDI le 28 août, à 8hrs. p.m.
BILLETS DE $3.4.5.et $6. EN VENTE AU
• FORUM DE MONTRÉAL •

ciné-parc
CHÂTEAUGUAY
POUR TOUS
PREMIER CINÉ-PARC BILINGUE AU CANADA
A CHÂTEAUGUAY — 4 milles du pont Mercier, Routes 3 et 4
DU 21 AOÛT
"LE TOMBEUR DE CES DEMOISELLES"
avec Elvis Presley (en français)
"WILD, WILD PLANET"
avec Tony RUSSELL et Lisa GASTONI
(en anglais)
Guichets ouverts à 5 h.
691-1310
ENFANTS ADMIS GRATUITEMENT
CAFETERIA OPÉRÉE PAR LE Gobelet

Pour l'enchantement des membres et de leurs invités
LA CHARMANTE QUEBECOISE
MADELEINE CROSS
au piano du "Living Room"
La chanteuse fantaisiste
SANDY SCOVILL
et le désopilant humour de
HERB CARTER
Vendredi et samedi au "Penthouse" au son de la musique du trio de KENNY ALEXANDER
Ne manquez pas la NOUVELLE DISCOTHEQUE
RESERVEZ SANS TARDER: TELEPHONE 288-5181
le club playboy
MONTRÉAL
2081, rue AYLMER 288-5181

BÉCAUD
du 7 au 13 SEPTEMBRE
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
à $3 - $4 - $5 - $6
UNE Co-Production MICHEL GELINAS-CJMS
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

TOUS LES SOIRS à 7h45, EXCEPTÉ LE JEUDI.
LE DIMANCHE à 2h00
Blue Bonnets

Au Caf' Conc'
'BON VIVANT'
Production de Tibor Rudas; tableaux chorégraphiques et artistes invités.
Dîner à partir de 19h. Représentations à 20h.45 et 23h.15; le samedi, à 20h.30, 22h.30 et 24h.30. Réservations: 878-1688.
★ SUZANNE LAKE ★
Interprète polyglotte qui collectionne les trophées et les sourires.
SZONY & AGNESE
Grâce et rythme se marient chez ce couple de danseurs.
LES FRÈRES BIZZARRO
Clowns et musiciens qui font le diable à trois.
CP Hotels LE CHATEAU CHAMPLAIN

gilles vigneault
du 14 SEPT au 4 OCT
BILLETS EN VENTE PRÉSENTEMENT
SEM.: $2.00 à $5.50 — SAM.: $2.50 à $6.50
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Tous les soirs à 7h00* et à 9h30.
Le dernier et le plus beau film de Polanski
PRIEZ POUR LE BÉBÉ DE ROSEMARIE
VERSION FRANÇAISE
Mia Farrow
elle est enceinte et elle a peur...
Rosemary's Baby
le très grand film de Roman Polanski d'après le célèbre roman d'Ira Levin
en français et en couleurs
un film Paramount
CINÉMA D'ÉTÉ À LA COMEDIE CANADIENNE
84 ouest, rue Ste-Catherine 861-3338

AVIATION
Cours d'entraînement pour Jeunes hommes et jeunes filles
Si vous êtes âgés de 17 à 34 ans et avez complété votre 11ième année. Voici une occasion unique de vous préparer à une carrière excitante et sans pareille avec compagnies d'Aviation commerciales. Nous vous offrons une chance de vous entraîner comme préposés aux passagers, agent de communication, opérateurs, préposés au bagage, agent de gares aériennes, préposés aux billets, etc.
La période initiale d'entraînement n'affectera en aucune manière votre présent emploi. Pour obtenir de plus amples informations et ceci sans obligations de votre part, écrivez, donnant votre degré d'instruction, votre adresse et no de téléphone à Dept. QB-060 Airline Training Division, Atlantic School, Casier Postal no 11347 La Presse.
Une connaissance de l'anglais est ESSENTIELLE.

économie & finance

Pour débarrasser les routes et les plages des détritus

Le nettoyage, pour réussir, devra payer son homme

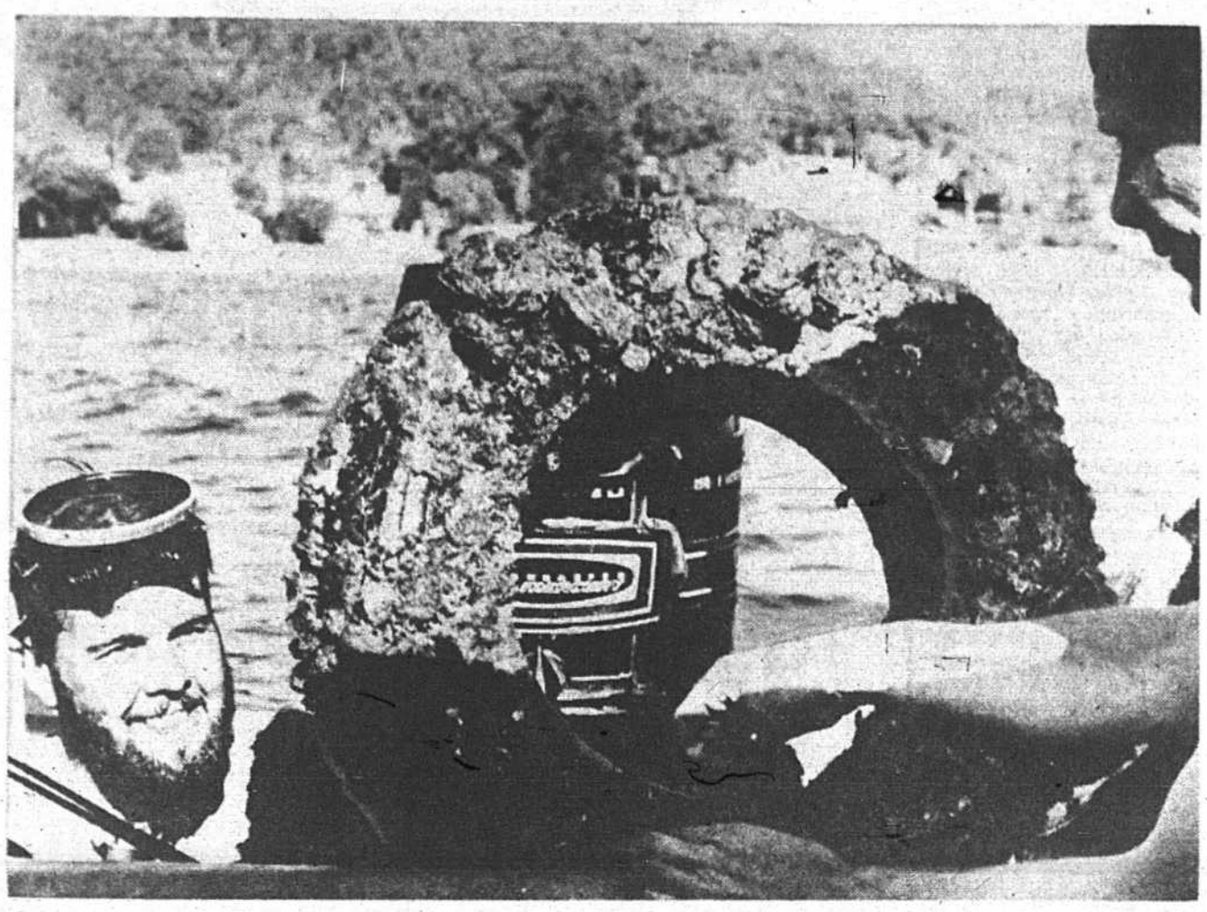

La compagnie américaine Goodyear Tire and Rubber semble avoir trouvé une pièce maîtresse du casse-tête chinois, qui, depuis des années, tracassait les écologistes : utiliserle 1.5 milliard de pneus hors d'usage qui s'accumulent aux USA. Après quatre ans de recherche au New Jersey, la compagnie a découvert que le pneu usé, déposé sur un fond de sable aride dans l'Atlantique, constitue un précieux instrument de conservation. Le pneu se recouvre de corail, algues et autres matières et constitue une sorte de sanctuaire où quantités de poissons vont s'abriter, se nourrir et même frayer. Ainsi, un fond aride, pratiquement dénué de poisson, peut se transformer en un paradis du pêcheur.

Jean-Paul SOULIE
chroniqueur à l'information économique

Les détritus qui jonchent le bord des routes, les terrains vagues et jusqu'aux pelouses de certains quartiers doivent disparaître, tout le monde est bien d'accord. Mais qui va se charger de l'opération?

Un fait est certain, si le ramassage des boîtes de conserve, canettes et vieux papiers dispersés dans la nature était "payant", il n'y aurait plus de problème. L'appât du gain aurait joué son rôle moteur habituel, et notre environnement serait propre.

L'effort, qui reste à entreprendre, devra tenir compte de la rentabilité des diverses opérations. Déjà, de nombreux industriels ont lancé des avertissements; la lutte contre la pollution coûtera cher. Et qui dit augmentation des coûts dit aussi augmentation des prix pour le consommateur.

De toute façon, il est impossible d'imaginer que les producteurs de boîtes de conserve, de canettes et, en général, de contenants non retournables, puissent assurer à eux seuls la récupération de cette catégorie de détritus.

Il est aussi impensable de faire porter tout le poids du nettoyage du pays par les services publics. Le consommateur étant aussi un payeur de taxe, l'argent nécessaire sortira encore une fois de ses goussets.

La solution semble se situer à mi-chemin de ces différentes options. Education du public, civisme, appuyés par la peur du gendarme, constituent un premier pas absolument nécessaire. La Colombie-Britannique a récemment mis en vigueur une loi obligeant les détaillants à rembourser tous les contenants qui jusqu'alors n'étaient pas remboursables. Cette première centralisation des canettes et des bouteilles va avoir un double effet.

Elle va d'abord intéresser les consommateurs à ne pas abandonner les contenants vidés un peu partout, car ils voudront récupérer leur dépôt, ou celui des autres.

Du côté des commerçants, elle permettra de rassembler des volumes suffisants pour assurer la rentabilité de l'affaire. Car les manufacturiers de bouteilles sont intéressés à récupérer des quantités suffisantes de verre, qu'ils peuvent facilement "recycler". D'autre part, des laboratoires font actuellement des recherches pour découvrir d'autres utilisations. Toujours à partir de quantités suffisantes pour assurer la rentabilité du système.

Pour les vieux papiers, la reprise par les détaillants est plus difficile, et il faudra sans doute faire appel au civisme. Certains comtés et des municipalités aident d'ailleurs la vertu à se manifester, en instituant des règlements draconiens.

Au Wisconsin, par exemple, le comté de Richland impose des amendes de $200 ou 90 jours de prison pour chaque infraction au règlement. A ce tarif-là, le mouchoir de papier qu'on aurait peut-être envie de jeter négligemment par la portière doit sembler beaucoup moins encombrant, et il a beaucoup de chances d'aller à sa vraie place, au fond d'une poubelle.

La Colombie-Britannique et le Wisconsin ne sont d'ailleurs que de minuscules exemples. Il faudrait songer à une offensive plus vaste, à l'échelle nationale et même internationale. La récente loi de Colombie-Britannique ne s'applique d'ailleurs qu'aux canettes et aux bouteilles non retournables fabriquées dans cette province, et dûment marquées comme telles.

Mais faire une enquête sur les canettes, les contenants non remboursables et les papiers qui salissent notre environnement présente certaines difficultés.

Le papier représente 59 pour cent des détritus, et les canettes et bouteilles peuvent atteindre jusqu'à 35 pour cent du total. Tout le monde, dans les ministères, est conscient du problème. Mais personne ne semble en avoir la responsabilité. Ce secteur de la pollution, dernier-né des problèmes de l'humanité, fait un peu figure d'orphelin.

La législation, lorsqu'elle est en préparation, relève de ministères aussi inattendus que celui de l'agriculture, par exemple, et les différentes juridictions, fédérales, provinciales et municipales, sont scrupuleusement observées et respectées.

La réutilisation des canettes et des contenants non remboursables dépend, d'abord, du volume traité. Il faut rassembler des quantités suffisantes de fer blanc, de verre ou de papier pour que l'industrie y trouve son compte.

A l'incinérateur de la ville de Montréal, la quantité de déchets traités permettra de récupérer, par des moyens mécaniques, près de 25,000 tonnes de métal par an. Ce chiffre représente environ 90 pour cent de tout le métal contenu dans les déchets brûlés. Après broyage, ce métal est vendu aux mines de cuivre, qui s'en servent pour la purification de leur minerai, au prix fort intéressant de $30 à $40 la tonne.

L'incinérateur tire un autre revenu de la vente de la vapeur, pour des industries ou pour le chauffage de bâtisses. Dans cette optique, le papier, excellent combustible, fournit sa part de revenu. La ville de Montréal a établi que chaque livre de déchet donne de 3½ à 4½ livres de vapeur avec le papier et seulement deux livres sans le papier. La vapeur est vendue entre $1 et $2.50 les 1,000 livres, suivant les quantités et le mode d'utilisation.

Quant au verre, il fond et disparaît dans les cendres résiduelles. Le triage de ces divers matériaux est d'ailleurs difficile à réaliser avant l'incinération, en grande partie à cause des conditions peu hygiéniques dans lesquelles devrait travailler le personnel.

Qu'il s'agisse du verre, du papier ou du métal des canettes, il semble bien que le seul moyen d'en débarrasser notre environnement soit la concentration. A partir d'un certain volume, l'industrie s'en chargera, et la réutilisation est toujours possible, si elle est rentable. Au départ de l'opération "nettoyage", il faudra la bonne volonté du public, et, bien sûr, des règlements.

Que deviennent nos millions de pneus "à leur retraite"?

André CHENIER
chroniqueur à l'information économique

Vous voulez savoir ce qu'est devenu le vieux pneu "fusé à la corde" que vous n'avez pu vendre ou troquer, que vous n'utilisez pas comme pare-choc d'accostage ou comme boîte à fleurs, qui a traîné dans votre cave pendant trois ans et que vous avez fini par jeter près de la poubelle ? Devenez archéologue !

Un pneu qui ne roule plus, ça se voit et c'est encombrant... beaucoup plus qu'une cannette. Demandez au voisin, au garagiste, à la compagnie de pneus, aux services publics d'embellissement et d'assainissement du milieu ! A tel point que, faute de débouché nouveau et rentable pour cette masse de caoutchouc non réutilisée (faute de recherches dans ce domaine), généralement imbrûlée (gare à la pollution de l'air !), on finit par l'enterrer sous quatre pieds de terre et de détritus tassés dans une carrière abandonnée, au seul dessein d'aplanir le sol.

C'est dans ces dépotoirs ou "décharges privées" que les archéologues de la sixième ou septième génération, à la recherche des bons sauvages de cette société de consommation dont nous sommes, finiront par en découvrir le rebondissant témoignage!

Indépendamment des "garanties de 50,000 milles et plus", tous les pneus finissent pas s'user mais tous n'aboutissent pas en bordure de la route: un pourcentage — relativement faible — de pneus usés se réincarnent dans l'atelier de rechapage, ou dans les hauts-fourneaux des fabricants qui les tarnsforment en dessous de tapis, semelles de bottes, courroies, ruban gommé, rondelles de hockey, etc... Mais il s'agit là d'un marché hautement sélectif.

A Montréal, la firme Uniroyal réutilise ainsi chaque année environ 1,000,000 de vieux pneus achetés d'un courtier de New York qui, lui, les paye aux alentours de $6.50 la tonne à un service central de regrattiers qui, de son côté, paye les intermédiaires en diverses villes américaines et canadiennes. Du haut en bas de l'échelle, chacun y trouve un profit, minime à la pièce mais un peu plus substantiel en quantités quasi-industrielles. Le système fonctionne à peu près de même façon à la compagnie Goodyear, de Bowmanville, Ont.

"Nous refondons quelque 20,000,000 de livres de caoutchouc par année, a précisé un porte-parole d'Uniroyal, et ce caoutchouc sert à fabriquer plus de 3,000 sous-produits. Par ailleurs, nos laboratoires de Ville d'Anjou recherchent et trouvent constamment de nouvelles utilisations du caoutchouc refondu."

Mais Uniroyal estime que, sans compter quelque 5 pour cent de vieux pneus pouvant être ressemelés, la proportion de pneus refondus et utilisés sous d'autres formes ne dépasse guère 25 ou 30 pour cent au Canada. Ce qui laisse au moins 60 pour cent dont on ne sait trop comment se débarrasser et qui aboutit soit à l'incinérateur, soit au dépotoir, soit même à la mer comme aux Etats-Unis.

"Pour la refonte, a indiqué le porte-parole de la compagnie, nous ne pouvons utiliser les pneus de plus de 8.25, non plus que les pneus à armature métallique; par ailleurs, les crampons sont inutilisables et vont au dépotoir."

Incinérateur et pollution

Les pomiculteurs de la région de Saint-Hilaire ont trouvé une façon d'utiliser au moins une faible partie des pneus de rebut : ils les brûlent au printemps pour prévenir le gel. Mais, grands dieux, quelle odeur ! Quelle fumée !

L'incinérateur, dites-vous, est la solution idéale à ces problèmes de pollution et de pneus laissés pour compte? Et allez donc!

"Les incinérateurs municipaux de Montréal ne reçoivent qu'une infime quantité de pneus par jour, nous a déclaré un chef de service. Avant la fermeture du dépotoir de Pointe St-Charles, transformé en parc de stationnement pour l'Expo '67, on pouvait y trouver jusqu'à mille pneus par jour... J'ignore où ils sont tous passés!"

Le service municpal de la voie publique (récupération des vidanges) est plus explicite:

"Lorsque nous ne recueillons que quelques vieux pneus, a dit un préposé, nous les dirigeons vers l'incinérateur avec le reste. Mais lorsqu'il s'agit d'une forte quantité de pneus, nous conseillons au propriétaire de déposer le tout, avec l'approbation des intéressés, dans une carrière ou un dépotoir privé — Miron Frères, Caughnawaga, etc."

"C'est que les pneus dégagent trop de chaleur à l'incinéarteur, même si cette chaleur intense peut détruire quantité de gaz et de polluants de l'air."

Ainsi donc, tant que la chaleur dégagée n'aura d'autre usage que de rôtir la couenne des "ingénieurs" de service, des millions de pneus de rebut continueront à prendre le chemin du dépotoir plutôt que celui de l'incinérateur.

Quelques applications

Il y a pourtant des usages "possibles" pour ce genre de rebut encombrant. La compagnie Goodyear vient d'en trouver un: tout comme on ensemence les huitres perlières, on dépose les vieux pneus sur des récifs où, peu à peu, ils s'enrobent du corail et servent d'abis à divers poissons. Ces pneus, jusqu'à un certain point, servent les fins de la conservation.

Mais l'utilisation vraiment commerciale des pneus de rebut reste apparemment très embryonnaire, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Personne, semble-t-il, n'a encore songé à les couper en menus morceaux qui, mêlés au bitume, permettraient de construire des routes anti-dérapantes pour les pneus neufs ou semi-neufs.

"L'idée ne nous avait encore jamais été soumise, de reconnaître M. Robert Tessier, directeur des laboratoires du ministère des Transports, à Québec. Mais elle est intéressante et mériterait d'être étudiée davantage. Je sais qu'au Japon, des rebuts comprimés entrent comme aggrégats dans la construction des routes mais ici... encore rien."

Et le vieux pneu lacéré, utilisable comme isolant dans la construction domiciliaire? Des maisons vraiment imperméables...

Québec analyse les options de la SGF

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement québécois a formé un comité de quatre membres pour analyser les diverses options qui s'offrent à la Société générale de financement du Québec pour son développement futur.

Déjà, le comité a tenu des réunions en compagnie des dirigeants de la SGF en particulier avec son directeur général, M. Jean Deschamps.

Le comité est composé de trois hauts fonctionnaires et d'un spécialiste en droit fiscal. Il s'agit de MM. Robert DeCoster, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, Michel Bélanger, conseiller économique auprès du Conseil exécutif, Jean Prieur, adjoint au chef de cabinet du premier ministre du Québec et Marcel Bélanger conseiller fiscal auprès du gouvernement du Québec.

Le gouvernement québécois détient le quart des actions de la SGF, l'autre principal actionnaire étant, pour à peu près la proportion, le Mouvement coopératif Desjardins.

La société mixte, qui gère des entreprises engagées dans les secteurs les plus divers de l'activité économique (machinerie, alimentation, automobile, etc.), éprouve certaines difficultés avec quelques-unes de ses filiales.

Par ailleurs, tous s'accordent à dire que la SGF n'a pas rempli un des principaux points du mandat que le gouvernement lui avait confié en créant la société en 1964: faire participer la population au progrès économique de la province. La SGF, en effet, n'a pas su encore gagner la confiance du petit investisseur québécois.

Chevrolet rappelle 3,300 familiales 70

DETROIT (PA) — La division Chevrolet de General Motors Corp. a annoncé qu'elle rappelait quelque 3,300 familiales Chevrolet 1970, dont bon nombre construites à Oshawa, afin de remplacer les supports dans lesquels s'engage le vérin.

La compagnie a expliqué qu'il était possible que ces supports soient difformes et que les voitures glissent lorsqu'elles sont soulevées par un cric.

La division Chevrolet et celle des camions GNC ont aussi annoncé le rappel de 450 camions d'une demi-tonne 1970 afin d'y remplacer toute roue qui pourrait être en train de craquer.

Chevrolet a expliqué que les roues des camions 1970 produits au début de mai pourraient être endommagées par des craques et que cette condition pourrait empirer par le fonctionnement et finir par une panne totale.

Contrats d'une valeur globale de $21,457,000 de l'Hydro-Québec

L'Hydro-Québec annonce l'attribution de contrats pour une somme de $21,457,000 pour la construction de lignes de transport, de l'équipement et du déboisement d'emprise de lignes.

De ce total, $16,723,000 sont consacrés à la construction et à la fourniture de l'équipement de lignes de transport à 735,000 volts.

Cegelec Entreprises Inc. a reçu un contrat pour construire les sections de lignes reliant la rivière Pentecôte aux postes Manicouagan et Micoua de deux lignes à 735,000 volts en provenance de Churchill-Falls, tandis que Comstock (Québec) Ltée a accepté de construire la section rivière Moisie - rivière Pentecôte des mêmes lignes. Les postes Manicouagan et Micoua font partie du complexe hydroélectrique Manicouagan-Outardes.

La compagnie General Mfr. Ltée a reçu commande de membrures d'acier galvanisé pour les pylônes d'alignement et d'angle de la section allant d'Arvida au poste Jacques-Cartier de la ligne à 735,000 volts du poste Micoua au poste Jacques-Cartier, situé près de la ville de Québec.

Une ligne de 263,000 à 315,000 volts qui relie Lévis à Matapédia fait l'objet de trois contrats: Locweld and Forge Products (1961) Ltd. fournira des membrures d'acier galvanisé pour la même section et pour la section Rimouski-Matapédia. Desourdy Construction Ltée déboisera l'emprise de la ligne entre les postes Rimouski et Matapédia.

LA METROPOLITAINE
GERANT REGIONAL

Maurice Cabana, C.L.U.

M. George R. Berry, vice-président et directeur général de La Métropolitaine au Canada, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Maurice Cabana, C.L.U. au poste de gérant régional de la nouvelle région de Montréal.

M. Cabana occupait auparavant le poste de gérant régional de la région Québec-Maritimes de la compagnie. A son nouveau poste; M. Cabana sera responsable des ventes et des services de La Métropolitaine dans les bureaux de district de la compagnie situés dans la province de Québec. Ses bureaux sont à Montréal.

FAMOUS PLAYERS
CANADIAN CORPORATION LIMITED
AVIS DE DIVIDENDE No 146

AVIS est donné par les présentes qu'un dividende de dix cents (10c) par action a été déclaré pour le trimestre finissant le 30 septembre 1970 sur actions ordinaires émises de la compagnie, payables le 11 septembre 1970 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 26 août 1970.

Par ordre du conseil,
Le secrétaire,
J. LAWRENCE PILON
Toronto, le 14 août 1970.

Pour l'information des actionnaires non-enregistrés seulement et ceci n'est pas une offre de vente d'actions . . .

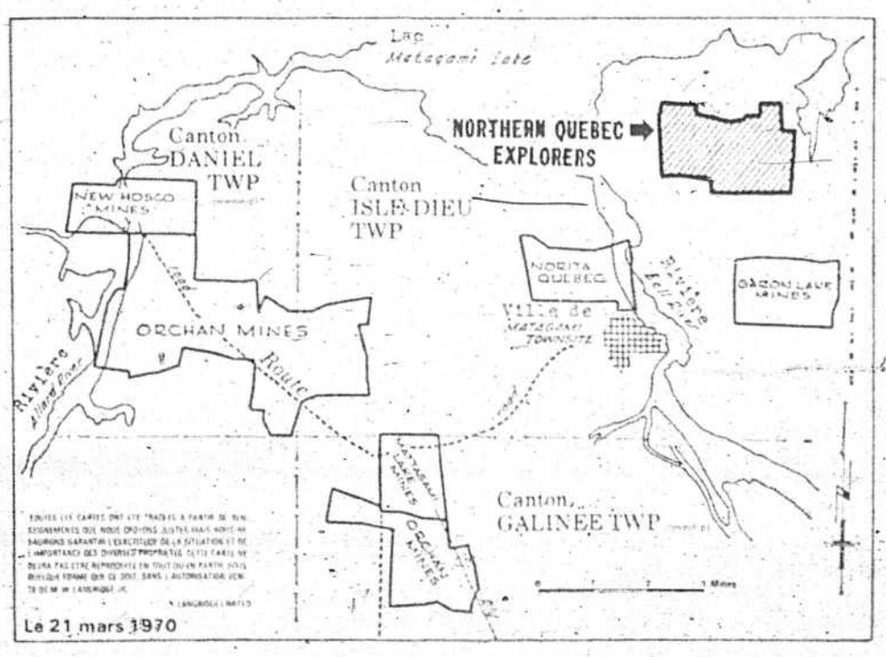

Votre compagnie détient 58 claims miniers dans le canton Isle-Dieu, région minière du Lac Matagami, au centre des régions favorables du Bouclier canadien du Nord de l'Ontario et du Nord du Québec, où se trouvent les principaux dépôts de minerai du Canada. De nouveaux relevés magnétiques et TURAM viennent d'être complétés sur ces terrains. Une réévaluation complète de ces relevés et des travaux de surface, se fait présentement et des travaux de sondage seront entrepris sous peu, dès que les ingénieurs conseils de votre compagnie auront terminé leurs études.

Afin de vous tenir au courant des résultats, nous vous conseillons de faire enregistrer vos actions par notre agent de transfert. La Compagnie Guaranty Trust du Canada, 427 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q.

NORTHERN QUEBEC EXPLORERS LIMITED (N.P.L.)
741 Première Rue Ouest
Amos, P.Q.

économie & finance

Selon le conseiller commercial du Canada auprès du CEE

Les exportateurs canadiens n'ont pas encore su tirer profit du Marché Commun

D'après la PC

Les exportateurs canadiens n'ont pas su tirer parti des possibilités qu'offre le Marché commun comme client pour les produits usinés affirme le conseiller commercial du Canada près de la CEE, à Bruxelles.

M. Mintenko affirme que les exportateurs canadiens n'ont pas su s'assurer une aussi bonne partie de ce marché intéressant que les autres fournisseurs des six pays-membres.

De plus, alors qu'à travers les pays de la Communauté on met l'accent sur l'importation de produits finis, le Canada continue d'exporter surtout des matières brutes à destination des Six.

M. Mintenko, qui exprime l'espoir que cet état de choses soit corrigé au cours des prochaines années, souligne que la production réelle de la Communauté, à l'exclusion de la portion inflationniste, s'est élevée de 7.5 pour cent l'an dernier et devrait atteindre 5.5 pour cent cette année, malgré l'inflation continue.

Par ailleurs, les importations à travers le Marché commun se sont accrues de 17 pour cent l'an dernier et on s'attend que l'augmentation soit aussi considérable cette année.

Le total des importations se chiffrait, l'an dernier, par $39,200,000,000, ce qui fait de la Communauté économique européenne le plus important marché d'importation du monde; plus de 56 pour cent de ces importations provenaient de nations industrielles de l'Ouest.

Dans le secteur de la machinerie et du matériel de transport, les importations se sont accrues de 22 pour cent pendant que les importations de produits chimiques augmentaient de 20 pour cent; au chapitre des produits usinés, les importations atteignaient un sommet avec 28 pour cent d'augmentation.

Par contre, l'augmentation des exportations canadiennes à destination des pays de la CEE n'a atteint que 12 pour cent et se centrait autour de la graine de lin, du bois, de l'aluminium, du cuivre, du zinc, du molybdène, de l'amiante, des pâtes de bois et du minerai de fer et de la ferraille.

M. Mintenko souligne qu'au chapitre des produits usinés, les exportations n'ont augmenté que de 10 pour cent en direction de la Communauté alors qu'elles se sont accrues beaucoup plus en direction des Etats-Unis et il en conclut que cela tient au fait que "les producteurs et les exportateurs n'étudient pas assez sérieusement combien il serait profitable de vendre leurs produits à travers la CEE".

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

"L'opération sécurité" démarre

"L'opération sécurité" vient de débuter... M. Jean-Paul Savard, sous-ministre adjoint du travail et de la main-d'oeuvre a en effet participé au lancement officiel de la campagne de prévention des accidents de travail sur les chantiers de construction, au chantier des appartements "Joie de Vivre" à Ville Saint-Laurent. Afin de mieux souligner le début de cette campagne, M. Savard a remis une copie du cahier des normes de sécurité à M. Bourbonnais (à gauche) puis, a procédé à une inspection symbolique du chantier.

Jean Mehling câble de Paris

Un danger : mécontenter la classe productive

La France débat, depuis la fin de la guerre, dans une série de difficultés insurmontables, en ce qui concerne la Sécurité Sociale. Tout a été tenté pour combler des déficits de plus en plus importants. Il n'empêche que, de façon régulière, les pouvoirs publics en reviennent à une conclusion toujours la même: au rythme où s'accroissent les dépenses, le déficit ne cessera de s'élever sans que les besoins réels des bénéficiaires se trouvent totalement satisfaits.

Une fois encore le gouvernement a mis à l'étude un projet de réformes dont tous les commentateurs s'accordent déjà à reconnaître qu'il fera beaucoup de mécontents et quelques rares satisfaits!

Les autorités en sont en effet arrivées à des conclusions qui me semblent toucher au fond du problème, c'est-à-dire mettre en cause sa philosophie même.

On a perdu de vue, depuis bien des années, le but poursuivi. Au lendemain de la guerre s'imposaient en effet à la France deux objectifs: combler, par une politique nataliste, les écarts de croissance démographique avec les grands pays concurrents, l'Allemagne en particulier ; tout faire pour que s'améliore la santé publique, condition fondamentale pour une meilleure productivité économique, une amélioration de la compétitivité nationale, etc...

Dès le départ, cependant, ces deux objectifs principaux ont subi des distorsions, car ils se sont politisés. La "politisation" a constitué en ceci: la Sécurité Sociale française est devenue une arme utilisée pour calmer les mécontentements des travailleurs les plus pauvres. On n'a cependant pas osé s'en prendre aux travailleurs "riches" (cadres, en particulier) pour combler les déficits.

Les déficits ne cessent de s'accroître. Comblés par le budget public (à défaut de pouvoir l'être totalement par la hausse des cotisations) ils ont beaucoup contribué à l'inflation dont la France n'a jamais cessé de souffrir.

Aujourd'hui, les pouvoirs publics, pris par la crainte de l'inflation, désireux plus que jamais de calmer les mécontents, de se concilier les bonnes grâces des syndicats, n'hésitent plus à s'éloigner de la doctrine initiale. La Sécurité Sociale va devenir, bien plus que dans le passé, une mécanique de redistribution des revenus d'une classe sociale à une autre. Bien sûr, la fiscalité continuera à être l'arme principale en la matière. Il n'empêche que la Sécurité Sociale va devenir un instrument où, par exemple, les bénéficiaires recevront d'autant moins qu'ils payeront plus, cas de l'allocation dite du "salaire unique", qui sera supprimée aux détenteurs de revenus importants, et doublée pour les "gagne-petit".

On peut invoquer la justice sociale pour décider de telles mesures. On peut aussi faire remarquer que, dans la plupart des grands pays occidentaux, le gouvernement s'efforce d'atteindre les objectifs de santé publique en respectant une certaine règle de redistribution aux plus défavorisés.

Il me semble néanmoins anormal d'en arriver là; ou alors la Sécurité Sociale ne répond plus à sa finalité. Il n'est pas certain que les "cadres" français, déjà fortement écrasés par une fiscalité qui pénalise en quelque sorte leurs efforts et leurs capacités, acceptent sans récriminer d'être écrasés une seconde fois. Qu'arrivera-t-il si les mécontents se situent bientôt tous dans la couche sociale la plus productive?

marché des BESTIAUX

Rapport hebdomadaire

(PC) — La demande et les arrivages sont satisfaisants, mais les prix sont en baisse et les transactions modérées aux marchés de Montréal.

Les **arrivages** 1,537 **bêtes** à cornes, 1,265 **veaux**, 105 **porcs** et 65 **moutons** et **angeaux**.

Les **bouvillons** de bonne qualité étaient cotés à 29-30.25, de qualité moyenne 27-28.75 et de qualité ordinaire 22-27.10.

Les **vaches** de bonne qualité 22-23.75, de qualité moyenne 20-22.75, de qualité ordinaire 18-20.75, pour les conserves et la charcuterie 13-19.25.

Les **génisses** de choix 27, de bonne qualité 25.75 — 26.75, de qualité moyenne 23-25.50, et de qualité ordinaire 20-24.

Les **taureaux** de bonne qualité 25-27.25, moyenne et ordinaire 19.75-25.50.

Les veaux de lait de bonne qualité 38.50-41.50, moyenne 35-38.50 et ordinaire 25-35.50.

Les **agneaux** de bonne qualité 28-30.

Les **moutons** de bonne qualité 14-15.

Les ventes de porcs n'ont pas été suffisantes pour établir les prix.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture

Beurre : arrivages courants, 92 points 64; 93 points 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, Québécois coloré, 47.8; blanc, 47½.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs, 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 17 à 20½. Pour nourrissage en sacs 17 à 17¼.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 15; poudre de lait, 3½ à 3¾.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelle, récolte, $1 à $1.25 les 50 lbs.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A-extra-gros, 40.9; A-gros 37.3; A-moyens 37.4; A-petits 28.8.

Les Etats-Unis accuseraient un déficit plus important

D'après l'AFP

M. David Kennedy, secrétaire américain au Trésor, a admis publiquement pour la première fois aujourd'hui que le déficit du budget américain pour l'année fiscale en cours dépasserait les $1,300 millions prévus au mois de mai. Il en a profité pour blâmer une fois de plus l'humeur dépensière du Congrès.

Des sources proches de l'administration évaluent maintenant le déficit budgétaire aux environs de $10 milliards et prévoient que pour la prochaine année fiscale, celle qui commencera le 1er juillet 1971, il pourrait s'élever à $20 milliards.

Dans un discours qu'il a prononcé à Salt Lake City, M. Kennedy a fait preuve d'optimisme sur l'évolution de l'économie américaine et a estimé qu'il n'était plus nécessaire pour le gouvernement de poursuivre à tout prix une politique d'équilibre budgétaire. Mais il a tout de même mis le pays en garde contre un retour aux déficits budgétaires systématiques qui ont déclenché l'inflation.

Lorsque le président Nixon avait présenté en janvier dernier, son projet de budget pour l'année fiscale commençant le 1er juillet, il avait prévu un excédent des recettes sur les dépenses de $1.3 milliard, qu'il estimait indispensable pour assurer le succès de sa politique anti-inflationniste.

Trois mois plus tard, le gouvernement admettait qu'il avait été trop optimiste en raison du ralentissement de l'activité économique qui diminuait le rendement de l'impôt. Le surplus budgétaire faisait déjà place à un déficit alors estimé à $1.3 milliard.

"Les informations réunies depuis que cette prévision a été faite en mai indiquent que le déficit sera supérieur à $1.3 milliard", a dit aujourd'hui M. Kennedy sans faire publiquement de nouvelle prévision.

Pour l'année fiscale qui s'est achevée le 30 juin dernier, le budget des Etats-Unis s'était soldé par un déficit de $2.9 milliards alors que M. Nixon s'était flatté de pouvoir réaliser un surplus de $6 milliards lorsqu'il était arrivé au pouvoir.

La crainte d'un nouveau déficit beaucoup plus important que prévu pour l'exercice en cours explique l'insistance avec laquelle le président Nixon et ses ministres dénoncent maintenant l'irresponsabilité fiscale du Congrès. Ils accusent la majorité démocrate d'augmenter les dépenses de l'Etat sans voter un accroissement correspondant de la fiscalité pour des considérations électorales et sans se soucier des effets inflationnistes de cette politique.

Nouvelle émission de billets du Trésor

OTTAWA (PC) — Nouvelle émission de billets du Trésor à échéance de 91 jours annoncée jeudi: $150,000,000, à un taux et un rendement moyens de 98.617 et 5.62 pour cent, au regard du même montant, à 98.523 et 5.72 pour cent la semaine dernière.

Billets à 182 jours: $40,000,000, à un taux et un rendement moyens de 97.175 et 5.83 pour cent, au regard du même montant à 97.121 et 5.94 pour cent la semaine dernière.

cote des grains

(WINNIPEG)

Oct.	2.75	2.76⅛	2.74½	2.74⅝
Nov.	2.70½	2.70½	2.69⅝	2.70
Dec.	2.69½	2.69½	2.68	2.68½
Mai	2.76	2.76	2.73¼	2.74½
LIN				
Nov.	2.69	2.69¼	2.68½	2.67½
Jan.	2.68	2.68	2.63	2.65
Mars	265	2.65	2.62¼	2.62¼
Mai	2.65	2.65	2.57	2.69
AVOINE				
Oct.	82¼	82¼	81⅛	82⅛
Dec.	81½	82½	81½	82
Mai	83¾	—	—	83¾
ORGE				
Oct.	1.19⅜	1.19⅜	1.17¼	1.18
Dec.	1.20¼	1.20¼	1.18¾	1.18⅞
Mai	1.24¾	1.24¾	1.23	1.23½
SEIGLE				
Oct.	1.09⅛	1.10¼	1.06½	1.06½
Dec.	1.12	1.12⅜	1.09¼	1.09¼
Mai	1.17¼	1.17⅜	1.15¼	1.15¼

AVOINE : 2 cw 82⅞; ex 3 cw 80⅜; 3 cw 79⅜; ex 1 fourr. 78⅝; 1 fourr. 77⅛; 2 fourr. 74⅞; 3 fourr. 71⅝; fourr. mélangée 42.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang 1.15¼; 1 cw 2-rang 1.15½; 2 cw 2-rang 1.13½; 2 cw 6-rang 1.13½; 3 cw 2-rang 1.13½; 1 fourr. 1.13½; 2 fourr. 1.11¼; 3 fourr. 1.08¼.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.04½; 3 cw 99¼; 4 cw 83; ergotée 73; sur voie 1.04¼.

LIN : 1 cw 2.72⅛; 2cw 2.65⅞; 3 cw 2.39½; sur rail 2.71⅝.

GRAINE DE COLZA : No1 Canadienne 2.75¼; No2 Canadienne 2.60¼.

(CHICAGO)

BLE				
Sept.	1.36½	1.56¾	1.54	1.55
Dec.	1.61	1.61¾	1.59⅛	1.60¼
Mars	1.65	1.65¼	1.62¼	1.63¼
Mai	1.64	1.64	1.61¼	1.62¼
Juil.	1.61	1.61	1.57	1.57½
MAIS				
Sept.	1.57	1.59¼	1.53¾	1.55½
Mars	1.62	1.62	1.57½	1.58¼
Mai	1.62½	1.62½	1.59	1.60
Juil.	1.62	1.62½	1.59	1.60¼
AVOINE				
Sept.	78	78¼	75¼	76¼
Dec.	80	80	78	78¾
Mars	81¼	82	79	80
Mai	81¼	81¼	78¾	79¼
Juil.	81¼	81¼	78¼	78¼
FEVES SOYA				
Aout	2.90¼	2.90¼	2.88¾	2.88¾
Sept.	2.89½	2.89½	2.84	2.84½
Nov.	2.92¾	2.92¾	2.86½	2.86½
Jan.	2.97¾	2.97¾	2.92	2.92½
Mars	3.03¾	3.03¾	2.96½	2.96¾
Mai	3.07½	3.07½	3.00½	3.00½
Juil.	3.08½	3.08¾	3.02¾	3.02¾

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
5¼, 1er sept.	1977	95¾	96¼
3½, 1er juin	1976	80	81
4¼, 1er avril	1972	100¾	101½
5, 1er avril	1971	99½	100
7, 1er avril	1973	100¾	101½
7, 1er avril	1973	100½	100¼
8, 1er oct.	1974	102¾	103¾
5¼, 1er dec.	1973	98	99
7¼, 1er avril	1974	100	101
5½, 1er oct.	1975	91¼	92¼
5½, 1er aout	1980	84¼	85¼
4½, 1er sept.	1983	73	74
5¼, 1er mai	1990	71½	73
5¼, 1er sept.	1992	76	78
6½, 1er oct.	1995	83	85
C.N., 4, 1er fev.	1981	70½	72
C.N., 5½, 16 dec.	1971	98¼	98¾
C.N., 5¼, 1er jan.	1985	78	80
C.N., 5, 1er oct.	1987	70	72
Perpetuel		39	41

INDUSTRIELLES

Abitibi 7¼	1987	82	84
Bq N.E.	1987	83	85
Can Cement 3¾	1975	75	80
C.P. 8¾ nov	1989	101	102
Domtar	1987	76	78
GMAC 7	1986	78	80
GMCA 8¼	1974	96	98
Gulf Oil 8½, 2 dec	1989	100	101
Im Oil 8½ dec	1989	101	101½
Roymar 7½ 1er nov	1973	93	95
Roymor 7¼ 1er nov	1978	91	93
St Law Corp 9	1978	81	83

MUNICIPALITES

		Achat	Vente
Weston G 6¾	-	77	79
VdeM 9¼, 15 mars	1975-90	100	102
TorMet 9¼, 2 mars	1990	100	102

GOUVERNEMENT PROVINCIAUX

Alta Tel 1er mars	1990	102½	104½
BC El 6½, 7 avril	1990	78	80
Man Hyd 1er av	1990	102	104
NB 9, 8 juil.	1975-94	100½	102½
NFLD, 9½, 15 mars	1990	101	103
Ont Hyd 9, 1er fév	1995	100½	102½
Que 9¼, 1er août	1977-91	99	100
NE 9¼, 15 juin	1990	99½	101½
IPE 9½, 15 mars	1990	100½	102½

SERVICES PUBLICS

Alberta Gas	1989	103½	104
Alta Gas C 9¾	1990	100¾	101¼
BC Tel 9⅛	1990	102½	103½
Bell 9, 15 janv.	1989	103	104
Bell 8	1977	97½	98½
Mari Tel 9¼ juin	1990	101½	102½
NB Tel 9¼, 1er juin	1990	101	102
Noranda 7½, 1er oct	1988	84	86
North C Gas 8	1989	83	85
North C Gas 9½	1991	101½	102
Que Nat Gas	1990	75	—
Que Tel 9½	1991	99	100
TC Pipeline 5.85	1987	69	71

CONVERTIBLES

TC Pipeline 5.85	1987	70	72
W Coast 5½ Ex	1988	75	80

Devises étrangères

Source : Banque	Canadienne	Nationale
Afrique du Sud	Rand	1.4400
Allemagne	D. Mark	.2802
Angleterre	Livre	2.4283
Argentine	Peso	.2661
Australie	Dollar	1.1333
Autriche	Schilling	.0398
Belgique	Franc	.0205
Brésil	Cru Novo	.2354
Chili	Escudo	.1075
Danemark	Couronne	.1365
Espagne	Peseta	.0148
France	Franc	.1842
Hollande	Florin	.2777
Italie	Lire	.001621
Japon	Yen	.0032847
Mexique	Peso	.0820
Etats-Unis	Dollar	1.01 23-32
Norvège	Couronne	.1431
Nouv.-Zélande	Dollar	1.1565
Pérou	Sol	.0246
Suède	Couronne	.1976
Suisse	Franc	.2366
Tchécoslovaquie	Couronne	.1503
Venezuela	Bolivar	.2282

DEMAIN
ÉDITION DU SAMEDI

ÉDITION RÉGULIÈRE

★ LES CONCOURS ARTISTIQUES DE LA PROVINCE
par Normand Thériault; photos d'Antoine Désilets

★ Les majorettes des Alouettes
des photos de Pierre McCann

★ Escales à Fidji et à Hawaii
en compagnie de Jean La Boissière

★ Village d'enfants abandonnés
par Cécile Brosseau

tele-presse

L'HORAIRE COMPLET DE 21 CANAUX DE TELE ET DE TOUTES LES STATIONS FM

★ Le ciné-choix
★ Le télé-cinéma
★ Faire jouer des enfants, ce n'est pas un jeu d'enfant!
★ 13 pays à ciné-club
★ Les principales émissions de variétés, de sport et d'information

perspectives la presse

★ IL Y A CRIMINEL ET CRIMINEL

Les vieilles définitions de la criminalité ne suffisent plus; les marginaux, aujourd'hui, obéissent à des raisons idéologiques et poursuivent des objectifs communautaires.

★ Noël sur timbre, peint par les enfants
★ Caricatures fumeuses
★ L'artisanat fait peau neuve
★ Roger Lemelin sort d'un long silence
● Notre royal saumon

BANDES ILLUSTRÉES EN COULEURS

Mandrake le magicien — Tarzan — Les héritiers du capitaine — Kerry Drake — Emilie — Donald le canard — Les leçons de la nature — Rions ensemble — L'ours Yogi — Joe Bras-de-fer — La douce moitié — Ed et Flo — Les contes de Walt Disney

TOUS LES JOURS LISEZ
la presse

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Des défectuosités dans la transmission électronique des cotes boursières nous empêchent de publier les résultats qui apparaissent habituellement dans la présente édition. Nous nous en excusons.

20 AOUT 1970

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi	850	$7⅞	7½	7½	—⅛
Alcan	13465	$20¾	20⅛	20⅜	—¼
Algoma Stl	1420	$13	12¾	12¾	—¼
Aquitaine	15325	$23	22¼	23	+⅞
Argus 270 pr	200	$33½	33½	33½	+⅝
Bank Mont	2050	$14⅞	14⅝	14⅞	
Bank NS	615	$19	18¾	19	+¼
Bq C Nat	5285	$12½	12⅛	12½	
Bq Pv Can	4215	$10⅛	10	10	
Bell Can	4227	$42⅛	41⅞	41⅞	—⅛
Bardier	190	$14½	14½	14½	
BP Oil	9415	440	430	440	+5
Brascan	2030	$13	12⅞	13	+⅛
Br C Phone	155	$60	59½	60	+1
Brinco	1015	450	450	450	+10
CAE Indust	300	415	415	415	+5
Cal Pow	1300	$22¾	22½	22½	
Can Ce La p	264	$18	18	18	—⅛
Ca D Sugar	300	$30	30	30	—½
Can Brew	2300	$7½	7⅜	7½	+¼
Can Hydro	105	$13	13	13	—½
Can Im BC	1311	$19¼	19⅛	19⅞	—⅛
Can Int Pow	100	$25½	25½	25½	+⅛
Can In P pr	650	013⅜	13⅜	13⅜	—⅛
Can Pa I p	8420	$22	21⅞	22	
Can pa I wt	400	490	480	480	—10
CPR	915	$56¼	55¾	55¾	
Can Tire A	100	$20⅜	20⅜	20⅜	+⅜
Canron	120	$12⅛	12⅛	12⅛	+⅛
Cent D Rio	100	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
Cent Dyn	1400	90	90	90	
Chart Ind	400	120	120	120	
Chemcell	300	450	440	445	—5
Cockfield	400	$5⅜	5⅜	5⅜	
C Cellulose	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+⅛
Cominco	1650	$21⅛	21	21	+⅛
Con Bath	2235	$10⅛	10	10⅛	
Con Bath w	1000	75	75	75	
Con Bath pr	560	$15¾	15¾	15¾	—¼
Cons Glass	200	$13½	13½	13½	—¾
Crush	400	$11¼	11¼	11¼	+⅛
Denison	100	$25	25	25	—⅜
Dist Seag	200	$45⅛	45⅛	45⅛	+⅛
Dofasco	300	$20¾	20¾	20¾	—⅛
Dom Stores	5450	$12¼	11⅞	12¼	+½
Dom Text	375	$11½	11½	11½	—¼
Domtar	900	$13	12¾	13	+⅛
Falcon	475	$133	131½	132	—2½
Fin Coll	300	$7¼	7	7¼	+¾
Fraser	300	$22½	22½	22½	
French Pef	2540	685	665	685	+35
Gaz Metro	100	420	420	420	
Gr B C 1968	120	09	9	9	—¼
Gulf Oil C	200	$15⅛	15⅛	15⅛	—⅛
Handy Andy	200	300	300	300	
Hawk Sid	100	180	180	180	
Home A	7395	$17⅛	16¾	17⅛	+⅝
HBay MS	800	$20½	20⅛	20½	—⅜
HBay Cp	1850	$14¼	14⅛	14¼	
Husky Oil	1220	$10⅛	10	10⅛	+⅛
Husky A pr	200	$37	37	37	—¼
Imp Oil	750	$17	16⅞	17	+¼
Ind Accept	1400	$13½	13⅜	13½	+¼
Inld N Gas	250	$9¼	9¼	9¼	
Int Nickel	7265	$40⅞	39¾	40	—¾
Int Util	300	$26¾	26¾	26¾	—⅝
Inter PL	2610	$23½	23½	23½	
I O S Ltd	1250	155	150	150	—15
Ivaco	1200	$7½	7⅛	7½	
Jamaica P	12400	50	50	50	+4
Labatt	800	$22	22	22	+⅛
Laur Fin	538	400	450	455	
Laur Fin	538	460	450	455	
Loblaw B	4600	$6	6	6	
Loeb M	525	$5¼	5¼	5¼	—⅛
MacLar B	1550	$16½	16½	16½	
MacMill	11450	$26	25½	26	+¼
Maritime E	5000	$16¾	16½	16½	—⅜
Mass Ferg	3585	$9⅞	9⅛	9⅛	—⅛
Melchers	100	$12½	12½	12½	
Microsyst	1975	$6¼	5⅞	6	—⅜
Molson A	100	$13⅜	13⅜	13⅜	
Menenco	200	$6	6	6	
Moore Cp	905	$29	28¾	29	+⅛
Noranda	2309	$27¼	26⅞	27	—¼
NCent Gas	100	$12½	12⅛	12⅛	—⅛
Oshawa A	2000	$14¾	14⅛	14¾	+⅝
Oshawa w	100	300	300	300	+50
Pac Petrol	2150	$27⅞	26	27¾	+1¾
Pop Indust	310	190	190	190	
Pow Corp	650	$6	5⅞	6	
Price	1036	$7¾	7¾	7¾	
Q S P Ltd	100	$14½	14½	14½	
Rapid D	1300	275	265	275	
Rio Alg	610	$19	19	19	+⅛
Royal Bk	1440	$21¾	21¾	21¾	+⅛
Royal Trust	244	$25½	25½	25½	
Scotts Rest	100	$9½	9½	9½	+1½
Shell Can	3600	$28½	28¼	28½	+¼
Shell In P	400	$27½	27½	27½	+½
Sicard 6 pr	100	$20	20	20	
Simpsons	600	$14⅝	14⅝	14⅝	—¼
Southam	200	$52½	52½	52½	+2
Steel Can	310	$22¼	22	22	—¼
Steinbg A	1243	$15	14¾	14⅞	+⅛
Superior El	2400	350	350	350	
Texaco Ca	2300	$24	23¾	24	+½
Tor Dom	137	$18¼	18⅛	18⅛	+⅛
Traders GA	100	$8⅜	8¼	8¼	
Trans C PL	2000	$29	29	29	+⅛
Tr Mt PL	4300	$17½	17	17⅜	+⅜
Velcro Ind	2000	20½	20	20½	+½
Walk GW	925	$40½	39⅞	39⅞	—¼
Webb Knp	3400	29	29	29	
WCoast Tr	300	$19½	19⅛	19½	+½
Weston	170	$21¾	21⅛	21¾	
Zellers pr	52	$34½	34½	34½	

INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Var. 20 août	+0.20	—0.04	+0.37	+0.17	+1.10
Clôt., 20 août	157.88	129.49	168.34	153.96	86.92
Haut 1970	195.96	144.30	193.63	183.63	125.35
Bas 1970	144.35	115.86	148.29	129.22	81.00
Haut 1969	207.15	159.30	206.12	197.97	136.47
Bas 1969	167.75	137.14	156.73	162.14	103.98

dividendes

	Taux		Paiement.	Enrg.
Bethlehem Copper	$0.15	tr.	22- 9-70	1-9-70
B. C. Telephone	$0.75	tr.	1-10-70	16-9-70
Giant Yellowknife	$0.10	tr.	30- 9-70	31-8-70
Great Lakes Power	$0.30	tr.	30- 9-70	1-9-70
Greyhound Lines	$0.12½	tr.	1-10-70	28-9-70
Grt. W. Life Ass.	$0.35	tr.	1-10-70	15-9-70
Imperial Oil	$0.12½	tr.	1- 9-70	31-8-70
Ingersoll Machine	$0.12½	tr.	1-10-70	18-9-70
Nat. Grocers	$0.15	tr.	1-10-70	10-9-70
Sherritt Gordon	$0.15	tr.	18- 9-70	2-9-70
Victoria Grey Trust	$0.18	tr.	15- 9-70	28-8-70
Vulcan Containers	$0.04	tr.	15- 9-70	28-8-70

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
Abbott 1.10	3	61	61	61	
Addres 1.40	4	25¾	25½	25¾	
Admiri	3	7½	7½	7½	
AirRed .60e	30	16¼	16	16¼	+⅛
Alcan 1.20	29	20¼	20¼	20¼	+⅛
AllegC .10e	7	6½	6½	6½	
AllegL pf 3	3	38⅜	38¼	38¼	—⅜
Alld C 1.20	38	18⅛	18⅛	18¼	
AllisCh	25	13	13	13	
AHess .15r	42	37⅜	37⅜	37⅜	
AAirlin .80	31	20⅜	20⅜	20⅜	+⅛
ABrnd 2.10	14	38⅜	38⅜	38⅜	
ABC1.2 0	25	24	23¾	23¾	+⅛
AmCan 2.20	18	42⅞	42⅜	42⅞	+¼
ACyan 1.25	32	30⅛	30⅛	30¼	
AmEIP 1.64	39	24¼	24⅛	24¼	+⅛
AHome 1.60	43	55	54⅝	54⅝	—⅜
AHosp .24	137	28	28	28	
AmMot	21	6⅛	6	6⅛	
AmPhot .12	23	8¼	8⅛	8⅛	—⅛
AmStd 1	18	35⅛	34⅞	34⅞	—⅛
AT T 2.60	72	45¼	45⅛	45¼	+⅛
Anacond 1.90	35	22⅞	22¾	22¾	+⅛
Arlans .20	3	6⅜	6⅜	6⅜	
Armco 1.60	36	20⅛	20	20	
ArmC .80	5	25⅜	25⅜	25⅜	
AflRich 2	164	61½	60½	61½	+⅜
Avco .60e	15	9½	9½	9½	
Avon 1.10	48	64⅞	63⅞	64⅛	+¼
Babck .50	1	16½	16½	16½	+¼
Bathl	25	13⅜	13½	13⅜	+⅛
Baxter .10	104	21½	21⅛	21½	+½
Beckmn .50	6	23⅜	23⅜	23⅜	+¼
BeechA .75b	5	9¾	9¾	9¾	
BellH .60	3	28	28	28	—⅛
Bndix1 .60	13	20⅛	20½	20½	—⅛
BenF1.6 0	13	42½	42	42½	+⅛
BethSt 1.80	29	21⅜	21⅜	21⅜	+⅛
BlissL1	1	18	18	18	
Boeing .40	55	13⅜	13½	13⅜	+⅛
Bordn 1.20	55	22	21¾	22	+⅛
Borg 1.25	10	20½	20⅜	20½	
BristMy 1.20	57	51⅞	51½	51⅝	+¾
Brown	2	4⅛	4⅛	4⅛	+⅛
Brnswk .10	23	13½	13⅜	13⅜	+⅛
BucyEr 1.20	2	17½	17½	17½	
Budd .20	9	6¾	6¾	6¾	
Bulova .60	1	15¼	15¼	15¼	+¼
Burrghs .60	50	93½	92⅛	93½	+1⅛
CampSp 1.10	8	26½	26½	26½	+¼
CPR 3.20	5	55	55	55	+⅛
Carrier .60	55	32⅛	32¼	32⅛	+½
CartW .40a	10	14¼	14	14¼	+¼
CatTrI .20	105	32	31¾	31¾	
Celanese 2	25	60½	60	60¼	+½
Cessna .80b	43	13¼	13	13¼	+⅛
Chryslr .60	59	19½	19⅛	19⅜	+½
CitFn 1.80	15	37½	37½	37½	+¼
CitiesSv 2.20	158	50	49⅞	50	+⅜
CocaCol 1.44	1 1	68⅞	68⅞	68⅞	+⅜
ColPal 1.30	4	38⅞	38⅜	38⅞	+⅛
CollAik 1	42	26⅞	26⅞	26⅞	—⅛
CollinR .20p	5	11⅜	11½	11⅜	
CBS 1.40b	6	25¼	24⅞	25¼	+⅝
ColuGas 1.68	20	31⅜	31¼	31¼	—⅛
ComEd2 .20	49	31⅜	31½	31⅜	+¼
COilRef .60	3	16¼	16¼	16¼	+⅛
ConEd 1.80	42	23¼	22⅞	23¼	+⅜
CFdsl1 .0	9	33⅛	33	33	—¼
ContCan2.40	7	63	63	63	
ConOil1.50	132	24⅜	24¼	24⅜	+¼
CnrData	99	33⅛	32⅝	33⅛	+⅝
CPCIntl1.70	79	27¼	26⅞	27¼	+⅜
Cr Zell 1.60	86	28½	28	28	—⅛
Culligen .28	2	11⅜	11¼	11½	
Curtiss Wr 1	24	13¼	13⅛	13¼	+⅜
Cyprus1 .60	3	57½	57¼	57¼	—½
DanR .25p	4	7⅛	7½	7½	+¼
Dartl .30b	3	28¼	28⅛	28¼	—⅛
Deere2	3	29⅛	29	29	
Dexter .24	6	17¼	17¼	17¼	+⅜
DiaSh 1	64	17	16¾	16⅞	+⅛
Diversin.36	3	7¼	7¼	7¼	—⅛
DowC2.6 0	48	67	66¾	67	—½
Dresin 1.40	116	27⅝	27	27⅝	+⅝
duPon 3.75e	93	125¼	124	124⅞	+1⅜
DugLt 1.66	11	21¼	21⅛	21⅛	
EastAir	25	15⅞	15⅜	15⅞	+⅜
EastK1a	47	61¾	61⅛	61¾	+⅞
Elect As	4	3⅛	3⅛	3¼	
ElPasNG 1	40	16½	16	16¼	+⅜
EmerEl 1	13	52¾	52½	52¾	+1⅛
EthylCp .84	111	21¼	20¾	21¼	+⅜
Fairch .50	26	19	19	19	—⅛
FedPac El	2	8½	8⅛	8½	+⅛
Firest1.60	35	44	43½	44	+1
FChart 2.29f	16	36	35	36	+1½
Ford 2.40	95	47⅜	47	47⅜	+¼
Frueh 1.70	31	27¼	27	27¼	+½
GAF .40	22	8⅞	8¾	8⅞	+⅛
GenElp 2.60	60	77¼	77¼	77¼	+1
GFds 2.60	8	73⅜	73⅜	73⅜	+⅜
GMC 2.55e	161	69¼	68¾	69⅛	+⅜
GPubU 1.60	15	19⅛	19	19⅛	+⅛
GTelEl 1.52	30	26⅞	26⅝	26⅞	
GTire 1b	2	16½	16½	16½	
Gillette 1.40	190	39⅜	39¼	39⅜	+⅛
Goodrh 1.72	19	24½	24⅜	24½	+⅜
Gdyr .85	63	26⅛	26	26⅛	+½
Grace 1.50	17	26¼	26	26¼	
GrndU .80	1	26¾	26¾	26¾	
Gt A&P 1.30	5	26⅜	26⅜	26⅜	+⅛
G W Fin	31	16⅞	16⅝	16⅞	+¼
GreenGt .96	3	19½	19¼	19½	+⅜
Greyhnd 1	39	13⅞	13¾	13⅞	+⅛
GrumAir 1	7	13¼	13⅛	13⅛	+⅛
GulfO 1.50	204	28½	28⅜	28½	+⅛
GulfWI .50	11	12⅜	12⅜	12⅜	—⅛
Gulton	2	6⅞	6⅞	6⅞	
Harrisl 1	18	44⅞	44⅞	44⅞	+⅜
HeleneCurt	1	7½	7½	7½	+⅛
HershFd 1.10	2	24⅛	24⅛	24⅛	+⅛
Hmstk .40	3	22	21¾	21¾	+⅛
Hnywl 1.30	38	81⅛	80¾	81⅛	+⅜
HFC 1.10	15	35⅛	35	35⅛	+⅛
Howmet .70	6	13⅜	13⅜	13⅜	+⅛
INA 1.40	28	27⅛	26¾	27	+½
IngRand 2	18	35⅜	35⅜	35⅜	+⅛
InlandStl 2	7	23⅜	23⅜	23⅜	
IBM 4.80	107	246	243¾	246	+1¼
IntFF .50b	8	52½	52¼	52¼	—¼
IntHar 1.80	19	23½	23¼	23½	+¼
IntMnr	3	9¾	9¾	9¾	
IntT&T 1.05	106	39½	39⅜	39⅛	+¼
IPap 1.50	31	33⅜	33½	33⅜	+⅛
Ipco .34	2	22¼	22	22¼	+⅛
JnMan 1.20	12	33⅞	33⅝	33⅞	+⅜
JohnJ .32	20	46	45⅜	46	+½
JoneL .34p	6	10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
Joy 1.40	11	40½	40	40½	+¾
KaiserAl 1	20	28¾	28¾	28¾	+¼
Kendall .60	22	27	27	27	
Kellogg n.90	5	19½	19⅛	19⅛	—1
KaysRo .60	3	20	20	20	+⅛
Kannec 2.60	25	39⅜	39½	39⅜	+½
KerrM 1.50	1	84¼	84¼	84¼	
KimbC 1.20	1	30¾	30¾	30¾	+⅜
KLMA 1.11e	10	35⅞	35⅜	35⅞	+⅞
Kraftco 1.70	16	38⅜	38⅛	38⅜	—⅛
Kresge .44	33	40⅛	40	40	+⅛
Leasco	17	8⅜	8⅜	8⅜	
LehPC .40	4	10¼	10¼	10¼	+⅛
LiggM 2.50	2	37½	37½	37½	—¼
Ling .33p	8	12	12	12	
Litton 1.12f	62	16⅞	16¼	16¼	—¼
Lock A	13	8⅛	8⅛	8⅛	
Loews .13	26	21⅛	20¾	21⅛	+¾
Macy	14	27⅞	27⅛	27⅞	—⅜
Mgnvx 1.20	5	30¼	30¼	30¼	—⅛
Marathn 1.60	29	30¼	29¾	30	—⅛
MartM 1.10	26	14⅛	14⅜	14⅛	—⅛
MascoCp .24	16	36⅛	36⅛	36⅛	+⅛
MassF 1	34	9⅛	9⅛	9⅛	
McDnD .40	4	15¼	15¼	15¼	+⅛
McGEd 1.40	15	27⅛	27⅛	27⅛	—⅛
McGrH .60a	11	14⅞	14⅞	14⅞	—⅛
Memrx	59	52⅛	51½	52¼	+1⅛
MGM	7	13½	13½	13½	+¼
MidldR 1.40	4	17¾	17¾	17¾	+¼
MMM 1.75	46	81⅜	80⅜	81⅜	+⅞
Mobil 2.40	93	50⅛	50½	50⅛	+⅜
Msant 1.80	59	34⅜	34⅛	34½	
Motrla .60	68	40	39¾	40	+⅜
NatBisc 2.20	9	48¼	48	48	+½
NatCan .45	4	21¼	21	21	—⅜
N Cash .72	117	32⅜	32⅛	32½	+⅛
NDist .90	16	14⅜	14⅜	14⅜	+¼
Nat Genl .20	3	13½	13½	13½	+¼
NGyps 1.05	7	20⅛	20⅛	20⅛	+⅛
NatTea .80	1	11⅜	11⅜	11⅜	
Newmt 1.04	80	23⅝	23⅜	23⅝	+⅞
NiaMo 1.10	17	14½	14½	14½	+¼
NoAmR 1.20	21	16¼	16	16	
Nthgate .25e	18	11¼	11½	11½	+¼
NwstAir .45	34	18⅛	18⅛	18⅛	+⅛
NortS .99t	10	34⅛	34⅛	34⅛	+⅜
Occidt 1b	86	16	15⅞	16	+⅛
OlinCp .88	22	17⅛	17¼	17⅛	+⅛
OutbMar 1	15	16⅛	16⅛	16⅛	+⅜
PacGEl 1.50	37	26½	26⅛	26½	+½
PanA	87	11¼	11¼	11¼	+⅛
ParkeD .60	35	18⅜	18½	18⅜	+⅛
PenCn	260	6⅛	6	6	
PenneyJC	43	40¼	40	40¼	+¼
Pennzo .80	173	22¼	21⅞	22¼	+⅛
PepsiCo 1	18	45⅛	45¼	45⅛	+⅜
Pfizer .60	38	29⅞	29½	29⅞	
PhelD 2.10	5	39⅛	38⅞	39⅛	+⅛
PhilMr 1	323	38⅛	38	38⅛	+⅛
PhilP 1.30	189	28⅛	28⅛	28⅛	+⅛
PitnpyB .88	21	27⅞	27⅝	27⅞	—⅛
Pitstn .50	57	29⅛	29	29⅛	+⅛
Polrnid .32	236	61½	60	61½	+1½
ProcG 1.40	13	52	52	52	—⅛
Ralst P .70	3	20	20	20	+⅛
Raythn .60	3	17½	17½	17½	
RCA 1	46	23⅛	23¼	23½	—¼
ReichCh .50	2	8⅛	8⅛	8⅛	
RepSt 2.50	9	29⅜	29¼	29¼	
Revere 1	1	17½	17½	17½	
RexCh 1.50	1	29⅞	29⅞	29⅞	+⅛
RCCola .54	4	12¼	12¼	12¼	+⅛
RoyD 1.03e		44⅞	44⅛	44⅞	+¼
Safew 1.10		29¾	29½	29½	
StReg 1.60	1	33¼	33¼	33¼	—⅛
SaFel 1.60	22	17⅜	17⅛	17⅜	—⅛
Schlbg 1.40	9	72½	72½	72½	+⅞
Scientif	7	2¾	2⅜	2¾	+⅛
SCM .60b	14	13⅛	13⅛	13⅛	+⅛
ScottPap 1	20	25	25	25	+⅛
SrsR 1.20a	24	62⅞	62⅛	62½	—½
ShellO 2.40	27	44⅞	44⅛	44⅞	+⅛
Singer 2.40	26	57⅛	56⅞	57⅛	—⅛
SkilCp .90	1	14⅛	14⅛	14⅛	—⅛
Smith KF 2	5	42⅜	42	42⅜	+⅜
SouPac 1.80	6	27½	27½	27½	+⅛
SpryR .37e	32	21½	21⅜	21⅜	—⅛
StOCal 2.80	133	46⅜	46⅛	46⅜	+¼
StdInd 2.30	16	47⅛	47⅛	47⅛	+⅛
StdNJ 2.70e	245	66	65⅜	65⅞	+⅜
StdOh 2.70	25	65¼	64¾	65¼	+½
Std Pkg	6	5⅜	5⅜	5⅜	+⅛
SterlDr .75	37	32¼	32	32¼	+⅛
StewW 1.80	4	26	26	26	+⅛
SunOil 1b	1	43⅛	43⅛	43⅛	—¼
Sunbm .80	2	19⅛	19½	19⅛	+⅜
SuperOil 1.40	1	148½	148½	148½	+1
Swift .60	63	23½	22⅞	23½	+⅞
Teledn 1.09t	28	14⅞	14⅞	14⅞	+⅜
TelexC	112	9⅝	9½	9½	
Tenco 1.32	19	18⅛	18⅛	18⅛	
TxGs 1.60	274	31⅞	31⅜	31⅞	
TexGS .60	73	14	14	14	+⅛
Textr .90	3	19	19	19	
Thiok .40	1	7¾	7¾	7¾	+⅛
Time 1.90a	2	34¼	34¼	34¼	+⅜
Timkn 1.80	12	26¾	26⅜	26¾	—¼
TWAir	48	13½	13½	13½	+¼
Transm .55	115	11⅞	11⅜	11⅞	+⅛
Transctl	7	4⅛	4⅛	4⅛	
TriC 2.24e	5	25⅛	25⅛	25⅛	
TRWInc 1	24	30	30	30	+½
TwntC	13	7⅞	7⅞	7⅞	+⅛
UALInc 1	49	16½	16⅛	16⅛	+⅛
UnilNV .68e	1	26⅞	26⅞	26⅞	+⅝
Un Carb 2	43	37⅛	37⅛	37⅛	+⅜
UOilC 1.60	45	32⅜	32⅛	32⅜	+⅜
UPacif 2	2	31⅛	31⅛	31⅛	—¼
UAirc 1.80	5	30⅞	30⅞	30⅞	
UnitCp 1.05e	11	8⅜	8⅜	8⅜	—⅛
UnFin Cal	48	5⅛	5⅛	5¼	
UnNucIr	3	9⅛	9⅛	9⅛	
USGyps 3a	3	50⅜	50⅜	50⅜	+⅜
USStl 2.40	54	29⅞	29⅜	29⅞	
WarnL 1.20	7	57⅜	57⅛	57⅜	—¼
WnUnion 1.40	12	32⅜	32½	32½	—¼
WstgEl 1.80	36	64⅜	64⅛	64¼	+¼
WheelPitt Stl	6	10	9¾	10	+⅛
WhteMt .50p	5	14⅛	14⅛	14⅛	+⅛
Wwth 1.20	103	31½	31⅛	31½	+⅛
Xerox .60	132	70⅞	70⅛	70⅛	—⅜
Zenith 1.40	4	32⅞	32¾	32¾	+⅜

américaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
AllArt	6	3	3	3	+⅛
Amco In	2	4	4	4	+⅛
Brascan 1	13	12⅝	12½	12⅝	
Camp Ch	9	6⅝	6⅝	6⅝	
Cdn Javelin	14	8⅛	8⅛	8⅛	+¼
CnCdnF	5	1⅛	1⅛	1⅛	+⅛
Creole 2.60	94	30⅞	29¾	30⅛	+1⅛
Dome Pet	21	56½	56	56	
Dynalec	2	4¾	4¾	4¾	—¼
HolmInd	7	2⅞	2⅞	2⅞	+⅛
ImpOil .50a	18	16⅞	16⅞	16⅞	+⅛
MolydCan	1	3⅛	3⅛	3⅛	+⅛
Nuclear A	19	2⅛	2⅛	2⅛	+⅛
PeelEl	3	10¾	10¾	10¾	+⅛
Relll 2.20	z100	26¼	26¼	26¼	+½
ScurryRain	15	19⅛	18⅞	19	—⅛
Syntex .40b	7	26⅞	26½	26⅞	+¼
Techcol .20p	5	7⅜	7⅜	7⅜	
Wheelab .60a	3	21	21	21	+⅜
WoolLtd .09e	1	1 9-16	1 9-16	1 9-16	—⅛
WrHarg	1	1½	1½	1½	

Bourse Canadienne

20 AOUT 1970

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
All Build	500	225	200	225	+25
A[illegible] Met	800	100	100	100	
Belgium	1550	$25⅛	22⅞	25⅜	+½
Blue Bon.	300	245	245	245	+10
Can Secur A	4000	205	205	205	
Cantol Div	4100	265	255	255	—5
Casavant	700	300	00	300	+10
C Holding	1900	450	440	445	
Inld Chem	200	270	270	270	—30
Lait Lec A	100	$6½	6½	6½	—1¼
Lemtex	1000	50	50	50	
Navco Fd	100	45	45	45	+4
Resort D	18329	310	280	310	+30
St Law D C	500	94	94	94	+3
Spartan	500	92	92	92	+1
Unican Sec	1450	210	210	210	—5
Val Mar	200	200	200	200	
Van D Hout	1600	470	450	470	+20
Visa Bella	200	260	260	260	+10

MINES

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi Asb	200	610	600	600	
Abitibi Cop	9890	100	97	99	—2
Amag BBM	4000	10	10	10	
Ameran	13000	17	16½	17	+½
Amigo Mine	1000	38	38	38	
Arno	2500	6	5½	5½	
Atl Nickel	2000	27	27	27	—3
Baker Talc	1000	59	59	59	—1
Bateman	2000	10	10	10	
Belechas	6500	18	15	18	—2
Bruneau	1834	29	29	29	—1
Burnt Hill	4500	18	16	17	—1
Cadillac Ex	200	285	285	285	+5
C Homestd	100	710	710	710	+10
C Keeley	4000	5½	5	5½	+½
Can Magsit	1000	35	35	35	
Canadore	1000	24	24	24	
Cannon	4000	15	15	15	+1
Canuc M	400	140	140	140	
Capri M	15100	46	44	46	+1
Castle Oil	500	165	165	165	—5
Chib Cop	1500	21	21	21	
Chipman	2000	7	7	7	—½
Cominga	3000	12	11	12	
Cons Bellek	2000	4	4	4	—½
Cons Man	22200	23	20	23	+4
Cons Persh	4000	16½	16	16	
Cons PMH	6500	13½	13	13½	—1½
Cons Virgin	400	200	200	200	
Crusade	100	140	140	140	
Devils Elb	6000	13	12	13	+1
Dumont	2000	23	21½	21½	—1½
Duvan Cop	2000	6½	6½	6½	+1
Dynamic	500	75	75	75	—10
East Sull	220	550	550	550	
Expo Iron	500	51	51	51	—4
Expo Ung	1000	50	45	50	+5
Fab Metal	3000	5	4½	5	
Fano Mg	12500	11	10½	11	+½
Fontana	500	4	4	4	
Fox Lake	3500	5	4½	4½	—½
Glen Lake	5700	72	70	72	+2
Gr W Mog	500	34	34	34	—4
Guard M	44000	31	29	31	+1½
Emp Min	3000	12	11	11	—½
Israel	500	18	18	18	—2
James B	8100	14	13½	13½	—½
Laduboro	500	80	80	80	
Lederic M	46500	13	10	11	—2
MacDon M	3000	10	8½	8½	—2
Marshall B	65300	100	94	98	+2
Massval	2875	9½	8	9½	+1½
McIntyre	100	$152	152	152	—1
Menorah	1000	8	8	8	—1
Mija Mines	500	72	72	72	
Miro	3500	9	9	9	—1
Mistango	2000	27½	26	26	—1½
Monteagle	1000	37	37	37	—3
Mt Jamie	4000	27	25	26	—1
Mt Pleast	1500	42	42	42	+2
Native Min	1000	5	5	5	
New Form	18500	5½	5	5	
New Giac	3000	5	5	5	
Nocana	3000	9½	9	9	
NA Rare	8000	33½	32	32½	+1
Pat Silv	2000	17	17	17	+½
Peso Silv	2000	70	65	65	—5
Phoenix C	325	665	655	665	
P Potash	29700	6	5½	6	
Probe M	1000	10	10	10	
Prongh P	8500	85	81	81	—4
Rouyn	17000	13½	12	13½	
R Agassiz	1000	35	35	35	—3
StL Colum	1000	275	275	275	+10
St Lucie	29500	43½	42	43	+1
Sapawe	2000	5	5	5	—1
Scandia M	500	18	15	17	—1
South Duf	1000	7	7	7	
Subeo	1000	45	45	45	
Sullivan Gr	200	560	560	560	
Surluga	500	9	9	9	
Tagami L	1000	16	16	16	+1
Tache	5000	5	5	5	
Talisman	500	23	23	23	—½
Terrex	500	9½	9½	9½	—1½
Tower Res	18300	235	202	220	—15
Twen C Ex	600	124	124	124	
Un Mnrl	100	130	130	130	
Waite Duf	1000	11	11	11	+1
Western B	34000	22	19	22	—1
Wisconsin	7500	16	15	15	

Industrielles :	237,000
Mines - Petroles :	593,400
Volume :	830,400

du parquet de la bourse

Le marché reste ferme

Les cours étaient en hausse à l'ouverture de la séance aujourd'hui, à la **Bourse de Montréal**, mais les transactions étaient plutôt légères.

CPR s'est hissé de ⅛ à 56¼, Canadian Breweries de ¼ à 7¾, Alcan Aluminium de ⅛ à 20⅛ et British Petroleum de 10 cents à 4.40.

Il est intéressant de noter qu'à l'ouverture les actions d'Abitibi ont enregistré un fort mouvement de 130,000.

* * *

La **Bourse de New York** a ouvert ce matin nettement à la hausse et le mouvement s'est poursuivi pendant la matinée. A 10 h 30 l'indice Dw-Jones gagnait 5.34 points à 734.94.

Le volume des transactions a été modéré et on a remarqué d'importants mouvements dans les blocs, ce qui indiquerait une reprise d'activité du côté des institutions financières.

Les analystes estiment que le maintien de la progression du marché est dû à l'annonce par le département du Commerce que les commandes pour des biens durables ont connu au mois de juillet un niveau exceptionnel.

Des analystes pensent également que le marché est également très ferme sur le plan technique.

* * *

Le marché à la **Bourse de Londres** a été ferme pendant toute la session. Après la hausse des jours derniers, des prises de profits de fin de semaine ont touché particulièrement les valeurs spéculatives et les actions très populaires des nickels australiens.

Après avoir gagné 7 1-2 points au cours des trois dernières sessions, l'indice des industrielles du Financial Times perdait 0.4 point.

* * *

Bien que la liquidation mensuelle ait eu lieu aujourd'hui à la **Bourse de Paris** et qu'elle a entraîné certains ajustements de positions, la tendance reste tout de même assez soutenue alors que le marché est relativement animé.

Sur le marché de l'or où les transactions ont un peu faibli le cours du lingot s'est replié à 4.6355 F. et le napoléon est resté inchangé à 59.00 F.

La partie de l'once d'or s'est établie à 35.78 dollars contre 35.83 jeudi.

* * *

A la **Bourse de Tokio** le mouvement à la hausse se maintient et le marché demeure ferme même si le volume a diminué.

L'indice de la Bourse de Tokio a fermé avec une avance de 2.85. L'indice général a clôturé à 0.22 à la hausse à 160.02.

cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en hausse aujourd'hui de 5-32 à $1.02 1-32 et la livre sterling de 5-16 à $2.43 9-16.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en baisse de 9-64 à $0.98 1-32 et la livre sterling est inchangée à $2.38 11-16.

fonds mutuels

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.02	1.02
A.G.E. Special	2.01	—
Adanac	1.76	1.92
All Cdn Com	6.09	6.66
All Cdn Div	7.10	7.76
All Cdn Ven	3.06	3.34
American Growth	4.06	4.46
Andreae Equity	3.61	3.95
Associate Investors	4.58	4.63
Beacon Growth	5.30	5.82
Beaubran	37.43	40.65
Cda Growth	4.63	5.09
Canafund	52.79	55.43
Canagex	8.11	8.45
Cdn Gas Energy	11.80	12.97
Cdn Invest Fund	4.01	4.40
Cdn Scudder Fund	16.76	16.76
Cdn Sec Growth	4.12	4.53
Cdn S.A. Gold Fund	4.63	5.06
Cdn Trusteed	4.46	4.87
Canafund	53.17	55.83
Capital Growth	7.72	7.82
xChase Fund	6.63	7.25
Collective Mutual	4.76	5.23
Champion Mutual	6.47	7.08
Commonwealth Intl	10.80	11.84
xCompetitive Capital	5.42	5.94
Corporate Investors	4.71	5.14
Corporate Invest Stock Fd	4.27	4.67
Commonwealth Intl Lev	2.66	2.92
Dominion Compound	4.27	4.64
xDreyfus	9.84	10.78
Entarea Investment	5.13	5.60
Exec Fd Cda	5.60	6.14
Exec Inv Intl	3.49	—
xFidelity Trend	18.89	20.65
xFirst Participating	14.05	15.36
Fonds Desjardins A	3.62	—
Fonds Desjardins B	4.28	—
Fonds Collectif A	5.57	6.08
Fonds Collectif B	4.82	4.96
Fonds Collectif C	7.30	7.98
Fonds P.E.P.	2.90	3.19
Fraser Growth	2.31	2.52
Gis Compound	7.11	7.82
Gis Income	2.77	3.05
Growth Equity	5.42	5.95
Growth Oil and Gas	18.59	—
Guardian Growth	6.40	—
Harvard	5.90	6.47
IOS Intl	4.63	5.07
IOS Venture	3.04	3.32
Industrial Growth	4.83	5.31
International Growth	4.89	5.35
Ivest	11.96	13.07
Investors Growth	9.43	10.31
Investors Intl Mutual	5.54	6.06
Investors Mutual	4.62	5.06
Keystone Cda	4.91	5.39
xKeystone Cust S-1	15.27	16.67
xKeystone Cust S-4	3.28	3.59
xKeystone Cust K-2	3.99	4.37
xKeystone Polaris	2.85	3.13
xLexington Research	12.27	13.41
Magna Carta	1.79	1.94
Maritime Equity	2.70	2.95
Marlborough	3.73	4.07
Mutual Accumulating	4.31	4.74
Mutual Bond	8.53	8.94
Mutual Growth	3.53	3.89
Mutual Income	4.22	4.64
Natrusco	10.88	11.42
Natural Resources	6.49	7.09
N.W. Equity	4.11	4.52
N.W. Financial	3.35	3.68
N.W. Growth	3.90	4.29
xOne William Street	11.76	11.76
xOppenheimer Fund	6.36	6.95
Pension Mutual	6.24	6.84
P. H. and N. Fund	9.09	9.27
xPerformance Plus	2.43	2.66
Planned Resources	5.07	5.57
Principal Growth	3.35	3.68
Provident Mutual	5.78	6.32
Prov Stock Fd	4.61	5.04
xPutnam Growth	8.14	8.90
Radisson	2.42	—
Regent Fund	7.21	7.88
Royfund	4.60	4.74
Sav Inv Pret et Rev	5.46	6.00
Sav Inv Am Pret	8.19	9.00
Spec	7.32	7.99
Taurus	3.83	4.21
xTechnol	5.88	6.41
Timed Investment Fund	5.98	—
United Accumulative	4.03	4.43
United Horizon	2.38	2.61
United American	1.75	1.92
United Venture	3.13	3.44
Universal Savings Equity	6.20	6.77
Western Growth	5.47	6.01
xWinfield Growth	2.31	2.65
Xanadu	3.35	3.67
York Fd of Cda	3.96	4.30

x—Fonds americains

COTES de l'or

L'or était fixé ce matin sur le marché de Londres à $35.32½ l'once, sans changement depuis hier.

A Zurich, aucun changement, l'or était à $35.30—$35.40.

A Francfort, l'or a perdu 2 cents à $35.30.

A Paris, le kilo d'or a gagné 1 franc à 6349 francs.

TORONTO

Des défectuosités dans la transmission électronique des cotes boursières nous empêchent de publier les résultats qui apparaissent habituellement dans la présente édition. Nous nous en excusons.

20 AOUT 1970

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Accra	1000	11	11	11	
Acme Gas	1000	10	10	10	
Advocate	435	222	220	222	+2
Agnico	625	226	225	225	—1
Allied Mng	1000	63	63	63	
Am Larder	3000	60	58	58	—4
Ang Ruyn	z200	75	75	75	
Ang U Dev	6000	49	47	49	+1
Armore	24200	15	14	15	+1
Avoca M	500	110	110	110	—3
Bankeno	2000	390	380	390	+10
B-Dqu	z100	10½	10½	10½	
Belcher	2600	50	50	50	—4
Bthlm	10598	$16½	15¼	15⅜	—¾
Big Nama	z125	18	18	18	
Bl Bay	17200	8	7½	7½	
Bral Can F	1225	170	165	170	
Brameda	4450	225	215	215	—10
Broul Reef	z100	21	21	21	
Brunswk	1075	495	490	495	+10
Bunker H	z100	7	7	7	
C Mines	14000	25	24	25	
Camflo	1550	231	230	230	—5
Cam Chib	1750	680	670	680	
C Tung	700	205	204	204	+1
C Jamiesn	300	210	210	210	
C Lencour	4250	18	17½	18	
C Malart	6000	30	28	28	—2
Cdn Nisto	5000	12	12	12	
Cassiar	425	$20¼	20⅛	20¼	—⅛
Cent Pat	400	260	256	260	
Chemaloy	1600	132	131	132	
Chestrvile	1500	13½	13½	13½	+1
Chib Kay	500	9½	9½	9½	
Chimo	2900	127	120	120	—4
Chrom	2200	200	193	195	
Columb M	1500	42	40	42	+2
Comb Met	1000	9½	9½	9½	+½
C Callinan	6000	10	9½	10	+1½
Con Fardy	z3	155	155	155	
C Marben	2100	365	360	365	
C Morisn	5200	190	186	187	—7
Con Negus	2500	16	16	16	+1
Con Nichol	5500	12	11	12	
C Rambler	1500	90	88	88	+1
Conwest	125	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
Coprcorp	1600	41½	41½	41½	
Cop F	60125	190	178	178	—2
Cop Man	2500	9	8	8	—1
Coulee	2500	32	31½	31½	—1
Craigmt	300	$10¾	10¾	10¾	
D'Aragon	500	19	19	19	
D'Elda	84100	120	112	118	
Delhi Pac	2000	10½	9	9	—1½
Denison	1200	$25⅝	25	25⅛	+⅜
Dicknsn	900	141	140	140	
Dome	100	$57¼	57¼	57¼	—¼
D Explor	6700	105	101	104	+2
Donal	15100	27	26	27	
Donal r	120233	2½	2	2	
Dunraie	1000	23	23	23	
Dynasty	700	700	700	700	
East Sull	370	555	550	550	—5
Endako	2200	$12½	12¼	12½	
F Mar	350	111	111	111	—4
Fort Reinc	2000	58	58	58	—4
Frobex	1700	28	27½	27½	—½
Gnt Masct	435	287	285	285	
Giant k	z31	680	680	680	
Goldray	2400	95	87	95	
Gortdrm	1335	355	340	355	+10
Grandroy	1500	24	23	23	+2
Granduc	300	810	810	810	—10
Granisle	310	$13½	13⅜	13⅜	—⅜
Gulch	6500	12	10½	10½	
Gunnar	550	147	146	147	+2
Hdway	12500	12½	11½	11½	—1
High-Bl	100	280	280	280	
Hollinger	315	$31¼	31⅛	31⅛	—⅛
Huds Bay	1134	$20⅛	20⅛	20¼	—¼
Hu-Pam	500	14	14	14	
Ipt Halliw	600	240	240	240	+5
Int Mogul	288	$10⅞	10⅛	10⅛	+⅛
Iron Bay T	400	320	315	315	—10
Iso	12000	218	202	212	—8
Joliet	2000	26	24	24	—2
Joutel	2200	125	124	124	—1
Kam Kotia	975	180	177	177	—6
Kenn Hold	500	21	21	21	—1
Kerr Add	5928	$11½	11⅜	11½	+⅛
Kirk Min	7000	9½	9½	9½	—1½
Kirk Twns	1000	31	31	31	—2
Lacnx	10200	130	108	120	+11
Lacanex w	3100	55	50	53	+6
L Dufault	9800	$15½	15⅛	15¼	—⅛
La Luz	100	900	900	900	
Leitch	2200	154	150	153	
LL Lac	510	215	215	215	+5
Louvicrt	1200	9½	9½	9½	
Lytton M	2100	289	276	276	—11
Macassa	300	130	130	130	
Madeline	1423	390	375	375	—15
Madsen	904	85	85	85	—2
Man Bar	3000	73	70	73	
Matat	41000	10	9	9½	—½
Mattgmi	552	$20¼	20½	20½	—½
Maybrun	3700	24½	23	23	
Mc Adam	8200	92	91	91	—1
Mc Intyre	480	$152	150	150	—2½
Mentor	1000	48	48	48	—2
Meta Uran	2500	17½	17	17	—2½
Midrim	1000	30	30	30	
Min Ore	1176	9	9	9	—½
Mt Wright	2200	33½	33	33	—1
Multi-Mi	1000	61	61	61	—1
New Ath	1500	18	18	18	
New Bid	1000	5½	5½	5½	
N Cal	12700	28	27	28	+1
Newconx	100	575	575	575	
N Harri	4500	6½	6	6	
N Imperal	100	169	169	169	—1
Newnor	1500	4½	4½	4½	—½
N Que Ragl	2800	$16¼	15⅞	16⅛	+1
Nick Rim	1800	14½	14½	14½	+1
Noble M	2000	150	150	150	+5
N Canada	500	55	55	55	
Norlex e	4100	26½	25½	26½	+1½
Northgat	1237	$10⅜	10¼	10¼	—⅛
N Bcage	10600	26	25	26	—3
Obaska	16500	13½	12½	12½	—1
Opemska	3850	$11⅛	11⅛	11⅛	+⅛
Orchan	1100	355	350	355	
Osisko	z250	28	28	28	
Patino	z35	$36	34⅞	34⅞	
Pce Exp	63200	83	74	80	+5
Pick Crow	2000	25½	25½	25½	+1½
Pine Point	417	$34	34	34	+⅛
Preston	1640	925	915	925	+5
Pure Sil	20175	256	230	255	+30
Pyramid	2520	32½	32	32½	+½
Q Mattoml	1856	61	55	55	—7
Radiore	2000	32	32	32	
Rayrock	600	132	128	132	+2
Reeves	z75	260	260	260	
Renabie	3000	61	61	61	+3
Rio Algom	1062	$19	18¾	19	+¼
Rio 580 pr	25	$75	75	75	
Rio Alg c w	3100	175	170	175	+5
Roman	1900	700	640	700	+60
Ryanor	2000	9½	9½	9½	
St Fabien	2500	14	11	14	+½
Satellite	2000	11	11	11	—1
Sherr	25570	$18½	17⅞	18⅛	—⅛
Sigma	200	250	240	250	—15
Silvrflds	2100	215	210	210	
Sil Miller	2200	7½	7½	7½	
Silvmq	500	29	29	29	—½
Sisco	1325	190	184	190	+4
Stanrck	z303	59	59	59	
Steep R	1350	290	285	285	—5
Sud C	33000	51	49	50	—1
Sullivan	212	560	560	560	
Teck Cor A	2662	610	595	610	+20
Teck Cor B	510	540	520	540	+15
Texmont	1500	47	47	47	+1
Texore	21000	35½	34	34	—2
Tex-Sol	z100	22	22	22	
Tombill	1500	101	101	101	
Tontine M	1666	180	175	180	+5
Tribag	1900	93	90	93	+6
Trin Chib	500	14	14	14	+3
Tundra	1125	17	17	17	—1
U Asbesto	100	350	350	350	
Urban Q	5500	15½	14½	15½	+1
Vespar	5000	21	20	21	
West Mine	1750	415	410	415	
Wilco	12600	38½	35	35½	—2½
Wilroy	500	145	144	144	+1
Win-Eld	4000	15	15	15	
Wr Harg	100	150	150	150	+3
Yk Bear	1140	495	490	490	+5
Young HG	1000	5½	5½	5½	—½

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Almin	11180	530	510	530	+20
Am Leduc	2000	10½	10	10	—½
A Quasar P	1900	155	145	155	+10
Asamera	7225	$12	11⅞	12	+⅜
Alt East G	1600	550	530	550	+10
Banff	10125	$11⅜	10⅞	11⅛	+⅜
Banff nxpt	z20	790	790	790	
BP Oil Gas	8370	440	430	440	
Bralsa	1100	380	365	380	+15
Calvert	4500	14	14	14	—1
CS Pete	6950	390	375	390	+5
CS Pete w	400	230	225	230	+5
C Dehi	1710	355	345	350	+5
C Ex Gas	6700	485	465	485	+10
C Gridoil	4800	700	660	700	+15
C Homestd	2350	730	690	725	+10
Cdn Sup O	4185	034	33½	34	+1
Cdn Tricnt	3100	650	600	650	—20
Cent Del	3094	$10⅛	10⅛	10⅛	+¼
Charter Oi	200	620	620	620	—5
Chieftan D	2200	720	710	720	+20
Clark Can	7050	175	160	175	+12
C East Cr	400	220	200	200	—15
C West P	500	140	140	140	+5
Dynamic	7150	145	136	138	—7
Ensign Oil	200	176	176	176	
Francana	300	380	380	380	
Frnch Pt	14890	685	660	685	+35
Gr Plains	825	$25¼	25	25	—½
Gt COilsds	225	380	380	380	
Houston O	2370	190	182	190	+5
Houston w	z90	85	85	85	
Int Helium	500	19	19	19	
Mill City	1300	160	155	157	—8
Nat Pete	700	175	175	175	
N Cont	3200	110	109	110	—2
N Davies	2000	9½	9	9	—1
NC Oils	300	550	535	535	—15
NCO pr	z25	$35	35	35	
Northld	2500	40	38	38	—4
Numac	3300	645	625	640	+5
Oakwood P	2666	10	100	103	
Palliser	z50	133	133	133	
Permo	10700	92	85	89	—3
Peruv	3000	32	30	30	—2
Petrol	3200	131	125	131	+8
Pinnacle P	2100	80	79	80	+2
Place G	3600	105	102	105	
Ponder	500	49	49	49	+2
Ranger	6250	975	930	975	+40

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abel Black	200	190	285	290	+10
Abitibi	2375	$7⅞	7½	7½	—⅛
Acind	50470	470	450	460	—5
Acklands p	200	$19	19	19	
Ackind 2p	100	$9¾	9¾	9⅝	+⅛
Acres Ltd	441	$8½	8¼	8½	+¼
Acres A pr	403	$35½	34½	34½	—½
Acres wt	192	215	215	215	+5
A.G.F.M	100	430	430	430	—20
Agra Ind	150	485	485	485	
Aimco Ind	100	$10¼	10¼	10¼	—⅛
Alta Gas T	2175	$44⅞	44½	44⅞	+⅜
Alta G D p	162	$125	124	125	+2½
Alta Nat	275	$20½	20½	20½	+½
Algo Cent	3550	$6¾	6½	6¾	+⅛
Algoma St	900	$13	12¾	12⅞	—⅛
Alcn Al	13665	$20¾	20⅜	20½	—⅛
Alcan pr	1075	$26½	26⅛	26½	
Allarco Dv	100	$5	5	5	
Alumin pr	600	$16	16	16	—¾
Almin 2p	2050	$32	32	32	+½
Anglo-c pr	160	$13¼	13¼	13¼	+¼
Ang CT 290	50	$36	36	36	+2
Aqutin	24325	$23	22⅞	23	+⅜
Args 250 p	z10	$31¾	31¾	31¾	
Args 260 p	25	$32⅜	32⅜	32⅜	
Argus B pr	z10	$34⅜	34⅜	34⅜	
Argus C pr	100	$8¾	8¾	8¾	+¼
Asbestos	759	$28⅞	28⅜	28⅞	+⅛
Ash Tem B	z50	$8⅜	8⅜	8⅜	
Alco Ind	700	$11½	11¼	11½	+⅜
Atl Sugar	2385	$6⅜	6⅛	6⅛	—¼
Atl Sug A	375	$13⅛	13⅛	13⅛	
Atl Sug pr	30	$56	56	56	—½
Atl Sug w	100	145	145	145	
Auto El	100	400	400	400	
Bahama	3500	31	31	31	
Bank Mtl	4276	$14⅞	14¾	14¾	—⅛
Bank N S	4329	$19	18⅞	19	+⅜
Bathrst p	100	$11⅜	11⅜	11⅜	—⅛
Beavr Eng	500	$5¾	5¾	5¾	+¼
Beaver L	115	$11	11	11	
Beaver A	z12	$14	14	14	
Beaver pr	z27	$20¼	20	20	
Becker B p	415	$6¾	6¾	6¾	—¼
Belding L	z36	$8	8	8	
Bell Canad	4675	$42⅛	41⅞	42	+⅛
Bell A pr	691	$49½	49¼	49⅜	—⅛
Block Bros	3510	360	340	350	+20
Bombrder	600	$14½	14½	14½	+¼
Bow Valy	3200	$14	13⅞	14	+½
Bramalea	1100	290	280	280	—5
Bramal w	700	160	160	160	
Brascan	7244	$13	12¾	13	+⅛
Bright	z25	$11½	11½	11½	
BC Forest	10	$24	24	24	+¼
BC Frest p	100	$39	39	39	+1
BC Pack B	z25	$17¾	17¾	17¾	
BC Sugar	100	$15⅛	15⅛	15⅛	+¼
BC Phone	259	$59½	59½	59½	—½
BCPh 4½ p	50	$56	56	56	—2
BCPh 1956	z3	$58⅛	58⅛	58⅛	
BCPh 5¾ p	40	$72½	72½	72½	+½
BCPh 4.84	380	$16½	16⅛	16½	
BCPh 6.80	235	$23¾	23½	23½	
Budd Auto	200	450	450	450	—15
Burns Fds	1942	$8¾	8½	8¾	+⅛
Cad Dev	1000	$5⅝	5½	5⅝	+⅛
Cad Dev b p	z45	$18	18	18	
CAE Ind	450	430	405	405	
Calgary P	1650	$22¾	22½	22¾	+¼
Calvrt Dle	400	95	95	95	+3
Cambridg	500	$7⅛	7	7	—½
Campeau	300	310	310	310	
CD Sugar	200	$30	30	30	—½
Can Cem L	125	$33½	33¼	33½	
C Packrs	z5	$19⅜	19⅜	19⅜	
Can Perm	400	$9¾	9⅜	9⅜	+⅛
C Safway p	300	$81	81	81	
CSL	z40	$23½	23½	23½	
Cdn Brew	7719	$7⅝	7⅜	7⅜	+⅛
C Brew Bp	25	$36¼	36¼	36¼	
CG Invest	90	$52¾	52¾	52¾	—¼
C Hydro	2455	$13½	13	13⅛	+⅛
C Imp Bank	4275	$19¼	19	19¼	
CGOL	54437	$9½	9⅛	9½	+⅛
CIL	500	$9¼	9¼	9¼	
C Intrurb p	500	$7½	7⅛	7⅛	+⅛
C Marconi	560	325	325	325	—5
CP Inve pr	3050	$22	21⅞	22	+⅛
CP Inve w	2530	490	480	490	
CPR	2480	$56¼	55¼	56	—¼
CPR $3 pr	650	$8½	8⅜	8½	
Cdn Tire A	2770	$20½	20	20½	+½
C Util 5 pr	50	$60	60	60	+2
CUtil 6 pr	25	$70	70	70	
C Util w	400	600	585	585	—15
Capit Div	1125	130	130	130	
Cara	2000	$5	490	5	+20
Cassidy L	100	400	400	400	
Ctl Fund A	100	475	475	475	—25
Chemcell	475	450	435	435	—15
Chrysler	135	$19⅛	19⅛	19⅛	+⅛
CHUM	z25	355	355	355	
CHUM B	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
Clairton	400	41	41	41	+1
Clairton w	1000	2	2	2	+1
Codville A	1000	290	290	290	—10
Columbia	z75	$5⅛	5	5	
Columbi p	1150	$14	14	14	
Cominco	1295	$21⅛	20¾	21	—⅛
C Holiday I	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+⅝
Comtech	700	130	110	110	—20
Con Bath	2164	$10⅛	10	10	—⅛
Con Bath p	700	$16	15⅞	15⅞	—⅜
Con Bath w	296	72	72	72	
Con Bidg	3900	100	98	98	—2
Con Distrb	4300	$15½	15	15½	+½
Cons Gas	1037	$16¼	16⅛	16¼	+¼
Control F	320	155	155	155	—5
Corby vt	200	$22½	22½	22½	—½
Corby B	z50	$23	23	23	
Cornat Ind	100	100	100	100	—5
Corontn p	200	135	135	135	
Coron 2w	800	6	6	6	—4
Cosms	200	190	190	190	+15
Couvret P	100	$5	5	5	+15
Crain R L	110	$12½	12½	12½	+⅛
Crestbrk	400	$6	6	6	
Crow Nest	670	$45	41	44	+4
Crush Intl	2000	$11⅜	11⅜	11⅜	
Cunnham	200	$10	10	10	+1
Cygnus A	1600	475	455	475	+20
Cygnus B	1050	$5	490	5	+15
Dale-R pr	200	$6½	6½	6½	+½
Dawson D	200	435	410	435	
Delta Elec	300	130	130	130	
Distl Seag	515	$45¼	45⅛	45¼	+⅛
Dome Pete	363	055	54½	54½	+1
D Bridge	355	15⅞	15⅞	15⅞	—⅛
D Coal pr	200	$24	24	24	
Dofasco	1575	$20¾	20¾	20¾	
Dofasco p	225	$72	72	72	
Dom Glass	100	$11½	11½	11½	+½
D Strs	16022	$12	11⅞	12	+⅛
Domtar	4325	$13	12⅞	13	+⅜
D Textie	3475	$11¾	11⅜	11⅜	—⅛
Douglas L	100	180	180	180	
Dupont	100	$17⅛	17⅛	17⅛	—¼
Dylex Div	100	$5¼	5¼	5¼	—½
Dylex D A	300	385	375	375	
Eccn Inv	1325	$10½	10½	10½	+½
E-L Fin	4150	$6¾	6⅝	6⅝	+⅛
E-L Fin w	200	220	220	220	
Electro ltd	1395	020⅜	19	19⅜	+1⅛
Electro p	25	71	71	71	—1½
Erie D A	300	$6¼	6¼	6¼	+1¼
Falcon	2696	$133	131	132	—2
Fam Play	1750	$9¼	8⅞	9¼	+¼
F Play w	100	120	120	120	—5
Fed Farm	9100	155	150	150	—5
Fleet Mfg	800	92	92	92	+2
Ford Cnda	60	$58¼	58	58	—¼
FPE Pion	550	$12¼	12¼	12¼	
Freiman	100	425	425	425	+15
Galt Mi Irn	500	$8¼	8¼	8¼	+¼
Gaz Metr	346	420	420	420	
Gaz M 63w	z20	110	105	110	
Gen Distrb	430	$10½	10⅜	10½	+⅛
GMC	154	$69⅜	69⅜	69⅜	+½
Genstar L	800	$8¼	8⅛	8⅛	—⅛
Glengair	1100	210	210	210	—10
Genair A w	100	105	100	100	—10
Glenair U	1300	$5½	5½	5½	
Godyear p	z5	$35	35	35	
Greb Ind	z10	05	5	5	
GN Capital	460	5	5	5	—⅛
GNGas A p	300	$19½	19½	19½	
Gt West Int	1000	360	360	360	+5
Greyhnd	970	$12	11½	11½	—⅜
Guar Trst	z50	$8½	8½	8½	
Gulf Can	2655	$15¼	15	15¼	
Hand Chm	100	$6½	6½	6½	—½
Hardee	300	78	77	77	—1
Hard Carp	150	$10	10	10	
Hard Crp A	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+⅜
Harris J S	200	155	155	155	+5
Harveys F	8500	110	100	105	—5
Hawker S	125	175	175	175	—5
Hedway C	100	225	225	225	
Ho OA	15210	$17¼	16⅞	17¼	+⅜
Home B	220	$17½	17¼	17½	—⅜
Horne Pit	200	215	215	115	+5
H Bramor	100	300	300	300	
H Bay Co	3755	$14¼	14⅛	14¼	
HB Oil Gas	895	$38½	38¼	38½	+⅛
Huron Eri	425	$14⅞	14¾	14⅞	
Huron r	18964	26	25	26	+1
Husky Oil	3425	$10¼	10	10¼	+¼
Husky D w	1950	440	425	440	+20
Imp Gen	2500	225	220	225	+5
Imp O	10277	$17	16¾	17	+⅛
Imp Tob	635	$13½	13½	13½	
Income Di	150	08½	8½	8½	+⅛
Indal Can	500	$5½	5½	5½	+¼
Indusmin	z4	$12¼	12¼	12¼	
Ind Accept	165	$13¼	13¼	13¼	
Inland Gas	1000	$9¼	9	9¼	+⅛
Inland G p	212	$13¼	13¼	13¼	—¼
Inter-City	500	$6⅞	6⅞	6⅞	
Intr Cty w	500	200	200	200	+5
IBM	69	$246	245⅛	246	+2
I Nickel	15175	$40⅞	39¾	39⅞	—1⅛
Int Util	5480	$27	26⅞	27	+¼
Intpr Pipe	6625	$23½	23⅜	23½	
Int Pipe w	5870	$10½	10¼	10½	+⅛
Intpr Steel	7185	$66	6½	6⅛	+⅛
Intpr Stl pr	135	$21	21	21	+½
Inv Grp A	1500	$6½	6⅜	6⅜	—⅛
Inv Grp S p	275	$17¾	17¾	17¾	
IOS Ltd	1700	165	150	155	—10
ITL Ind	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Ivaco Ind	800	$7⅜	7⅜	7⅜	
Jefferson	455	$8⅞	8¼	8⅞	+¾
Jeffersn w	650	140	135	140	—5
Jockey C	288	355	350	355	—5
Jockey A p	1025	$7⅛	7⅛	7⅛	+¼
Jockey B p	z25	$7⅛	7⅛	7⅛	
Jockey 2 p	200	$6⅛	6	6	—⅛
Kaiser Re	1825	$10¾	10½	10½	
Kaps Tran	525	$8⅞	8⅞	8⅞	+⅛
Keeprite P	150	$9	9	9	
Kelly D A	200	$5¾	5¾	5¾	
Kelsey H	100	$7	7	7	+⅛
Kelvinatr	100	$5	5	5	
Kenting	1950	$6¾	6¾	6¾	—⅛
Koffler	400	$10	10	10	
Labatt	135	$22⅛	22⅛	22⅛	+¼
Labatt pr	550	$22¼	22⅛	22⅛	—⅛
Laidlaw M	z20	$8	8	8	
LOnt Cem	400	180	180	180	—10
Laura Sec	515	$9¼	9	9⅛	—⅛
Lau Fin	1985	465	450	455	
Lau Fn 140	150	$15¾	15¾	15¾	+¼
Lau F 2.00	200	$20½	20½	20½	
L J A	z25	$15½	15½	15½	
Leigh Inst	100	$11⅞	11⅞	11⅞	—⅛
Leons Frn	4000	375	375	375	
Life Inves	700	$7¼	7⅛	7¼	+⅛
Life Inv w	1150	90	86	86	
Lob Co A	200	$6	6	6	
Lob Co B	200	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
Lob Co pr	70	$31⅛	31⅛	31⅛	+⅛
Lob G A pr	z10	$19½	19½	19½	
Lob Inc	z15	$7¾	7¾	7¾	
Locana	300	235	220	235	+30
Loeb M	1600	$5⅜	5⅛	5¼	—⅛
Maclarn A	z10	$15¼	15¼	15¼	
MH Cable	850	450	440	440	—10
MB Ltd	4222	$26	25½	26	+½
Magnetcs	1000	90	88	90	
Maher	200	$22	21½	22	+2¼
Manoir In	600	120	120	120	+5
Markboro	6800	340	340	340	
Mass-Fer	6382	$9⅜	9	9⅛	—⅛
Met Stores	250	$19	19	19	+1¼
Met Trust	z50	$15	15	15	
Microsyst	6309	$6¼	5⅞	6	—¼
Micrsys w	100	285	285	285	—15
Milt Brick	z25	425	425	425	
Molson A	950	$13⅞	13⅜	13⅞	+¼
Molson B	100	$13⅜	13⅜	13⅜	—⅜
Moore	7491	$29	28¾	28⅞	
Morse A	100	09½	9½	9½	
Murphy	850	$6¾	6½	6½	+¼
Mrphy pr	125	$22⅛	22⅛	22⅛	+⅛
Murritt B	2500	$5½	5⅛	5½	+⅜
Nabrs Dlg	00	$12	12	12	
NaChrs I	200	415	405	405	
Nat Trust	500	$20	20	20	
Neonex I	500	310	305	305	
NB Tel	516	$11⅛	11⅛	11⅛	+⅛
N Provid D	2700	57	55	55	—1
Nfld LP	z25	$6⅞	6⅞	6⅞	
Noranda	4893	$27¼	26⅞	27	—¼
Nor Ctl G	3335	$12¼	12⅛	12¼	+⅛
Nor Ctl B p	175	$25¾	25¾	25¾	+¼
Nor Ctl w	600	580	560	580	+15
NW Util p	100	$50	50	50	—½
NS L P	1225	$7¼	7¼	7¼	
NuWest H	z50	440	440	440	
Ocdentl Pt	1500	$16¼	15¾	16⅛	+⅛
Oil Patch	220	345	345	345	+15
Okanagan	1100	325	325	325	+10
Orlando R	2000	455	455	455	
OSF Ind	5820	440	425	440	+15
Oshawa A	3590	$14⅜	14⅛	14⅜	+½
Oshawa w	3900	300	285	300	+20
Pac Pete	7916	$28	26	27¾	+1⅜
Peace Riv	500	175	170	170	—20
Peel Elder	z25	$11¼	11¼	11¼	
Pembina	1700	$19¾	19⅜	19¾	+⅛
Penningtn	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
Petrofina	700	$15⅜	15⅜	15⅜	+¼
Phillips Cb	600	$8	8	8	—¼
Pitts E	20000	$9	9	9	—¼
Pow Corp	3870	$6	5⅞	6	+⅛
n TSE AB		vsvryrbylu v		24	
Pow Crp pr	400	$27½	27½	27½	—¼
Price Com	1900	$7⅞	7⅝	7¾	+⅛
Quinte M	300	215	200	200	—15
Rank Org	150	$13	13	13	
Rapid Grp	z25	325	325	325	
Rapid Gr A	z25	$6	6	6	
Reed Oslr	z25	$15¾	15⅜	15⅜	
Reichhold	250	$5½	5½	5½	+⅛
Reich wt	250	125	125	125	+5
Reitman A	313	$16¼	16	16	—⅛
Rothman	600	$10	10	10	
Rothm B p	7250	$14⅛	14⅛	14⅛	+⅛
Royal Bnk	2260	$21⅞	21⅝	21⅝	—⅛
Royal Trst	145	$25⅛	25⅛	25⅛	
Russell H	100	$17⅜	17⅜	17⅜	+¼
St Maurice	700	65	64	65	—1
Sandwell	250	$9	8½	9	+¾
Schneid	100	$9½	9½	9½	
Scotts	2325	$9¾	9⅛	9⅜	+½
Seaway M	200	$9	9	9	
Seaway pr	300	450	450	450	+5
Secur Cap	200	305	300	305	
Selkirk A	400	$10⅞	10¾	10⅞	+⅛
Shaw LE A	100	$7	7	7	+¼
Shaw Pipe	400	$6¾	6½	6¾	+¼
Shell Inv p	345	$27½	27	27½	+½
Shell Inv w	900	$12⅛	12⅛	12⅛	+⅛
Shell Can	1925	$28⅛	28⅛	28¼	
Shepherd	200	265	265	265	+15
Simpsons	260	$14⅞	14⅞	147	
Simpson S	425	$20½	20¼	20½	+¼
Skyline H	500	$7⅞	7⅜	7⅞	+⅛
Slater Stl	925	$12¾	12½	12⅝	—⅛
Slate Walk	100	410	410	410	
Southam	40	$52	52	52	
Stafford	200	300	295	295	—5
St Brodcst	800	$9¾	9¾	9¾	+⅛
Steel Can	3517	$22¼	21⅞	22¼	
Stlnbg pr	z5	$69	69	69	
Stuart Hse	400	350	350	350	
Suptst com	325	$10¼	10¼	10¼	—⅛
Suptest od	100	$32	32	32	
Surpass C	500	175	175	175	
Tamblyn	300	$17¾	17¾	17¾	+¾
Teledyne	100	$5	5	5	
Texaco	8150	$24	23⅞	24	+½
Texas Gu S	210	$14⅛	14⅛	14⅛	
Thom Nes	320	$16½	16½	16½	
Thom N pr	50	$4 6	46	46	+¾
Tor Dm Bk	1175	$18⅜	18⅛	18⅜	+¼
Tor Star B	100	$12½	12½	12½	
Traders A	930	$8¾	8¾	8¾	
Traders B	400	$8	8	8	
Trader B p	200	$24⅜	24⅜	24⅜	+⅛
Transair	440	335	325	335	+20
Tr Can PL	2355	$29	28½	29	+⅛
Tr Can Pl p	325	$38	38	38	
Tr Can P w	500	910	910	910	—5
Trans Mt	3639	$17½	17	17½	+½
Trizec w	200	35	35	35	—2
UNAS Inv	265	09¼	9¼	9¼	
Un Carbid	1387	12⅛	12	12	—¼
Un Gas	3395	$14	13⅞	14	+⅛
Union Oil	125	$32	32	32	—3
U Sections	500	$6¼	6⅛	6⅛	—¼
Van Der	3000	470	450	470	+40
Van Ness	1300	60	58	60	+5
Versafd	1305	$6¼	5¾	6⅛	+⅜
Venpower	1200	53	50	53	
Versatile	100	195	195	195	+20
Versatil A	200	125	120	120	—5
Vic Wood	120	$10	10	10	—2
V Wood A p	z10	$6¾	6¾	6¼	
Villcentre	425	$6	6	6	—½
Wajax	100	$8¼	8¼	8¼	
Wainoco O	400	300	300	300	+15
Walk GW	3266	$40½	39⅞	39⅞	—¼
Wstburne	300	$6¾	6½	6¾	+⅜
Westc'st	540	$19½	19⅛	19½	+⅛
Westfair	z15	$25¾	25¾	25¾	
Wesfeel	170	$9⅜	9⅜	9⅜	—⅛
W Cdn Seed	1100	215	210	210	—5
W Elec E	800	210	210	210	
W Pacific	2575	460	445	455	+10
Weston	750	$21⅛	21⅛	21⅛	+⅛
Wstn 4½p	z5	$60½	60½	60½	
Wstn 6pr	100	$82½	82½	82½	+¼
White Pas	400	$13⅞	13¾	13⅞	+⅜
White P w	650	325	315	315	
Zellers	1050	$9⅜	9⅜	9⅜	
Zenith	420	180	170	170	+5

Total des ventes : 2,018,000.

INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Var. 20 août	—0.33	—0.54	—0.03	+4.92
Clôt., 20 août	155.67	153.38	93.56	164.75
Haut 1970	187.18	190.01	121.00	231.00
Bas 1970	141.43	131.03	81.66	108.14
Haut 1969	188.77	276.96	122.54	310.73
Bas 1969	164.25	141.02	97.85	181.54

vancouver

20 AOUT 1970

BANQUES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Bank BC	10	$19	18⅞	19	
Bk Mont	450	$14¾	14¾	14¾	

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Alcan Al	50	$20⅜	20⅜	20⅜	
Ath Col	3000	220	200	200	—25
Block Br	4600	360	335	350	+15
BC Turf	300	275	275	275	
Cap Est	600	175	175	175	
Capt Int	800	275	275	275	+10
City Sav	100	$7½	7½	7½	
Crestwd	400	190	185	185	
Cuninghm	1300	$10	10	10	
Doman	700	460	460	460	+10
Driver D	3000	35	34	34	
Edp Indus P	1000	$8	8	8	
Edp Indus	400	170	170	170	+10
Falcon Br	175	$134	134	134	
F F Food	500	070	70	70	+4
Gt Nat Ld	500	$80	80	80	
Grow B	100	295	295	295	
H Harvey	700	160	160	160	
Ind Accept	900	$13¾	13¾	13¾	
Int Brew	200	425	425	425	
Intl Hydro	900	200	170	200	+30
Interpix	2500	$50	50	50	
Ionarc	1900	245	240	240	+10
Johnston	700	$7	7	7	
Kaiser R	1075	$10⅜	10½	10⅜	—⅛
Kelly D	100	$5¾	5¾	5¾	
Key Indus	3300	33	30	30	
Locana M	30000	235	235	235	
Macmil	100	$25½	25½	25½	
Magadyne	300	115	115	115	
Micro G	1000	$60	60	60	+5
Natl N Ho	1125	170	160	160	—15
N Nur wt	610	60	50	55	—5
Neonex	1000	305	305	305	
Ok Helio w	300	100	100	100	
Ok Helicopt	3100	425	415	425	
Pace	650	100	100	100	
Pac Ent	100	135	135	135	
PWA	365	$8¼	8⅛	8⅛	—¼
Sandwell	100	$8½	8½	8½	—¼
Scott Pap	300	$19	19	19	
Geo Spart	300	150	150	150	
Tokar	1400	235	225	225	—5
Un Prov	200	105	105	105	
H Walker	600	$40	40	40	
Wall Redk	500	290	290	290	
Wardair	11500	5	5	5	
W Realty	100	390	390	390	

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Adanac	7700	245	240	241	—4
Adera	6600	36	35	36	—1
Alice Lk	4000	28	27	28	
Alwin	10300	115	110	111	—4
Ardo Mines	3000	33	33	33	
Arlington	17400	31	30	31	+1
Arctic	500	26½	26½	26½	+1½
Atlas	3500	102	101	102	+1
Avino	1300	110	105	105	
Bathurst	43300	70	67	64	+3
Beaumt	22000	29	25	29	—1
Benson	12000	30	28½	30	
Beth Cop	60	$15	15	15	
Blue G	2000	26	24	24	—3
Bornite	78000	25	16	18	—7
Boswell	17000	47	43	46	
Boundary	3000	42	41	41	+1
Brameda	2410	225	215	220	—5
Brenda	4010	$11⅛	11	11⅛	—⅛
Brenmac	17500	58	55	56	+1
Brycon	300	86	85	86	
Buval Ex	6000	22	20	20	—2½
Calta	2500	37	37	37	+1
Cambridge	1750	54	50	52	+2
Car Gold	2100	120	115	120	
Cass Cons	2800	19	17	17	—1
Casino	16300	135	111	115	—17
Chataway	1000	25	25	25	
Churchill	2205	265	260	260	—5
Coast Sil	8500	30	29	30	+2
Coin Canyn	1000	28	28	28	
Columbia R	500	48	48	48	+2
C Ad Astra	3000	23	22	23	
C Gem Ex	500	12	12	12	
C Skeena	5000	36	35	35	
C Ventor	6500	16½	15	15	—2
C Potash	1000	7	7	7	
CPR Gt	4000	27	26	26	
Cop Ridge	10200	49	44	44	—6
Coronet	7500	38	35	35	+2
Craigmt	300	10¾	10¾	10¾	
Crownex	2600	48	46½	46½	—½
Davis K	300	275	274	274	—6
Dolly Var	1500	43	42	42	—2
Dundee	29800	38	36	36	—2
Dusty Mac	1500	24	24	24	
Early Brd	2700	44	42	42	
Enex	1000	45	45	45	
Falaise	4000	37	35	36	
Fortune C	37600	97	85	89	—9
Frontier Ex	1000	37	37	37	
Gen Res	2000	8½	8	8	
Gt Masc	1500	285	283	283	—4
Gibraltar	15550	430	420	420	—5
Gr N Pete	5500	30	28	28	—1
Gunn M	3500	53	52	52	—1
Hart Riv	500	42	42	42	+1
High Chief	2000	15½	15	15	—1
Himont	5400	310	300	300	—10
Hipoint	1500	11	11	11	
Homestk	1000	10	10	10	
H Bay Mtn	1000	13½	13½	13½	—½
In Pv Sil	1000	24	24	24	+1
Int Tech	3200	66	65	65	—5
Jason Ex	4500	27	25	25	—2
Jaye Ex	2000	9	9	9	+1½
Jericho	2500	9	8	8	
Kalco	1500	23	23	23	
Kamad	500	60	60	60	
Kimberly	500	30	30	30	+3
Largo	3900	59	54	54	—4
Laura	3500	26½	26	26	
Lornex	2100	800	790	790	
Madrona	1000	34	33	33	
Magnum	2100	90	88	88	
Mariner	27600	37	36	36½	+½
Marshall	4000	15	14	15	+1
Mercury	12000	20	18	19	
M M Mng	20401	36	33	35	+2
Minex	3000	20½	20	20	—½
Molym	6000	16	15	15	
Mt Wash	2000	16	15	16	
Nadina	100	165	165	165	
Nat Nickel	1700	50	50	50	
N Cinch	2000	25	25	25	
N Cronin	4500	8½	8½	8½	
New Indian	1000	13	13	13	
New Terr	1000	12	11	12	
Nickel Hill	2000	21	20	20	
Norcan	36500	30	28	30	
North Pac	500	21	21	21	—1
Omega	1000	17	17	17	
Pac Asb	25900	180	159	169	—11
Pac Sil	1000	18	18	18	—1
Pat Silvr	1000	18	18	18	+2
Pinebell	1500	15	15	15	+1
Pinnacle	48500	52	46	49	+3
Pyramid	1500	32	32	32	
Quatsino	4000	13½	13	13	
Reeves	200	300	300	300	
Ring Hill	154200	63	54	57	—5
R Agassiz	3500	36	35	35	
San Doh	2000	11	11	11	—1
Shield D	400	128	128	128	+5
Silbak P	2000	23	22	23	+2
Sileurn	9000	28	27	28	+1
S Butte	3000	9	8	8	—1½
Silv City	500	35	35	35	
Silvergk	1000	26	26	26	
S Standrd	1400	156	150	155	+3
Slocan	500	19	19	19	
South S	3000	46	45	45	+1
Stall Lk	300	105	100	100	
T C Explor	4976	41	40	40	
Taseko	1500	29	28	28	
Texacal R	7000	64	62	62	—4
Texore	3000	35	34	35	—1
Torwest	7500	43	40	41	—4
Trcon Res	1000	22	22	22	
Trojan	7100	63	61	62	—6
Utica	500	90	90	90	+5
Valley C	977	970	965	865	—5
Vanada	1500	10	10	10	
Vangrd E	2000	16	16	16	
Vanmetal	1500	9	9	9	
Ventures	1000	11½	11½	11½	+½
Venus M	900	162	150	151	—1
W C Res	8500	20½	19	19	—1½
West Mns	3200	420	415	415	+5
Winderm	9500	85	60	72	—14
Yukon R	12000	70	65	65	—3
Yukon Ant	1000	23	23	23	+2
Zenith	5500	31	30	31	+1

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Balindery	19699	143	130	134	+4
Bison	26017	400	345	400	+50
Canarctic	6800	46	44	46	+6
Castle	500	175	175	175	
Comercl	43000	22	20	20	—2
Embassy	600	50	50	50	+1
Five Star	4500	18½	18	18	—1
Ft St John	800	65	65	65	
Futurity	700	25	25	25	
Gold West	4000	13	13	13	
Manhat	19000	37	37	37	—1
N Davies	500	14	14	14	
Plains P	6500	30	28	30	+1
Pondery	60025	148	135	135	—2
R C Ven	3600	94	90	93	—2
Share	6000	14	13	13	—1
S Christi	1000	35	35	35	
S P Pete	1000	12	12	12	—1
Stmpede	15300	164	155	160	+5
Sunlite	3500	325	320	320	
TC Res	300	85	85	85	
Ulster	100	189	189	189	—1
Untd Bata	14500	340	320	340	+25
West Ex	3000	21	20	20	—1

CALGARY

20 AOUT 1970

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net Ch.
Anfaig Prop	500	58	58	58	+3
KSF Chem	300	325	325	325	
Parkland B	300	38	38	8	
Yukon Pro	5000	14	14	14	+2

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net Ch.
Alcor	1000	4	43	43	—1
Flin Flon	5000	10	7½	7½	—4½
Matrix	2500	75	69	75	+5
New Rice	7500	11	11	11	+1
Pac Cop	10000	230	215	230	+20
Rapid Riv	2500	20	20	20	
Scope	3500	14½	13	13	—1
Tobe	3500	12	12	12	+1½
Trans Yuk	1000	9	9	9	—3

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net Ch.
Aberdeen	1000	31	30	30	+3
Acroll	4500	95	90	95	
Barclay	1000	15	15	15	
Barons	4000	6	6	6	
Bashaw	23500	10	8	10	+2
Brett	59500	40	37	40	+4
Bonanza	11100	80	70	72	+2
Freehold	6600	110	100	100	
Lassiter	500	24	24	24	+2
Monterey	3000	4½	4	4	—½
N Unisph	6500	46	45	46	+1
New York	2000	52	52	52	
Nitracell	500	45	45	45	
Pascar	500	6½	6½	6½	—½
Petromine	3000	32	31½	32	
Peyto	1400	106	106	106	+4
Plains	500	29	29	29	+4
Quinalta	3500	5	5	5	
Sastex	10500	17	14	14	—6
West Warn	3000	40	37	37	—3

Total des ventes : 188,700.

téléphoto PA

Un toast à l'amitié américano-mexicaine

Les présidents Richard Nixon et Gustavo Diaz Ordaz portent un toast aux bonnes relations entre les Etats-Unis et le Mexique au cours d'un dîner d'Etat qui s'est déroulé hier à Puerto Vallarta, station de villégiature mexicaine de la côte du Pacifique. Les deux hommes d'Etat se sont entendus sur une formule pour régler les problèmes frontaliers entre les deux pays.

Les USA et le Mexique s'entendent sur un règlement du problème frontalier

PUERTO VALLARTA. (PA, UPI, AFP) — Les présidents Richard Nixon, des Etats-Unis, et Gustavo Diaz Ordaz, du Mexique, sont tombés d'accord, hier soir, sur un projet de traité pour régler définitivement les problèmes frontaliers entre leurs deux pays. Au terme de leurs conversations, les deux hommes d'Etat ont convenu d'une formule pour solutionner un problème épineux qui occasionne de nombreuses frictions entre les deux pays depuis 122 ans. En raison, notamment, des déplacements successifs du lit du Rio Grande, tantôt vers le nord, tantôt vers le sud, ce fleuve, qui sépare les Etats-Unis et le Mexique a fait l'objet d'innombrables différends frontaliers depuis la fin de la guerre de 1848 mettant aux prises les deux républiques nord-américaines.

Le détails de l'entente intervenue hier seront rendus publics aujourd'hui. Avant que ce réglement ne devienne un traité en bonne et due forme, il faudra qu'il soit ratifié par le congrès de chacun des deux pays. Il ne fait, toutefois, aucun doute que les parlementaires américains et mexicains ratifieront la décision des deux présidents.

Un règlement global

Ce sont les présidents Richard Nixon et Gustavo Diaz Ordaz eux-mêmes qui ont annoncé personnellement, à la presse, hier soir, l'heureux résultat de leurs entretiens, au terme de la première journée de la visite d'Etat du président américain au grand centre touristique de Puerto Vallarta. L'accord intervenu entre les chefs d'Etat couvre la plus grande portion de la frontière entre leur pays, tout le long du Texas, depuis El Paso, en territoire américain, et Ciudad Juarez, du côté mexicain, jusqu'à Brownsville et Mamamoros, sur le golfe du Mexique, et au-delà, à 12 milles marins de la côte.

Le président Diaz Ordaz a, pour sa part, souligné que le projet de traité réglait tous les différends frontaliers entre son pays et les Etats-Unis, en plus d'établir un mécanisme qui permettra d'éliminer tous les sujets de dispute qui pourront se présenter dans l'avenir.

De son côté, M. Nixon, lors d'un déjeuner qui avait précédé son entretien avec son homologue mexicain, s'était déclaré profondément touché par l'accueil, le meilleur qu'il ait jamais reçu en Amérique latine, que lui ont réservé les 8,000 habitants de Puerto Vallarta.

Les deux présidents ont également fait des progrès sur la question de la salinité du Rio Colorado. Ce fleuve, qui se jette dans le golfe de Californie, arrose les Etats-Unis avant de traverser le territoire mexicain. Ses eaux servent à l'irrigation de vastes régions désertiques de l'Arizona où elles se chargent d'un pourcentage de sels minéraux que le Mexique juge inacceptable. Au sujet de cet autre problème bilatéral, qui doit faire l'objet d'autres discussions diplomatiques, M. Nixon a exprimé l'espoir qu'une solution satisfaisante sera trouvée bientôt.

Au cours de leur rencontre, MM. Nixon et Diaz Ordaz ont aussi fait le bilan provisoire de l'opération "coopération" de contrôle du trafic de la drogue entre les deux pays. Il semble que les rigueurs du service des douanes américaines seront quelque peu adoucies.

M. Nixon a profité de sa visite en terre mexicaine pour discuter avec le président Diaz Ordaz du problème des enlèvements de diplomates, qui inquiète particulièrement Washington dans le cadre de ses rapports avec l'Amérique latine, surtout à l'heure où l'un de ses fonctionnaires enlevée par les terroristes est menacé de mort en Uruguay.

Industriel enlevé puis libéré en Uruguay

MONTEVIDEO. (AFP,PA) — Un nouvel enlèvement a été commis ce matin à Montevideo, annonce la police de la capitale uruguayenne, mais la personne enlevée a été remise en liberté peu après. Il s'agit de M. Rodolfo Rosemberg, gérant d'une importante firme commerciale, dont la nationalité n'a pas encore pu être précisée par la police.

Les auteurs de cet enlèvement, bien que cela n'ait pu être formellement établi, pourraient être les guérilleros Tupamaros qui détiennent encore en otage le consul brésilien à Montevideo, M. Aloysio Mares Dias Gomide, et l'agronome américain Claude Fly, exigeant pour leur remise en liberté la libération de plus de 150 prisonniers politiques.

Mme Fly a adressé aujourd'hui une lettre ouverte à son mari dans laquelle elle demande à ses ravisseurs de le libérer.

L'Egypte s'oppose à la surveillance du cessez-le-feu par les "U-2" et les satellites "Samos" américains

d'après Reuter-PA-AFP-UPI

La République arabe unie s'oppose à la surveillance du cessez-le-feu sur le front israélo-égyptien par les avions-espions "U-2" et les satellites "Samos" des Etats-Unis, justifiant son opposition par la crainte que les données recueillies par ces méthodes fourniraient à Israël beaucoup plus de renseignements veillance conventionnelle.
veiltance conventionnelle.

Le journal "Al Ahram", qui fait état du rejet par la RAU de la surveillance via U-2 et satellites, va même jusqu'à qualifier la méthode américaine de "prétexte pour espionnage".

L'opposition de la RAU a pris les USA par surprise. Quand le gouvernement américain a annoncé, plut tôt cette semaine, qu'il assurerait de cette façon la surveillance du cessez-le-feu, il en avait alors informé le Caire d'où n'était alors venue aucune objection.

Washington a donc procédé à cette surveillance, qui en fait ne s'effectuait qu'au-dessus du territoire à l'est du canal de Suez, c'est-à-dire, le territoire situé du côté israélien.

Selon "Al Ahram", le gouvernement de la RAU a également rejeté la suggestion américaine selon laquelle les Soviétiques assureraient le même type de surveillance, du côté égyptien.

Le quotidien cairote, qui est l'organe officieux du régime Nasser, souligne que les USA et l'URSS, en participant activement à la surveillance de la trêve, ne feront que créer des complications inutiles qui nuiraient à l'éventuelle instauration de la paix au Moyen-Orient.

Jarring s'affaire

Entre-temps, à l'ONU, le médiateur Jarring multiplie ses efforts pour faire démarrer dans le plus bref délai les négociations de paix entre Israéliens et le duo RAU-Jordanie.

Israël, qui avait manifesté sa préférence pour une ville autre que New York comme site de ces pourparlers et déclaré qu'à son avis, ces rencontres devraient se faire au niveau des ministres des Affaires étrangères, a toutefois indiqué qu'il se plierait à la décision de Jarring et ne poserait aucune objection au choix d'une autre ville et au déroulement des négociations au niveau des ambassadeurs. On s'attend que le gouvernement israélien désigne d'ici la fin du week-end son représentant aux premières rencontres de la mission Jarring.

Le K'nesset en session urgente

Par ailleurs, les partis d'opposition en Israël ont convoqué une session d'urgence du Parlement qui devrait se réunir à Jérusalem dès lundi. On prévoit un violent débat au sujet du refus de Washington de prendre au sérieux les accusations israéliennes de violations du cessez-le-feu par les Egyptiens et les Soviétiques.

Enfin, le président Nasser et le roi Hussein sont en "tête-à-tête" à Alexandrie.

La "rentrée sociale" sera chaude en France

PARIS (AFP) — La "rentrée sociale", c'est-à-dire la reprise des actions syndicales après la période des grandes vacances, commencera sans doute tôt cette année. En effet, alors que l'on est encore au coeur de l'époque estivale, deux importantes confédérations ouvrières, la CGT et la CFDT ont déjà établi leurs plans de bataille.

La CGT est prête depuis longtemps, puisque dès le début du mois d'août les fonctionnaires, les cheminots et les mineurs CGT ont fait parvenir au premier ministre des lettres réclamant instamment le maintien de leur pouvoir d'achat menacé par les hausses du coût de la vie enregistrées depuis le début de l'année (2.2% selon l'indice officiel des prix au cours du premier semestre). De plus, il y a une dizaine de jours, M. Georges Seguy, secrétaire général de la CGT, a adressé à M. Valéry Giscard d'Estaing une lettre qui demandait au ministre de l'Economie et des Finances de bien vouloir discuter avec les organisations syndicales d'une réforme de la fiscalité "conformément à l'engagement pris en mai 1968".

Or, ce sont précisément ces deux revendications: garantie du pouvoir d'achat des salariés et réforme fiscale que la CFDT vient de mettre en avant après la réunion hier de sa commission exécutive dans laquelle siègent tous ses dirigeants. "Les revendications de garantie et de progression de pouvoir d'achat constitueront l'action prioritaire des travailleurs", dit-elle sans ambages en demandant aussi une réforme de la fiscalité "assurant une répartition plus équitable de l'impôt sur le revenu et instituant une imposition sur le capital". La CFDT appelle toutes ses organisations à engager l'action pour que les accords de salaires soient révisés, compte tenu de la forte augmentation des prix.

Manifestation en Inde contre des cartes russes

LA NOUVELLE-DELHI. (AFP) — Aux cris de "A bas l'impérialisme russe", un millier de manifestants, parmi lesquels plusieurs députés de droite, ont mis le feu aujourd'hui, devant l'ambassade de l'URSS à un monceau de cartes d'origine soviétique dans lesquelles de vastes territoires indiens sont attribués à la Chine. Un important détachement de police protégeait le bâtiment de l'ambassade.

Les manifestants brandissaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire notamment : "Nous condamnons l'agression cartographique russe contre l'Inde".

Les fonctionnaires soviétiques de l'ambassade ont refusé de recevoir une délégation des manifestants qui désiraient leur remettre un mémorandum et leur ont dit de s'adresser au ministère indien des Affaires étrangères.

Des leaders des partis de droite "Jana Sangh" et "Swatantra" ont prononcé des allocutions dans lesquelles ils ont dénoncé l'URSS.

L'affaire des "cartes soviétiques" avait fait l'objet, au début de ce mois, de vifs débats au Parlement indien. M. Swaran Singh, ministre des Affaires étrangères, avait dit que le gouvernement s'employait à faire corriger ces cartes.

Mao sonne le glas des gardes rouges

HONG KONG. (AFP) — Le président Mao Tsé-toung a ordonné à la jeunesse chinoise d'adhérer à la ligue des Jeunesses communistes dont la discipline est très stricte. Cet ordre, estime-t-on, sonne le glas des organisations de gardes rouges dont les activités anarchiques au cours de la révolution culturelle ont inspiré des révoltes d'étudiants dans le monde occidental et au Japon.

Le journal de doctrine "Drapeau rouge" a précisé que le président Mao avait donné instruction de "consolider" la ligue des Jeunesses communistes et d'étendre ses activités dans tout le pays. La ligue, qui avait en 1966 près de 25 millions de membres, s'était en quelque sorte désintégrée au cours de la révolution culturelle, quand la jeunesse adhéra en masse aux gardes rouges. Sa résurrection date du milieu de l'année dernière.

L'article reflète le souci du leader chinois vieillissant de former "de dignes successeurs à la cause de la révolution prolétarienne", estiment les observateurs.

téléphoto UPI

Tête-à-tête Hussein-Nasser

Le président Nasser accueillait hier avec son plus convaincant sourire son invité, le roi Hussein de Jordanie, à sa descente d'avion en provenance d'Amman. Aujourd'hui, les deux chefs d'Etat arabes ont fui la chaleur torride du Caire et confèrent dans le plus hermétique huis clos, dans un palais d'Alexandrie. Selon les observateurs, ces "tête-à-tête" dureront au moins trois jours et ont pour principal objectif de faire le point de la situation, deux semaines après le cessez-le-feu et à la veille du début des négociations "indirectes" avec Israël. Le problème des Palestiniens, qui menace de faire chavirer le trône de Hussein, sera également discuté.

L'Irak arrête 55 Egyptiens

LE CAIRE. (AFP)—Cinquante-cinq ressortissants égyptiens ont été arrêtés à Bagdad par les autorités irakiennes, précise-t-on au Caire.

Parmi eux figurent trois ingénieurs d'une compagnie égyptienne de béton armé, un comptable de "l'United Arab Airlines", deux fonctionnaires du Centre arabe de recherche et d'administration et quatre médecins. Un grand nombre d'employés appartenant à une entreprise égyptienne de travaux publics ont été également incarcérés. Toutes ces personnes seraient détenues dans une pièce du bâtiment de la sécurité générale irakienne.

D'autre part, selon la même source, l'ambassadeur d'Egypte aurait été retenu pour vérification d'identité par un barrage de police à sa sortie de l'ambassade. Sa voiture arborait pourtant le fanion de la R.A.U.

Par ailleurs, la Fédération des ouvriers égyptiens a lancé un appel à toutes les fédérations ouvrières arabes leur demandant de protester contre "la campagne d'arrestations arbitraires déclenchée par le parti Baas irakien contre les ouvriers égyptiens travaillant en Irak" et de réclamer leur libération, annonce l'agence d'informations du Moyen-Orient.

Conclusion du sommet de Moscou

Le pacte russo-allemand est un pas important vers la détente en Europe

MOSCOU. (AFP) — Les dirigeants des partis communistes et des gouvernements est-européens considèrent "l'accord soviéto-ouest-allemand comme un signe de détente et de consolidation de la sécurité européenne", lit-on, notamment, dans un communiqué publié au terme de la conférence de Moscou et diffusé aujourd'hui par Radio-Moscou.

"Les personnalités qui ont pris part à cette réunion ont examiné la situation internationale en général et celle qui règne en Europe en particulier", ajoute le communiqué, qui précise que "la réunion s'est déroulée dans une atmosphère de franchise et d'amitié".

"Le but de la réunion du comité consultatif des pays membres du Pacte de Varsovie — qui s'est tenue le 20 août à Moscou — a été l'étude des problèmes internationaux actuels en fonction des relations établies entre les pays socialistes, membres du pacte", indique le communiqué final du "sommet de Moscou".

"Une attention particulière a été accordée à la situation actuelle en Europe, qui selon tous les participants, a une grande importance sur la situation mondiale en général", poursuit le communiqué. Il ajoute: "Les participants ont souligné que les pourparlers et la signature de l'accord entre l'Union soviétique et l'Allemagne fédérale du 12 août 1970 représentent un pas important vers la diminution de la tension et la normalisation de la situation en Europe, ce qui correspond à l'intérêt de tous les peuples et servira au développement actif des relations entre tous les Etats européens, sur la base de la coexistence pacifique".

"Les participants à la réunion ont également exprimé leur ferme volonté d'entreprendre tout ce qui est en leur pouvoir pour renforcer la sécurité en Europe et prendre des mesures avec d'autres pays intéressés pour soutenir la proposition d'une conférence pan-européenne", indique encore le communiqué.

"Il a été également procédé à un échange de vues sur d'autres problèmes d'actualité internationale et les participants ont exprimé leur certitude que le renforcement des liens et de la coopération entre les pays socialistes est le fondement de la sécurité en Europe". Le communiqué énumère ensuite les personnalités qui ont participé au sommet de Moscou: MM. Todor Jivkov (Bulgarie), Janos Kadar et Jenoe Fock (Hongrie), Walter Ulbricht et Willi Stoph (Allemagne de l'Est), Wladislaw Gomulka et Josef Cyrankeiwic" (Pologne), Nicolae Ceaucesco et Ion Gherghe Maurer (Roumanie), Leonid Brejnev, Alexis Kossyguine et Nicolas Podgorny (Union soviétique), Gustav Husak et Lubomir Strougal (Tchécoslovaquie).

Le communiqué précise que "d'autres personnalités de partis et de gouvernements assistaient à la réunion."

Seul un pénible incident sur la tombe de Jan Palach trouble un calme et triste anniversaire à Prague

par Claudine CANETTI

PRAGUE. (AFP) — Un pénible incident s'est produit ce matin au seul endroit de Prague où le peuple tchécoslovaque peut encore montrer qu'il n'oublie pas: devant la tombe de Jan Palach, l'étudiant de 22 ans qui s'immola par le feu sur la place Venceslas le 16 janvier 1969, pour protester contre l'occupation de son pays par les troupes soviétiques.

Alors que cette tombe, traditionnel lieu de pèlerinage des Pragois, est d'habitude submergée de couronnes et de bouquets, elle était ce matin quasiment nue, toutes les fleurs qui la recouvraient ayant été enlevées durant la nuit, de même que la grande photographie de Palach qui y avait été de nouveau placée au début de la semaine.

Durant toute la matinée, cependant, les visiteurs ont défilé au cimetière d'Olsany, munis de bouquets qu'ils déposaient sur la tombe où il n'y a même plus de pierre tombale. A onze heures, une série de petites bougies disposées de façon à former les lettres du nom de Palach brûlaient dans l'allée. Soudain, deux femmes armées de balais firent brutalement disparaître toutes ces bougies.

Les assistants indignés, les conspuèrent aux cris de "Vous n'avez pas honte" et "Qui vous en a donné l'ordre". Plusieurs spectateurs tentèrent aussitôt de placer de nouvelles bougies sur la tombe, mais les balayeuses les enlevèrent à nouveau. Des femmes se mirent alors à sangloter en évoquant les malheurs de leur pays.

Si ce n'était cet incident, rien aujourd'hui ne rappellerait les violences de l'an dernier en ce jour anniversaire de l'entrée des troupes du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie. Seul le nombre des policiers patrouillant, walkie-talkie à la main, ou montant la garde en certains points névralgiques comme la place Venceslas ou la place de la Vieille-Ville, ainsi que les jeeps de l'Armée et les voitures de police sillonnant les rues, témoignent du fait que Prague est malgré tout aujourd'hui une ville où tout peut arriver.

Comme pour la tombe de Palach, les autorités ont tout mis en oeuvre pour faire disparaître tout ce qui, dans la capitale, évoquait encore le drame du 21 août 1968. C'est ainsi que les plaques apposées aux endroits où tombèrent les premières victimes de l'intervention — par exemple une jeune fille dans le quartier de Klarov — ont disparu et des policiers montent la garde pour empêcher qu'elles ne soient remises.

D'ultimes précautions ont été prises pour éviter tout incident, d'ailleurs fort improbable : comme ce fut le cas lors de la visite de MM. Brejnev et Kossyguine à Prague, au début mai, les postes émetteurs et récepteurs des radios-taxis ont été scellés.

Quant aux journaux et à la radio tchécoslovaques, ils consacraient leurs colonnes, ce matin, à des remerciements émus à l'égard des troupes des cinq pays frères, venues "défendre les conquêtes du socialisme en Tchécoslovaquie".

Samedi jour d'emplettes familiales de la Vente "Retour à l'Ecole" SIMPSONS

En vente samedi de 9 h. à 17 h. aux 3 magasins (sauf indication contraire). Nous nous réservons le doit de limiter les quantités pour chaque client.

Manteaux tous temps pour hommes

Orig. $35 **26.99** ch.

avec doublure amovible

- Tissu coton — polyester lavable, au repassage permanent.
- Doublure peluche montee sur glissiere.
- Modèle à manches semi-raglan.
- Ton beige ou marine.
- Tailles 36 à 44 (régulières, courtes ou élancées dans le groupe). (712)

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221 sur tailles régulières seulement

Rabais 20% Vestes impers

Rég. 4.99 **3.99** ch.

Pour garçons !

- Coton caoutchouté durable.
- Modèle réversible, capuchon tenant à cordon coulissant, glissière devant, boutons-pression, 2 poches profondes.
- Ton olive réversible ton jaune
- Pour 8 à 16. (714)

RABAIS $1 Chemises polo

Rég. $5 **3.99** ch.

Pour hommes !

- 100% coton.
- Modèle à col roulé, manches longues.
- Tons blanc, noir, bleu, marine, beige, vert ou jaune.
- Tailles P.M.G.T.G. (713)

Chemises safari sans repassage

2.99 ch.

Pour fillettes !

- Coton et polyester mixte lavable.
- Manches longues, poches de poitrine.
- Tons blanc, bleu ou jaune.
- Pour 7 à 12. (745)

En solde ! Souliers en cuir

Orig. $15 à $25

6.99 pai.

POUR DAMES

- Empeignes en cuir ou cuir verni noir.
- Marques Chic-O-Tique, Miss Simpson, Daguerre dans le groupe.
- Talons à la mode.
- Noir, brun, marine dans le groupe.
- Gamme désassortie de pointures.

(721)

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221.

Rabais 18% à 32% ! Tapis tressés réversibles

20 x 32 po.

Rég. 3.19

2.59 ch.

- Tapis en nylon durable.
- Parfaits pour la ville ou la campagne.
- Tons rouille, avocat, brun, ton or, rouge, bleu-vert.

(Chaque teinte non disponible dans chaque dimension).

Dim.	Rég.	Ch.
20 x 32 po.	3.19	**2.59**
30 x 54 po.	9.98	**6.99**
42 x 66 po.	13.98	**9.99**
66 x 102 po.	36.98	**24.99**
102 x 138 po.	69.98	**49.99**

(750)

Pas de commandes postales ni telephoniques

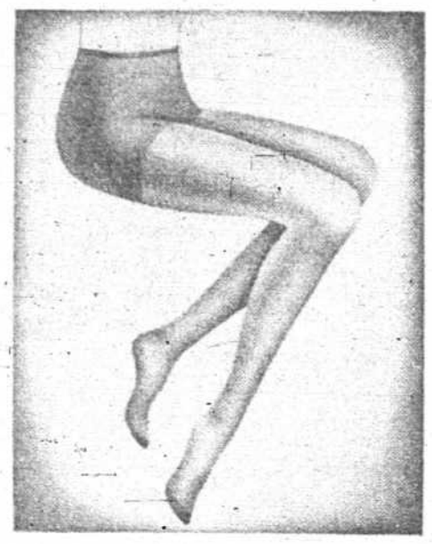

Bas-culotte "Boutique"

Spécial **$1** ch.

- Series discontinuées.
- Bas-culotte en nylon.
- Talons invisibles.
- Choix de tons beige.
- Taille moyenne ou élancée. (707)

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

ANJOU SEULEMENT

Spécial à Anjou seulement

Pantalons pour garçons

Rég. 3.99 à 5.99

2.59 ch.

Tissu viscose / acétate / nylon — Tailles à passants de ceinture, continentale ou semi-boxeur — Noir, fusain, brun, 6 à 18 ans.

(3714) Anjou seulement.

ANJOU SEULEMENT

Achetez vos pneus chez Simpsons

MAINTENANT 2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT EN VILLE

durant l'installation des pneus que vous aurez achetés chez Simpsons

Rabais 7.12 sur mocassins en cuir

Rég. $18 **10.88** pai.

Pour hommes et jeunes gens !

- Différentes empeignes de fantaisie.
- Semelles et talons composition.
- Tons brun, brun pâle ou tan.
- Pointures 8 à 11. (723)

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Elégantes robes d'été pour dames

Orig. $16 à $20

7.77 ch.

- Tissus coton, Arnel*, toile ou tissu mixte, lavable.
- Robes droites, robes-manteau ou style chemisier.
- Choix d'imprimés ou de tons unis.
- Tailles 5 à 13 et 10 à 20 dans le groupe. (734). En ville seulement

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

Aussi à Fairview et Anjou sauf indication contraire

Chemises au repassage permanent

Orig. 2.99

99¢ ch.

Pour hommes !

- Choix de chemises unies.
- Modèle à manches courtes.
- Encolure 15 seulement. (789)

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

Rabais $4 sur robes acrylique

Rég. 9.99 **5.99** ch.

Pour fillettes !

- 100% acrylique laminé, se lave et sèche à la machine. Coloris grand teint.
- Modèle à manches courtes, encolure ronde, 4 boutons, 2 poches.
- Ton bleu ou corail.
- Pour 7, 8, 10, 12, 14. (786)

Pantalons suédine

Prix spécial **3.49** ch.

Pour garçons !

- Suédine lavable à la machine.
- Taille à passants de ceinture, poches arrondies devant.
- Tons brun, rouille ou loden.
- Tailles 28, 30, 32 (jambes 29, 30½, 31). (788)

Complets laine pour hommes

Prix spécial **25.99** ch.

100 seulement !

- Tissu tout laine rebelle aux faux plis.
- Veston à 2 ou 3 boutons, poches à rabat, pantalon taille à passants de ceinture.
- Tons brun, fusain ou gris.
- Tailles 36 à 40 dans le groupe. (790) en ville seulement.

Souliers en cuir pour hommes

Rég. 10.99 à 12.99

5.99 pai.

Rabais $5 à $7 !

- Une fabrication canadienne !
- Semelles en cuir ou néolite.
- Modèles Oxford ou mocassin.
- Brun ou noir.
- Pointures 9 à 12 (avec ½) chaque pointure non disponible dans chaque modèle: (787) en ville seulement.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221 sauf sur pantalons (788)

TOURNEZ LA PAGE POUR LES AUBAINES DE LA VENTE D'ENTREPOT SIMPSONS

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi et mercredi en ville de 9 h à 17 h 30. Fairview et Anjou 9 h 30 à 18 h. Jeudi et vendredi en ville : de 9 h à 21 h. Fairview et Anjou : 9 h 30 à 21 h. Les 3 magasins ouverts samedi de 9 h à 17 h.

Service téléphonique ouvert Du lundi au mercredi : 8 h 30 à 18 h. Jeudi et vendredi : 8 h 30 à 21 h. Samedi : 8 h 30 à 17 h.

COMPOSEZ : 842-7221

APPEL D'OFFRES
pour travaux de
PIEUX EN BÉTON FORÉS

à être effectués sur :
le terrain de "La Fondation Berthiaume-Du Tremblay", 1655 est, boulevard Gouin, Montréal, P. de Qué.
Propriétaire :
"La Fondation Berthiaume-Du Tremblay", 50 place Crémazie, suite 323, Montréal 351, P. de Qué. (tél. 384-2702).
Architecte-coordonnateur :
Roland Dumais, M.I.R.A.C., 3995 est, rue Sherbroke, Montréal 406, P. de Qué. (tél. 255-3611).
Architecte-associé :
André Brouillet, M.I.R.A.C., 842 boulevard Ste-Croix, suite 2, Ville St-Laurent, Montréal 379, P. de Qué. (tél. 744-0923).
Ingénieurs-conseils :
Fondation et structure :
Deslauriers, Mercier & Associés, 4855 Boyer, Montréal 176, P. de Qué. (tél. 526-0837).
Mécanique et électricité :
Lalonde, Girouard & Letendre, 8790 avenue du Parc, Montréal 354, P. de Québec. (tél. 384-6410).

Les entrepreneurs pour la spécialité précitée pourront obtenir, sur rendez-vous, les plans et devis concernés, au bureau de l'architecte, à partir de 14:00 heures, mercredi, le 19 août 1970.

Un dépôt de CENT ($100.00) DOLLARS sera exigé pour chaque série de plans et devis. Ce dépôt sera remis à ceux qui auront remis une soumission et qui auront retourné ces plans et devis en bon état, dans les quinze (15) jours qui suivront la date de l'ouverture des soumissions.
AUCUNE SERIE DES DOCUMENTS PRECITES NE SERA EXPEDIEE PAR VOIE POSTALE.

Les soumissionnaires devront se procurer les formules officielles de soumissions du Bureau des Soumissions Déposées du Québec, et soumettre leur prix au :
— Bureau des Soumissions Déposées du Québec, 4970 place de la Savane, Montréal 308, P. de Qué. (tél. 739-3681).
avant 11:00 heures, mercredi, le 26 août 1970.
SEULES LES SOUMISSIONS FAITES SUR LES DITES FORMULES SERONT ACCEPTEES.

Les entrepreneurs pour les travaux des "PIEUX FORES" devront accompagner leur offre, d'un cautionnement de soumission (soit par chèque visé ou par cautionnement de soumission "Bid Bond"); pour un montant de $6,000.00 fait à l'ordre du propriétaire, plus, une lettre d'intention d'une firme autorisée attestant que celle-ci est prête à se porter caution judiciaire ("bon d'exécution") pour un montant de $30,000.00.

De plus, l'entrepreneur choisi devra pouvoir se procurer les documents exigés pour la signature du contrat dans les 48 heures consécutives à l'avis de son choix par le propriétaire, cet avis pouvant être formulé le jour même de l'ouverture des soumissions.

Remarque :
Advenant un contrat, la signature du dit contrat des "PIEUX FORES" se fera entre entrepreneur en "PIEUX FORES", et propriétaire.

Les soumissions seront ouvertes le même jour à 15:00 heures, au siège social de "La Fondation Berthiaume-Du Tremblay", 50 place Crémazie, suite 323, Montréal 351, P. de Qué., en présence des membres de la Fondation et des Professionnels. Les soumissionnaires y sont cordialement invités.

Le propriétaire n'est tenu d'accepter aucune soumission. Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, seront acceptés comme soumissionnaires.

Marcel Ducharme, C.A., Secrétaire.

Roland Dumais, architecte-coordonnateur ;
André Brouillet, architecte-associé.
Montréal, ce 19 août 1970.

Dossier 2194.

Appel d'offres
Ministère de la Voirie

Projet 0226-70 — Revêtement en béton bitumineux sur une section du chemin Old Chertsey, dans le canton de Rawdon, comté de Montcalm. Longueur de 1.55 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Berthier, Joliette, l'Assomption et Montcalm.

Un versement de $10,00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $3,700.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 9 septembre 1970.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

PROJET 1237-70 — Revêtement en béton bitumineux sur une section de la route No 25, dans la paroisse de Saint-Philémon, comté de Bellechasse. Longueur de 2.50 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Un versement de $10,00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $2,500.00

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 9 septembre 1970.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet 8238-70 — Revêtement en béton bitumineux sur divers chemins, dans diverses municipalités, comté de Bagot. Longueur de 6.20 milles.

Sont asmis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.

Un versement de $10.00 non remboursable à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $8,700.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 9 septembre 1970.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

PROJET 4236-70 — Terrassement et gravelage sur une section de la route no 57, dans la paroisse de Brébeuf, comté de Terrebonne. Longueur de 1.81 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $16,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 9 septembre, 1970.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le sous-ministre,
Philippe Bureau, ing.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

AUDETTE (Yvon) — A Montréal-Nord, le 20 août 1970, à l'âge de 30 ans, est décédé Yvon Audette, fils de M. et Mme Léopold Audette (Jeannette Vaillant), demeurant 11,501 boul. Langelier, frère de Jean, Mme Ronald Nadeau (Lisette). Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 boul. Henri-Bourassa est,
coin Ste-Gertrude
à 9 h 50 pour se rendre à l'église Ste-Colette où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONHOMME (Lucien) — A Montréal, le 19 août 1970, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Lucien Bonhomme, fils de feu Joseph Célestin Bonhomme et de feu Waltrey Charest, frère de Berthe (Mme veuve William Harrison), beau-frère de Jeanne (Mme veuve J. A. Bonhomme) et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier et Fils,
4733, rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 45, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA (Alberta) — A Pont-Viau, le 20 août 1970, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Alberta (Bertha) Bourassa, fille de feu Cyrille Bourassa et de feu Georgianna Brunet, demeurant 727 terrasse Montfort. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Fillatrault,
24, rue St-Florent
à 1 h 15 pour ser rendre à l'église St-Louis-Grignon-de-Montfort où le service sera célébré à 1 h 30 et de là au cimetière de St-Zotique Co. Soulanges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUILLET (Ignace) — Au Lac L'Achigan, le 20 août 1970, à l'âge de 67 ans, est décédé Ignace Brouillet, ingénieur professionnel, époux de Laurette Gratton, père de Mme Claude Fauré (Lise), Mme Michel Fontaine (Lucille), Mme Raymond David (Raymonde) et Monique. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.,
1111 ouest, rue Laurier,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs : dons au Fond de recherche de l'hôpital Maisonneuve.

BOURGIE (Aline) — A Montréal, le 19 août 1970, est décédée Mme Roméo Bourgie, née Aline Normandeau, soeur de Mme René Boileau et tante de Mme Claude A. Richard et de André Pigeon. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Corona) — A Valleyfield, le 19 août 1970, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Médard Chartrand, née Corona Péthel, autrefois de 93 St-Lambert, Valleyfield. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin et Fils,
317 rue Victoria
pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à midi et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Jean-Pierre) — Subitement à Montréal, le 19 août 1970, à l'âge de 76 ans, est décédé à sa résidence privée M. l'honorable juge Jean-Pierre Charbonneau, époux de Amanda La Badie. Il laisse dans le deuil ses enfants, Jeannine (Mme Claude P. Beaubien) son fils Jean-Paul Charbonneau de Québec, et Mireille (M. et Mme Bienvenu) et 12 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira
De son domicile,
à 10h.45, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 11h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Alfred Dallaire Inc.

CHAYER (Elizabeth) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Louis-Philippe Chayer, née Elizabeth (Elsie) Miron. Elle laisse dans le deuil son fils, Claude, son épouse Rollande St-Germain et 1 petite-fille Louise. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2095, rue de Salaberry
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

terre des hommes '70

par GERMAIN TARDIF

Vente d'écoulement dans les boutiques

• Les collectionneurs de souvenirs et d'artisanat étranger auront beau jeu, ces jours-ci. En effet, comme la saison tire à sa fin, la plupart des boutiques réduisent leurs prix, histoire d'écouler la marchandise. Certaines ont déjà commencé. Les autres ne tarderont pas à suivre. Ces réductions peuvent atteindre 30, 40 ou même 50 pour 100. Le moment est donc venu pour ceux qui ont des murs, des meubles, des étagères à garnir de tableaux, d'assiettes, de bibelots. Il y aussi en vente des vêtements exotiques, des tapis et des jouets. Tous ces articles proviennent de pays aussi éloignés que le Japon, l'Inde, le Pakistan, la Russie, la Chine ou d'autres pays plus près tels que le Maroc, la Tunisie, la France, le Mexique et même le Canada...

* * *

Jeunes artistes accueillis à TdH

• Les jeunes Canadiens dont les dessins ont été choisis par le ministère des Postes pour être reproduits sur les timbres de Noël 1970 qui seront émis au cours du mois d'octobre, visiteront Terre des Hommes, mercredi, en compagnie de leurs parents. Au nombre de 12, ces enfants sont âgés de moins de 12 ans. Parmi eux se trouve Manon Lecompte, âgée de 9 ans, de Laprairie, dont le dessin apparaîtra sur des timbres de 5 cents. Les autres viennent de diverses provinces du Canada. Plus de 50,000 enfants ont participé au concours.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DRU-70-10251
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 15 septembre 1970

Région Richelieu
SERVICE D'EQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE LIGNES DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS ($40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 14 août 1970

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DU QUEBEC
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Surveillant des appels d'offres, ministère des Travaux publics du Canada, chambre 2000, 2085, ave Union, Montréal 111, P. Q. et portant la mention: "SOUMISSION POUR
DEMOLITION ET MODIFICATIONS
A L'EDIFICE C-15
ST-VINCENT-DE-PAUL, P. Q.
COMTE DE DUVERNAY
PROJET NO: Q.R.A. 70-3-219
seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Montréal) LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1970.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du Ministère aux adresses suivantes: 1631, avenue Delorimier, Montréal 133, P. Q., et 2085, avenue Union, chambre 2000, Montréal 111, P. Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'Association des Constructeurs à: 4970 Place de la Savane, Montréal 308, P. Q., également à notre bureau de district situé au 1631 avenue Delorimier, Montréal 132, P. Q.

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées des garanties spécifiées dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Montréal, P. Q: 70-133
A. René de Cotret
Surveillant des appels d'offres
Région du Québec

COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER
DIVISION DE L'EQUIPEMENT SCOLAIRE
APPEL D'OFFRES No 114
AMEUBLEMENT

La Commission Scolaire Baldwin-Cartier recevra jusqu'à 16.00 hres (heure avancée de l'est) le 11 septembre 1970, à 130 Ambassador, Pointe-Claire, des offres sous enveloppe scellée pour la fourniture d'ameublement scolaire.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque visé équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire, à la compétence de M. Michel-A. Rousseau, secrétaire-trésorier

LES SOUMISSIONNAIRES POURRONT SE PROCURER DEVIS, CAHIERS, DE CHARGES ET AUTRES DOCUMENTS A COMPTER DE 9:00 heures a.m. LE 24 AOUT 1970, AU BUREAU DE L'EQUIPEMENT SCOLAIRE, SERVICE DES ACHATS, AUPRES DE L'ACHETEUR.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 16.15 hres (heure avancée de l'est) le 11 septembre 1970 à 130 Ambassador, Pointe-Claire.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Michel-A. Rousseau,
secrétaire-trésorier.

DAGENAIS-DELORME (Germaine) — A Montréal, le 20 août 1970 à l'âge de 70 ans, est décédée Germaine Delorme, épouse d'Albert Dagenais, demeurant 8034 Saint-Gérard. Elle laisse dans le deuil son fils Jean-Paul, sa belle-fille Pauline, sa fille Pauline (Mme Claude Goulet), et 3 petits-fils, François, André et Sylvain Goulet. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg
130, rue Henri-Bourassa est,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Sainte-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Berthe) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 75 ans est décédée Mme veuve Stanislas Drouin, née Berthe Julien, épouse en 1ères noces de feu Honoré Lemieux; mère de Robert Lemieux, Mme Jean-Paul Godin (Louise), Mme Marcel Gauthier (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES DE L'HON JUGE J. P. CHARBONNEAU

Nous apprenons avec regret le décès de l'honorable Jean-Pierre Charbonneau, juge de la Cour supérieure jusqu'à sa retraite en 1969.

Né à Pointe-Claire le 13 octobre 1893, il était le fils de feu le juge Napoléon Charbonneau, également juge de la Cour supérieure. Il fit ses études aux collèges de Montréal et Ste-Marie, puis ses études de droit à l'Université McGill. Il fut reçu au barreau du Québec en 1916. Il fut d'abord membre de l'étude Greenshields et Languedoc de 1916 à 1918, et fit successivement partie des études Lamothe, Gadbois, Nantel et Charbonneau, puis Lamothe et Charbonneau, et Charbonneau, Charbonneau et Charlebois. Recorder de la Ville de Ste-Rose durant 20 ans, il fut nommé par acclamation bâtonnier du barreau de Montréal en 1952. Il fut l'un des derniers avocats canadiens à plaider au Conseil privé de Londres.

Amateur de bateaux à voiles, il fut membre du Pointe-Claire Yacht Club et le commodore de ce club en 1951. Il était membre du Royal St.Lawrence Yacht Club.

Plusieurs avocats se souviendront non sans reconnaissance de son dévouement inlassable envers ses confrères cadets et les clercs qui servirent dans son étude. Il fut nommé juge de la Cour supérieure le 23 avril 1952.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Amanda LaBadie, ses enfants: Mme Claude Panet Beaubien (Jeanine), M. Jean-Paul Charbonneau, de Québec, et Mme M. Bienvenu (Mireille); une soeur, Julienne Charbonneau, et un frère, le docteur Jules-Henri Charbonneau, directeur médical de l'hôpital Pasteur. Il laisse dans la peine douze petits-enfants.

Le défunt est exposé à sa résidence privée; les funérailles auront lieu le samedi 22 août, à onze heures, en l'église St-Léon de Westmount.

NECROLOGIE

Ignace Brouillet, D.Sc.A.,ing.

Au Lac L'Achigan le 20 août est décédé M. Ignace Brouillet époux de Laurette Gratton. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses filles Mme Claude Fauré (Lise), Mme Michel Fontaine (Lucille), Mme Raymond David (Raymonde), Monique, 1 frère, ses 6 soeurs ainsi que 8 petits-enfants.

Né le 30 avril 1903, M. Brouillet fit son cours classique: Collège de l'Assomption, 1916-1924, B.A., avec distinction. Ecole Polytechnique, 1924-1929, B.Sc.A., et I.C., avec distinction. Docteur ès Sciences appliquées "honoris causa" de l'Université de Montréal (1948), Docteur ès Sciences "honoris causa" de l'Université Laval (1950).

SA CARRIERE PROFESSIONNELLE — de 1929-30 — Assistant du Surintendant du Service de la Salubrité de la Cité de Montréal. 193-400 — Ingénieur de la firme "Bauline & Léonard", Montréal.

En 1940, il fondait la société "Brouillet et Carmel" — ingénieurs conseils spécialisés en charpente. En 1968, le nom devenait "Brouillet, Carmel, Fyen et Jacques".

SA CARRIERE EDUCATIONNELLE — de 1943-45 — Chargé de cours à l'Ecole Polytechnique. 1945-52 — Directeur de l'Ecole Polytechnique. 1952-65 — Président de la Corporation de l'Ecole Polytechnique.

Il était membre: Corporation des Ingénieurs du Québec. Engineering Institue of Canada. Institut scientifique franco-canadien. Office des Recherches scientifiques de la province de Québec. American Society for Engineering Education. Société française de Physique. Iron and Steel Institute (Londres). Institute of Metals (Londres). Association internationale des Ponts et Charpentes (Zurich).

ASSOCIATIONS — Président de l'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences (1951). Président de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal (1951). Président de l'Association des Diplômés de Polytechnique (1950). Président de l'Association des Anciens du Collège de l'Assomption (1958). Président du Club de golf de Laval-sur-le-Lac (1958).

Membre du Conseil d'Administration de Banque Provinciale du Canada et de Miron Compagnie Limitée. Président du Conseil de l'Alliance-Compagnie mutuelle d'Assurance-vie. Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital Maisonneuve et de l'Hôpital St-Joseph de Rosemont.

ACTIVITES CIVIQUES — Chargé par la Cité de Montréal, en 1944, de préparer la partie charpentes du Code du Bâtiment actuellement en force dans la Cité de Montréal. Membre du Bureau d'Appel qui arbitre les litiges qui surgissent dans l'application du Code ci-haut mentionné entre la Cité de Montréal et le public. Président du Comité du Transport en commun qui s'occupait d'étudier la possibilité et l'opportunité d'établir un système de métro à Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au salon J.S. Vallée Ltée 1111 ouest, ave Laurier. Les funérailles auront lieu samedi le 22 août, à 10 hres a.m. en l'église St-Viateur d'Outremont.

DENIS (Ernestine) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Wildrid Denis, née Ernestine Courchesne, demeurant 1695 Albert-Duquesne. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Oscar)—A Verdun, le 20 août 1970, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Oscar Dubé, époux de feu Florina Larivée, demeurant 3475, Evelyn, Verdun. Il laisse dans le deuil, ses enfants, Gilberte (Mme H.J. Duhamel), Aimé et son épouse Claire Laforce, Henriette (Mme Emile Lafortune), Laurette, Gaston, son épouse Claire Côté, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3565, boul. LaSalle, Verdun
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Henri)—A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Henri Dubois, époux de Louise Bazinet, demeurant 1839, DeMaricourt. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul Monk
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Ovila) — A Fabreville, le 20 août 1970, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Ovila Dufort, époux de Florida Longtin, demeurant 2994 boul. Dagenais, à Fabreville. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
René Thériault Ltée.
1120 rue Jean-Talon est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Arsène, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILLION (Danielle)—A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 22 ans, est décédée Mlle Danielle Fillion, fille de Roch Fillion et de Rita Bergeron, demeurant 5705 de Jumonville. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805 rue Boileau, angle Lacordaire,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Maurice) — A Laval-des-Rapides, le 19 août 1970, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Maurice Fortin, époux de Patricia Proulx, père d'Andrée et Pierre, demeurant à 179, rue Michaud. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Fillatrault
76, boul. Dussault
à 9 h 45, pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons pour les recherches à l'Institut de Cardiologie de Montréal, seraient appréciés.

FOUCHER (Edouard) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Edouard Foucher, époux de Germaine Benoit, demeurant 5622, 17e ave Rosemont, père de 5 enfants: 3 garçons et 2 filles. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle Boul. St-Michel
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALIPEAULT (Me Langis)—A l'hôpital St-François-d'Assise, le 20 août 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé Me Langis Galipeault, époux de dame Eliane Perkins, fils de l'honorable juge Antonin Galipeault, père de dame Carol Moisan (Louise), frère de Me Jean-Paul Galipeault et de dame Gustave Vallerand (Thérèse), demeurant 30 ouest, Grande-Allée, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Cie Hubert Moisan,
35 est, rue Grande-Allée, Québec,
à 9 h 15 pour se rendre à l'église St-Dominique, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon ouvert au public vendredi à 2 h.

GAUMOND (Laura) — A Québec, le 20 août 1970, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Laura Blouin, épouse de feu Robert Gaumond, mère de Pauline (Mme Richard Hodding), d'Angleterre, Madeleine, Renée et Jean, sa belle-soeur Juliette Gaumond, demeurant 954, rue Manrèse, Québec. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Lépine Ltée
300, chemin Ste-Foy
à 10 h. 55, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Chemin, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Lilianne) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Léon Gauthier, née Lilianne (Lily) Merriam, demeurant 1856 Joliette. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Violette) — A Montréal, le 19 août 1970, à l'âge de 56 ans, est décédée Violette Boisvert, épouse de feu Lucien Gosselin, demeurant 130, 68e Avenue Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est,
à 8h.45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Florent) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Florent Goulet, époux de Yvonne Boudreau. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont
à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Arthur) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Arthur Guertin, époux d'Aurore Beaulac; demeurant à 1249, St-Timothée. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750 rue Amherst,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

Mme veuve J.-Albert Beaudin

Les enfants de Mme veuve J.-Albert Beaudin remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur mère survenu le 23 juin 1970.

Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DEPUIS PLUS DE 23 ANS
Morin Inc.
VOTRE FLEURISTE DE CONFIANCE
504 e. Beaubien 270-4000

JAGUIN (Louis) — A Chomedey, Laval, le 19 août 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Louis Jaguin, époux de Jeannine Varin, demeurant à 2499 boul. Labelle, Chomedey; il laisse dans le deuil 1 frère : Alphonse et 1 soeur : Marie. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565 boul. Labelle, Chomedey
à 2 h 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin où le service sera célébré à 2 h 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Arthur) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 93 ans 10 mois est décédé Arthur Labelle, époux de feu Aurore Charlebois, père de Gabrielle, Béatrice, Antoinette, Adrienne, Roland, Madeline et Marc. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMER (Lucien)—A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Lucien Lamer, époux de Thérèse Labre, demeurant 6960 St-Denis. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
7384, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Philias) — A l'Hôpital Royal-Victoria, le 20 août 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Philias Lanthier, époux de Alexina Dubeau; frère de Clara (Mme Coulombe), Sarah (Mme Jodoin), Euclide, Félix, Oliva. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires,
D. A. Collins
5610, rue Sherbrooke, ouest,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Joséphine) — A Montréal, le 19 août 1970 à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Joséphine Lavoie, épouse de feu Hidola Lavoie. Elle laisse dans le deuil 2 fils, Paul, époux de Thérèse Otis, Fernand, époux de Rita Charron, 3 filles, Mme Oliva Millette, Marie-Anne et Annette. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.,
4955, rue Adam,
à 9h.30 pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Lionel) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Lionel Leblanc, époux de Géraldine Chiasson, demeurant à Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cardinal et Neveu Enrg.,
2695, rue Dandurand,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Esprit où le service sera célébré à 9h. et de là au cimetière du Champ-d'Honneur à Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Robertine) — A St-Hyacinthe, le 20 août 1970, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Robertine Leblanc. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ubald Lalime,
900, rue Bourdages,
St-Hyacinthe
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 2 h 30. Inhumation à St-Denis sur Richelieu.

LEFEBVRE (Elphège) — A Chambly, le 19 août 1970, à l'âge de 98 ans, est décédé Elphège Lefebvre, autrefois de Verdun, époux de feu Albertine Durand-eau, il laisse 1 frère, M. Jos Lefebvre ainsi que de nombreux neveux et nièces, demeurant 644 St-Joseph à Chambly. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de L'Eglise
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

LEGAULT (Albertine) — A Pointe-Claire, le 20 août 1970, à l'âge de 72 ans, est décédée Albertine Landry, épouse de Arthur Legault. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281, rue Bord du Lac,
Pointe-Claire
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Joachim où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Joseph-Aimé) — A Montréal, le 21 août 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé Joseph-Aimé Pelletier, époux de Anita Donais, demeurant 2080 Darling. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
3198, rue Ontario est.
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Camille) — A Pointe-Aux-Trembles, le 19 août 1970, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Camille Perreault, époux de Rosanna Roy, demeurant à 868, 9e Avenue, il laisse 2 fils Roland et son épouse Gabrielle Gascon, René et son épouse Rachel Dawe. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11813, rue Notre-Dame,
Pointe-Aux-Trembles,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

In Memoriam

BONHOMME (Jacques-René) — A la douce mémoire d'un cher époux et bon père, décédé le 21 août 1964. Repose en paix et de là haut, protège-nous. De ta femme Mary, enfants et petits-enfants.

POMINVILLE (Eva) — A Montréal, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Arthur Pominville, née Eva Pominville. Elle laisse dans le deuil ses frères, Eugène, Georges et Henri. Les funérailles eurent lieu le 18 août en l'église Notre-Dame.

PONTBRIAND (René) — A Montréal, le 19 août 1970 à l'âge de 41 ans, est décédé René Pontbriand, époux de Cécile Dion, de 1845 Viau. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
pour se rendre à l'église Saint-Barnabé, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Agathe) — A Pierrefonds, le 20 août 1970, à l'âge de 43 ans, est décédé Mme René Proulx, née Agathe Lefebvre, mère de Mme Jean-Pierre Prévost (Lise), André, Denis et Carole. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Legault Enrg.,
16,114, boul. Gouin ouest,
pour se rendre à l'église Sainte-Geneviève, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (Ernest) — A Montréal, le 21 août 1970, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Ernest Bénard, employé à la Commission de Transport de Montréal, époux de Florida Mallette; demeurant à 134 St-Ferdinand. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
4505, rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré et de là au cimetière de Ste-Julie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SARRAZIN (Elie) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 55 ans, est décédé Elie Sarrazin, employé au C.P.R., époux de Filda Murray, père de Lucien, Jacques, Michel et Guy, grand-père de Jean, beau-père de Carole Tremblay (Mme J. Sarrazin); demeurant rue De Grandpré. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835, est ave Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachenaie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA (Gaspard) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Gaspard Savaria, époux de Lilianne Potvin; il laisse dans le deuil 2 filles : Huguette (Mme W. Petruk), Lorraine (Mme G. Perreault) et 6 petits-enfants. Ses soeurs : Berthe (Mme E.-Trudeau), Simone (Mme A. Riendeau), Léonne (Mme R. Comtois). Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8626, rue Hochelaga
à 4 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 5 h et de là au cimetière de Ste-Julie-de-Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBEAULT (Jean-Paul) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Jean-Paul Thibeault, concierge à la C.E.C.M., époux de Jeannine Auger, demeurant rue de La Roche, père de Denis, Mme Yvon Gauthier (Monique) et Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée.
1120, rue Jean-Talon est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURCOTTE (Bernard) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 63 ans, est décédé Bernard Turcotte, agent de gare à sa retraite (C.N. Marieville), époux de Dolores Plouffe, demeurant 810 Mercier, à Longueuil. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
Ed. Darche et Fils Inc.,
86, rue St-Charles ouest, Longueuil,
à 2 h. 40, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

VERDON (Armand) — A Ville de Laval, le 20 août 1970, à l'âge de 86 ans, est décédé Armand Verdon, époux de feu Emelda Cloutier, ex-échevin de la Ville de Sainte-Rose, ex-Commissaire de la Commission Scolaire de Sainte-Rose. Il laisse dans le deuil sa fille Rollande (Mme Léopold Ferland), ses fils Gabriel, Armand et Rolland ainsi que ses petits-fils et arrière-petits-fils. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
167, boul. Sainte-Rose, Sainte-Rose,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Sainte-Rose, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZINA (Aline) — A Montréal, le 19 août 1970, à l'âge de 65 ans, est décédée Aline Dyotte, épouse de feu Hervé Vézina, demeurant 4386 Chateaubriand. Elle laisse dans le deuil, 4 soeurs et 4 frère. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340 rue St-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

Le Conseil du travail de Montréal présentera des candidats aux élections municipales

par Pierre VENNAT

Le Conseil du travail de Montréal, qui regroupe les 150,000 membres de la Fédération des travailleurs du Québec à Montréal, a décidé de présenter trois "candidats travaillistes" à l'élection du 25 octobre prochain, indépendamment du Front d'action politique (FRAP).

Le CTM a en effet résolu, hier soir, lors d'une assemblée tumultueuse, de présenter trois candidats dans le district électoral de Papineau, lesquels seront choisis lors de la prochaine assemblée de l'organisme, le 17 septembre.

Le secrétaire permanent du CTM, M. Guy Dupuis, nous a déclaré qu'on souhaitait que ces trois candidats soient des délégués au CTM, donc des travailleurs syndiqués membres de la Fédération des travailleurs du Québec.

La nouvelle a évidemment été accueillie sans enthousiasme par le FRAP, qui jouit déjà de l'appui officiel du Conseil central des syndicats nationaux (CSN).

Son président, M. Paul Cliche, un permanent de la CSN, a affirmé qu'on s'attendait à cette décision depuis quelque temps et s'est refusé pour le moment de l'interpréter comme une division dans les éléments ouvriers anti-Drapeau.

"Nous allons étudier ça demain. C'est inscrit comme un des items à l'ordre du jour à la réunion des dirigeants du FRAP, demain après-midi." Il s'est en matinée renfermé dans un mutisme le plus complet sur la question.

L'action du Conseil du travail, a déclaré son secrétaire, vise à revaloriser le rôle du conseil municipal.

On désire qu'il remplisse un rôle "plus démocratique" que celui rempli actuellement par les élus qui ne sont pas d'authentiques représentants de la classe ouvrière.

Mais alors, pourquoi n'avoir pas, comme le Conseil central des syndicats nationaux (CSN) appuyé le FRAP qui vise les mêmes objectifs ?

Voir CONSEIL en page 6

Mini-loto: 92026

Les détenteurs du billet de la Loterie d'Etat, portant le numéro 92026, remportent $5,000 à la mini-loto pour cette semaine, se terminant le 21 août.

16 personnes, dont les numéros de billet se terminent par 92026 gagnent donc $5,000.

Par ailleurs, 128 détenteurs de billets dont les numéros se terminent par 2026 gagnent $500.

Enfin, 1,296 autres gagnants, dont le numéro de billet se termine par 026 remportent $100 chacun.

Pour encaisser leur argent, les gagnants doivent suivre les instructions inscrites à l'endos du billet.

Collision entre deux sous-marins: six morts

TOULON, France (Reuter, AFP, PA) — Un sous-marin français et un sous-marin sud-africain sont entrés en collision, hier soir, en Méditerranée, au large de la base navale de Toulon, faisant six morts et quatre blessés.

L'état-major de la Marine a fait savoir que le sous-marin français "Galatée" et le sous-marin sud-africain "Maria Van Riebeek" se sont abordés en surface.

Le sous-marin sud-africain, construit en France et acquis récemment pour le compte de l'Afrique du Sud, poursuivait des exercices d'entraînement de l'équipage. Il a pu regagner Toulon par ses propres moyens.

Quant au "Galatée", il a subi une voie d'eau à l'arrière, à la suite de la collision. Cette voie d'eau, précise le communiqué du ministère d'Etat de la Défense nationale, est la raison pour laquelle le "Galatée" s'est volontairement échoué sur le cap Cepet.

On croit savoir, par ailleurs, que, peu après l'abordage, une explosion s'est produite. Elle serait due au contact de l'eau avec les accumulateurs.

Les opérations de déséchouage et de remorquage du bâtiment étaient tentées ce matin.

Les deux submersibles entrés en collision sont des bâtiments de 700 tonnes, du type "Eurydice". L'Afrique du Sud en a fait l'acquisition d'un certain nombre ces dernières années.

Voir COLLISION en page 6

Collision aérienne près de Bagotville

BAGOTVILLE (PC) — Deux avions CF-5 de la 433e escadrille tactique de combat, de la base de l'Arc de Bagotville, se sont heurtés en plein vol vers 10 h. 30 ce matin, à environ 65 milles au nord de Bagotville.

Un porte-parole de la base de Bagotville, le capitaine Maurice Roy, a déclaré que le sort des deux pilotes, n'est pas encore déterminé et que leur identité ne peut être dévoilée pour l'instant.

Le capitaine Roy a ajouté qu'aucun autre renseignement sur cette collision aérienne n'était disponible pour le moment mais que des recherches intenses avaient été entreprises.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, vendredi 21 août 1970, 86e année, no 194, 44 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

La tempête a fait $6 millions de dommages

Ottawa accorde son aide à la région de Sudbury

SUDBURY, Ont. (PC) — M. Robert Andras, ministre fédéral responsable du logement, a laissé entendre que le gouvernement fédéral accorderait une aide financière à la région de Sudbury où de lourds dégâts ont été causés par un ouragan, hier.

M. Andras a fait sa déclaration aujourd'hui après avoir visité la région dévastée. Il a dit que l'évaluation des dommages devrait être faite par les autorités de Sudbury et de Lively, les municipalités les plus durement touchées par la tornade.

Des centaines de personnes sans foyer demeurent aujourd'hui dans des abris de fortune — écoles, églises et résidence — à la suite de la tempête imprévue qui a laissé dans son sillage des morts, des blessés et des millions de dollars de dommages à la propriété.

Les météorologues ont établi qu'il s'agissait d'une tornade, survenue sans le moindre avertissement.

On dénombre aujourd'hui au moins cinq morts, quelque 150 blessés et des dégâts que l'on ne peut encore évaluer précisément dans toute la région.

A Sudbury, le maire Joseph Fabbro a déclaré la ville zone sinistrée. Les dommages dans cette ville sont évalués à $6 millions. La tempête qui n'a duré qu'une trentaine de minutes, a fauché des arbres, des poteaux de téléphone et même des maisons entières.

Voir SUDBURY en page 6

● Autres informations et photos en page 2

Deux bombes font tomber un pylône de l'Hydro

Un pylône portant une ligne de 735,000 volts de l'Hydro-Québec, reliant les villes de Lévis et Montréal, a été démoli vers 4 h. ce matin par l'explosion de deux charges de dynamite qui avaient été placées sur deux des pattes de la structure métallique.

Le pylône détruit est situé en bordure d'une petite route de pierres reliant la municipalité de Saint-Charles à la route transcanadienne. Cette route est d'ailleurs fermée à la circulation depuis l'attentat parce qu'un groupe de quatre fils la traverse à quelque deux ou trois pieds de hauteur, obstruant complètement le passage aux véhicules.

Par suite de cet attentat il n'y a pas eu d'interruption de service nulle part. En fait, il y a deux lignes parrallèles et, à la suite de l'explosion, le transport d'électricité s'est arrêté sur la ligne visée mais l'autre continue à être utillisée.

Les engins destructeurs avaient été fixés aux pattes du côté droit du pylône, à environ trois ou quatre pieds du sol. En explosant, la dynamite a complètement sectionné les montants d'acier, débalançant la tour qui s'est abattue au sol.

Le secteur où se trouve le pylône est particulièrement désert. D'un côté, il y a un bois et de l'autre, la première habitation est à plus de 1,000 pieds.

Une jeune mère, qui habite cette maison, nous a révélé avoir entendu les deux explosions. Elle a signalé qu'elle s'était levée vers 4 h. pour faire boire son jeune bébé. Elle a entendu une première explosion. Puis, deux ou trois minutes plus tard, une deuxième déflagration plus forte celle-là et accompagné d'une lueur, comme un éclair.

"Au moment de l'explosion, la maison a tremblé", a dit la jeune femme qui préfère garder l'anonymat.

Des membres de l'escouade anti-terroriste de la Sûreté du Québec et des enquêteurs de l'Hydro-Québec se sont rendus sur les lieux peu après l'attentat afin d'entreprendre une enquête au sujet de ces explosions.

Les enquêteurs ont fouillé la terre près des deux pattes du pylône, à la recherche de débris des engins destructeurs ou d'autres indices pouvant permettre de remonter jusqu'aux auteurs de cet acte de sabotage.

Voir HYDRO en page 6

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Par suite de l'explosion des deux bombes, le pylône de la ligne de l'Hydro-Québec est tombé au sol. Il a été trop lourdement endommagé pour pouvoir servir de nouveau, et un représentant de l'Hydro-Québec a révélé qu'il faudrait en construire un autre.

AUJOURD'HUI

- Les femmes protestent à Terre des Hommes — page 10
- L'astrologie est attaquée et se défend — page 10
- L'Egypte accuse les Américains d'espionnage déguisé — page 27
- Prague, deux ans après l'invasion — page 5

sommaire

Annonces classées / 28-29, 34 à 42
Arts et Spectacles / 18 à 21
Bandes dessinées / 8
Cinéma / 21
Décès, naissances, etc. / 43
Editorial / 4
Etes-vous observateur ? / 36
Finance / 23 à 25
Horoscope / 11
Informations étrangères / 27
Informations nationales / 2 - 33 - 44
Mots croisés / 38
"Mot-mystère" / 35
Radio et télévision / 20
Sports / 13 à 16
Tribunaux / 7
Terre des Hommes / 30 et 43
Vie dans les parcs / 8
Vie féminine / 10 - 11
Vie mondaine / 11
Votre médecin / 11

Hôpitaux privés: retour au travail

par Daniel L'HEUREUX

Les quelque 2,300 employés d'hôpitaux privés du Québec, dont le retour au travail, prévu pour hier après 11 semaines de grève, avait été retardé par la menace de la mise à pied d'une centaine de puéricultrices et autres employés de la Crèche d'Youville à Montréal, reprendront le travail dès ce matin.

Les dirigeants de la Fédération nationale des services (CSN), qui représente ces syndiqués, ont recommandé, hier soir, aux 350 employés de la Crèche d'Youville d'accepter une entente intervenue au cours de la journée. Cet accord prévoit la création d'un comité composé des représentants du gouvernement, du patronat et du syndicat qui devront étudier la situation et faire rapport d'ici trente jours. Après quoi s'il y a lieu, l'employeur pourra procéder à des mises à pied, selon les dispositions de la convention collective.

C'est en apprenant qu'une centaine d'employés de cette institution allaient être remerciés sous peu de leurs services que le Syndicat avait décidé, hier, de retarder le retour au travail. La sécurité d'emploi était du reste le principal point de revendications des 2,300 employés d'hôpitaux privés, en grève depuis le 31 mai.

Les employés de la Crèche d'Youville, en guise de protestation, ont occupé leur institution toute la journée d'hier et n'en sont sortis qu'en fin de soirée, après avoir accepté la recommandation de leurs dirigeants syndicaux.

Celle-ci prévoit que tous les employés recevront d'abord deux semaines de salaire. Puis, par la suite, les employés de plus d'un an de service recevront leur salaire durant une période d'avis de quatre mois et enfin une indemnité (de $50 à $60) durant 51 semaines. Sans compter la priorité dans l'embauche dans d'autres institutions du genre de la région et des possibilités de recyclage.

Les employés de moins d'un an de service recevront leur salaire durant une période de deux mois, selon les dispositions de la loi 49.

Un autre problème est également survenu au cours de la journée alors que le Foyer de Maria, en Gaspésie, a été accusé dene pas respecter les modalités de retour au travail. Il s'agissait d'une confusion et le tout est rentré dans l'ordre par la suite.

C'est dans l'enthousiasme que les employés de la Crèche d'Youville ont occupé, hier, leur institution. Les autorités de la maison devaient donner au début de la journée leur parole qu'aucun employé ne serait congédié.

Mais les syndiqués exigeant un engagement écrit, c'est à Québec que le conflit s'est transporté où les représentants des parties se sont rencontrés en fin d'après-midi.

Voir RETOUR en page 6

météo

Beau et frais.

Max. 75°, Min. 50° ● Détails à la page 6

POLLUTION

Pollution de l'air à Montréal : 0.01 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux : 0.10.

35 p. cent de la taxe scolaire remboursés aux agriculteurs

QUEBEC (PC) — Le ministère des Finances du Québec remboursera aux agriculteurs 35 p. cent de la taxe scolaire imposée sur leur ferme, leurs bâtiments agricoles et leur résidence.

Ce remboursement représente une subvention globale de $6,050,000 prévue au budget des dépenses de 1970-1971, précise un communiqué, mais qui comptera pour l'année scolaire 1969-70.

Les paiements seront faits directement aux différentes commissions scolaires et chaque cultivateur ayant droit à la subvention sera avisé du montant remboursé en sa faveur.

L'agriculteur ayant droit à cette subvention est le propriétaire d'une ferme, d'une superficie d'au moins 10 arpents,

Voir TAXE en page 6

Le gouvernement a décidé de fermer l'hôpital Sainte-Marie de Thetford Mines

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministère de la Famille et du Bien-Etre social a ordonné la fermeture de l'hôpital Ste-Marie de Thetford Mines, une institution privée pour les enfants handicapés physiquement et mentalement.

Le ministère a confirmé ce matin les propos tenus hier en ce sens par M. Norbert Rodrigue, président de la Fédération des Services affiliée à la Confédération des Syndicats nationaux.

L'hôpital Ste-Marie de Thetford Mines a été fermée parce que, d'après le ministère de la Famille et du Bien-Etre social, la qualité des soins et des services a été jugée inadéquate; il y avait des déficiences au point de vue administratif; l'édifice aurait exigé un réaménagement complet; et la nécessité de

Voir GOUVERNEMENT en page 6

Belvedere

Les fumer, c'est les aimer.

(Filtre ou Menthol)

la presse

MONTREAL, VENDREDI, 21 AOUT 1970 — 86e ANNEE — No 194 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

Front commun sur l'affaire Carignan

Enseignants, parents et syndiqués veulent des explications

Un front commun de parents, d'enseignants, de principaux d'école et de syndiqués de Montréal a décidé hier de demander au gouvernement les "vraies" raisons de la "démission forcée" de l'ex-président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, M. Pierre Carignan.

Au cours d'une réunion, des représentants du Comité conjoint des parents de Montréal, de l'Alliance des professeurs de Montréal, de la Federation of English-speaking Catholic Teachers, de l'Association des principaux de Montréal, de la Confédération des syndicats nationaux et de la Fédération des travailleurs du Québec ont convenu par ailleurs de presser les commissaires de la CECM de ne pas "céder aux pressions du gouvernement" et d'élire Mme Thérèse Lavoie-Roux à la présidence, plutôt que M. Gilles Poirier, récemment nommé par le gouvernement au poste de commissaire.

Enfin, les membres du front commun ont décidé de faire en sorte que le conseil scolaire métropolitain obtienne "toute l'autonomie qui lui revient aux termes du projet de restructuration scolaire."

Montréal en guerre contre les branches d'arbres, les vols d'autos, la pollution

par André BEAUVAIS

On a beau dire que les gros et grands arbres dans la métropole aident à diminuer la pollution, cela ne veut pas nécessairement dire que leur existence est justifiée.

Mardi soir prochain, le 25 août, le conseil municipal de Montréal sera appelé à étudier le contenu sévère du texte d'une modification au règlement municipal no 270 concernant les arbres sur les terrains privés dont l'état peut être considéré comme un danger public.

Si ce règlement est adopté, la semaine prochaine, vous n'aurez qu'à vous sortir le bout du nez à l'extérieur pour voir si l'arbre qui se trouve possiblement sur votre terrain n'aurait pas des branches qui passent au-dessus de la tête des piétons ou encore trop près des fils aériens.

Si c'est le cas et si la Ville de Montréal décide qu'il présente des dangers, vous recevrez un avis de lui couper quelques branches ou de l'enlever tout bonnement.

Sur cet avis, vous lirez que ces travaux seront à vos frais. Si vous refusez de donner suite à l'avis, la Ville procédera aux travaux en vous facturant pour le nombre d'employés qui auront participé à l'opération, multiplié par le nombre d'heures et par le taux horaire tout en tenant compte de l'usure de l'équipement qu'on aura amené sur les lieux.

Tous les arbres ne seront certainement pas fauchés, mais il y en a qui offrent un visage vraiment triste et dont les "membres" peuvent vous tomber sur la tête au moment où vous les admirez.

On constate assez curieusement toutefois que la Ville de Montréal offre de planter des arbres, gratuitement, à ceux qui en font la demande, et qu'elle se propose de charger des frais pour enlever ceux qui présentent des dangers aériens ou souterrains (des racines qui égorgent la tuyauterie de la Ville).

Pollution et vols

Par ailleurs, le conseil municipal sera également sollicité pour l'adoption d'une autre modification, au règlement no 1319, en vue de poursuivre la lutte à la pollution... et aux vols de voitures!

Ce règlement interdira à tout automobiliste de laisser sa voiture en stationnement, moteur en marche, sur la voie publique, si quelqu'un n'attend pas dans le véhicule.

Soulignons que le code provincial de la route prévoit déjà des sanctions pour de telles infractions.

Montréal, toutefois, a décidé de le décréter en règlement tout en y ajoutant les conditions suivantes: une voiture en stationnement sur la voie publique devra avoir toutes ses portières verrouillées.

Du côté de la Communauté urbaine de Montréal, un règlement interdit, depuis quelques mois, de laisser le moteur en marche, quand un véhicule est en stationnement plus de quatre minutes.

Me Michel Côté, chef du service du contentieux de Montréal, explique que 8 automobiles sur 10 qui sont volées ne sont pas verrouillées et que dans le cas de 4 sur 10, le moteur tourne et les portières ne sont pas verrouillées.

"Nous voulons, par ce règlement, réduire les nombreux vols de véhicules-moteurs dans la métropole", de dire Me Côté.

Bien que les policiers puissent désormais sévir en distribuant des contraventions, tout indique qu'il y aura d'abord une période de billets d'avertissement.

Lors de cette même assemblée du conseil, il sera question de voter un crédit global de $1,300,000 pour les frais de la prochaine élection générale, à Montréal.

Mont-Royal: la suppression de classes bilingues ne viole pas le "bill 63"

— M. Jean Charbonneau

par Hervé DUFF et Daniel MARSOLAIS

Malgré ce qu'a pu en dire le commissaire anglophone James T. Kennedy mercredi, la Commission des écoles catholiques de Ville Mont-Royal, par la voix de son président, M. Jean Charbonneau, a affirmé hier qu'elle ne niait nullement le principe du bill 63 en supprimant de ses écoles les classes bilingues et mixtes au niveau de la maternelle.

Et ceci, pour la raison fort simple que, depuis l'avènement du bill 63, tant au ministère de l'Education qu'à la Commission des écoles catholiques de Montréal, on reconnaît unanimement que ce mode d'enseignement est périmé et qu'au surplus, il demande les services d'experts (professeurs qualifiés pouvant facilement enseigner en français à des enfants anglophones); donc il est trop onéreux.

Cela ne signifie pas pour autant que la Commission scolaire catholique refuse aux anglo-catholiques, l'accès aux écoles maternelles de son territoire.

Comme l'a expliqué hier à LA PRESSE le président de la commission scolaire, la décision des commissaires de supprimer les classes maternelles bilingues de l'école (anglaise) St. Joseph's ne va nullement à l'encontre de l'esprit du bill 63, puisque dans la loi il n'est aucunement fait mention que l'enseignement, dans une même classe, doit être dispensé dans les deux langues officielles; les parents ayant le choix d'envoyer leurs enfants ou à l'école française ou à l'école anglaise.

De plus, aucun programme officiel du ministère de l'Education n'oblige une commission scolaire à donner un cours quelconque dans les deux mêmes langues, dites officielles.

Les commissions scolaires qui le font encore, ou le faisaient jusqu'à tout récemment, ont cependant toute la latitude voulue pour mettre cette méthode en application. Aussi, ne faut-il pas s'étonner, de dire M. Charbonneau, qu'une commission scolaire décide un jour de rayer les classes bilingues de ses écoles.

Enfin, pour ce qui est de la suppression à l'école (française) Saint-Clément; des classes mixtes françaises (truffées d'éléments anglophones et francophones réunis dans une même salle de cours) pour les enfants de quatre à six ans, M. Charbonneau a expliqué qu'elle était due en partie à cause du manque de locaux et aussi parce que certains enfants anglophones, ayant plus de difficultés que d'autres à assimiler la langue française, retardaient inévitablement les enfants francophones qui, eux, ont à tout le moins une certaine aisance à s'exprimer dans la langue de leurs aïeux.

Donc, dans ce cas, la commission scolaire n'a pas eu d'autre choix que de rassembler à l'école St. Joseph's, la presque totalité des enfants anglophones qui fréquentaient l'école française Saint-Clément.

Avant la dernière session régulière de la commission scolaire de Ville Mont-Royal, on avait prévu que l'école Saint-Clément accueillerait à l'automne: une classe de 18 anglophones pour les enfants de six ans; une classe de 20 pour les enfants de cinq ans; et une dernière classe pour ceux de quatre ans.

Mardi dernier, les commissaires ont reconsidéré leur position initiale, si bien qu'ils ont décidé que l'école Saint-Clément n'accueillerait qu'une seule classe d'anglophones: ceux âgés de quatre ans. Les autres classes françaises seront logées à l'école anglaise St. Joseph's.

La Régie des alcools ferme un 12e cabaret de Montréal: l'Erablière

par Jean-Claude TRAIT

La Régie des alcools du Québec a ordonné, hier matin, la fermeture du cabaret l'Erablière, le douzième à subir les foudres du juge Marc Lacoste et du régisseur Gérard Brady, depuis le début de l'année.

Comme dans l'affaire du Only Café, qui avait dû fermer ses portes deux jours auparavant, l'avocat de la Couronne, Me Gérard Beaudry, a eu tôt fait d'amener les autorités de la Régie à sévir.

C'est ainsi que, très rapidement, lors de l'audition des témoins, on apprit que l'Erablière, 1174, Saint-Laurent, ne possédait aucun compte en banque, aucune cuisine adéquate et aucun permis valide émanant de la Régie des alcools.

En fait, cette boîte fonctionnait depuis plusieurs mois sans permis. Il existait bien un permis, émis au nom de Pierrot di Gavrina... mais il était périmé depuis belle lurette!

Ce même Pierrot di Gavrina, bien que convoqué hier matin pour s'expliquer devant les juges de la Régie, brillait par son absence. On put entendre quand même l'un des gérants, Maurice Demeules, ayant déjà eu par le passé des parts dans le Montmartre et dans le Only Café, aujourd'hui fermés par la Régie.

Dernièrement, la police de Montréal avait pour ainsi dire fermé l'Erablière en raison de maintes et maintes irrégularités constatées dans cet établissement.

Hier, les autorités de la Régie des alcools ont mis un point final à l'histoire de l'Erablière. Désormais, la Régie s'oppose au renouvellement du permis en question, le déclarant périmé donc nul, et a ordonné la saisie dudit permis et des boissons alcooliques qui se trouveraient encore dans l'Erablière, anciennement nommée le Grand National.

20,000 témoins devant la cour!

L'avocat du Parti québécois, Me Pothier Ferland, se propose d'assigner quelque 20,000 témoins devant la Cour provinciale, dans une cause de contestation d'élections, à la suite d'une décision rendue hier, par le juge Jacques Casgrain.

Celui-ci a en effet rejeté une requête formulée mercredi par Me Ferland, quant aux procédures à suivre pour l'audition des témoins dans cette cause.

Me Ferland, avait proposé que des témoins, dont la citoyenneté est mise en doute par le PQ, soient entendus "hors cour". Selon lui, la procédure "extra muros" aurait sensiblement accéléré le processus et l'échéance de toute l'affaire.

Aux dires de Me Ferland, l'article 404 du code de procédures permet l'utilisation de cette méthode. La loi de contestation des élections provinciales, prévue par le bill 49, nécessite la présence de trois juges pour chacune des causes entendues.

Le PQ détient une liste de 20,000 noms d'électeurs qui auraient voté illégalement le 29 avril dans les comtés de Fabre, Mercier, Ahuntsic, Laurier et Bourassa.

Admettant que la formule de recueil de preuves proposée par Me Ferland aurait accéléré le processus, le juge Casgrain a invoqué des inconvénients concommittants qu'il n'a toutefois pas précisés.

Accusé d'avoir célébré illégalement un mariage!

La chambre 1 de la Cour des sessions de la paix, c'est une boîte à surprises, il faut bien le reconnaître. Car, d'une journée à l'autre, procureurs, policiers, chroniqueurs judiciaires et badauds ne savent jamais ce que sera la longue procession des comparutions.

Ce matin, le défilé des inculpés a démarré avec la comparution, devant le juge Rhéal Brunet, d'un citoyen de Lafièche — il s'agit de Joseph-Arthur McNicholl, 51 ans, du 3349 Grande-Allée, à Lafièche — accusé "d'avoir célébré sans autorisation légale, le 3 juin 1970, le mariage entre Armand Bourbonnais et Monique Thériault, commettant par là un acte criminel prévu à l'article 244-1-a du code criminel". L'inculpé a été libéré sur parole et son enquête a été fixée au 28 août.

Le procureur de l'accusé a pour sa part déclaré au tribunal que son client — celui-ci est commissaire à la Cour supérieure — avait d'abord refusé de célébrer ce mariage, mais que les deux fiancés avaient fortement insisté.

La cérémonie terminée, les nouveaux mariés auraient donné à McNicoll "une gratification monétaire de $20.

Selon certains chroniqueurs judiciaires, c'est la première fois qu'un individu comparaît en chambre 1 pour répondre à une accusation de cette nature.

L'affaire Pelanski

Guimond en liberté sous cautionnement

Jean-Claude Guimond, âgé de 32 ans, de Longueuil, qui était détenu comme témoin important pour l'enquête du coroner sur le meurtre de Denney Pelanski, 31 ans, de Dollard-Des-Ormeaux, a été remis en liberté sous cautionnement, hier après-midi, alors que le coroner, Me Laurin Lapointe, a ajourné l'enquête au 25 août.

Guimond, qui était détenu en vertu d'un mandat du coroner, était en cellule depuis le 12 août, date de son arrestation par la Sûreté du Québec. Il a été libéré sous un cautionnement de $500.

Le représentant du ministère public, Me Fernand Côté, qui avait demandé l'ajournement alors qu'il procédait à l'interrogatoire de Guimond, a demandé que le témoignage soit suspendu afin de permettre certaines vérifications.

Me Côté s'est vainement opposé à la remise en liberté de Guimond. Le coroner a donné suite à la requête de Me Michel Proulx, représentant le témoin, qui a allégué la faiblesse de la preuve entendue jusqu'à maintenant et le fait que son client était déjà détenu depuis huit jours.

Au cours des heures d'audience d'hier, le nom de la victime n'a été cité qu'à deux ou trois reprises et, jusqu'à maintenant rien ne semble relier qui que ce soit à la mort de Polanski, tué le 11 juillet dernier dans l'explosion de son automobile sur le boulevard Métropolitain.

Guimond, qui a déposé pendant plus d'une heure, a avoué avoir déjà été en "association" avec la victime il y a plus de 10 ans. Cette association avait duré quelque six mois. Alors qu'on lui demandait la nature de leur travail, le témoin a répondu: "Nous faisions les maisons privées".

Le reste de son témoignage a porté sur trois visites qu'il aurait faites à l'intersection de la Montée des Sources et du boulevard Gouin. L'une de ces voyages s'était fait seul, le deuxième en compagnie d'un individu et le troisième en compagnie d'une danseuse à go-go.

L'enquête s'était ouverte avec le témoignage d'un chauffeur de taxi de Saint-Laurent, M. Pierre Lavigne, qui suivait l'auto de Pelanski quand une bombe a explosé dans la voiture vers 5 h. 20 l'après-midi du 11 juillet.

Le témoin a dit s'être arrêté quand la voiture a explosé et qu'il est allé placer une toile sur une jambe qui avait été projetée sur la chaussée. Il a ajouté qu'une autre automobile, une Buick vert foncé, roulait à sa droite. Cette voiture a ralenti mais ne s'est pas arrêtée. Il n'y avait qu'un occupant à l'intérieur.

Nouveau-Québec: M. Massé demande la collaboration des enseignants

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, a déclaré, hier soir, que la province avait de la difficulté à remplir ses obligations en matière d'éducation au Nouveau-Québec et a demandé en conséquence la collaboration des enseignants qui seront dans cette région l'an prochain.

Le ministre parlait à la réunion des enseignants du Service de l'éducation de la direction générale du Nouveau-Québec, organisée à la veille de leur départ par le ministère des Richesses naturelles, à la Maison Montmorency, à Beauport.

Le texte de l'allocution, qui avait été remis d'avance à la presse en raison du faut que la réunion se tenait à huis clos, ne fait nullement mention de la conférence de presse au sujet de l'éducation au Nouveau-Québec, tenue par la Corporation des enseignants du Québec, lundi.

La CEQ a alors menacé d'entreprendre une lutte juridique contre le gouvernement, si celui-ci ne consentait pas à intégrer les enseignants du Nouveau-Québec à la nouvelle commission scolaire de cette région avant le 1er septembre.

En rappelant que la nouvelle commission scolaire ne pourra pas prendre charge de l'enseignement au Nouveau-Québec avant le 1er septembre prochain, le ministre des Richesses naturelles a insisté à plusieurs reprises sur la difficulté de réaliser un tel projet.

Sans se plaindre du rythme des entretiens, M. Massé a d'abord rappelé que le gouvernement du Québec était en pleine période de négociation à ce sujet avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi qu'avec les conseils indiens et esquimaux.

La population du Nouveau-Québec, qui couvre 60 pour cent de la superficie du Québec, ne voit pas encore d'un bon oeil l'initiative du gouvernement provincial. L'enseignement aux 1,700 enfants des 7,000 habitants de la région est actuellement dispensé en partie par Québec et en partie par Ottawa.

D'après M. Massé, le gouvernement provincial compte s'assurer la collaboration des Indiens et des Esquimaux "en respectant les options des parents quant à l'enseignement dans la langue qu'ils jugeront, en toute connaissance de cause, la plus propice à l'éducation de leurs enfants".

Le ministre a aussi rappelé l'intention du gouvernement d'introduire sur tout le territoire du Nouveau-Québec l'enseignement secondaire et d'y encourager le développement de l'enseignement professionnel.

"Pour atteindre les objectifs visés, M. Massé a-t-il demandé aux enseignants puis-je solliciter votre entière coopération, car c'est par votre entreprise, votre action éducative quotidienne, par votre dévouement inlassable, par votre patience et votre compréhension, par votre sens du devoir et des responsabilités que le Québec pourra remplir ses obligations en matière d'éducation au Nouveau-Québec.

Il y aurait d'autres congédiements au service des véhicules-moteurs

Le journal "The Gazette" rapporte que neuf autres fonctionnaires — dont deux hauts placés — à l'emploi du Bureau provincial des véhicules-automobiles, à Montréal, pourraient être congédiés d'ici une semaine pour avoir accepté des pots-de-vin.

Hier, le premier ministre Robert Bourassa a confirmé le congédiement de six fonctionnaires qui, depuis sept ans, auraient extorqué de l'argent aux immigrants qui se présentaient à leurs bureaux.

Selon "The Gazette", des "sources proches des enquêteurs du gouvernement indiquent qu'au moins neuf autres personnes seront mises en cause dans un rapport qui sera publié sous peu".

"Au moins deux écoles de conduite dont la presque totalité des clients étaient des Néo-canadiens, ajoute le quotidien, agissaient comme intermédiaires entre les inspecteurs gouvernementaux et les immigrants qui sollicitaient des permis. Habituellement, les immigrants se faisaient dire qu'ils avaient échoué à leurs examens."

Finalement, précise-t-on, ils devaient débourser de fortes sommes d'argent pour obtenir leurs permis.

Selon le journal, on extorquait de l'argent aux immigrants en leur disant aussi qu'ils devaient retenir les services d'un traducteur officiel, au coût de $50, pour passer leurs examens. "Le traducteur était le président d'une école de conduite, écrit le quotidien, et la seule langue étrangère qu'il parlait était l'hébreu."

le TEMPS qu'il fera

Du beau, mais du mauvais temps...(?)

La fantasmagorie, que Larousse définit comme étant "l'art de faire apparaître des fantômes à l'aide d'illusions d'optique", a envahi la météo.

Alcide Ouellet, le fantasmagorique en-chef, décrivait ce matin le ciel que lui et sa famille ont vu hier soir comme "un spectacle inoubliable", laissant entendre que les gens accroupis devant la TV avaient manqué quelque chose, à part des commerciaux, qu'on n'a pas encore imprimés dans le ciel.

Et le temps qui nous concerne ? Il sera beau et pas mal venteux d'ici à dimanche, alors qu'un front froid nous venant de l'Ouest apportera de forts probables orages ou averses.

"Des orages bien tassés, des vrais", de dire M. Ouellet.

Alors, ne regardons pas le petit écran, fouillons le ciel.

Voicilles prévisions météorologiques officielles pour aujourd'hui, avec aperçu pour samedi:

Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est: généralement ensoleillé aujourd'hui et samedi. Plus frais. Maximum aujourd'hui environ 75. Minimum la nuit prochaine, 50 à 55. Maximum samedi, près de 80.

Régions de Québec, Laurentides, Mauricie et Lac Saint-Jean: ensoleillé aujourd'hui avec quelques périodes nuageuses durant l'après-midi et une faible possibilité d'averses. Maximum aujourd'hui de 70 à 75. Cette nuit, beau avec minimum de 45 à 50. Samedi, généralement ensoleillé avec un maximum de 70 à 75.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Septîles: généralement nuageux aujourd'hui avec quelques averses durant l'après-midi, se dégageant dans la nuit. Maximum aujourd'hui, 65 à 70. Minimum la nuit prochaine environ 50. Samedi, généralement ensoleillé avec un maximum de 65 à 70.

Droits réservés

La question des clubs privés de pêche sera étudiée mercredi

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Je ne vois pas pourquoi tous les clubs privés de chasse et de pêche devraient disparaître, en particulier ceux qui sont situés à 700 ou 800 milles des centres d'habitation, a déclaré en substance, hier, le premier ministre Bourassa, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire.

M. Bourassa a ajouté qu'il s'agissait pour son gouvernement, comme il l'a promis durant sa compagne électorale, d'accroître rapidement et substantiellement "l'accessibilité des territoires de chasse et de pêche à l'ensemble de la population".

Lorsqu'un journaliste lui a demandé si la politique de son gouvernement ne sera adoptée qu'après la fermeture de la présente saison de pêche, le premier ministre a déclaré que telle n'était pas l'intention du gouvernement et que la question serait probablement étudiée au cours de la prochaine réunion du cabinet, mercredi.

D'après M. Bourassa, les ministres n'auront d'ailleurs qu'à s'entendre sur le calendrier de l'application de la nouvelle politique, compte tenu des priorités dans d'autres domaines.

Le premier ministre a expliqué que la politique préconisée par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche comportait des "implications financières importantes" et qu'il avait tenu à discuter personnellement de ces chiffres avec le titulaire, Mme Claire Kirkland-Casgrain.

SUDBURY

SUITE DE LA PAGE 1

Les vents violents qui se sont levés vers 8 h. 30 du matin ont d'abord balayé la petite localité de Lively, à une dizaine de milles à l'ouest de Sudbury. Laissant Lively jonché de débris, la tornade a frappé Copper Cliff puis Sudbury, avant de pousser vers Field, à une quarantaine de milles vers l'est.

Dans la petite municipalité de Field, entièrement détruite, des enfants ont dû transporter leur mère blessée sur une distance d'un mille, afin de lui trouver du secours. Il s'agit de Mme Joseph Lefebvre que ses enfants avaient placée sur une porte de leur maison démolie, en guise de civière.

Selon l'agence UPI, cette femme serait morte par la suite dans un hôpital de Sudbury, ce qui porterait à cinq le nombre de morts causées par l'ouragan.

Victimes

Selon le rapport de la police les victimes de la catastrophe sont:

M. Paul Reback, âgé de 67 ans, employé du service des parcs de Copper Cliff, qui a été frappé par des débris alors qu'il travaillait dans un parc.

M. Vincent Howard, âgé de 52 ans, de Sudbury, qui a été écrasé sous un camion renversé sur une autoroute.

M. Rocca Pasquale, 57 ans, un employé de Norco Construction, qui travaillait à la réparation d'une maison à Lively et qui s'était réfugié dans un garage sur lequel une roulotte fut projetée.

Mme Cordelia Quenneville, âgée de 58 ans, de Field, a perdu la vie lorsque le vent a projeté la roulotte dans laquelle elle vivait à 200 pieds de distance, contre une grange abandonnée. La roulotte de 35 pieds a roulé un autre 500 pieds avant de s'immobiliser.

Mme Joseph Lefebvre, de Field.

Vents violents

Au plus fort de la tempête, les vents soufflaient à 90 milles à l'heure. A Sudbury, ils ont ravagé un certain nombre de residences luxueuses, dont la valeur s'établissait jusqu'à $80,000.

Selon le maire Fabbro. "On aurait dit qu'environ 70 pour cent des maisons avaient été frappées par une bombe."

D'autre part, une soixantaine de maisons ont été complètement détruites à Lively, tandis que 118 résidences ont subi des dégâts considérables. Partout, des poteaux téléphoniques et des arbres — dont le diamètre atteignait 14 pouces — jonchaient les routes et les terrains.

La police a révélé que 42 blessés ont été admis dans des hôpitaux de Sudbury et de Copper Cliff. Par ailleurs, 150 personnes ont été traitées à l'hôpital, puis renvoyées à leur demeure.

M. Ed Morris, coordonnateur des mesures d'urgence à Sudbury, a précisé que la tempête avait démoli toutes les maisons d'une rue de Lively et avait lourdement endommagé des demeures dans le sud-est de Sudbury. "Le lac Ramsey était couvert de débris, a-t-il dit, et le centre-ville de Sudbury était un vaste dépotoir."

"Des pluies diluviennes se sont abattues sur la ville et des débri ont bouché les égouts, a-t-il poursuivi. Il y avait 10 pouces d'eau à Copper Cliff."

Secours

Quelques heures après le désastre, la police rapportait une dizaine de morts, mais ce chiffre a été réduit par la suite.

Peu après le passage de la tempête, on avait également indiqué que Lively avait été complètement "rasé" par les vents. Un porte-parole de l'Organisation des mesures d'urgence a toutefois précisé par la suite que les dégâts dans cette localité n'avaient pas été aussi considérables que ne le laissaient entendre les premiers rapports.

Entre-temps, les compagnies minières de la région ont mis tous leurs équipements à la disposition des volontaires qui portent secours aux sinistrés.

CONSEIL

SUITE DE LA PAGE 1

M. Dpuis n'a pas voulu attaquer le FRAP, mais il a clairement indiqué à LA PRESSE que le Conseil du travail n'appuierait pas officiellement celui-ci, à cause de certaines divergences d'opinion, même si les objectifs à long terme, pour un changement social sont les mêmes.

"Nous ne sommes pas contre le FRAP. Plusieurs de nos membres, d'ailleurs, y militent. Mais nous ne sommes pas oficiellement pour non plus."

Comme le FRAP n'avait pas encore choisi de candidats dans Papineau, le Conseil du travail le précède et présentera ses propres candidats "travaillistes".

On ignore pour le moment si le FRAP présentera des candidats contre le CTM ou reconnaîtra "officieusement" les candidats travaillistes. Il ne semble pas, par ailleurs, que le CTM présente des candidats ailleurs dans la métropole.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

Mercredi et jeudi, des employés de l'Hydro-Québec avaient inspecté la ligne entre Montréal et Drummondville, à la suite d'un appel anonyme reçu à LA PRESSE voulant qu'une bombe ait été déposée sur l'un des pylônes.

On ne devait toutefois rien découvrir d'anormal.

Les enquêteurs sont d'avis que les bombes auraient été déposées à cet endroit au cours de la nuit dernière seulement.

Il se pourrait même que les engins n'aient pas été dotés d'un dispositif d'horlogerie permettant l'explosion à retardement, mais que la dynamite était tout bonnement reliée à des mèches.

Le pylône attaqué, portant le no 450, fait partie de la ligne 349 reliant la métropole à une station de Lévis. De là, une autre ligne remonte jusqu'au complexe Manicouagan-Outardes.

COLLISION

SUITE DE LA PAGE 1

Avec cet accident c'est un nouveau deuil que connaissent les sous-mariniers français :

—Il y a six mois, "l'Eurydice disparaissait corps et biens avec quarante-cinq hommes à bord,

—Le 27 janvier 1968, la "Minerve" sombrait avec cinquante-deux hommes,

—le 24 septembre 1952, la "Sybille" s'engloutissait avec cinquante et un marins,

—le 6 décembre 1946, le "23-26" avait disparu avec vingt-deux hommes.

Tous ces drames s'étaient produits au large de Toulon.

Postes: le négociateur passe la journée à Toronto mais négociera demain

Les postiers de Montréal exigent que le Conseil des unions des postes ne fasse aucune concession sur les points en litige avec le gouvernement "malgré les menaces du gouvernement Trudeau de passer une loi d'exception".

Pendant ce temps, les grèves tournantes atteignent aujourd'hui leur plus haut niveau, alors que 10,987 employés ont quitté le travail dans 111 bureaux de postes. Ils ont été rejoints par 1,032 employés suspendus dans 58 bureaux.

Il y a environ 27,000 employés des postes au pays.

Hier, les dirigeants et délégués du Syndicat des postiers de Montréal, le plus important local au pays, se sont réunis, profitant de la journée de "congé", et ont adopté une résolution qu'ils ont fait parvenir aux dix membres du Co-

En attendant, le nouveal médiateur dans le conflit postal, M. Thomas O'Connor, tout empreint d'optimisme, est retourné chez lui. Malgré la situation qui règne à travers tout le pays, il "doit effectuer un travail aujourd'hui à Toronto". Les négociations doivent reprendre demain.

M. O'Connor, est sorti de sa première rencontre avec les deux parties, hier, plein d'espoir et a déclaré que les deux parties manifestaient un beau désir de coopération et surtout... "ne démontraient aucune animosité".

Entre-temps, on s'impatiente au pays et une délégation féminine assez imposante a manifesté, hier, en face du bureau de postes d'Owen Sound, en Ontario, réclamant ses chèques d'allocation familiale.

On en avait autant contre les grévistes que contre le gouvernement et une des affiches des protestataires proclamait: "Trudeau aime embrasser nos bébés — Nous on aime les nourrir".

Pour motiver leur exigence, les postiers ont adopté une série "d'attendus" fort peu tendres pour le gouvernement et même pour les négociateurs syndicaux.

Eux, qui représentent plus du quart des effectifs de tout le pays, ont fait savoir, à l'unanimité, "leur déception et leur inquiétude relativement aux concessions faites par les membres du Comité de négociation du Conseil des unions des postes", alors, ajoutent-ils, que les représentants du Conseil du trésor n'ont pratiquement pas bougé depuis le début des négociations, le 2 septembre.

De plus, les postiers exigent que l'employeur se voit refuser le droit d'embaucher des aides occasionnels et que la question soit réglée par une lettre d'entente.

Aujourd'hui: la paralysie

En conséquence, le système postal est encore interrompu à travers toute la province aujourd'hui, les postiers et facteurs de la région de Québec étant devenus le premier groupe, depuis le début des grèves tournantes, à décider de faire la grève toute une semaine.

A Montréal, où le présent arrêt de travail, pour la première fois depuis le début des grèves tournantes, aurait empêché la livraison d'un certain nombre de chèques d'allocations familiales, les postiers doivent être de retour au travail demain matin.

Mais ce retour au travail est loin d'être une garantie que le courrier sera livré lundi.

En effet, à la fin de juillet, les postiers ont débrayé un jeudi et un vendredi, ont repris le travail le samedi et le dimanche, alors qu'il n'y a pas de livraison, et, le lundi, c'était à nouveau la grève. Il ne serait donc pas surprenant qu'il y ait un nouveau débrayage lundi.

Ce n'était pas à l'auberge Oka, mais à l'Oka Inn

A cause de la similitude des noms de deux établissements d'Oka, une erreur s'est glissée dans un texte publié mercredi sur l'enquête du coroner instituée sur la mort de M. Georges Méthot.

Dans le titre, de même que dans le texte, il aurait fallu lire que l'altercation qui a coûté la vie à M. Méthot s'est déroulée à l'auberge Oka Inn et non à l'auberge Oka, comme il a été mentionné.

Il existe bien un établissement du nom de Auberge Oka dans cette municipalité. Elle est la propriété de M. Rolland Desormiers. Ce dernier nous a révélé que son établissement n'est reliée ni de près ni de loin à cette déplorable histoire.

Une auto dérape: deux morts et deux blessés

Deux personnes ont été tuées et deux autres ont été blessées quand une automobile a dérapé et capoté, vers 12h30 ce matin, sur la route no 6, près de Grand-Métis, dans le comté de Matane.

Les victimes ont été identifiées comme étant MM. Jean Dufour, âgé de 38 ans, et Donat Thibeault, 25 ans, tous deux de Price, comté de Matane.

Les blessés, qui ont été hospitalisés à Rimouski, sont Mme B. Thibeault et Mlle Francine Bérubé. On ignore présentement la gravité de leurs blessures.

Brossard aura une patinoire intérieure

La ville de Brossard construira, au coût de $580,000, une patinoire intérieure (aréna) dans le centre-ville, et plus précisément à Asterville, à l'intersection des boulevards Milan et Rome.

On prévoit que les travaux, qui doivent commencer dès la semaine prochaine, (la première pelletée de terre aura lieu dimanche à 15 heures) seront terminés au début de décembre, de manière à permettre aux quelques 2,000 jeunes garçons de Brossard de s'exercer au sport national.

La patinoire contiendra environ 1,000 sièges.

Un cyclone fait 14 morts à la Martinique

POINTE-A-PITRE (AFP) — Le cyclone "Dorothy" a déjà fait 14 morts à la Martinique. Les blessés se comptent par centaines. Les liaisons téléphoniques et télex sont coupées. L'île est isolée.

Brouage célébrera avec éclat le 400e anniversaire de naissance de Champlain

BROUAGE (AFP) — Place forte du XVIIème siècle conçue sur les plans de l'ingénieur d'Argencourt, à la demande du carinal de Richelieu, la petite cité de Brouage, située entre la côte charentaise et le marais d'Aunis, s'apprête à célébrer avec éclat le 400ème anniversaire de la naissance de Samuel de Champlain, fondateur de Québec et gouverneur du Canada.

D'importantes cérémonies qui se dérouleront le vendredi 28 août à Royan, le samedi 29 et dimanche 30 août à Brouage, berceau de la famille de Champlain et ville natale de Samuel, ont été inscrites au programme.

Le racisme survit à la mort...

FORT PIERCE, Floride, (PA) — Le racisme a la vie dure, même dans la mort. C'est du moins le cas dans le sud des Etats-Unis, où un cimetière de Fort Pierce, qui se fait de la publicité en inhumant sans frais les anciens combattants américains, a refusé la sépulture à un Noir tué au Vietnam.

Un entrepreneur de pompes funèbres a essuyé un refus catégorique hier lorsqu'il a demandé aux autorités du cimetière de mettre gracieusement à sa disposition un lot pour y inhumer le soldat Pondexteur E. Williams, tué au combat le 8 août dernier. Le directeur du cimetière, M. James Livesay, a refusé d'accéder à cette juste requête, déclarant à la mère du militaire décédé qu'il serait poursuivi en justice s'il consentait à inhumer un Noir, et ce, en vertu d'une clause qui apparaît dans tous les contrats d'inhumation signés depuis 1954. La mère eplorée, "ne voulant causer d'ennuis à personne", a décidé que son fils reposera dans le cimetière de Pine Grove réservé aux Noirs.

Mécontentement à St-Laurent

Malgré des appels d'offres qui ont été lancés officiellement en vue de la construction d'une aile de $8 millions à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, chemin Côte Vertu, à Saint-Laurent, rien n'a encore été fait.

Bien plus; le contrat a été adjugé en avril dernier et les travaux devaient commencer quelques semaines plus tard. En fait, ces travaux devraient normalement être en partie terminés à l'heure actuelle.

En résumé, il s'agit de l'un des projets de construction ou de rénovation d'hôpitaux présentement "gelés" par le gouvernement provincial, ou, à tout le moins, en veilleuse. Pour les dirigeants de Saint-Laurent, cette attitude du gouvernement provincial constitue une entrave sérieuse au bien-être des citoyens et un retard indû au progrès de cette localité.

"Ce n'est qu'un début..."

par Laval LE BORGNE

"Ce n'est qu'un début: nous avons fait sauter cette tour pour protester contre les lois matraques comme le bill 33 et le bill 290, contre la bureaucratie syndicale des Pepin et Laberge qui trompent les travailleurs contre le chômage".

C'est en ces termes qu'un informateur anonyme a prévenu LA PRESSE mercredi, par téléphone, à 11 h20, qu'une bombe avait été déposée dans la nuit de mardi à mercredi et qu'elle devait avoir explosé vers 3 h mercredi matin.

L'informateur avait precisé à LA PRESSE que la bombe en question était placée à 5 milles au sud de la route Transcanadienne, près de Présentation-d'Youville.

Par ailleurs, il n'a pas prétendu appartenir à une cellule du FLQ; de plus, le timbre de sa voix a donné l'impression au reporter de LA PRESSE qu'il s'agissait d'un homme âgé de plus de 30 ans.

Prévenue par LA PRESSE, l'Hydro-Québec a dépêché deux équipes sur les lieux, qui ont fouillé toute la région indiquée par notre informateur anonyme, sans rien trouver.

La bombe a donc explosé avec un retard de 48 heures, si les renseignements fournis par téléphone à LA PRESSE étaient exacts.

RETOUR

SUITE DE LA PAGE 1

Par la suite, le comité de négociations, réuni dans la Vieille capitale, devait recommander l'acceptation des propositions faites antérieurement. Une assemblée des grévistes de Québec avait lieu parallèlement.

GOUVERNEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

l'institution n'était pas justifiée.

A ce dernier sujet, le ministère a précisé qu'aucun des 50 enfants hébergés par l'hôpital Ste-Marie n'était de la région de Thetford Mines et que tous ont pu être placés dans des hôpitaux de leurs régions respectives, avant l'ordre de fermeture de l'institution privée, qui a été donné hier.

Un chroniqueur de santé et de bien-être de LA PRESSE, Claire Dutrisac, s'était demandé dans un reportage publié le 7 mars dernier si l'hôpital Ste-Marie de Thetford Mines ne pourrait pas devenir le "Notre-Dame-du-Lac des enfants malades". Dans ce foyer d'hébergement des vieillards, situé dans le comté de Témiscouata, 39 personnes avaient perdu la vie au cours d'un incendie en décembre dernier.

Le ministère de la Famille et du Bien-être social s'était alors contenté d'admettre que l'hôpital Ste-Marie avait été visité par ses fonctionnaires et qu'un rapport avait été fait au ministre du temps, M. Jean-Paul Cloutier.

Le ministère avait expliqué qu'il lui fallait du temps pour vérifier les premières allégations contre l'hôpital Ste-Marie, qui avaient été faites par la CSN, la Centrale Syndicale à laquelle étaient affiliés les employés en grève contre les institutions privées de santé et de bien-être.

Trudeau ira à la pêche en chalutier dans le golfe

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Si tout se déroule comme on le prévoit, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, naviguera de Gaspé aux Iles-de-la-Madeleine, à bord d'un chalutier de pêcheurs, un voyage d'une durée de dix heures qu'il effectuera durant la nuit du 3 au 4 septembre.

Cette nuit de pêche dans les eaux du golfe Saint-Laurent s'inscrit dans le cadre de la prochaine tournée régionale de M. Trudeau. Cette fois, le premier ministre visitera les principaux centres industriels de la Côte-Nord (le comté fédéral de Manicouagan) et survolera le barrage de la Manicouagan à bord d'un DC-3 du ministère des Transports du Canada.

L'avion du premier ministre doit se poser à l'aéroport régional de Baie-Comeau-Hauterive le matin du jeudi 3 septembre. Il quittera cette région le samedi soir, soit pour rentrer tout bonnement à Ottawa, ou encore pour faire escale à Toronto. Le lendemain, il doit se rendre à St. Catharines, en Ontario, pour assister aux finales d'un championnat mondial de canotage, sport dans lequel M. Trudeau excelle particulièrement.

Pour le premier ministre, qui est attendu à Ottawa aujourd'hui, au terme d'une semaine de vacances dans les mers du Sud, en compagnie d'un proche collaborateur du Conseil privé, M. Michael Pittfield, ce sera la deuxième tournée régionale en l'espace d'un mois.

Au début d'août, il a visité quelques villes du Yukon et le nord de la Colombie-Britannique.

Plus tôt cet été, il s'était rendu dans le sud-ouest de l'Ontario.

Au Québec

En se rendant sur la Côte-Nord, M. Trudeau tient une promesse qu'il avait faite au député libéral de Manicouagan, M. Gustave Blouin, au lendemain de l'élection fédérale de 1968.

M. Trudeau s'était alors arrêté dans le comté de Manicouagan, à Fort-Chimo et à Wabusn, au terme d'une visite des Territoires du Nord-Ouest. M. Blouin, qui s'était porté à la rencontre de son chef, en avait profité pour inviter le premier ministre à rendre visite à la population de son comté, ce à quoi M. Trudeau avait acquiescé.

Le comté de Manicouagan demeure la deuxième circonscription fédérale en importance au Canada par sa superficie de 305,000 milles. Il compte une population de 128,000 personnes dont 52,000 électeurs.

Aux dernières élections provinciales, le comté de Saguenay, qui englobe une partie du comté de Manicouagan, dont les villes jumelles de Baie-Comeau-Hauterive, a élu un membre du Parti québécois, M. Lucien Lessard.

En Gaspésie, dans le comté de Bonaventure, représenté aux Communes par le député libéral Albert Béchard, vice-président des Communes, M. Trudeau lèvera la première pelletée de terre du parc national Forillon, dont l'aménagement a été l'objet d'une querelle célèbre entre le gouvernement de l'Union nationale et le gouvernement fédéral.

La première journée de sa tournée, M. Trudeau la consacrera à des visites industrielles, notamment à la Quebec North Shore et à la Canadian British Aluminium, de Baie-Comeau.

Par la suite, il survolera le barrage de la Manicouagan et se rendra à Gaspé où il participera à une cérémonie au parc Forillon.

A 10 heures, le jeudi soir, il montera à bord d'un chalutier pour y passer la nuit. Ce voyage de 120 milles fait partie d'une autre des expériences vécues dont raffole le premier ministre. Il veut cette fois, raconte-t-on, constater sur place comment se déroule la vie des pêcheurs dans le golfe Saint-Laurent.

Au cours de son voyage en Colombie-Britannique, M. Trudeau a passé une journée dans la vallée du Nahanni (la vallée légendaire des hommes sans tête) descendant les eaux tumultueuses de la rivière du même nom à bord d'un chaland.

Aux Iles-de-la-Madeleine, M. Trudeau visitera les installations portuaires et inaugurera les travaux de construction du port de mer de Cap-aux-Meules.

Le vendredi soir 4 septembre, il sera à Sept-Iles où il prononcera un important discours au stade de l'endroit sur l'expansion économique et sur les projets d'investissements invisagés pour cette région. Dans l'après-midi, il visitera le port de Sept-Iles, le plus important au Canada par ses expéditions.

Le lendemain, le premier ministre quittera Sept-Iles pour Schefferville où il prendra part aux fêtes marquant le 100e anniversiare de la première découverte de minerai de fer au Canada.

Il visitera plusieurs mines, dont l'une désaffectée, de laquelle on a extrait plus de 100 millions de tonnes de minerai durant quinze années d'exploitation.

Après cette tournée, M. Trudeau reviendra de nouveau au Québec. Le 18 octobre, il sera l'invité d'honneur à un grand dîner-bénéfice du parti libéral à Montréal.

TAXE

SUITE DE LA PAGE 1

exploitée comme occupation principale par lui-même, sa famille ou ses enfants, ou par un locataire ou fermier qui l'exploite ainsi.

Les propriétaires associés d'une ferme peuvent aussi bénéficier du remboursement, excepté s'il s'agit de compagnies autres que celles formées de propriétaires de fermes familiales ou s'il s'agit de propriétaires qui exploitent leur ferme à des fins autres que des fins agricoles.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi	136698	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Alcan	5750	$20⅞	20½	20⅞	+ ½
Algoma Stl	300	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
Aquitaine	3250	$23¼	21¼	23¼	+ ⅛
Atl Sug	300	$6¼	6⅛	6¼	— ⅛
Bank Mont	2355	$15	14⅞	14⅞	
Bank NS	364	$18⅞	18¾	18¾	— ¼
Bq C Nat	2015	$12⅝	12½	12½	
Bq Deparge	720	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Bq Pv Can	1350	$10	10	10	
Bell Can	3016	$42⅝	41¾	42⅝	+ ½
Bardier	1745	$15	14⅞	14⅞	+ ⅜
BP Oil	7640	445	400	445	+5
Brascan	728	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Brinco	496	460	450	460	+10
CAE Ind	300	420	420	420	+5
Cal Pow	200	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
Can Cem	205	$33⅛	33½	33½	— ⅛
C D Sugar	200	$30	30	30	
C Forgins A	100	275	275	275	+175
Can Arena	100	$12¾	12¾	12¾	+ 2¾
Cdn Brew	10310	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
C Imp Bk	1855	$19⅞	19¾	19⅞	+ ⅛
CIL	300	$9⅞	9	9⅞	+ ⅛
C Int Pow	100	$26¼	26¼	26¼	+ ¾
C I Pow pr	450	$13⅜	13⅜	13⅜	
CP Inv pr	2200	$22⅞	22½	22⅞	+ ⅜
CP Inv wt	1250	505	500	505	+25
CPR	2850	$56½	56	56	+ ¼
Canron	1000	$12¼	11¾	11¾	— ⅜
Cent D Rio	1050	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Chemcell	2900	430	425	425	—20
Cockfield	200	$5¾	5¾	5¾	+ ⅜
Cominco	710	$20¾	20¼	20¼	— ¼
C Bathurst	3200	$11½	10¾	11½	+1⅛
C Bath w	800	85	85	85	+10
Credit F	50	$46	46	46	—1
Crush	2100	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Dist Seag	230	$45½	45	45½	+ ⅜
Dom Coal pr	800	$24	24	24	
D Corset	200	$6¼	5¾	6¼	+ ⅛
Dofasco	1915	$20⅞	20¾	20⅞	+ ⅛
Dom Stores	400	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Domtar	440	$13¾	13½	13¾	+ ¾
Falcon	945	$133½	131	133	+1
Fam Player	8000	$10	10	10	+1½
F Play wt	300	145	145	145	+40
Fin Coll	2400	$7¼	7	7¼	
French Pet	6000	700	690	700	+15
Genstar	100	$8⅝	8⅝	8⅝	
Gigair units	100	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Grissol	400	410	410	410	
Gulf Oil	1200	$15⅝	15⅜	15⅝	+ ½
Hawker S	300	180	180	180	
Home A	19775	$18⅝	17½	18⅛	+ ⅞
Home B	250	$19	19	19	+1⅛
HBay MS	400	$20⅝	20⅝	20⅝	+ ⅛
HBay Cp	200	$14¼	14¼	14¼	
Husky Oil	2900	$10⅝	10⅜	10⅝	+ ⅝
Husky D w	500	460	460	460	+40
oImp Oil	2300	$17⅛	17	17	
Ind Accept	1480	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Int Nickel	4692	$40¾	40½	40½	+ ½
Inter PL	500	$24	24	24	+ ½
Inter PL w	1000	$11	10⅞	11	+ ⅜
Inv Gp A	3300	$6⅝	6½	6½	
I O S Ltd	1000	150	150	150	
Ivaco	3100	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Laur Fin	200	450	450	450	—5
Loblaw B	2000	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Macmillan	1725	$25⅛	25⅛	5⅛	— ⅞
Magnsonic	200	$5¾	5¾	5¾	+ ¾
Marche Un	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Mass Fer	4560	$9⅝	9½	9⅝	
Melchers	500	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Microsysts	486	$6	5¾	5¾	— ¼
Moore Corp	3670	$29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅜
Nat Sea Pd	300	$7¾	7⅞	7¾	— ¼
NB Tel	250	$11⅝	11½	11½	
Nfld Light	350	$7¼	7	7¼	
Noranda	1865	$27⅝	27½	27½	+ ⅛
N Cent Gas	1700	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Oshawa A	200	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
Pac Pete	875	$27½	27⅜	27½	— ¼
Pow Corp	1000	$6	6	6	
Price	2250	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Rapid D	525	265	255	265	—10
Rio Alg	286	$19⅞	19	19⅞	+ ⅜
Rolland A	600	475	450	450	—25
Royal Bk	1250	$21⅞	21⅞	21⅞	
Shell Can	6275	$29	28½	28⅞	+ ⅜
Simpsons	2100	$14¾	14⅝	14⅝	+ ⅛
Steel Can	1637	$22¼	22⅛	22⅛	+ ⅛
Steinbg A	1150	$15	14⅞	15	
Texaco C	1350	$24¾	24½	24¾	+ ¾
Tor-Dom	680	$18⅞	18½	18⅞	+ ⅜
Tr Mt PL	900	$17½	17¼	17½	+ ½
Union Car	220	$12	12	12	— ⅛
Velcro Ind	1000	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ¼
Walk GW	110	$40	40	40	+ ½
Webb Knap	500	29	29	29	
Wst Cst Tr	100	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ¼
Zellers	460	$9½	9⅜	9½	+ ⅛

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Am Met En	500	95	95	95	—5
Belgium	3525	$26	25⅝	25⅞	+ ¼
Can Sec A	300	205	205	205	
Cantol Div	100	250	250	250	—5
Com Hldgs	2800	455	445	455	+10
Proflex	1100	180	170	170	+10
Resort Dev	3500	315	305	315	+5
StL Div Co	1800	91	90	90	—4
Val Mar	400	195	190	195	—5
Van D Hout	200	470	470	470	
Visa Bella	250	260	260	260	
MINES					
PETROLES					
Abitibi Asb	400	610	600	610	+10
Ameran	11000	16½	16	16	—½
Anthonian	5000	4½	4½	4½	— ½
Arno	12500	8	6½	8	+2½
Atl Nickel	500	29½	29½	29½	+2½
Baker Talc	500	59	59	59	
Belechase	500	15	15	15	—3
Bluewater	1500	35	35	35	—1
Borealis w	500	30	30	30	
Burnt Hill	14000	18	16½	17	
Cadillac Ex	300	295	295	295	+10
C Keeley	5000	5	5	5	+ ½
Canadore	3000	24	24	24	
Capri Min	3000	46	44	46	
Caprive Oil	500	12	12	12	—2
Chib Cop	3000	18	18	18	—3
Cominga	5500	12½	11½	11½	— ½
C Dolsan	20000	16	16	16	+1
C Manitoba	10500	24	20	24	+1
C Pershort	2000	16	15	16	
C Prop M	1000	13½	13	13½	— ½
C Virginia	700	200	200	200	
Cresus	500	30	30	30	
Crusade	100	150	150	150	+10
Dauphin	2000	8	8	8	—1
Dom Exp	5900	118	108	118	+11
Dumont	3000	22½	21	22½	+ 2½
Eagle M	500	150	150	150	+5
East. Sull	300	550	550	550	
Expo Iron	500	55	55	55	+4
Expo Ung	500	50	50	50	
Fab Metal	500	5	5	5	
Futurity	500	21	21	21	—5
Glen Lake	1000	75	75	75	+3
Gr W Mng	2000	35	34	34	
Guardian	61600	34	30	33½	+2½
Houston Oil	200	140	190	190	+16
Houston w	1000	90	90	90	+5
Int Norval	666	11	11	11	—3
Laduboro	1200	75	75	75	—5
Lith Corp	2000	7½	7½	7½	
Marshall	25400	98	96	96	—2
Mid Chib	500	29	29	29	
Mija	4000	72	69	69	—3
Mistango	15500	26½	25	26	
More M	500	22½	22	22½	—1
Mt Jamie	1000	26½	26	26½	
Mt Pleast	5050	43	41	41	—1
N Formaq	10000	5	5	5	
Nocana	1500	9	9	9	
NA Rare	5500	32	31	31	—1½
Pat Silv	2250	17	17	17	
Phoenix C	233	700	700	700	+35
P Potash	11000	5½	5½	5½	— ½
Probe M	1000	10	10	10	
Prongh P	500	80	80	80	—1
Prov Ex	1500	40	40	40	
Que Explor	3000	9	8½	8½	— ½
Queenstn	1000	17	17	17	—1
R Agassiz	500	36	36	36	+1
StL Colum	600	270	270	270	—5
StLucie E	11000	44	42	42½	—1½
Scandia M	500	15½	15½	15½	—1½
Silv Sum	500	5½	5½	5½	
Tache	8000	5	5	5	
Tower R	6500	225	215	220	
Triton Ex	1511	300	280	295	+15
Western B	2000	21	21	21	—1

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Bethlehem Copper	$0.15 tr.	22-9-70	1-9-70
B. C. Telephone	$0.75 tr.	1-10-70	16-9-70
Giant Yellowknife	$0.10 tr.	30-9-70	31-8-70
Great Lakes Power	$0.30 tr.	30-9-70	1-9-70
Greyhound Lines	$0.12½ tr.	1-10-70	28-9-70
Grt. W. Life Ass.	$0.35 tr.	1-10-70	15-9-70
Imperial Oil	$0.12½ tr.	1-9-70	31-8-70
Ingersoll Machine	$0.12½ tr.	1-10-70	18-9-70
Nat. Grocers	$0.15 tr.	1-10-70	10-9-70
Sherritt Gordon	$0.15 tr.	16-9-70	2-9-70
Victoria Grey Trust	$0.18 tr.	15-9-70	28-8-70
Vulcan Containers	$0.04 tr.	15-9-70	28-8-70

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
AbbotL 1.10	40	61	60⅞	61	
Addres 1.40	66	26¾	25½	26⅝	+ ⅛
Admirl	26	7⅞	7⅛	7⅞	+ ¼
AirRed .60e	82	16⅜	16	16¼	+ ¼
Alcan 1.20	88	20⅞	20⅛	20¼	+ ⅛
AllegC .10e	39	6½	6⅜	6½	
AllegL 2.40	23	29¾	29	29¾	+ ¼
Alld C 1.20	396	19⅞	18⅞	19	+ ¾
AllisCh	150	13	12⅞	13	
AHess .15r	315	38½	37½	38⅛	+ ½
AAirlin .80	270	20⅝	19¾	20⅛	
ABrnd 2.10	79	38⅞	37⅞	38⅛	— ⅛
ABC 1.20	129	24⅞	23¾	24⅞	+1⅛
AmCan 2.20	141	44	42⅝	43⅞	+1½
ACyan 1.25	383	30⅜	30⅛	30⅜	+ ⅛
AmElP 1.64	189	24¾	24⅛	24½	— ⅛
AHome 1.60	185	55	54	54⅝	— ⅜
AHosp .24	234	28⅜	28	28⅛	— ⅛
AmMot	342	6⅛	6	6⅛	
AmPhot .12	82	8⅛	7¾	8	— ⅛
AmStd 1	196	35⅛	34⅞	35⅛	+ ⅛
AT T 2.60	517	45⅝	44⅞	45⅝	+ ⅜
AmZinc	6	9	8⅞	8⅞	— ½
Anacond 1.90	153	23	22¾	23	—
Arians .20	54	6⅝	6⅜	6⅜	+ ⅛
Armco 1.60	130	20⅛	19⅞	20⅛	+ ⅛
ArmC .80	68	26	25½	26	+ ⅜
ArmRub 1.60	4	28½	28	28½	+ ½
AtlRich 2	477	62½	60½	61⅞	+1¼
Avco .60e	86	9⅝	9⅛	9½	
Avon 1.10	480	66½	63⅞	65⅞	—2
Babck .50	40	16¾	16⅝	16⅝	+ ⅜
Batni	64	13¾	13¼	13¼	— ⅛
Baxter .10	310	22¼	21⅛	22⅛	+1⅛
Beckmn .50	121	24⅜	23⅞	24⅜	+1⅛
BeechA .75b	29	10	9⅞	9⅞	+ ⅛
BellH .60	27	28¼	28	28¼	
Bndix 1.60	129	21	20½	20⅞	
BenF 1.60	57	43	42	42¾	+1
BethSt 1.80	232	22½	21⅞	22	— ⅛
BlissL 1	12	18	17¾	17⅞	— ⅛
Boeing .40	230	13⅝	13½	13⅝	+ ⅛
Bordn 1.20	121	22	21½	22	+ ⅜
Borg 1.25	197	20⅞	20⅜	20⅞	+ ⅝
BristMy 1.20	143	52	51½	52	+ ⅝
Brown	3	4⅝	4½	4½	
Brnswk .10	72	14⅛	13⅞	14⅛	+ ⅜
BucyEr 1.20	14	18¼	17¼	18⅛	+1
Budd .20	79	6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Buldva .60	37	15¾	15¼	15¾	— ⅛
Burndy .70	4	16¼	15⅞	15⅞	— ¼
Burrghs .60	289	94⅜	92⅝	94⅜	+2⅜
CampSp 1.10	63	27	26½	26⅞	+ ¾
CPR 3.20	40	55¼	54⅞	55	+ ⅜
Carrier .60	134	32½	32	32½	+ ⅜
CartW .40a	71	14½	13¾	14⅛	+ ⅜
CatTr 1.20	205	32	31⅜	31⅞	
Celanese 2	30	60½	60	60¼	+ ½
Cessna .80b	60	13⅜	13	13⅜	+ ¼
ChesOh 4	49	42¼	41½	41¾	
ChocFN .15c	7	6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Chryslr .60	566	21	19⅞	21	+2⅛
CitFn 1.80	130	38⅞	37¼	38⅞	+1⅜
CitiesSv 2.20	399	50	49⅛	49⅞	+ ½
Cluett P .90	17	16⅝	16	16⅝	+ ⅜
CocaCol 1.44	89	69	68½	69	
ColPal 1.30	15	38⅞	38⅛	38⅞	+ ⅝
CollAik 1	73	27¾	26⅞	27⅝	+ ⅛
CollinR .20p	22	11⅞	11⅛	11⅞	+ ⅝
CBS 1.40b	1745	25¾	24⅞	25½	+ ⅝
ColuGas 1.68	97	31⅝	31⅛	31⅜	— ⅛
ComEd 2.20	141	32¼	31½	32¼	+ ⅞
COilRef .60	45	16¼	16	16⅛	
ConEd 1.80	175	23⅛	22⅞	22¾	— ⅛
CFds 1.10	38	33⅞	33	33⅞	+ ⅝
ContCan 2.40	101	63¾	62⅞	63	
ConOil 1.50	572	25⅛	24⅜	24⅞	+ ¼
CnrData	276	34⅜	32⅝	34⅛	+1⅜
Coppin 1.40	30	27¼	26½	26½	— ½
CPCIntl 1.70	337	28⅜	26⅞	28¼	+1⅜
Crane 1.60b	6	32⅞	32½	32⅞	+ ⅜
Cr Zell 1.60	401	29	28	29	+ ⅞
Culligan .28	3	11⅜	11¼	11¼	
Curtiss Wr 1	157	14⅜	13⅞	14	+ ⅜
Cyprus .60	11	58⅛	57¼	58⅛	+ ⅜
DanR .25p	6	7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
Dartl .30b	450	28¼	27¾	27⅞	+ ½
Deere 2	14	29⅝	28⅞	29	
Dexter .24	21	17½	17	17	+ ⅛
DiaSh 1	211	17	16⅜	16⅝	+ ⅜
Diversin .36	40	8⅞	7¾	8⅞	+ ⅜
DowC 2.60	182	68	66¾	68	+1½
Dresln 1.40	220	28	27	28	+1
duPon 3.75e	254	125¼	124	125	+1½
DugLt 1.66	57	21¼	21⅛	21¼	+ ⅛
EastAir	985	16½	15⅝	16⅜	+ ⅞
EastK .4a	269	62⅜	61⅛	61⅜	+ ½
ElecJ As	27	4	3⅞	3¾	
ElPasNG 1	210	17⅛	16	17⅛	+1⅛
EmerEl 1	85	53⅝	52⅛	53	+1⅜
ESB 1.20	11	16¼	16⅛	16⅜	
EthylCp .84	202	21¼	20⅞	21	+ ½
ExCel 1.25	27	18½	17⅞	18	
Fairch .50	267	20¼	18⅞	20⅛	+1⅛
Fed Pac El	16	8½	8⅛	8½	+ ⅛
Firest 1.60	1473	44	43½	43½	+ ½
FChart 2.29f	137	36½	35	36½	+1¾
Flintkote 1	35	24⅞	24⅛	24⅞	+ ⅜
FlaPw 1.60	61	48	47½	47¾	— ⅛
Ford 2.40	558	48½	47	48⅛	+1⅛
Frueh 1.70	70	27¾	27	27⅜	+ ⅝
GAF .40	51	8⅞	8⅝	8⅞	+ ⅛
GenEle 2.60	370	78½	77⅛	78⅜	+1⅜
GFds 2.60	688	74⅝	73⅝	73⅞	+ ⅜
GMC 2.55e	1030	72	68¾	71⅝	+3⅛
Goodrh 1.72	236	26	24⅜	25⅞	+1⅜
Gdyr .85	507	27¼	26	27¼	+1⅜
Grace 1.50	104	26⅞	26	26¾	+ ½
GrndU .80	23	27¼	26¾	27¼	+ ½
Gt A&P 1.30	30	27	26⅞	27	+ ¼
G W Fin	254	18⅞	16⅞	18¼	+1⅜
GreenGt .96	31	21⅞	19¼	21	+2
Greyhnd 1	132	14⅜	13⅞	14⅛	+ ⅜
GrumAir 1	81	13¼	12¾	12⅞	— ⅜
GulfO 1.50	2134	29⅝	28¼	29⅛	+ ⅞
GulfWl .50	226	13½	12⅝	13½	+ ¾
Gulton	31	6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅛
Heinz .92	159	35⅛	34⅞	34⅞	— ¾
HeleneCurt	4	7½	7½	7½	+ ¼
HershFd 1.10	12	24⅛	24	24	+ ⅛
Hobart 1.20	4	33⅞	33⅛	33⅛	
Hmstk .40	20	22	21¼	21⅜	— ⅛
Hnywl 1.30	167	82	80⅝	82	+1¼
HFC 1.10	116	35¼	35	35⅛	+ ⅛
Howmet .70	20	14	13⅝	14	+ ⅜
IllCent 1.14	23	19⅞	19½	19⅞	+ ⅜
INA 1.40	103	27⅝	26¾	27¼	+ ¾
IngRand 2	481	37½	35⅞	37½	+2
InlandStl 2	263	23¾	23¼	23½	+ ⅛
IBM 4.80	401	248⅞	243¾	248½	+3⅜
IntFF .50b	61	52½	52¼	52½	
IntHar 1.80	115	23½	23	23¼	
IntMnr	53	10	9⅞	9⅞	
IPap 1.50	175	34⅞	33½	34⅞	+ ⅜
IntT?T 1.05	675	40¼	39¼	40⅛	+1
Ipco .34	7	22¾	22	22¾	+1
ITEC .60	23	21½	21	21½	+ ¼
JnMan 1.20	84	34¼	33⅝	34¼	+ ¾
JohnJ .32	175	46¾	45½	46¾	+1¼
JoneL .34p	10	10½	10⅛	10½	+ ⅜
Joy 1.40	32	41¾	40	41¾	+1½
KaiserAl 1	54	29	28⅝	28⅝	+ ⅜
KaysRo .60	5	20	20	20	+ ¼
Kellogg 0.90	38	19½	19⅛	19⅜	— ⅜
Kendall .60	79	27	26½	26½	— ½
Kennec 2.60	213	39⅝	38⅞	39⅝	— ⅛
KerrM 1.50	21	84¾	84¼	84½	+ ¼
KimbC 1.20	64	31¼	30⅝	31¼	+ ¾
KLMA 1.11e	54	36⅞	35⅞	36⅝	+1⅛
Kraftco 1.70	51	38½	38⅛	38¼	— ¼
Kresge .44	291	41	40	41	+1⅜
Kroehl .20p	1	15¾	15¾	15¾	+ ¼
Leasco	48	8⅝	8⅜	8½	+ ⅛
LehPC .40	14	10¼	10	10	+ ⅜
LibbMcN	5	5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
LiggM 2.50	28	37¾	37	37	— ¾
Ling .33p	78	12⅛	11⅝	12	
Litton 1.12f	674	16⅞	16	16¼	— ¾
Loc? A	151	8⅜	8⅛	8⅜	— ⅛
Loews .13	212	21¾	20¾	21⅞	+1¼
LukensStl 1	11	18	17	18	+1¼
Macy	23	27⅜	26¾	27¼	— ½
Mgnvx 1.20	111	30⅜	30	30⅛	— ⅛
Manpow .72	13	22¾	22⅛	22⅛	— ¾
Marathn 1.60	189	30⅜	29¾	30⅛	— ⅛
MartM 1.10	44	14⅜	14⅛	14¼	
MascoCp .24	14	36½	36⅛	36½	+ ½
MassF 1	131	9⅛	9	9	— ⅛
McDnD .40	135	16	15⅛	15⅞	+ ½
McGEo 1.40	24	27½	27⅛	27½	+ ½
McGrH .60a	120	14⅞	14½	14¾	+ ⅛
McIntyre 2	390	151	149½	149½	—1
Memrx	454	54⅜	51½	54⅛	+3⅛
MGM	16	13¾	13½	13¾	+ ½
MidldR 1.40	17	17¾	17½	17½	
MMM 1.75	125	83	80⅝	83	+1½
Mobil 2.40	476	51½	50½	51½	+1⅛
Msant 1.80	451	35⅞	34¼	35⅞	+1⅝
Motrla .60	154	40½	39⅜	40½	+ ⅞
NatBisc 2.20	287	48⅛	47½	47½	
NatCan .45	36	21⅛	21	21⅛	— ⅛
N Cash .72	315	32⅞	32⅜	32⅝	+ ⅜
NDist .90	109	14⅝	14⅛	14⅝	
Nat Genl .20	43	13⅝	13⅜	13½	— ¼
NGyps 1.05	126	20⅞	20½	20⅞	+ ⅜
NatStl 2.50	10	36	35⅞	35⅞	+ ⅛
NatTea .80	26	11½	11⅜	11½	+ ⅛
Newmt 1.04	176	23⅞	23	23⅞	+ ⅜
NiaMo 1.10	78	14⅞	14½	14⅞	+ ⅜
NoAmR 1.20	55	16⅛	15⅞	15⅞	— ⅛
Nthgate .25e	33	11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
NwstAir .45	211	19	18½	18⅞	+ ⅜
NortS .99t	34	34⅛	33⅞	34	— ⅛
Occidt b	329	16	15⅝	15⅞	+ ⅛
OlinCp .88	126	17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅜
OutbMar 1	83	17	16¼	16⅞	+1
PacGEl 1.50	95	26½	26	26⅛	+ ⅛
ParkeD .60	5114	9⅜	8½	9⅜	+
PenCn	559	6⅛	6	6	
PenneyJC	278	42	40	42	+2
Pennzo .80	66	23¼	21⅞	23⅛	+1⅛
PepsiCo 1	76	45⅜	45⅛	45⅜	+ ⅜
Pfizer .60	77	30¼	29⅞	30⅛	+ ¼
PhelD 2.10	179	39⅛	38	38⅜	— ¼
PhilMr 1	528	38⅛	37¾	37⅞	
PhilP 1.30	698	28⅜	28¼	28⅜	+ ¾
PitneyB .68	124	28⅜	27½	28⅛	+ ⅝
Pitstn .50	152	29⅛	28¾	29	+ ¼
Polroid .32	879	63⅝	60	63	+3
ProcG 1.40	88	52⅜	52	52¼	
Pllmn 2.80	13	34⅞	34⅞	34⅞	+ ½
Ralst P .70	74	20	19⅞	19⅞	— ¼
Raythn .60	45	17⅛	17⅛	17¼	— ¼
RCA 1	215	23⅞	23	23⅞	+ ⅜
ReichCh .50	15	9	8¾	9	+ ¼
RepSt 2.50	40	29⅝	29¼	29⅝	+ ⅜
Revere 1	8	17⅜	17½	17⅜	+ ¼
RexCh 1.50	12	29⅞	28¾	28¾	— ⅞
Ronsn .40	7	6⅛	6	6	— ¼
RCCola .54	15	12⅛	12⅛	12⅛	
RoyD 1.03e	189	44⅝	44¼	44⅜	+ ¼
Safew 1.10	598	30⅜	29½	30¼	+ ¾
StReg 1.60	43	33¼	32½	33¼	+ ⅛
SaFel 1.60	291	17½	16½	17⅛	+ ⅜
Schenl 1.40	9	20⅞	20⅜	20¼	
Schlbg 1.40	38	73½	72½	73	+1⅜
Scientif	33	2¾	2⅝	2¾	+ ¼
SCM .60b	68	13⅛	12⅞	12⅞	
ScottPap 1	69	25¼	24⅞	25⅛	+ ¾
SrsR 1.20a	184	63⅞	62¼	63⅜	+ ⅝
ShellO 2.40	528	45¼	44⅜	44¾	+ ½
ShellTr .82e	2	35⅝	35⅜	35⅝	+1½
Singer 2.40	79	58	56⅞	58	+ ¾
SkilCp .90	2	14¼	14⅛	14¼	
SmitA 1.40	3	33	32⅞	33	+ ¼
Smith KF 2	84	44	42	44	+1¾
SouPac 1.80	79	28½	27½	28½	+1⅛
SouRy 3	12	47¼	46¾	47⅛	— ⅛
SprvR .37e	205	21⅝	21⅛	21⅜	+ ⅛
StdBr 1.60	41	40	39⅝	39⅞	— ⅜
StOCal 2.80	506	46⅝	46⅛	46½	+ ⅜
StdInd 2.30	172	48⅞	47⅝	48⅞	+ ⅜
StdNJ 2.70e	1034	66½	65⅞	66⅜	+1⅛
StdOh 2.70	72	65½	64¾	65	+ ¼
Std Pkg	12	5⅜	5⅛	5⅛	— ⅛
SterlDr .75	447	33¼	32	33¼	+1¼
StewW 1.80	9	26	26	26	+ ⅛
StudeW 1	88	45⅛	44¼	45⅛	+ ¾
SunOil 1b	23	43⅝	43½	43⅝	+ ⅛
Sunbm .80	21	20	19¼	19½	+ ¼
SuperOil 1.40	5	149	147½	147½	
Swift .60	181	23¼	22⅜	23½	+ ⅞
Teledn 1.09t	284	14⅞	14½	14⅞	+ ⅜
TelexC	844	10⅜	9¼	10¼	+ ¾
Tenco 1.32	138	18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅜
Txco .60	1823	32	31½	31⅝	+ ⅛
TexGS .60	234	14¼	13⅞	14⅛	+ ¼
Textr .90	31	19⅛	18⅞	19	+ ⅛
Thiok .40	16	7⅞	7⅜	7⅞	+ ¼
Time 1.90a	28	34⅜	34¼	34½	+ ⅜
Timkn 1.80	34	28	26⅜	27⅜	+ ¾
TWAir	590	13⅝	13¼	13⅝	+ ⅜
Transm .55	360	12	11⅝	12	+ ¼
Transctl	169	4⅞	4⅜	4⅞	
TriC 2.24e	21	25⅞	25⅛	25⅞	+ ½
TRWInc 1	58	30⅛	29⅝	29⅞	+ ⅜
TwntC	81	8	7⅞	7⅞	+ ⅛
UALInc 1	218	16⅞	16⅜	16⅞	+ ⅝
UniINV .68e	6	26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅜
Un Carb 2	241	37⅜	37⅛	37⅜	+ ⅜
UOilC 1.60	274	33⅜	32⅛	33⅜	+1⅜
UPacif 2	16	32½	31⅝	32½	+1⅛
UAirc 1.80	111	30⅜	30⅛	30⅜	
UnitCp 1.05e	47	8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
UnFin Cal	89	6¼	5¾	6¼	+ ½
UnNuclr	114	10½	9⅝	10¼	+1⅛
USGyps 3a	29	50⅞	50⅛	50⅞	+ ⅞
USSmlt 1b	16	22⅞	22	22¼	+ ¾
USStl 2.40	227	30	29⅝	30	+ ⅜
Vorna	39	11⅛	10	11	+ ⅞
WarnL 1.20	142	57⅞	57⅛	57⅜	— ⅛
WnUnion 1.40	76	33	31	32⅜	+ ½
WstgEl 1.80	1040	64⅜	62½	63½	— ½
WheelPitt Stl	31	10⅛	9¾	10⅛	+ ⅜
WhiteC .40	31	12½	12	12⅝	+ ⅜
WhiteMt .50p	34	14⅜	13¾	14¼	
Wwth 1.20	212	32¼	31	32¼	+1
Xerox .60	903	72	70⅛	71¾	+1¼
YngstSD 1.20	9	16	16	16	— ½
Zenith 1.40	388	33⅜	32¾	33⅛	+ ¾

Dow-Jones de clôture
15.81 à 745.41

américaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
Barnes E	1	10¼	10¼	10¼	— ¼
Brascan 1	60	12⅝	12½	12½	+ ⅛
Camp Ch	127	6⅛	6⅛	6 9-16	—1-16
Cdn Javelin	24	8⅜	8¼	8¼	+ ¼
CnCdnF	5	1⅝	1⅝	1⅝	+ ⅛
Creole 2.60	114	30¼	29¾	30¼	+1¼
Dome Pet	158	56¾	55¾	56½	+ ½
Dynalec	8	4⅞	4⅝	4⅞	— ⅛
Hofmind	9	2⅞	2⅞	2⅞	+ ⅛
Hygrad F	4	12¼	12	12¼	
ImpOil .50a	20	16⅞	16⅝	16⅝	— ⅛
MolybdCan	1	3⅞	3⅞	3⅞	+ ⅛
NewPk	22	4¾	4⅝	4⅝	
Nuclear A	64	2⅜	2¼	2⅜	+ ⅛
Pac Ind	1	2⅜	2⅜	2⅜	
PeelEl	5	10¾	10½	10½	+ ⅛
PlantInd	1	13⅞	13⅞	13⅞	— ¼
Relll 2.20	2200	26½	26¼	26½	+ ¾
ScurryRain	91	19½	18⅞	19¼	+ ⅛
Syntex .40b	419	28¾	26½	28½	+1⅞
Techcol .20p	81	7½	7	7¼	— ⅛
Telefl .20p	7	6⅞	6⅞	6⅞	
UnAircPd .50	1	7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
U Asb .07e	16	3 7-16	3 5-16	3 5-16	—1-16
Wheelab .60a	11	21½	20¾	21¼	+ ⅜
WoolLtd .09e	1	1 9-16	1 9-16	1 9-16	— ⅛
WorkWr .60	2	9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
WrHarg	6	1 9-16	1½	1½	

fonds mutuels

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.02	1.02
A.G.F. Special	2.01	——
Adanac	1.78	1.95
All Cdn Com	6.09	6.66
All Cdn Div	7.10	7.76
All Cdn Ven	3.06	3.34
American Growth	4.06	4.46
Andreae Equity	3.61	3.95
Associate Investors	4.58	4.63
Beacon Growth	5.30	5.82
Beaubran	37.59	40.82
Cda Growth	4.63	5.09
Canafund	52.79	55.43
Canagex	8.11	8.45
Cdn Gas Energy	11.80	12.97
Cdn Invest Fund	4.01	4.40
Cdn Scudder Fund	16.76	16.76
Cdn Sec Growth	4.12	4.53
Cdn S.A. Gold Fund	4.63	5.06
Cdn Trusteed	4.46	4.87
Canafund	33.17	55.83
Capital Growth	7.72	7.82
xChase Fund	6.63	7.25
Collective Mutual	4.76	5.23
Champion Mutual	6.47	7.08
Commonwealth Intl	10.80	11.84
xCompetitive Capital	5.42	5.94
Corporate Investors	4.71	5.14
Corporate Invest Stock Fd	4.27	4.67
Commonwealth Intl Lev	2.66	2.92
Dominion Compound	4.27	4.64
xDreyfus	9.84	10.78
Entarea Investment	5.13	5.60
Exec Fd Cda	5.60	6.14
Exec Inv Intl	3.49	——
xFidelity Trend	18.89	20.65
xFirst Participating	14.05	15.36
Fonds Desjardins A	3.62	——
Fonds Desjardins B	4.28	——
Fonds Collectif A	5.57	6.08
Fonds Collectif B	4.82	4.96
Fonds Collectif C	7.30	7.98
Fonds P.E.P.	2.90	3.19
Fraser Growth	2.31	2.52
Gis Compound	7.11	7.82
Gis Income	2.77	3.05
Growth Equity	5.42	5.95
Growth Oil and Gas	18.59	——
Guardian Growth	6.40	——
Harvard	5.90	6.47
IOS Intl	4.63	5.07
IOS Venture	3.04	3.32
Industrial Growth	4.83	5.31
International Growth	4.89	5.35
Ivest	11.96	13.07
Investors Growth	9.44	10.32
Investors Intl Mutual	5.58	6.10
Investors Mutual	4.64	5.07
Keystone Cda	4.91	5.39
xKeystone Cust S-1	15.27	16.67
xKeystone Cust S-4	3.28	3.59
xKeystone Cust K-2	3.99	4.37
xKeystone Polaris	2.85	3.13
xLexington Research	12.27	13.41
Magna Carta	1.79	1.94
Maritime Equity	2.70	2.95
Marlborough	3.73	4.07
Mutual Accumulating	4.31	4.74
Mutual Bond	8.53	8.94
Mutual Growth	3.53	3.89
Mutual Income	4.22	4.64
Natrusco	10.88	11.42
Natural Resources	6.49	7.09
N.W. Equity	4.11	4.52
N.W. Financial	3.35	3.68
N.W. Growth	3.90	4.29
xOne William Street	11.76	11.76
xOppenheimer Fund	6.36	6.95
Pension Mutual	6.24	6.84
P. H. and N. Fund	9.09	9.27
xPerformance Plus	2.43	2.66
Planned Resources	5.07	5.57
Principal Growth	3.35	3.68
Provident Mutual	5.79	6.33
Prov Stock Fd	4.60	5.04
xPutnam Growth	8.14	8.90
Radisson	2.42	——
Regent Fund	7.21	7.88
Royfund	4.60	4.74
Sav Inv Pret et Rev	5.46	6.00
Sav Inv Am Pret	8.19	9.00
Spec	7.32	7.99
Taurus	3.83	4.21
xTechnol	5.88	6.41
Timed Investment Fund	5.98	——
United Accumulative	4.03	4.43
United Horizon	2.38	2.61
United American	1.75	1.92
United Venture	3.13	3.44
Universal Savings Equity	6.20	6.77
Western Growth	5.47	6.07
xWinfield Growth	2.31	2.65
Xanadu	3.35	3.67
York Fd of Cda	3.96	4.30

x—Fonds americains

cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en hausse aujourd'hui de 5-32 à $1.02 1-32 et la livre sterling de 6-16 à $2.43 9-16.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en baisse de 9-64 à $0.98 1-32 et la livre sterling est inchangée à $2.38 11-16.

du parquet de la bourse

Le mouvement à la hausse se poursuit à Wall Street

En début d'après-midi à la Bourse de New York, le marché était particulièrement ferme et haut. L'indice industriel Dow Jones avait une avance de plus de 9 points et sa progression semblait devoir se poursuivre. Le rapport des avances sur les reculs était de 3 à 1. Le volume était modéré. Pour la quatrième session consécutive le marché est à la hausse et les analystes attribuent ce mouvement à l'ensemble de bonnes nouvelles en matière économique qui sont répandues depuis quelques jours et notamment aujourd'hui avec l'annonce par le département du Commerce que les commandes des manufactures de biens durables ont considérablement augmenté en juillet. D'autre part les probabilités d'une grève dans le secteur de l'automobile le mois prochain auraient diminué. Cette nouvelle a eu un effet positif chez les investisseurs.

* * *

En fin de matinée à la **Bourse de Montréal**, le marché était ferme et les échanges actifs.

Les raffineries de pétrole gagnaient des fractions de point.

Chemcell reculait de 20 cents. On précise que cette compagnie avait omis de payer le dividende du troisième trimestre. Des difficultées techniques survenues à la Bourse de Montréal nous empêchent de donner davantage d'informations sur les développements du marché.

* * *

En début d'après-midi, la **Bourse de Toronto** présentait un marché modérément à la hausse et relativement peu volumineux.

Les indices industriels gagnaient 0.57 à 156.24 et les pétroles de l'Ouest poursuivant leur progression, avançaient de 3.20 à 167.91. Les aurifères étaient inchangés à 153.38 et les métaux reculaient de 0.21 à 93.35.

Le mouvement à la hausse du marché est causé, selon les observateurs, par les importantes poussées de Wall-Street.

Parmi les actions à la hausse, on peut citer Canadian Gas qui avance de cinq huitièmes à 10 et un huitième, Hudson's Bay Oil de cinq huitièmes à 20 trois huitièmes, Inco de cinq huitièmes à 40 et demi, Famous Players de trois quarts à 10, Electrohome de cinq huitièmes à 20 et trois huitièmes et Interprovincial Pipe Lines de un demi à 12.

* * *

Le marché à la **Bourse de Londres** a été ferme pendant toute la session. Après la hausse des jours derniers, des prises de profits de fin de semaine ont touché particulièrement les valeurs spéculatives et les actions très populaires des nickels australiens.

Après avoir gagné 7 1-2 points au cours des trois dernières sessions, l'indice des industrielles du Financial Times perdait 0.4 point.

* * *

Bien que la liquidation mensuelle ait eu lieu aujourd'hui à la **Bourse de Paris** et qu'elle a entrainé certains ajustements de positions, la tendance reste tout de même assez soutenue alors que le marché est relativement animé.

Sur le marché de l'or où les transactions ont un peu faibli le cours du lingot s'est replié à 4.6355 F. et le napoléon est resté inchangé à 59.00 F.

La partie de l'once d'or s'est établie à 35.78 dollars contre 35.83 jeudi.

* * *

A la **Bourse de Tokio** le mouvement à la hausse se maintient et le marché demeure ferme même si le volume a diminué.

L'indice de la Bourse de Tokio a fermé avec une avance de 2.85. L'indice général a clôturé à 0.22 à la hausse à 160.02.

COTES de l'or

L'or était fixé ce matin sur le marché de Londres à $35.32½ l'once, sans changement depuis hier.

A Zurich, aucun changement, l'or était à $35.30—$35.40.

A Francfort, l'or a perdu 2 cents à $35.30.

A Paris, le kilo d'or a gagné 1 franc à 6349 francs.

TORONTO

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Accra	1000	11	11	11	
Acme Gas	4000	9½	9½	9½	— ½
Advocate	700	220	216	220	— 2
Agnico	3300	222	220	221	— 4
Allied Mng	2300	58	58	58	
Am Larder	6583	56	54	55	— 3
Ang Ruyn	275	67	67	67	
Ang U Dev	1500	49	48	49	
Argosy	50				
Argosy	500	35	35	35	
Armore	11500	16	14	15	
Asoc Porc	2433	32	32	32	
Atl C Cop	2000	50	50	50	
Aunor	200	195	195	195	— 5
Avoca M	3000	111	111	111	+ 1
Bnkno	13210	415	395	415	+25
Bettm	4700	$15½	15¼	15¼	— ⅛
Big Nama	4000	20	17	20	
Bl Hawk	2000	35	35	35	— 1
Bral Can F	200	170	170	170	
Brameda	400	220	220	220	+ 5
Brunswk	2300	485	480	480	—15
Cam Mine	9932	27	25	26½	+1½
Camflo	600	235	230	235	+ 5
Cam Chib	1900	675	670	670	—10
C Tung	3000	204	202	203	— 1
C Jamiesn	1500	215	211	211	+ 1
C Lencour	8000	20	20	20	+ 2
C Malart	1000	28	28	28	
Cdn Nisto	3000	11	11	11	— 1
Candor	17000	11½	9	11½	+2½
Captain	2000	6½	6½	6½	— ½
Cassiar	1145	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅛
Cent Pat	1400	260	260	260	
Chemaloy	7200	130	120	120	—12
Chib Kay	3000	9½	9½	9½	
Chib M	1000	41½	41½	41½	+ ½
Chimo	2200	125	123	123	+ 3
Chrom	1400	195	187	195	
Coch Will	2300	40	40	40	
Columb M	1500	40	40	40	— 2
Comb Met	999	9½	9½	9½	
Conigo	20030	13	12½	13	— ½
C Marben	1900	30	260	260	— 5
C Morisn	8400	190	180	190	+ 3
Con Negus	5500	16	15	15	— 1
Con Nichol	1505	11	10	10	— 2
C Rambler	1000	88	88	88	
C Red Pop	2000	6½	6½	6½	
C Rexspar	1000	42	42	42	+ 2
Conwest	850	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Coprcorp	3300	43	41½	43	+1½
Cop F	79566	182	171	180	+ 2
Cop Man	2000	8	8	8	
Coulee	11000	32½	30½	30	
Courvan	2000	14	13	14	+ 1
Craigmt	855	$10¾	10½	10¾	
Crowbank	2000	13	13	13	
D'Aragon	1500	19	19	19	
D'Eida	41600	128	118	122	+ 4
Delhi Pac	4000	9	9	9	
Denison	885	25⅝	25	25	— ⅝
Dicknsn	1000	142	140	140	
Discovry	100	130	130	130	
Dome	550	$57¼	57⅛	57¼	
D Explo	32650	116	103	111	+ 7
Donal	11500	27	26	26½	— ½
Donal r	62500	2	1½	2	
Dunraie	666	23	23	23	
Dynasty	995	700	690	690	—10
East Sull	1150	550	545	550	
Endako	775	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
F Mar	220	10	106	106	
F Orenada	2125	12	11	11	— 3
Frobex	907	27	27	27	— ½
Gnt Masct	3855	286	280	285	
Goldray	1100	90	90	90	— 5
Gortdrm	1100	360	340	360	+ 5
Grandroy	2000	24	23	23	
Granduc	200	810	810	810	
Granisle	1400	$13½	13¼	13½	+ ¼
Gunnar	1200	145	145	145	— 2
Hallinger	130	$31¼	31¼	31¼	
Iso	10450	216	206	210	— 7
Joliet	3000	25½	25	25	+ 1
Int Bibis T	2100	18½	18½	18½	
Hu-Pam	1500	14	14	14	
Hydra Ex	540	21	22	22	+ 1
Huds Bay	1760	$20⅞	20⅝	20⅞	+ ⅛
Int Hailw	840	260	249	260	+ 20
Int Mogul	992	$11⅛	10⅞	11⅛	+ ⅛
Iron Bay T	445	320	315	320	+ 5
Jorex Ltd	1000	105	105	105	+ 10
Joutel	1600	124	123	123	— 1
Kam Kotia	2700	177	175	177	
Kenn Hold	1000	21	21	21	
Kerr Add	625	$11½	11¼	11¼	— ⅛
K Anacon	233	34	34	34	
Kirk Twns	1000	32	32	32	+ 1
L Dufault	3295	$15⅝	15⅛	15⅛	— ⅛
L Shore	500	325	315	325	+ 15
Leitch	2400	160	152	160	+ 7
EL Lac	1207	215	210	215	
Louvicrt	3000	10	9	9½	
Lytton M	8170	276	250	260	— 16
Macassa	1300	130	129	130	
Madeline	116	385	385	385	+ 10
Malartic	500	65	65	65	— 5
Man Bar	2500	73	71	73	
Martin	4000	11½	11½	11½	— 1
Match	1000	10	10	10	+ ½
Mattgmi	850	$20¾	20½	20¾	+ ⅛
Maybrun	3300	23½	23	23	+ ½
Mc Adam	9300	91	90	91	
Mc Intyre	107	$150	149	149	— 1
Ment	14000	52	49	51	+ 3
Midrim	2100	30	30	30	
Min-Ore	1000	9	8½	9	
Mt Wright	7000	34½	32	34	+ 1
Multi-Mi	1000	61	61	61	
Mymar M	2111	60	60	60	
New Ath	3000	18	18	18	
New Bid	500	5½	5½	5½	
New Cal	9000	29	28	29	+ 1
Newconx	210	565	560	560	— 15
N Goldvue	4625	5	5	5	— 1
N Imperial	2500	170	168	170	— 1
N Que Ragl	500	$16	15¾	16	— ⅛
N Senator	1000	14	14	14	
Noble M	1300	150	145	150	
Nor Acme	500	15	15	15	+1½
Norbaska	1000	14½	13	13	— 6
Norbeau	2500	20	19½	19½	+ ½
Norlex e	9000	28½	25½	28½	+ 2
N Coldstm	700	125	125	125	+ 3
Northgat	7645	$10⅝	10⅛	10½	+ ¼
N Rock	800	36	34	36	+ 2
N Beauc	3000	28	27	27	+ 1
Nudul	1000	7	7	7	— 2
Obaska	3000	13	12½	12½	
Opemska	5600	$11¼	11⅛	11⅛	— ¼
Pamour	1000	200	195	200	
Patino	600	$35	35	35	— 1
Pce Exp	35400	86	8	85	+ 5
Pick Crow	2200	27	27	27	
Pine Point	1015	$34	33½	33⅝	— ⅛
Placer	920	$30½	30⅛	30½	— ¼
Preston	400	940	915	940	+15
Pyramid	2000	32	32	32	— ½
Q Mattgmi	800	55	55	55	
Radiore	3000	33	33		
Rayrock	4425	142	135	141	+ 9
Reeves	100	280	280	80	—20
Renabie	4000	61	61	61	
Rio Alg c w	120	175	175	175	
Rix Athab	600	12	12	12	
Roman	825	675	660	660	—40
Satellite	000	11	11	11	— 1
Sherr	15481	$18	17½	17⅝	— ½
Sigma	800	250	250	250	
Silvrnl	25	230	230	230	
Sullivan	1411	560	555	560	
Teck Cor A	760	610	600	600	—10
Teck Cor B	00	545	545	545	+ 5
Texmont	2800	47	46	47	
Txore	20800	36	34	4	
Tex-Sol	1000	25	25	25	
Thom L	1000	16	16	16	
Tombill	1050	100	100	1	— 1
Tontine M	350	195	184	194	+14
Tribag	2100	87	87	87	
U Mining	000	24	24	24	
Upp Can	1800	160	155	160	— 3
Urban	2166	15	14	14½	— 1
West Mine	2600	415	410	410	— 5
Wilco	16100	37	36½	37	+1½
Willroy	3075	142	140	140	— 4
Win-Eld	3500	15	14	15	
Yk Bear	000	500	490	50	+ 1
Zulapa	500	9	9	9	
Oils and Gas					
Alt East G	6550	565	550	565	+15
Almin	1625	540	530	540	+10
A Quasar P	900	158	155	158	+ 3
Asama	22105	$12¾	12	12½	+ ½
Banff	11352	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
BP Oil	22620	450	430	450	+10
Bralsa	2250	400	385	400	+20
Calvert	3500	13	13	13	— 1
CS Pet	26500	425	385	425	+35
CS Pete w	2800	260	230	260	+30
C Dehi	900	415	390	390	+40
CE Gas	25850	520	485	520	+35
C Gridoil	3500	740	700	740	+40
C Homestd	8750	770	730	765	+40
C Ll Pete	4926	70	65	66	— 5
Cdn Sup O	8850	$35⅝	34⅞	35⅝	+1⅜
Cdn Tricnt	1200	850	700	850	+200
Cent Del	4100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
Charter Ol	125	625	625	625	+ 5
Chieftan D	3600	750	720	750	+30
Clark Can	5500	184	180	184	+ 9
C East Cr	200	220	220	220	+20
C West P	1400	155	150	151	+11
Dynamic	7000	143	136	137	— 1
Ensign Oil	1600	200	185	200	+24
Francana	1100	400	385	400	+20
French Pt	9850	700	685	685	
Gr Plains	2550	$26½	25½	26	+ 1
Gt COilsds	300	390	380	385	+ 5
Houston O	1500	200	192	200	+10
Houston w	2550	95	95	95	
Int Helium	1100	20	20	20	— 1
Midcon	4500	47	43	47	— 1
Mill City	6300	162	155	160	+ 3
Nat Pete	3700	185	179	185	+10
N Cont	4100	112	106	106	— 4
N Davies	6000	10½	9½	10½	+1½
NC Oils	900	570	560	570	+35
Northld	2000	40	40	40	+ 2
Numac	11530	675	640	670	+30
Oakwood P	5272	115	103	115	+12
Permo	12730	90	83	87	— 2
Petrol	8300	139	132	137	+ 6
Pinnacle P	500	80	80	80	
Place G	9000	107	102	107	+ 2
Ponder	3000	55	51	53	+ 4
Rang	13800	$10½	975	10⅜	+62
Scurry Rn	8087	$20	19⅛	19½	+ ⅜
Siebens	7190	840	810	830	+15
Spoocer	6200	130	125	128	+ 4
Sycuse	31750	249	237	247	+ 9
Un. Bata	49242	335	325	330	— 5
U Canso	9510	470	400	470	—80
U Canso w	2500	250	215	250	+40
Ulster P	71998	206	190	205	+16
Vandoo	3000	9	9	9	
Voyager P	300	340	330	340	+15
Wespac	500	22	22	22	— 1
Wcoast P	1330	900	870	900	—50
W Dec	24870	600	570	595	—20
World Wde	4100	230	215	230	—30
INDUSTRIELLES					
Abel Black	400	295	295	295	+ 5
Abitibi	7390	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Acklands	900	470	460	470	—10
Acklnd 2p	225	$9½	9½	9½	— ½
Acres Ltd	820	$8¾	8½	8½	
Acres A pr	120	$34½	34½	34½	
Acres wt	300	225	215	215	
Agra Ind	550	$5	5	5	—15
Aimco Ind	580	$10½	10¼	10½	+ ¼
Alta Gas T	3379	$45	44¾	44⅞	
Alta G D p	794	$124	124	124	— 1
Algo Cent	710	$6¾	6¾	6¾	
Algoma St	3740	$12⅞	12½	12½	— ⅜
Alcn Al	11385	$21⅛	20⅞	21	— ⅛
Alcan pr	800	$26½	26¼	26¼	— ¼
Allarco Dv	250	55	5	5	
Aqutin	15828	$23⅜	22¾	23	
Args 260 p	35	$32⅜	32⅜	32⅜	
Argus B pr	220	$33¼	33¼	33¼	
Args C pr	300	$8⅞	8½	8½	— ¼
Asbestos	150	$28¾	28⅜	28⅜	— ⅜
Afco Ind	700	$11⅜	11½	11½	
Atl Sugar	2100	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Atl Sug pr	45	$56	56	56	
Atl Sug w	200	150	145	150	+ 5
Auto Hard	100	$7½	7½	7½	+ ¼
Bk Mtl	12138	$15	14⅞	15	+ ¼
Bank N S	1949	$19	18⅞	19	
Barciona	1700	23	20	20	+ 2
Bartaco	1050	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Beavr Eng	300	$5⅝	5⅝	5⅝	
sBeaver L	900	$11	11	11	
Beldng w	220	215	215	215	
Bell Canad	8009	$42½	41⅞	42⅛	+ ⅜
Bell A pr	760	$49⅞	49¼	49⅞	
Block Bros	4850	370	360	370	+20
Bombrder	505	$15	14¾	15	+ ½
Bow Valy	9275	$14⅝	13⅞	14⅝	+ ⅝
Bramalea	1855	275	270	270	—10
Bramal w	250	150	150	150	
Brascan	4085	$13	12⅞	13	
Bright	200	$11¼	11¼	11¼	
[illegible]est	595	$26	24½	25¼	+1¼
BC Frest p	25	$38¾	38¾	38¾	— ¼
BC Sugar	350	$15½	15½	15½	— ⅛
BC Sugar p	100	$14½	14½	14½	+ ½
BC Phone	25	$59½	59½	59½	
BCPh 46 p	145	$60	59¾	60	
BCPh 4½ p	25	$57	57	57	+ 1
BCPh 1956	45	$59½	59½	59½	— ½
BCRh 5.15	225	$65	65	65	
Brinco	2820	485	450	485	+35
Budd Auto	100	450	450	450	
Burns Fds	200	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Burrard	200	$5	475	475	—25
Cad Dev	40	$5½	5⅛	5½	— ⅛
CAE Ind	125	400	400	400	+ 5
Calgary P	700	$22¾	22⅝	22⅝	— ⅛
Calvrt Dle	2000	100	96	96	+ 1
Cambridg	1000	$7	7	7	
Campeau	1637	315	310	315	+ 5
CD Sugar	245	$30	30	30	
Can Cem L	130	$33½	33⅛	33½	
C Packrs	250	$19⅝	19⅝	19⅝	
Can Perm	1410	$9¾	9	9¾	+ ⅛
Cdn Brew	5445	$7⅞	7⅝	7⅞	+ ⅛
Cdn Can A	200	$5	5	5	+ 5
C Curtis	200	71	71	71	
Cdn Food	225	425	425	425	
CGE pr	500	$24⅞	24⅞	24⅞	+1½
CG Invest	175	$52¾	52⅛	52⅛	— ⅜
C Goldie	6500	395	340	395	+55
C Hydro	340	$13½	13⅛	13½	— ⅛
C Imp Bank	1815	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅛
CGOL	37944	$10⅛	9⅝	10⅛	+ ⅜
C Ind Gas p	300	$23¾	23¾	23¾	+ ⅜
CIL	1200	$10	9¾	10	+ ¾
C Intrurb p	2100	$6⅞	6⅞	6⅞	
C Marconi	225	325	325	325	
CP Inve pr	3525	$22¼	22¼	22⅜	+ ⅜
CP Inve w	8000	505	495	505	+15
CPR	6811	$56½	55⅞	56¼	+ ¼
CPR $3. pr	3800	$8⅜	8½	8½	
Cdn Salt	250	$12¾	12¾	12¾	
Cdn Tire A	877	$20½	20⅜	20⅜	— ⅛
C Uilties	215	$34	33⅞	34	
C Util w	3100	615	575	615	+30
C Vickers	220	490	490	490	
CWN Gas	200	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Canron	300	$12	12	12	
Cap Div	27850	145	120	135	+ 5
Cara	700	490	485	485	—15
Carrier JD	200	$5⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
CDRH Ltd	800	375	375	375	
Ctl Ont SLe	900	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Chat-Gai	700	$10⅞	10⅜	10⅞	+ ⅜
Chemcell	3450	435	425	425	—10
Chrysler	1225	$21½	19¾	21½	+2¼
CHUM B	300	$5½	5½	5½	+ ⅛
Clairton	2900	45	40	45	+ 4
Clairton w	1000	2	2	2	
Colombia	200	$5	5	5	
Columbi p	950	$14	13¾	14	
Cominco	5125	$20¾	20½	20¾	— ¼
C Holiday I	100	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Compro	100	215	215	215	
Compr Ap	225	$10½	10½	10½	
Comb Ins	220	$47¼	47¼	47¼	
Computel	100	400	400	400	+30
Con Bath	1965	$11½	10	11½	+1½
Con Bath p	100	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ¼
Con Bath w	1200	85	80	85	+10
C Bath 68 w	550	350	350	350	
Con Bldg	3250	100	98	100	+ 2
Con Distrb	2575	$16	15⅝	16	+ ½
Cons Gas	2285	$16¼	16¼	16¼	
Con Glass	2124	$13¾	13⅜	13¾	
Corby vt	100	$22½	22½	22½	
Cornat Ind	1600	110	100	110	+10
Corontn p	1000	140	140	140	+ 5
Coron 2w	100	6	6	6	
Craig Bit	100	400	400	400	+25
Crain R L	400	$12⅜	12¼	12¼	— ¼
Crow Nest	220	$45½	45½	45½	
Crush Intl	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Cummings	200	$10	9½	10	
Cunniham	200	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Cygnus A	6200	$5½	480	495	+20
Cygnus B	980	$5¼	5	5¼	+ ¼
Dale-R	260	480	480	480	
Dawson D	300	435	435	435	
Distl Seag	3830	$45⅜	45	45⅜	+ ⅛
Dome Pete	7049	$59½	56⅞	59½	+ 5
D Bridge	300	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Dofasco	1950	$20⅞	20⅜	20⅞	+ ⅛
D Lime w	500	45	45	45	+15
Dom Store	400	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ¼
Domtar	3555	$13½	13	13½	+ ½
D Textile	1000	$11⅜	11⅜	11⅜	
Donlee M	200	$5½	5½	5½	+ ⅛
Douglas L	100	180	180	180	
DRG Ltd	600	$8¾	8¾	8¾	
E-L Fin	200	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Electro ltd	1675	$21½	20	21	+1¼
Erie D	150	$5	5	5	
Exquisite	200	$5½	5½	5½	
Falcon	3390	$133½	131	131	— 1
Fam Play	3306	$10⅛	9⅞	10	+ ⅛
F Play w	5320	150	130	140	+20
Fed Farm	200	160	160	160	+10
Fed Grain	200	$6	6	6	+ ¼
Fleet Mfg	550	91	91	91	— 1
Fleetw'd	600	$8¾	8	8⅛	+ ⅛
Ford Cnda	50	$58⅛	58⅛	58⅛	+ ⅜
FPE Pion	900	$13	12¾	13	+ ⅜
FPE Pn pr	100	$52½	52½	52½	+ 9½
Fraser	100	$22	22	22	— ½
Gaz Metr	240	390	390	390	
Gen Distrb	430	$10½	10½	10½	
GMC	847	$72⅞	70	72⅞	+ 2⅝
Genstar L	225	$8½	8½	8½	+ ⅛
Glendale	100	430	430	430	—25
Glengair	100	210	210	210	
Glenair U	100	$5½	5½	5½	
Greb Ind	500	$5⅛	5	5	— ½
GL Power	350	$16	15½	15½	— ½
GN Capital	100	$5	5	5	
Gt West Int	2200	370	350	370	+10
Gt W Life	420	$38½	38½	38½	— ½
Greyhnd	855	$11⅜	11⅛	11⅛	+ ¼
Grissol F	700	410	400	400	—25
Guar Trst	550	$8⅜	8¼	8¼	
Gulf Can	3240	$15½	15⅛	15½	+ ¼
Hardee	3100	80	77	80	+ 3
Hard Crp A	300	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Harris J S	500	155	155	155	
Hrvey F	16275	110	100	110	+ 5
Hawker S	850	180	175	180	+ 5
Hays Dna	200	$7⅜	7⅛	7⅜	— ⅛
Hedway C	150	225	225	225	
Ho OA	34235	$18⅛	17½	18⅛	+1⅛
Home B	2900	$19⅛	18⅞	19	+1½
H Bramor	300	300	295	295	— 5
H Stein Elc	100	310	310	310	—15
H Bay Co	4110	14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
HB Oil Gas	3643	$40	39	40	+1½
HB Oil G pr	125	$52	51½	52	— ½
Huron Eri	3500	$15⅛	14⅞	15⅛	+ ⅛
Huron r	101509	31	25	27	+ 1
Husky	14070	$11⅛	10¼	11	+ ¾
Husky B pr	60	$36½	36½	36½	— ½
Husky D w	4990	485	440	485	+45
Imp Gen w	500	75	68	75	+15
Imp O	10846	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
Imp Tob	415	$13⅜	13½	13⅜	+ ¼
Imp Tob pr	300	430	430	430	
Inc Dis w	110	100	100	100	
Indal Can	240	$5⅝	5⅝	5⅝	
Indusmin	270	$12⅜	12⅜	12⅜	
Ind Accept	2920	$13⅜	13⅜	13½	+ ⅛
In Acc	300	450	450	450	+ 5
Ind Adhes	100	$10½	10½	10½	
Ingersol	140	$7	7	7	+ ¼
Inland Gas	300	$9¼	9¼	9¼	
Inter-City	400	$7	6⅞	7	+ ⅛
Intr Cty w	3200	230	210	230	+10
Int Div	300	105	105	105	
I PL	12934	$24	23½	23½	
IPipe w	21390	$11⅞	10½	11⅛	+ ⅝
Ip SP	11770	$6½	6½	6½	— ⅛
Inv Grp A	4200	$6¾	6½	6½	— ⅛
Inv Grp S p	100	$17⅜	17⅜	17⅜	— ¼
IOS Ltd	5950	155	140	155	
ITL Ind	300	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Ivaco Ind	100	$7½	7½	7½	+ ⅛
IWC Ind	100	210	210	210	
Jefferson	2300	$8⅛	7⅞	7⅞	— 1
Jeffersn w	1100	145	135	140	
Jockey 2 p	500	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Kaiser Re	6540	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ¼
Kaps Tran	2605	$9¼	9	9¼	+ ⅜
Kelsey H	110	$7	7	7	
Kenting	100	$6¾	6¾	6¾	
Labatt	3863	$22⅜	22	22⅜	+ ¼
Labatt pr	5300	$22⅜	22¼	22⅜	+ ¼
Laidlaw M	575	$8	8	8	+ ¼
LOnt Cem	400	190	180	190	+10
Laura Sec	1051	$9	8⅞	8⅞	— ½
Lau Fin	2000	460	450	450	— 5
Lau F 2.00	100	$20½	20½	20½	
Leigh Inst	350	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Leons Frn	400	400	385	400	+25
Life Inv w	700	90	90	90	+ 4
Lob Co A	800	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Lob Co B	900	$6⅛	6	6⅛	
Lob Co pr	75	$31¼	31¼	31¼	+ ⅛
Lob Inc	300	$7⅜	7¼	7⅜	— ⅛
Locana	200	230	230	230	— 5
Loeb M	800	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Maclarn A	100	$15½	15½	15½	— ½
Maclean H	250	$10	10	10	
MH Cable	930	460	430	460	+20
MB Ltd	4290	$25⅞	24¾	24¾	—1⅛
Magna El	200	455	455	455	— 5
Magnason	350	$5⅞	5½	5¾	+ ¼
Magnetcs	750	89	88	88	— 2
Manoir In	100	120	120	120	
M Lf Mills	285	$12	11¾	12	
M L Mills p	25	$65	65	65	
Maritime	240	$15⅛	15¼	15¼	
Markboro	800	340	340	340	
Markbro w	100	95	95	95	
Mass-Fer	4705	$9¼	9	9⅛	
MEPC	100	325	325	325	
Melchers	800	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Microsyst	1094	$6	5¾	6	
Mitt Brick	100	400	400	400	—25
MLW Wor	150	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Molson A	1100	$13⅛	13⅛	13⅛	
Molson B	225	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Mnt Trst	100	$10½	10½	10½	— ½
Moore	6030	$30⅞	29	30⅞	+ ⅞
Morse A	1350	$9⅛	8⅞	9⅛	— ⅛
Morse B pr	50	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅛
Murritt B	1800	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Nabrs Dig	3625	$13½	12⅞	13½	+ ⅝
Nat Drug p	100	$7½	7½	7½	+ ⅛
Nat Hees	100	250	250	250	+40
Neonex 1	3850	320	310	320	+15
NB Tel	1678	$11⅝	11⅝	11⅝	
N Provid D	2400	56	55	55	
Nfld LP	175	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Niag Struc	210	$18	18	18	
Nia Wire B	200	$17¼	17	17	
Noranda	1328	$27⅝	27	27	
Nor Ctl G	9644	$12⅝	12¼	12⅜	+ ⅛
Nor Ctl A p	400	$20	19¾	20	— 1
Nor Ctl B p	200	$25¼	25¼	25¼	— ½
Nor [illegible] w	1900	620	590	615	+35
NW Util p	111	$50½	50	50½	+ ½
Ocdentl Pt	500	$16⅛	16	16	— ⅛
Oil Patch	300	360	360	360	+15
Okanagan	100	320	320	320	— 5
Orlando R	1100	470	460	460	+ 5
OSF Ind	9490	475	435	470	+30
Oshawa A	4175	$14⅝	14½	14⅝	+ ¼
Oshawa w	3150	320	300	310	+10
Overlnd 2 p	210	220	220	220	
Pac Pete	4327	$28	27⅞	27¾	
Peace Riv	700	175	175	175	+ 5
Pembina	7390	$20½	20⅛	20½	+ ¾
Penningtn	4500	$7	7	7	+ ⅛
Petrofina	583	$16½	16	16½	+ ⅞
Phillips Cb	1100	08⅛	8	8	
Pitts Eng	300	$8⅞	8⅜	86	— ⅛
Pow Corp	5560	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅛
Pow Crp pr	25	$27¼	27¼	27¼	— ⅛
Prov B Can	300	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Rank Org	1600	$13¼	13	13⅛	+ ⅛
Readers D	500	430	430	430	—20
Reed Oslr	200	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
Reichhold	100	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Revelstk	200	$10	10	10	— ½
Ripley Int	200	200	200	200	+20
Rolland	340	475	465	465	
Royal Trst	740	$25⅞	25⅜	25⅞	+ ⅜
Russell H	250	$17½	17½	17½	
Russl H p	100	$20	20	20	
St Maurice	1000	62	62	62	— 3
Sandwell	100	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Sayvette	600	300	300	300	
Schneid b p	100	$6½	6½	6½	
Scintre&	425	$6	5⅞	5⅞	+ ⅛
Scot York	1225	$9⅞	9½	9⅞	+ ¼
Scot Paper	275	$18¼	18¼	18¼	
Scotts	6000	$9⅝	9½	9⅝	+ ¼
Secur Cap	400	310	290	310	+ 5
Select P	100	225	225	225	
Selkirk A	300	$10⅞	10¾	10⅞	
Shaw Pipe	400	$6¾	6¾	6¾	
Shell Inv p	2850	$27½	27	27½	
Shell Inv w	2735	$12½	12⅛	12⅛	
Shell Can	4242	$29	28½	28⅞	+ ⅜
Simpsons	5096	$14⅝	14⅝	14⅝	— ⅛
Simpson S	350	$20¾	20½	20¾	+ ¼
Slater Stl	1420	$12½	12⅜	12⅜	— ¼
Slate Walk	1000	370	370	370	—40
St Brodcst	300	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Steel Can	4227	$22¼	21⅞	22⅛	— ⅛
Steinbg A	100	$15	15	15	+ ¼
Supfst com	1250	$10½	10	10½	+ ¼
Teledyne	800	$5	5	5	
Texaco	4715	$24⅞	24⅝	24⅞	+ ⅜
Texaco pr	230	$58	56½	56½	
Texas Gu S	350	$14½	14⅛	14⅛	+ ⅛
Thom Nes	660	$16½	16⅛	16⅛	— ⅛
Toromont	800	67	66	67	
Tor Dom Bk	2026	$18⅞	18½	18½	+ ⅛
Tor Star B	300	$13	12⅞	13	+ ½
Towmart	200	51	51	51	+ 1
Traders A	1800	$8⅛	8⅛	8⅛	
Traders B	100	$8	8	8	
Trader A p	285	$19	19	19	+ ¼
Trader B p	100	$24⅝	24⅝	24⅝	
Trader 66 w	400	145	145	145	
Un Ac 1p	25	$37	37	37	— ½
Un Carbid	1990	$12¼	11⅞	12¼	+ ⅛
Un Gas	8810	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Union Oil	300	$35	32¼	35	+ 3
Un Wburn	133	450	450	450	
U Sections	225	$6	6	6	
Van Der	700	470	470	470	
Van Ness	1600	59	50	50	—10
Versatd	850	$6½	6⅛	6½	+ ⅛
Versatile	550	200	200	200	+ 5
Vic Wood	200	$11	11	11	+ 1
V Wood A p	500	$7	7	7	
Villcentre	250	$5⅝	5⅝	5⅝	
Wajax	100	$8	8	8	— ¼
Walk GW	3840	$40¼	39⅞	40¼	+ ⅜
Weldwod	100	$14	14	14	+ ½
Wstburne	100	$6½	6⅛	6⅛	— ⅛
Wbur A p	200	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
Westc'st	1725	$19⅞	19½	19⅞	+ ¼
Weston	1400	$22½	22	22½	+ ⅜
Wstn 6pr	210	$82½	82½	82½	
White Pas	325	$14	14	14	+ ½
White P w	1250	325	320	320	+ 5
Woodwd A	100	$15	15	15	
Zellers	950	$9½	9½	9½	+ ⅛

vancouver

20 AOUT 1970

BANQUES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Bank BC	10	$19	18⅞	19	
Bk Mont	450	$14¾	14¾	14¾	
INDUSTRIELLES					
Alcan Al	50	$20⅞	20⅜	20⅞	
Afh Col	3000	220	200	200	—25
Block Br	4600	360	335	350	+15
BC Turf	300	275	275	275	
Cap Est	600	175	175	175	
Capt Int	800	275	275	275	+10
City Sav	100	$7½	7½	7½	
Crestwd	400	190	185	185	
Cuninghm	1300	$10	10	10	
Doman	700	460	460	460	+10
Driver D	3000	35	34	34	
Edp Indus P	1000	$8	8	8	
Edp Indus	400	170	170	170	+10
Falcon Br	175	$134	134	134	
F F Food	500	070	70	70	+ 4
Gt Nat Ld	500	$80	80	80	
Grow B	100	295	295	295	
H Harvey	700	160	160	160	
Ind Accept	900	$13⅜	13⅜	13⅜	
Int Brew	200	425	425	425	
Intl Hydro	900	200	170	200	+30
Interpix	2500	$50	50	50	
Ionarc	1900	245	240	240	+10
Johnston	700	$7	7	7	
Kaiser R	1075	$10⅜	10⅛	10⅜	— ⅛
Kelly D	100	$5¾	5¾	5¾	
Key Indus	3300	33	30	30	
Locana M	50000	235	235	235	
Macmil	100	$25½	25½	25½	
Magadyne	300	115	115	115	
Micro G	1000	$60	60	60	+ 5
Natl N Ho	1125	170	160	160	—15
N Nur wt	610	60	50	55	— 5
Neonex	1000	305	305	305	
Ok Helio w	300	100	100	100	
Ok Helicopt	2100	425	415	425	
Pace	650	100	100	100	
Pac Ent	100	135	135	135	
PWA	365	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Sandwell	100	$8½	8½	8½	— ¼
Scott Pap	300	$19	19	19	
Geo Spart	300	150	150	150	
Tokar	1400	235	225	225	— 5
Un Prov	200	105	105	105	
H Walker	600	$40	40	40	
Wall Redk	500	290	290	290	
Wardair	11500	5	5	5	
W Realty	100	395	390	390	
MINES					
Adanac	7700	245	240	241	— 4
Adera	6600	36	35	36	— 1
Alice Lk	4000	28	27	28	
Alwin	10300	115	110	111	— 4
Ardo Mines	3000	33	33	33	
Arlington	17400	31	30	31	+ 1
Atlas	3500	102	101	102	+ 1
Avino	1300	110	105	105	
Bathurst	43300	70	62	64	— 3
Beaumt	22000	29	25	29	— 1
Benson	12000	30	28½	30	
Beth Cop	60	$15	15	15	
Blue G	2000	26	24	24	— 3
Bornite	78000	25	16	18	— 7
Boswell	17000	47	43	46	
Boundary	3000	42	41	41	+ 1
Brameda	2410	225	215	220	— 5
Brenda	4010	$11⅛	11	11⅛	— ⅛
Brenmac	17500	58	55	56	+ 1
Brycon	300	86	85	86	
Buval Ex	6000	22	20	20	—2½
Calta	2500	37	37	37	+ 1
Cambridge	1750	54	50	52	+ 2
Car Gold	2100	120	115	120	
Cass Cons	2800	19	17	17	— 1
Casino	18300	135	111	115	—17
Chataway	1000	25	25	25	
Churchill	2205	265	260	260	— 5
Coast Sil	8500	30	29	30	+ 2
Coin Canyn	1000	28	28	28	
Columbia R	500	48	48	48	+ 2
C Ad Astra	3000	23	22	23	
C Gem Ex	500	12	12	12	
C Skeena	5000	36	35	35	
C Vantor	6500	16½	15	15	— 2
C Potash	1000	7	7	7	
CPR Gt	4000	27	26	26	
Cop Ridge	10300	49	44	44	— 6
Coronet	7500	38	35	35	+ 2
Crownex	2600	48	46½	46½	— ½
Davis K	300	275	274	274	— 6
Dolly Var	1500	43	42	42	— 2
Dundee	29800	38	36	36	— 2
Dusty Mac	1500	24	24	24	
Early Bre	2700	44	42	42	
Enex	1000	45	45	45	
Falaise	4000	37	35	36	
Fortune C	37600	97	85	89	— 9
Frontier Ex	1000	37	37	37	
Gen Res	2000	8½	8	8	
Gt Masc	1500	285	283	283	— 4
Gibraltar	15550	430	420	420	— 5
Gr N Pete	5500	30	28	28	— 1
Gunn M	3500	53	52	52	— 1
Hart Riv	500	42	42	42	+ 1
High Chief	2000	15½	15	15	— 1
Himont	5400	310	300	300	—10
Hipoint	1500	11	11	11	
Homestk	1000	10	10	10	
H Bay Mtn	1000	13½	13½	13½	
In Pv Sil	1000	24	24	24	+ 1
Int Tech	3200	66	65	65	— 5
Jason Ex	4900	27	25	25	— 2
Jaye Ex	2000	9	9	9	+1½
Jericho	2500	9	8	8	
Kalco	1500	23	23	23	
Kamad	500	60	60	60	
Kimberly	500	30	30	30	+ 3
Largo	3900	59	54	54	— 4
Laura	3500	26½	26	26	
Lornex	2100	800	790	790	
Madrona	1000	34	33	33	
Magnum	2100	90	88	88	
Mariner	27600	37	36	36½	+ ½
Marshall	4000	15	14	15	+ 1
Mercury	12000	20	18	19	
M M Mng	20401	36	33	35	+ 2
Minex	3000	20½	20	20	— ½
Molym	6000	16	15	15	
Mt Wash	2000	16	15	16	
Nadina	100	165	165	165	
Nat Nickel	1700	50	50	50	
N Cinch	2000	25	25	25	
N Cronin	4500	8½	8½	8½	
New Indian	1000	13	13	13	
New Terr	1000	12	11	12	
Norcan	36500	30	28	30	
North Pac	500	21	21	21	— 1
Omega	1000	17	17	17	
Pac Asb	25900	180	159	169	—11
Pac Sil	1000	18	18	18	— 1
Pat Stvr	1000	18	18	18	+ 2
Pinebell	1500	15	15	15	
Pinnacle	49500	52	46	49	+ 3
Pyramid	1500	32	32	32	
Quatsino	4000	13½	13	13	
Reeves	200	300	300	300	
Ring Hill	154200	63	54	57	— 5
R Agassiz	3500	36	35	35	
San Doh	2000	11	11	11	— 1
Shield D	400	128	128	128	+ 5
Silbak P	2000	23	22	23	— 2
Sileurn	9000	28	27	28	+ 1
S Butte	3000	9	8	8	—1½
Silv City	500	35	35	35	
Silverqk	1000	26	26	26	
S Standrd	1400	156	150	155	+ 3
Slocan	500	19	19	19	
South S	3000	46	45	45	+ 1
Stall Lk	300	105	100	100	
T C Explor	4976	41	40	40	
Texacal R	7000	64	62	62	— 4
Texore	3000	35	34	35	— 1
Torwest	7500	43	40	41	— 4
Trcon Res	1000	22	22	22	
Trojan	2100	63	61	62	— 6
Utica	500	90	90	90	+ 5
Valley C	977	970	965	865	— 5
Vanada	1500	10	10	10	
Vangrd E	2000	16	16	16	
Vanmetal	1500	9	9	9	
Ventures	1000	11½	11½	11½	+ ½
Venus M	900	162	150	151	— 1
W C Res	8500	20½	19	19	—1½
West Mins	3200	420	415	415	+ 5
Winderm	9500	85	60	72	—14
Yukon R	12000	70	65	65	— 3
Yukon Ant	1000	23	23	23	— 2
Zenith	3500	31	30	31	+ 1
PETROLES					
Balindery	19699	143	130	134	+ 4
Bison	26017	400	345	400	+ 50
Canarctic	6800	46	44	46	+ 6
Castle	500	175	175	175	
Comercl	43000	22	20	20	— 2
Embassy	600	50	50	50	+ 1
Five Star	4500	18½	18	18	— 1
Ft St John	800	65	65	65	
Futurity	700	25	25	25	
Gold West	4000	13	13	13	
Mannat	19000	37	37	37	— 1
N Davies	500	14	14	14	
Plains P	6500	30	28	30	+ 1
Pondery	60025	148	135	135	— 2
R C Ven	3600	94	90	93	— 2
Share	6000	14	13	13	— 1
S Christi	1000	35	35	35	
S P Pete	1000	12	12	12	— 1
Stmpede	15300	164	155	160	+ 5
Sunlite	3500	325	320	320	
TC Res	300	85	85	85	
Ulster	100	189	189	189	— 1
Untd Bata	14500	340	320	340	+25
West Ex	3000	21	20	20	— 1
Amalg Prop	500	58	58	58	+ 3
KSF Chem	300	325	275	225	
Parkland B	300	38	38	8	
Yukon Pro	5000	14	14	14	+ 2
MINES					
Alcor	1000	4	43	43	— 1
Flin Flon	5000	10	7½	7½	—4½
Matrix	2500	75	69	75	+ 5
New Rice	7500	11	11	11	+ 1
Pac Cop	10000	230	215	230	+20
Rapid Riv	2500	20	20	20	
Scope	3500	14½	13	13	— 1
Tobe	3500	12	12	12	+1½
Trans Yuk	1000	9	9	9	— 3
PETROLES					
Aberdeen	1000	31	30	30	+ 3
Acroll	4500	95	90	95	
Barclay	1000	15	15	15	
Barons	4000	6	6	6	
Bashaw	23500	10	8	10	+ 2
Brett	59500	40	37	40	+ 4
Bonanza	11100	80	70	72	+ 2
Freehold	6600	110	100	100	
Lassiter	500	24	24	24	+ 2
Monterey	3000	4½	4	4	— ½
N Unisph	6500	46	45	46	+ 1
New York	2000	52	52	52	
Nitracell	500	45	45	45	
Pascar	500	6½	6½	6½	— ½
Petramine	3000	32	31½	32	
Peyto	1400	106	106	106	+ 4
Plains	500	29	29	29	+ 4
Quinalta	3500	5	5	5	
Sastex	10500	17	14	14	— 6
West Warn	3000	40	37	37	— 3

Total des ventes : 188,700.

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministre de l'Agriculture.

Pommes: Close et Transparente, 2 1-4" et plus, $1.75 à $2 le boisseau; Melba, $2.25 à $2.60; Duchesses: $1.25 à $1.50 le boisseau.

Bleuets: $3.25 à $3.50 pour 12 chop.; $5 à $5.50 pour 11 pintes.

Aubergines: $3 à $3.50 le boisseau.

Blé d'Inde: .15 à .20 la doz.

Brocoli: $2.50 à $3 la doz.

Betteraves: .25 à .35 la 1-2 doz; $1.50 à $2.00 pour 50 lbs.

Carottes: .50 à .65 la doz de paquets; $1.50 à $1.75 les 50 lbs: $2 à $2.25 pour 24 cellos de 2 lbs.

Céleri: $2.50 à $2.75 pour 24.

Chicorée et escarole: $1.25 à $1.50 la doz.

Epinards: $1.75 à $2 le minot; $2 pour 12 cellos de 10 onces.

Choux de Bruxelles: $4.50 à $5 pour 16.

Choux: verts, $1.00 à $1.50 pour 16; rouges, $2.00 à $2.25 pour 12; Savoy, $2 à $2.75 pour 12.

Choux chinois: $2 à $2.50 pour 12.

Choux-fleurs: $1.75 à $2.25 pour 12.

Ciboulette: .90 à $1 la doz.

Concombres: .20 à .25 la doz.

Fèves vertes: $2.50 à $3 les 20 lbs; jaunes, $2.50 à $3.

Laitue: frisée, $1.50 à $1.75 pour 2 doz; Boston, $1.50 à $1.75 pour 16; Iceberg, $3.00 à $4.00 pour 18; Romaine, $1.60 à $2.00 pour 20.

Courges marrow: $1 à $1.25 la manne.

Oignons: $1.00 à $1.25 pour une doz. de paquets; 1 po. 3-4 à 3 po. $1.75 à $2; jumbo, $3 à $3.50 les 50 lbs; petits, $1.25 à $1.50 les 50 lbs; $2.75 à $3 pour 24 cellos de 2 lbs.

Oignonnets: $1.75 à $2 pour 50 lbs.

Piments: $1.25 à $1.50 la "boîte"; $3 à $3.50 le boisseau.

Persil: .50 à .60 la doz.

Poireaux: .90 à $1.00 la doz.

Pommes de terre: nouvelles: $1 à $1.25 les 50 lbs; lavées, $2.50 à $2.75 les 50 lbs.

Radis: .50 à .65 la doz; $2 à $2.25 les 30 cellos de 6 ozs.

Rutabaga: $1.50 à $1.75 les 50 lbs; .40 à .50 paquet de six, $2 le boisseau.

Tomates: rouges, .75 à $1 les 20 lbs; .60 à .80 les 15 lbs; Roses $1 à $1.35 pour 20 lbs; .75 à $1 les 15 lbs.

Zucchini: $1 à $1.50 les 20 lbs.

CALGARY

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
Amalg Prop	500	56	56	56	— 2
PETROLES					
Aberdeen	500	30	30	30	
Acroll	4500	98	95	95	
Bashaw	52000	12	10	12	+ 2
Berkley	500	75	75	75	+ 5
Brett	33100	42	40	40	
Fortune	1000	14	14	14	+1½
Castle	200	175	175	175	
Freehold	20400	115	105	115	+15
Clarepine	500	40	40	40	+ 2
Lassiter	2000	25	24	25	+ 1
Nitracell	1000	45	45	45	
Omega	500	20	20	20	
Quinalta	500	5	5	5	
Sastex	14500	15	14	14½	+ ½
West Warn	500	40	40	40	+ 2
MINES					
Alcor	500	43	43	43	
Calcorp	3000	26	26	25	— 1
Col Riv	1500	46	46	45	
Matrix	1000	75	75	75	
New Rice	500	13	13	13	— 2
Pac Cop	1100	240	225	225	— 5
Rapid Riv	5000	18½	18½	18½	—1½
Scope	3000	14½	14½	14½	— 1
Terra	800	405	400	430	— 20
Tobe	1000	10	10	10	— 2

APPEL D'OFFRES

pour travaux de

PIEUX EN BÉTON FORÉS

à être effectués sur :
le terrain de "La Fondation Berthiaume-Du Tremblay", 1655 est, boulevard Gouin, Montréal, P. de Qué,
Propriétaire :
"La Fondation Berthiaume-Du Tremblay", 50 place Crémazie, suite 323, Montréal 351, P. de Qué. (tél. 384-2702).
Architecte-coordonnateur :
Roland Dumais, M.I.R.A.C., 3995 est, rue Sherbroke, Montréal 406, P. de Qué. (tél. 255-3611).
Architecte-associé :
André Brouillet, M.I.R.A.C., 842 boulevard Ste-Croix, suite 2, Ville St-Laurent, Montréal 379, P. de Qué. (tél. 744-0923).
Ingénieurs-conseils :
Fondation et structure :
Deslauriers, Mercier & Associés, 4855 Boyer, Montréal 176, P. de Qué. (tél. 526-0837).
Mécanique et électricité :
Lalonde, Girouard & Letendre, 8790 avenue du Parc, Montréal 354, P. de Québec. (tél. 384-6410).

Les entrepreneurs pour la spécialité précitée pourront obtenir, sur rendez-vous, les plans et devis concernés, au bureau de l'architecte, à partir de 14:00 heures, mercredi, le 19 août 1970.

Un dépôt de CENT (\$100.00) DOLLARS sera exigé pour chaque série de plans et devis. Ce dépôt sera remis à ceux qui auront remis une soumission et qui auront retourné ces plans et devis en bon état, dans les quinze (15) jours qui suivront la date de l'ouverture des soumissions.

AUCUNE SERIE DES DOCUMENTS PRECITES NE SERA EXPEDIEE PAR VOIE POSTALE.

Les soumissionnaires devront se procurer les formules officielles de soumissions du Bureau des Soumissions Déposées du Québec, et soumettre leur prix au :
Bureau des Soumissions Déposées du Quebec, 4970 place de la Savane, Montréal 308, P. de Qué. (tél. 739-3681).
avant 11:00 heures, mercredi, le 26 août 1970.
SEULES LES SOUMISSIONS FAITES SUR LES DITES FORMULES SERONT ACCEPTEES.

Les entrepreneurs pour les travaux des "PIEUX FORES" devront accompagner leur offre, d'un cautionnement de soumission (soit par chèque visé ou par cautionnement de soumission "Bid Bond"); pour un montant de \$6,000.00 fait à l'ordre du propriétaire, plus, une lettre d'intention d'une firme autorisée attestant que celle-ci est prête à se porter caution judiciaire ("bon d'exécution") pour un montant de \$30,000.00.

De plus, l'entrepreneur choisi devra pouvoir se procurer les documents exigés pour la signature du contrat dans les 48 heures consécutives à l'avis de son choix par le propriétaire, cet avis pouvant être formulé le jour même de l'ouverture des soumissions.

Remarque :

Advenant un contrat, la signature du dit contrat des "PIEUX FORES" se fera entre entrepreneur en "PIEUX FORES", et propriétaire.

Les soumissions seront ouvertes le même jour à 15:00 heures, au siège social de "La Fondation Berthiaume-Du Tremblay", 50 place Crémazie, suite 323, Montréal 351, P. de Qué., en présence des membres de la Fondation et des Professionnels. Les soumissionnaires y sont cordialement invités.

Le propriétaire n'est tenu d'accepter aucune soumission.
Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, seront acceptés comme soumissionnaires.

Marcel Ducharme, C.A.,
Secrétaire.

Roland Dumais, architecte-coordonnateur,
André Brouillet, architecte-associé.
Montréal, ce 19 août 1970.

Dossier 2194.

Appel d'offres

Ministère de la Voirie

Projet 0226-70 — Revêtement en béton bitumineux sur une section du chemin Old Chertsey, dans le canton de Rawdon, comté de Montcalm. Longueur de 1.55 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Berthier, Joliette, l'Assomption et Montcalm.

Un versement de \$10,00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$3,700.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 9 septembre 1970.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

PROJET 1237-70 — Revêtement en béton bitumineux sur une section de la route No 25, dans la paroisse de Saint-Philémon, comté de Bellechasse. Longueur de 2.50 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Un versement de \$10,00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$2,500.00

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 9 septembre 1970.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet 8238-70 — Revêtement en béton bitumineux sur divers chemins, dans diverses municipalités, comté de Bagot. Longueur de 6.20 milles.

Sont asmis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.

Un versement de \$10.00 non remboursable à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$8,700.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 9 septembre 1970.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

PROJET 4236-70 — Terrassement et gravelage sur une section de la route no 57, dans la paroisse de Brébeuf, comté de Terrebonne. Longueur de 1.81 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$16,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 9 septembre, 1970.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le sous-ministre,
Philippe Bureau, ing.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

naissances · décès · remerciements · in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

AUDETTE (Yvon) — A Montréal-Nord, le 20 août 1970, à l'âge de 30 ans, est décédé Yvon Audette, fils de M. et Mme Léopold Audette (Jeannette Vaillant), demeurant 11,501 boul. Langelier, frère de Jean, Mme Ronald Nadeau (Lisette). Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée.
5001 boul. Henri-Bourassa est, coin Ste-Gertrude
à 9 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Colette où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (Ernest) — A Montréal, le 21 août 1970, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Ernest Bénard, employé à la Commission de Transport de Montréal, époux de Florida Mallette; demeurant à 134 St-Ferdinand. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
4505, rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré et de là au cimetière de Ste-Julie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONHOMME (Lucien) — A Montréal, le 19 août 1970, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Lucien Bonhomme, fils de feu Joseph Célestin Bonhomme et de feu Waltrey Charest, frère de Berthe (Mme veuve William Harrison), beau-frère de Jeanne (Mme veuve J. A. Bonhomme) et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier et Fils,
4733, rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 45, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA (Alberta) — A Pont-Viau, le 20 août 1970, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Alberta (Bertha) Bourassa, fille de feu Cyrille Bourassa et de feu Georgianna Brunet, demeurant 227 terrasse Montfort. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J C. Filiatrault,
24, rue St-Florent
à 1 h 15 pour se rendre à l'église St-Louis-Grignon-de-Montfort où le service sera célébré à 1 h 30 et de là au cimetière de St-Zotique Co. Soulanges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUILLET (Ignace) — Au Lac L'Achigan, le 20 août 1970, à l'âge de 67 ans, est décédé Ignace Brouillet, ingénieur professionnel, époux de Laurette Gratton, père de Mme Claude Fauré (Lise), Mme Michel Fontaine (Lucile), Mme Raymond David (Raymonde) et Monique. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.,
1111 ouest, rue Laurier,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs : dons au Fond de recherche de l'hôpital Maisonneuve.

BOURGIE (Aline) — A Montréal, le 19 août 1970, est décédée Mme Roméo Bourgie, née Aline Normandeau, soeur de Mme René Boileau et tante de Mme Claude A. Richard et de André Pigeon. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et ave Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Corona) — A Valleyfield, le 19 août 1970, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Médard Chartrand, née Corona Péthel, autrefois de 93 St-Lambert, Valleyfield. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin et Fils,
317 rue Victoria
pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à midi et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Jean-Pierre) — Subitement à Montréal, le 19 août 1970, à l'âge de 76 ans, est décédé à sa résidence privée M. l'honorable juge Jean-Pierre Charbonneau, époux de Amanda La Badie. Il laisse dans le deuil ses enfants, Jeannine (Mme Claude P. Beaubien) son fils Jean-Paul Charbonneau de Québec, et Mireille (M. et Mme Bienvenu) et 12 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira
De son domicile,
à 10h.45, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 11h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Alfred Dallaire Inc.

CHAYER (Elizabeth) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Louis-Philippe Chayer, née Elizabeth (Elsie) Miron. Elle laisse dans le deuil son fils, Claude, son épouse Rolande St-Germain et 1 petite-fille Louise. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2095, rue de Salaberry
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS-DELORME (Germaine) — A Montréal, le 20 août 1970 à l'âge de 70 ans, est décédée Germaine Delorme, épouse d'Albert Dagenais, demeurant 8034 Saint-Gérard. Elle laisse dans le deuil son fils Jean-Paul, sa belle-fille Pauline, sa fille Pauline (Mme Claude Goulet), et 3 petits-fils, François, André et Sylvain Goulet. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg
130, rue Henri-Bourassa est,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Sainte-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Berthe) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 75 ans est décédée Mme veuve Stanislas Drouin, née Berthe Julien, épouse en 1ères noces de feu Honoré Lemieux; mère de Robert Lemieux, Mme Jean-Paul Godin (Louise), Mme Marcel Gauthier (Thérèse). Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
745, rue Crémazie est,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Ernestine) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Wildrid Denis, née Ernestine Courchesne, demeurant 1695 Albert-Duquesne. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
400, boul. Henri-Bourassa est.
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Oscar)—A Verdun, le 20 août 1970, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Oscar Dubé, époux de feu Florina Larivée, demeurant 3475, Evelyn, Verdun. Il laisse dans le deuil, ses enfants, Gilberte (Mme H.J. Duhamel), Aimé et son épouse Claire Laforce, Henriette (Mme Emile Lafortune), Laurette, Gaston, son épouse Claire Côté, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2565, boul. LaSalle, Verdun,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Henri)—A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Henri Dubois, époux de Louise Bazinet, demeurant 1839, DeMaricourt. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul Monk
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Ovila) — A Fabreville, le 20 août 1970, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Ovila Dufort, époux de Florida Longtin, demeurant 2994 boul. Dagenais, à Fabreville. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée.
1120 rue Jean-Talon est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Arsène, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILLION (Danielle)—A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 22 ans, est décédée Mlle Danielle Fillion, fille de Roch Fillion et de Rita Bergeron, demeurant 5705 de Jumonville. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805 rue Boileau, angle Lacordaire,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Maurice) — A Laval-des-Rapides, le 19 août 1970, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Maurice Fortin, époux de Patricia Proulx, père d'Andrée et Pierre, demeurant à 179, rue Michaud. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
76, boul. Dussault
à 9 h 45, pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons pour les recherches à l'Institut de Cardiologie de Montréal, seraient appréciés.

FOUCHER (Edouard) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Edouard Foucher, époux de Germaine Benoit, demeurant 5622, 17e ave Rosemont, père de 5 enfants: 3 garçons et 2 filles. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2254, rue Bellechasse
angle Boul. St-Michel
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALIPEAULT (Me Langis)—A l'hôpital St-François-d'Assise, le 20 août 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé Me Langis Galipeault, époux de dame Eliane Perkins, fils de l'honorable juge Antonin Galipeault, père de dame Carol Moisan (Louise), frère de Me Jean-Paul Galipeault et de dame Gustave Vallerand (Thérèse), demeurant 30 ouest, Grande-Allée, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Cie Hubert Moisan,
35 est, rue Grande-Allée, Québec,
à 9 h 15 pour se rendre à l'église St-Dominique, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon ouvert au public vendredi à 2 h.

GAUMOND (Laura) — A Québec, le 20 août 1970, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Laura Blouin, épouse de feu Robert Gaumond, mère de Pauline (Mme Richard Hodding), d'Angleterre, Madeleine, Renée et Jean, sa belle-soeur Juliette Gaumond, demeurant 954, rue Manrèse, Québec. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Lépine Ltée
300, chemin Ste-Foy
à 10 h. 55, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Chemin, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Lilianne) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Léon Gauthier, née Lilianne (Lily) Merriam, demeurant 1856 Joliette. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Violette) — A Montréal, le 19 août 1970, à l'âge de 56 ans, est décédée Violette Boisvert, épouse de feu Lucien Gosselin, demeurant 130, 68e Avenue, Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est,
à 8h.45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Florent) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Florent Goulet, époux de Yvonne Boudreau. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont
à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Arthur) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Arthur Guertin, époux d'Aurore Beaulac; demeurant à 1249, St-Timothée. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750 rue Amherst,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAGUIN (Louis) — A Chomedey, Laval, le 19 août 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Louis Jaguin, époux de Jeannine Varin, demeurant à 2499 boul. Labelle, Chomedey; il laisse dans le deuil 1 frère : Alphonse et 1 soeur : Marie. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565 boul. Labelle, Chomedey
à 2 h 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin où le service sera célébré à 2 h 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Arthur) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 93 ans 10 mois est décédé Arthur Labelle, époux de feu Aurore Charlebois, père de Gabrielle, Béatrice, Antoinette, Adrienne, Roland, Madeline et Marc. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMER (Lucien)—A Montréal, le 2e août 1970, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Lucien Lamer, époux de Thérèse Labre, demeurant 6960 St-Denis. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative de Frais Funéraires
7384, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Philias) — A l'Hôpital Royal-Victoria, le 20 août 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Philias Lanthier, époux de Alexina Dubeau; frère de Clara (Mme Coulombe), Sarah (Mme Jodoin), Euclide, Félix, Oliva. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires,
D. A. Collins
5610, rue Sherbrooke, ouest,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Joséphine) — A Montréal, le 19 août 1970 à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Joséphine Lavoie, épouse de feu Hidola Lavoie. Elle laisse dans le deuil 2 fils, Paul, époux de Thérèse Otis, Fernand, époux de Rita Charron, 3 filles, Mme Oliva Millette, Marie-Anne et Annette. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 9h.30 pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Lionel) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Lionel Leblanc, époux de Géraldine Chiasson, demeurant à Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cardinal et Neveu Enrg.,
2695, rue Dandurand,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Esprit où le service sera célébré à 9h, et de là au cimetière du Champ-d'Honneur à Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Robertine) — A St-Hyacinthe, le 20 août 1970, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Robertine Leblanc. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ubald Latime,
900, rue Bourdages, St-Hyacinthe
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 2 h 30. Inhumation à St-Denis sur Richelieu.

LEFEBVRE (Elphège) — A Chambly, le 19 août 1970, à l'âge de 98 ans, est décédé Elphège Lefebvre, autrefois de Verdun, époux de feu Albertine Duranleau, il laisse 1 frère, M. Jos Lefebvre ainsi que de nombreux neveux et nièces; demeurant 644 St-Joseph à Chambly. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de L'Eglise
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

LEGAULT (Albertine) — A Pointe-Claire, le 20 août 1970, à l'âge de 72 ans, est décédée Albertine Landry, épouse de Arthur Legault. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281, rue Bord du Lac, Pointe-Claire
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Joachim où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Camille) — A Pointe-Aux-Trembles, le 19 août 1970, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Camille Perreault, époux de Rosanna Roy, demeurant à 868, 9e Avenue. Il laisse 2 fils Roland et son épouse Gabrielle Gascon, René et son épouse Rachel Dawe. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11813, rue Notre-Dame, Pointe-Aux-Trembles,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Joseph-Aimé) — A Montréal, le 21 août 1970, à l'âge de 64 ans est décédé Joseph-Aimé Pelletier, époux de Anita Donais, demeurant 2080 Darling. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POMINVILLE (Eva) — A Montréal, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Arthur Pominville, née Eva Pominville. Elle laisse dans le deuil ses frères, Eugène, Georges et Henri. Les funérailles eurent lieu le 18 août en l'église Notre-Dame.

PONTBRIAND (René) — A Montréal, le 19 août 1970 à l'âge de 41 ans, est décédé René Pontbriand, époux de Cécile Dion, de 1845 Viau. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
pour se rendre à l'église Saint-Barnabé, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Agathe) — A Pierrefonds, le 20 août 1970, à l'âge de 43 ans, est décédé Mme René Proulx, née Agathe Lefebvre, mère de Mme Jean-Pierre Prévost (Lise), André, Denis et Carole. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Legault Enrg.,
16,114, boul. Gouin ouest,
pour se rendre à l'église Sainte-Geneviève, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SARRAZIN (Elie) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 55 ans, est décédé Elie Sarrazin, employé au C.P.R., époux de Hilda Murray, père de Lucien, Jacques, Michel et Guy, grand-père de Jean, beau-père de Carole Tremblay (Mme J. Sarrazin); demeurant rue De Grandpré. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
635, est ave Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachenaie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA (Gaspard) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Gaspard Savaria, époux de Lilianne Potvin; il laisse dans le deuil 2 filles: Huguette (Mme W. Petruk), Lorraine (Mme G. Perreault) et 6 petits-enfants. Ses soeurs : Berthe (Mme E. Trudeau), Simone (Mme A. Riendeau), Léonne (Mme R. Comtois). Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8528, rue Hochelaga
à 4 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 5 h et de là au cimetière de Ste-Julie-de-Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBEAULT (Jean-Paul) — A Montréal, le 18 août 1970, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Jean-Paul Thibeault, concierge à la C.E.C.M., époux de Jeannine Auger, demeurant rue de La Roche, père de Denis, Mme Yvon Gauthier (Monique) et Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée.
1120, rue Jean-Talon est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURCOTTE (Bernard) — A Montréal, le 20 août 1970, à l'âge de 63 ans, est décédé Bernard Turcotte, agent de gare à sa retraite (C.N. Marieville), époux de Dolores Plouffe, demeurant 810 Mercier, à Longueuil. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
Ed. Darche et Fils Inc.,
86, rue St-Charles ouest, Longueuil,
à 2 h. 40, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

VERDON (Armand) — A Ville de Laval, le 20 août 1970, à l'âge de 86 ans, est décédé Armand Verdon, époux de feu Emelda Cloutier, ex-échevin de la Ville de Sainte-Rose, ex-Commissaire de la Commission Scolaire de Sainte-Rose. Il laisse dans le deuil sa fille Rollande (Mme Léopold Ferland), ses fils Gabriel, Armand et Rolland ainsi que ses petits-fils et arrière-petits-fils. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
167, boul. Sainte-Rose, Sainte-Rose,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Sainte-Rose, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZINA (Aline) — A Montréal, le 19 août 1970, à l'âge de 65 ans, est décédée Aline Dyotte, épouse de feu Hervé Vézina, demeurant 4386 Chateaubriand. Elle laisse dans le deuil, 4 soeurs et 1 frère. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340 rue St-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

Mme veuve J.-Albert Beaudin

Les enfants de Mme veuve J.-Albert Beaudin remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur mère survenu le 23 juin 1970.

Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

NECROLOGIE

Ignace Brouillet, D.Sc.A.,ing.

Au Lac L'Achigan le 20 août est décédé M. Ignace Brouillet époux de Laurette Gratton. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses filles Mme Claude Fauré (Lise), Mme Michel Fontaine (Lucille), Mme Raymond David (Raymonde), Monique, 1 frère, ses 6 soeurs ainsi que 8 petits-enfants.

Né le 30 avril 1903, M. Brouillet fit son cours classique: Collège de l'Assomption, 1916-1924, B.A., avec distinction. Ecole Polytechnique, 1924-1929, B.Sc.A., et I.C., avec distinction. Docteur ès Sciences appliquées "honoris causa" de l'Université de Montréal (1948). Docteur ès Sciences "honoris causa" de l'Université Laval (1950).

SA CARRIERE PROFESSIONNELLE — de 1929-30 — Assistant du Surintendant du Service de la Salubrité de la Cité de Montréal, 193-400 — Ingénieur de la firme "Bauline & Léonard", Montréal.

En 1940, il fondait la société "Brouillet et Carmel" — ingénieurs conseils spécialisés en charpente. En 1968, le nom devenait "Brouillet, Carmel, Fyen et Jacques".

SA CARRIERE EDUCATIONNELLE — de 1943-45 — Chargé de cours à l'Ecole Polytechnique. 1945-52 — Directeur de l'Ecole Polytechnique. 1952-65 — Président de la Corporation de l'Ecole Polytechnique.

Il était membre: Corporation des Ingénieurs du Québec, Engineering Institute of Canada, Institut scientifique franco-canadien, Office des Recherches scientifiques de la province de Québec, American Society for Engineering Education, Société française de Physique, Iron and Steel Institute (Londres), Institute of Metals (Londres), Association internationale des Ponts et Charpentes (Zurich).

ASSOCIATIONS — Président de l'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences (1951). Président de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal (1951). Président de l'Association des Diplômés de Polytechnique (1950). Président de l'Association des Anciens du Collège de l'Assomption (1958). Président du Club de golf de Laval-sur-le-Lac (1958).

Membre du Conseil d'Administration de Banque Provinciale du Canada et de Miron Compagnie Limitée, Président du Conseil de l'Alliance-Compagnie mutuelle d'Assurance-vie, Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital Maisonneuve et de l'Hôpital St-Joseph de Rosemont.

ACTIVITES CIVIQUES — Chargé par la Cité de Montréal, en 1944, de préparer la partie charpentes du Code du Bâtiment actuellement en force dans la Cité de Montréal. Membre du Bureau d'Appel qui arbitre les litiges qui surgissent dans l'application du Code ci-haut mentionné entre la Cité de Montréal et le public. Président du Comité du Transport en commun qui s'occupait d'étudier la possibilité et l'opportunité d'établir un système de métro à Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au salon J.S. Vallée Ltée 1111 ouest, ave Laurier. Les funérailles auront lieu samedi le 22 août, à 10 hres a.m. en l'église St-Viateur d'Outremont.

DECES DE L'HON JUGE J. P. CHARBONNEAU

Nous apprenons avec regret le décès de l'honorable Jean-Pierre Charbonneau, juge de la Cour supérieure jusqu'à sa retraite en 1969.

Né à Pointe-Claire le 13 octobre 1893, il était le fils de feu le juge Napoléon Charbonneau, également juge de la Cour supérieure. Il fit ses études aux collèges de Montréal et Ste-Marie, puis ses études de droit à l'Université McGill. Il fut reçu au barreau du Québec en 1916. Il fut d'abord membre de l'étude Greenshields et Languedoc de 1916 à 1918, et fit successivement partie des études Lamothe, Gadbois, Nantel et Charbonneau, puis Lamothe et Charbonneau, et Charbonneau, Charbonneau et Charlebois. Recorder de la Ville de Ste-Rose durant 20 ans, il fut nommé par acclamation bâtonnier du barreau de Montréal en 1952. Il fut l'un des derniers avocats canadiens à plaider au Conseil privé de Londres.

Amateur de bateaux à voiles, il fut membre du Pointe-Claire Yacht Club et le commodore de ce club en 1951. Il était membre du Royal St.Lawrence Yacht Club.

Plusieurs avocats se souviendront non sans reconnaissance de son dévouement inlassable envers ses confrères cadets et les clercs qui servirent dans son étude. Il fut nommé juge de la Cour supérieure le 23 avril 1952.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Amanda LaBadie, ses enfants: Mme Claude Panet Beaubien (Jeanine), M. Jean-Paul Charbonneau, de Québec, et Mme M. Bienvenu (Mireille); une soeur, Julienne Charbonneau, et un frère, le docteur Jules-Henri Charbonneau, directeur médical de l'hôpital Pasteur. Il laisse dans la peine douze petits-enfants.

Le défunt est exposé à sa résidence privée; les funérailles auront lieu le samedi 22 août, à onze heures, en l'église St-Léon de Westmount.

In Memoriam

BONHOMME (Jacques-René) — A la douce mémoire d'un cher époux et bon père, décédé le 21 août 1964. Repose en paix et de là haut, protège-nous. De ta femme Mary, enfants et petits-enfants.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

DEPUIS PLUS DE 23 ANS
Morin Inc.
VOTRE FLEURISTE DE CONFIANCE
504 e. Beaubien 270-4000

terre des hommes '70

par GERMAIN TARDIF

Vente d'écoulement dans les boutiques

• Les collectionneurs de souvenirs et d'artisanat étranger auront beau jeu, ces jours-ci. En effet, comme la saison tire à sa fin, la plupart des boutiques réduisent leurs prix, histoire d'écouler la marchandise. Certaines ont déjà commencé. Les autres ne tarderont pas à suivre. Ces réductions peuvent atteindre 30, 40 ou même 50 pour 100. Le moment est donc venu pour ceux qui ont des murs, des meubles, des étagères à garnir de tableaux, d'assiettes, de bibelots. Il y aussi en vente des vêtements exotiques, des tapis et des jouets. Tous ces articles proviennent de pays aussi éloignés que le Japon, l'Inde, le Pakistan, la Russie, la Chine ou d'autres pays plus près tels que le Maroc, la Tunisie, la France, le Mexique et même le Canada...

* * *

Retour du "Steel Band" à la Place Caribana

• Les visiteurs de Terre des Hommes friands de musique antillaise seront servis à souhait, dimanche, à la Place Caribana (anciennement Trinidad et Tobago). Un spectacle de "Steel Band" (bongo-bidon), y sera présenté de 3 à 8 heures par l'ensemble du "Trinidad Melotones Steel Band", lequel comprend 13 musiciens. On se souvient qu'en 1967, le bongo-bidon avait été l'une des formes de musique les plus goûtées du public.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DRU-70-10251
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 15 septembre 1970

Région Richelieu
SERVICE D'EQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE LIGNES DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 14 août 1970

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DU QUEBEC
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Surveillant des appels d'offres, ministère des Travaux publics du Canada, chambre 2000, 2085, ave Union, Montréal 111, P. Q. et portant la mention: "SOUMISSION POUR
DEMOLITION ET MODIFICATIONS A L'EDIFICE C-15
ST-VINCENT-DE-PAUL, P. Q.
COMTE DE DUVERNAY
PROJET NO: Q.R.A. 70-3-219
seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Montréal) LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1970.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$25 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du Ministère aux adresses suivantes: 1631, avenue Delorimier, Montréal 133, P. Q., et 2085 avenue Union, chambre 2000, Montréal 111, P. Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'Association des Constructeurs à: 4970 Place de la Savane, Montréal 308, P. Q., également à notre bureau de district situé au 1621 avenue Delorimier, Montréal 133, P. Q.

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées des garanties spécifiées dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Montréal, P. Q. 70-133

A. René de Cotret
Surveillant des appels d'offres
Région du Québec

COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER
DIVISION DE L'EQUIPEMENT SCOLAIRE
APPEL D'OFFRES No. 114
AMEUBLEMENT

La Commission Scolaire Baldwin-Cartier recevra jusqu'à 16.00 hres (heure avancée de l'est) le 11 septembre 1970, à 130 Ambassador, Pointe-Claire, des offres sous enveloppe scellée pour la fourniture d'ameublement scolaire.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque visé équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire, à la compétence de M. Michel-A. Rousseau, secrétaire-trésorier.

LES SOUMISSIONNAIRES POURRONT SE PROCURER DEVIS, CAHIERS, DE CHARGES ET AUTRES DOCUMENTS A COMPTER DE 9:00 heures a.m. LE 24 AOUT 1970, AU BUREAU DE L'EQUIPEMENT SCOLAIRE, SERVICE DES ACHATS, AUPRES DE L'ACHETEUR.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 16.15 hres (heure avancée de l'est) le 11 septembre 1970 à 130 Ambassador, Pointe-Claire.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Michel-A. Rousseau,
secrétaire-trésorier